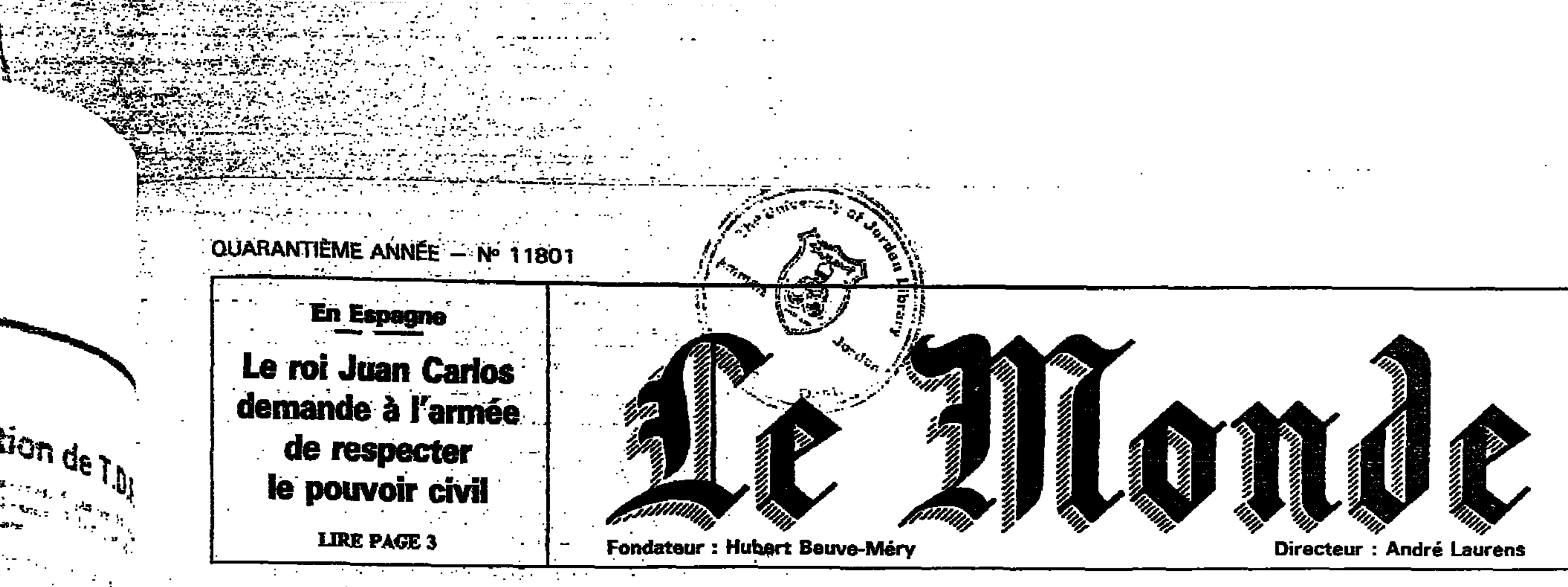
QUARANTIÈME ANNÉE – N° 11801 – VENDREDI 7 JANVIER 1983



En Espagne

Le roi Juan Carlos demande à l'armée de respecter le pouvoir civil

LIRE PAGE 3

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry – Directeur : André Laurens

3,60 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 75 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 19

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Un pacte de non-agression Est-Ouest

Sans attendre la publication de la déclaration politique qui doit synthétiser leurs travaux, des dirigeants des sept pays membres du pacte de Varsovie *ont fait connaître dès le* mercredi 5 janvier la principale proposition qu'ils ont à faire aux pays membres de l'OTAN : la conclusion d'un traité « sur le non-recours réciproque à la force et sur le maintien de rapports de paix ».

M. Reagan, qui paraît avoir *pris quelques leçons de diplomatie* au cours des dernières semaines, et qui tenait mercredi soir une conférence de presse à Washington, a réagi avec prudence à cette nouvelle proposition, bien évidemment inspirée par Moscou. Selon lui, il y a là « quelque chose à considérer » et il faut « en parler avec les alliés ». Cela ne veut pas dire que le président des Etats-Unis ait été enthousiasmé par l'offre venue de Prague. Mais simplement qu'il commence à comprendre la tactique soviétique : plutôt que de rejeter purement et simplement les multiples propositions du Kremlin, en leur reprochant d'être vides de sens, il préfère prendre son temps, les étudier ou feindre de le faire, et utiliser ce délai pour préparer et informer l'opinion. Car celle-ci joue déjà et va jouer un rôle croissant dans l'affrontement diplomatique entre les deux blocs.

Il serait étonnant que la dernière proposition de M. Andropov soit prise très au sérieux à Washington. Le problème essentiel qui se pose dans les relations Est-Ouest est, en effet, celui de la confiance. Or jamais dans l'histoire — qui compte bon nombre de pactes de non-agression, le plus souvent vite dénoncés ou oubliés — la confiance n'a été créée artificiellement par décret. C'est un état d'esprit qui ne peut naître que de comportements bien concrets et vérifiés sur une longue période. C'est ainsi que des gestes unilatéraux et significatifs à propos *des SS-20 seraient* bien plus convaincants que la proposition de Prague. Un calendrier précis sur le retrait de l'armée rouge d'Afghanistan ferait beaucoup plus pour rétablir un climat favorable qu'une déclaration d'intention.

Au demeurant, un pacte de non-agression entre l'Est et l'Ouest est déjà implicitement contenu dans l'Acte final d'Helsinki, signé par tous les pays membres des deux alliances. Le principe de non-agression est également inscrit dans la charte des Nations unies, et il a été maintes fois réaffirmé par l'OTAN. Lors du sommet tenu en juin dernier à Bonn, les alliés ont encore affirmé que leurs armes « ne seraient jamais utilisées autrement que pour répondre à une agression ».

L'autre proposition faite à Prague, ce jeudi matin, concerne l'ouverture « sans délai de conversations directes pour la non-augmentation ou la réduction substantielle des dépenses militaires ». Il s'agit là, apparemment, d'une concession faite par les autres pays de l'Est à la Roumanie, dont le président Ceausescu réclamait depuis longtemps l'adoption d'une telle proposition. Mais, là encore, il est peu probable qu'elle soit suivie rapidement d'effet.

De telles conversations supposeraient en effet la « transparence » des dépenses militaires soviétiques, dont l'ampleur et la ventilation nous échappent largement. Comment s'entendre sur la réduction de budgets militaires globaux et sans doute peu comparables si l'on n'arrive pas à s'entendre d'abord sur la limitation et la réduction de systèmes d'armes qui ont au moins le mérite d'être bien connus de chaque partie ? Des négociations, pour être sérieuses, doivent portées sur la réalité, non sur de vagues intentions.

(Lire nos informations page 4.)

A.T.T. et Philips envisagent de créer une filiale commune dans les télécommunications

Americain Telephone and Telegraph, le géant américain du téléphone, et le groupe néerlandais Philips ont annoncé, le 5 janvier, qu'ils avaient signé un accord de principe pour créer une société commune.

Cette filiale dont le capital sera détenu à égalité par A.T.T. et Philips aura pour objectif de vendre sur le marché mondial, à l'exception des Etats-Unis, des matériels de télécommunication. La mise au point définitive de l'accord reste cependant surbordonnée à des « études complémentaires ».

Le partage du marché mondial

L'industrie mondiale des télécommunications connaît une gigantesque redistribution des cartes. L'apparition des technologies électroniques *et, demain, optiques*, la croissance du trafic, la multiplication des nouveaux services et produits, bouleversent un marché qui a vécu, des décennies durant, sur un équilibre tacite des forces entre quelques grands groupes internationaux, européens pour la plupart.

La vague de déréglementation qui a gagné les Etats-Unis va mettre fin au quasi-monopole d'American Telephone and Telegraph, le géant, gestionnaire et héritier du Bell System, qui règne depuis plus de cinquante ans sur le téléphone outre-Atlantique.

Ce marché américain, qui s'entrebâille pour de nouveaux venus, a un corollaire : A.T.T. va devoir trouver hors des *Etats-Unis* l'équivalent de ce qu'il va laisser à la concurrence sur son ancienne chasse gardée. On estime que, au cours des cinq prochaines années, la part d'A.T.T. sur le marché américain des matériels de télécommunications va revenir de 80 % à 65 %.

Cette offensive sur le marché mondial du groupe américain, fort de ses 13 milliards de dollars de chiffre d'affaires (rien que pour les ventes de matériels), des 1 700 millions de dollars dépensés chaque année en recherche-développement par les Bell Laboratories, était donc attendue, et redoutée, depuis plus de deux ans.

Pourtant, même une firme de la puissance d'A.T.T. ne peut s'implanter du jour au lendemain sur le marché mondial. Il lui manque un réseau commercial ; les « introductions » auprès des gestionnaires des réseaux de télécommunications en Europe et dans le reste du monde.

Il lui faut également « adapter » ses produits aux normes en vigueur hors des Etats-Unis. Ainsi, son nouveau central électronique (le S.S.-5) utilise des modes de transmission des signaux (vingt-quatre canaux) différents de ceux en vigueur en Europe (trente canaux).

A.T.T. a donc cherché un partenaire non américain qui lui permette de brûler les étapes. Cet « associé », il l'a apparemment trouvé en la personne du groupe néerlandais Philips.

J.-M. QUATREPOINT.

(Lire la suite page 22).

Un projet révolutionnaire pour les collèges

Les élèves choisiraient un « tuteur » parmi les professeurs

Les horaires des enseignants seraient unifiés

Sous le titre « Pour un collège démocratique », M. Louis Legrand, professeur de sciences de l'éducation à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg, a présenté, ce jeudi 6 janvier, le rapport de la « *mission d'étude pour l'amélioration du fonctionnement des collèges* » qu'il vient de remettre à M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale. La mission qu'il a animée durant une année avec une « équipe de pilotage » (1) avait pour but de proposer des mesures répondant à « *l'objectif prioritaire du gouvernement en matière d'enseignement, à savoir la réduction des inégalités sociales et la lutte contre l'échec scolaire* ». Les collèges, qui s'intègrent dans la scolarité obligatoire, comptent 2 500 000 élèves dans l'enseignement public (où plus de 160 000 professeurs sont employés) et plus de 600 000 dans le privé.

M. Legrand a utilisé les conclusions des expériences *qu'il a menées à l'Institut national de la* recherche pédagogique (I.N.R.P.) et les réflexions des commissions mises en place à l'occasion de la mission. Il estime qu' « *aucune transformation en profondeur* » ne se fera sans « *la volonté active des professeurs* ». Tout en sachant que le changement demandera de longues années.

Le ministre de l'éducation nationale devrait annoncer dans la seconde quinzaine de janvier les décisions que lui inspire ce rapport, après avoir recueilli les avis des organisations syndicales.

Démocratiser l'enseignement. Ces seuls mots suffisent à évoquer à la fois un vieux rêve de la gauche et une illusion de la droite. Jamais, en effet, les petits Français n'ont eu les mêmes chances d'accéder au savoir et à la réussite sociale. Au contraire, notre société s'est construite et repose encore sur une hiérarchie qui se reproduit à travers le succès des enfants des milieux socio-culturels favorisés et l'échec de ceux des milieux populaires.

Question de cultures plus que d'intelligence. L'échec scolaire mène aujourd'hui au chômage, à la violence. Situation intolérable pour un gouvernement de gauche, d'autant plus qu'elle contribue à fragiliser un système social déjà bien mis à mal par la crise économique.

A travers les quelque trois cents pages que M. Louis Legrand, chercheur en sciences de l'éducation et membre du P.S., vient de rendre publiques, le ministre de l'éducation nationale dispose d'orientations cohérentes.

Ce serait pour le moins une « révolution » dans le système éducatif si le gouvernement y engageait sa volonté politique. Or il y a urgence.

En dépit des intentions affichées par les gouvernements successifs de la V[e] République depuis un quart de siècle, le fossé des inégalités n'a cessé de se creuser, surtout depuis la prolongation de la scolarité de quatorze à seize ans décidée par le gouvernement *du général de Gaulle* en 1959.

La décision en 1963 de Christian Fouchet, alors ministre de l'éducation nationale, de réunir sous un même toit dans des établissements polyvalents — les collèges d'enseignement secondaire (C.E.S.) — tous les élèves de premier cycle (de la sixième à la troisième) fut à l'époque *considérée comme un progrès*... et dix ans plus tard dénoncée comme une ségrégation inadmissible.

A l'entrée dans les C.E.S., les *élèves étaient, en effet, répartis* entre trois filières : « type lycée » pour les « bons élèves » ; « type collège » (avec des professeurs bivalents) pour les « moyens » ; classe de transition (avec *des instituteurs spécialisés*) pour les élèves en difficulté. La diversité des statuts, des horaires de service et des rémunérations des enseignants y a en outre servi de terrain à une tension syndicale de plus en plus vive.

CATHERINE ARDITTI.

(Lire la suite page 2.)

(1) Le groupe de pilotage était composé de M[me] Francine Best, directrice de l'I.N.R.P. (Institut national de la recherche pédagogique) ; MM. Georges Belbenoit et Raphaël Begarra, inspecteurs généraux ; Jacques Faucher, proviseur, et Jean-Pierre Astolfi, professeur chargé de recherche à l'I.N.R.P.

- **La lutte contre le terrorisme en Corse :** un entretien avec M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation. (Page 10.)
- **La réforme du statut des fonctionnaires :** le point de vue de M. Anicet Le Pors, ministre de la fonction publique. (Page 9.)

Le Vietnam à l'heure du pragmatisme

Alors que Phnom-Penh et Hanoï s'apprêtent à célébrer, vendredi 7 janvier, le quatrième anniversaire du renversement du régime khmer rouge et son remplacement par un gouvernement pro-vietnamien, *de violents accrochages se sont produits* mercredi le long de la frontière khméro-thaïlandaise. Des soldats khmers, commandés par des Vietnamiens, ont attaqué des positions tenues par la résistance.

D'autre part, le chassé-croisé diplomatique autour du Cambodge se poursuit. Le prince Sihanouk, qui a décidé de cesser temporairement ses activités de chef de la coalition, a protesté mercredi contre la décision de l'Inde de ne pas l'inviter à la prochaine réunion au sommet des pays non alignés. Enfin, alors qu'il se confirme que la Chine se dit prête à chercher une solution au problème cambodgien, Hanoï réaffirme sa volonté de négocier, sans pour autant vouloir renoncer aux acquis de sa politique, comme l'écrit notre envoyé spécial Jacques de Barrin dans le premier article de son reportage au Vietnam.

I. - *L'épine cambodgienne*

De notre envoyé spécial
JACQUES DE BARRIN

Hanoï. — Parce que l'Union soviétique cherche à aplanir ses différends avec la Chine, parce qu'en octobre dernier, à New-York, le « *Kampuchéa démocratique* », sous la houlette du prince Sihanouk, s'est vu brillamment confirmer dans ses droits par l'Assemblée générale des Nations unies, parce que son économie a terriblement besoin de l'aide occidentale, le Vietnam serait-il sur le point d'infléchir les grandes lignes de sa politique étrangère ? Des confidences distillées sur place et des rumeurs largement répandues à l'extérieur l'ont donné à penser à *certains observateurs* de la scène indochinoise.

Rien n'indique, pour le moment, que Hanoï ait modifié ses positions *autrement que dans la forme*. Les conseils de modération de Moscou n'y ont encore rien fait. Hanoï continue de soutenir que le régime chinois n'est plus socialiste. « *Lorsqu'il le redeviendra, nous retirerons nos troupes du Cambodge dans les vingt-quatre heures* », assure M. Hoang Tung, secrétaire du comité central. A son avis, « *la situation à Pékin est instable : il y a des luttes internes au sein même du bureau politique* ». A l'en croire, « *ceux qui prônent une normalisation des relations avec le Vietnam sont minoritaires* ».

Le tout-puissant M. Deng Xiaoping demeure la « *bête noire* » des dirigeants de Hanoï. Pour M. Nguyen Co Thach, *ministre des affaires étrangères*, sa présence au pouvoir « *pose problème* ». Mais, ajoute-t-il, « *Nixon a conclu les accords de Paris qui mettaient fin à la guerre américaine. Lorsqu'ils échouent dans leur entreprise, les faucons sont contraints de changer de politique* ».

(Lire la suite page 8.)

UN GRAND ÉCRIVAIN AUTRICHIEN

Aveux et paradoxes de Thomas Bernhard

Intitulé *la Cave*, le second volume d'un cycle dans lequel l'écrivain autrichien Thomas Bernhard évoque son adolescence et sa jeunesse vient de paraître en France, confirmant la place de premier plan dans les lettres allemandes d'un homme qui, dans sa vie comme dans son œuvre, n'en est pas à un paradoxe près.

Il ne cache pas son aversion pour tout ce qui est autobiographique, mais affirme qu'après le cinquième volume du cycle sur sa vie, il a décidé de tirer un trait définitif. Il est considéré, avec Peter Handke — son benjamin d'une dizaine d'années, — comme un très grand poète, romancier, auteur dramatique, qui donne à l'Autriche une place prééminente dans la littérature de ce temps, mais vit, depuis plus de quinze ans, presque cloîtré dans la ferme de Haute-Autriche où, à coups de livres courts, incisifs, incongrus, il poursuit une œuvre hantée par la folie, la maladie et la mort.

Il déteste obstinément les interviews parce qu'il ressent chaque fois que « *toute conversation entre inconnus est impossible* », mais il a bien voulu nous recevoir dans sa retraite et il a su trouver les mots qui dévoilent sa personnalité, tout en préservant son secret...

Autant de singularités qui font la richesse d'un auteur qui ne cherche pas à oublier les laideurs de notre société, qui ne s'y complait pas non plus, mais qui, de livre en livre (son premier roman s'intitulait *Gel*, un de ses récents volumes s'appelle *le Froid*), profère de longues accusations contre le monde, responsable de l'avoir « gelé », et répète : « *Tout est Enfer, le Ciel et la Terre, et la Terre et le Ciel sont l'Enfer.* »

Le succès de Thomas Bernhard est immense dans les pays germaniques — il a reçu le Prix Georg Buchner en 1970 — la plus grande consécration des lettres allemandes — pour cette œuvre pleine de rage, d'ironie et de musique, si fortement imprégnée de Dostoïevski. Il va, sans aucun doute, mais plus lentement, recevoir le même accueil en France.

(Lire page 15, dans « le Monde des livres », l'interview de Thomas Bernhard par JEAN-LOUIS DE RAMBURES.)

AU JOUR LE JOUR

Menace

Comme on ne peut pas aller le rechercher avec un camion-grue, il faut trouver un point de chute pour ce satellite soviétique qui fait l'orbite buissonnière, et menace de nous tomber sur la tête.

On veut croire que les nouveaux dirigeants du Kremlin feront tout, après leur proposition de pacte de « non-agression », pour éviter qu'il ne s'écrase au-dessus de la Maison Blanche ou du quartier général de l'OTAN. Idem pour les pays amis.

Reste la Corse, à laquelle certains ont déjà songé. Mais il est inutile d'essayer : le commissaire Broussard veille.

BRUNO FRAPPAT.

Le Monde

dossier

LES PROPOSITIONS DE M. LOUIS LEGRAND « POUR UN COLLÈGE DÉMOCRATIQUE »

- ***Les redoublements seraient limités au maximum***
- ***Les élèves choisiraient un « tuteur » parmi leurs professeurs***
- ***L'horaire serait le même pour tous les enseignants***

Voici les principales propositions du rapport de M. Louis Legrand « Pour un collège démocratique. »

● **L'entrée en sixième.**

« *Elle ne doit plus être un palier de sélection.* » En principe, tous les élèves ayant atteint onze ans dans l'année entrent au collège, mais une « *commission de passage* », composée de professeurs et du chef de l'établissement, d'instituteurs des classes primaires d'où viennent les élèves et de parents, peut décider le redoublement pour un an de ceux qui présentent des difficultés en lecture.

● **L'organisation des classes de sixième et de cinquième.**

Au début de l'année, le principal répartit les élèves de sixième en « ensembles » hétérogènes de cent quatre au maximum. La répartition se fait, par exemple, par ordre alphabétique. Chaque ensemble est constitué de divisions de base, elles aussi hétérogènes, qui ne peuvent dépasser vingt-six élèves. Cet effectif est réduit pour les disciplines nécessitant des travaux d'atelier ou de laboratoire.

Les professeurs d'un « ensemble » constituent une équipe pédagogique qui pourra, à partir du deuxième mois d'enseignement en français et en mathématiques, et à partir du second trimestre en langue vivante, décider « *la constitution de divisions homogènes par matière* » regroupant, dans chacune, des élèves de même niveau. Ces divisions homogènes sont temporaires, et celles composées d'élèves faibles doivent avoir un effectif plus réduit. Pour toutes les autres matières, les élèves restent dans des divisions hétérogènes de base qui peuvent être regroupées, par exemple, pour des travaux interdisciplinaires ou des séances d'information. En cinquième, le même dispositif est mis en place sur la base des observations faites en sixième.

L'évaluation des élèves est dite « *formative* ». Il s'agit pour les équipes pédagogiques d'établir, au moins tous les trois mois, un « *constat sur les progrès des élèves de l'ensemble* » qui pourra conduire à des réaménagements de structures ou d'affectation d'élèves dans les groupes homogènes.

Chaque semaine, l'équipe pédagogique peut consacrer une demi-journée à des ateliers (activités optionnelles interdisciplinaires, ou artistiques hors programme...) entre lesquels les élèves choisissent.

● **L'organisation des classes de quatrième et de cinquième.**

Le quart des élèves sont éliminés du collège avant d'atteindre la classe de quatrième. Ils entrent en lycée d'enseignement professionnel (LEP) ou — c'est plus « *dramatique* » — en classe préprofessionnelle de niveau (C.P.P.N.», « *filière sans débouchés sérieux* ».

Dans l'immédiat, « *le maintien de l'entrée en LEP en fin de cinquième doit être considéré comme une mesure transitoire* » maintenue exclusivement sur la base du volontariat, et dans des stuctures d'accueil modifiées : abaissement des effectifs par classe et des horaires des élèves, mise en œuvre d'une « *pédagogie inductive* » permettant de « *motiver* » les jeunes. La durée de préparation à un C.A.P. pourrait, dans ces conditions, être portée de trois à quatre années.

Dans le même temps, le collège doit être transformé « *au fur et à mesure que se tarira l'entrée en LEP* ». Le rapport suggère de reconduire, pour les structures, le dispositif préconisé pour la sixième et la cinquième (ensembles, regroupements d'élèves...) et d'ajouter des options au « *tronc commun* » d'enseignement, le tout dans une perspective de rééquilibrage des diverses activités. Les C.P.P.N. sont supprimées et les élèves en « *grande difficulté* » réunis dans des « *groupes homogènes faibles* », dédoublés pour faciliter l'« *individualisation* » de l'enseignement et la mise en œuvre d'une « *pédagogie de projet* ».

Les sections d'éducation spécialisées (S.E.S.) sont maintenues, mais leurs élèves seront associés à certains enseignements communs à l'ensemble du collège.

● **Les horaires et le rééquilibrage des activités.**

Dans l'immédiat, il conviendrait d'assurer effectivement les horaires prévus pour les enseignements artistiques et l'éducation physique, et d'abaisser les effectifs pour les travaux de laboratoire et d'atelier.

A terme, le rapport est beaucoup plus ambitieux puisque son auteur souhaite augmenter, pour tous les élèves, les horaires des activités artistiques et d'un enseignement polytechnique remplaçant l'éducation manuelle et technique) mieux adaptée à l'insertion dans la société. En quatrième et troisième, il veut offrir plus d'options. Le tout sans surcharger l'emploi du temps des élèves.

Pour atteindre cet objectif, le rapport formule trois hypothèses, sans cacher celle qui a la préférence de la commission : l'organisation du temps y repose sur des « *séquences* » de cinquante minutes. En sixième et en cinquième, trente-deux « séquences » (soit vingt-six heures et quarante minutes au lieu de vingt-sept heures actuellement) seraient réparties à égalité entre huit disciplines : français, mathématiques, première langue vivante, sciences humaines, sciences de la nature (dont trois séquences à effectif réduit), arts (musique et arts plastiques), enseignement polytechnique (dont trois séquences à effectif réduit), éducation physique. Le français et les mathématiques disposent d'une « *séquence* » *obligatoirement* consacrée à des activités interdisciplinaires.

En quatrième et troisième, la même hypothèse serait reconduite pour les enseignements de « tronc commun ». Les élèves devraient, en outre, choisir deux options (de trois séquences chacune) parmi neuf proposées : *latin, grec, seconde langue* vivante, première langue vivante renforcée, sciences humaines renforcées, sciences de la nature renforcée, enseignement polytechnique renforcé, arts, éducation physique.

● **L'évaluation et l'orientation des élèves.**

Le rapport propose de dissocier, au cours des quatre années de scolarité au collège, l'évaluation pédagogique de l'orientation.

L'évaluation des élèves ne doit plus consister en une appréciation des résultats ponctuels, par discipline, et par année. Elle devrait s'intégrer dans le processus de formation. Ce que M. Legrand intitule « *évaluation formative* » implique que l'équipe éducative puisse situer à tout moment « *les performances de chaque élève par rapport à des programmes disciplinaires traités en continu* », c'est-à-dire couvrant les quatre années de la scolarité au collège.

En revanche, au début de chaque année scolaire le « constat » fait par l'équipe doit permettre de décider des aménagements de programmes et des groupements d'élèves. Il n'y aura plus de redoublement de classe. C'est seulement la dernière année de scolarité au collège qui est l'occasion d'un « *bilan pédagogique général* » et donc d'une évaluation des résultats. Seuls les collégiens n'ayant pas atteint l'âge limite de la scolarité obligatoire (actuellement seize ans) et n'ayant pas « *maîtrisé les objectifs correspondant à l'accès* » en second cycle pourront redoubler la classe de troisième.

Le « brevet des collèges » sera délivré à tous les élèves parvenus à ce terme. Ceux qui auront volontairement choisi l'enseignement professionnel après la cinquième, obtiendront ce brevet à l'issue de leur seconde année en LEP.

La classe de troisième demeure un « *palier de sélection conduisant aux différentes filières d'un second cycle diversifié* ». L'absence de sélection avant ce terme et surtout les nouvelles habitudes pédagogiques (information active sur le monde professionnel, travail autonome, auto-évaluation, projets interdisciplinaires...) devraient permettre à l'adolescent de faire « *des choix personnels responsables* », et non plus de « *subir par soumission passive* » des décisions négatives.

● **Le tutorat.**

C'est un élément capital du dispositif imaginé par la commission Legrand. Le tuteur est un professeur qui prend en charge, pour au moins un an, un groupe de douze à quinze élèves d'un même niveau et si possible d'une même division hétérogène de base. Il apporte à chacun d'eux une « *aide intellectuelle et affective* » rencontre les parents, exerce une fonction de médiateur entre chaque élève et les autres professeurs, harmonise les « *projets éducatifs* » élaborés avec les élèves et les « *projets d'établissement* »...

Tout professeur est tuteur. Les conseillers d'éducation et documentalistes peuvent l'être s'ils le souhaitent. C'est dans chaque groupe suivi par un tuteur que sont élus les « *délégués-élèves* ». Ce sont les élèves qui choisissent leur tuteur après huit semaines en sixième, dès le début du premier trimestre pour les autres classes. Un changement de tuteur peut intervenir à tout moment par « *négociation* ». Le tutorat faisant partie du service des enseignants, la fonction de professeur principal est supprimée.

● **Equipes, conseils et pouvoir de décision.**

Outre l'équipe pédagogique pluridisciplinaire qui comprend tous les professeurs d'un « *ensemble* », le rapport suggère la mise en place d'une « *équipe éducative* » comprenant, en plus, les professeurs, des représentants des élèves, des parents, des administrateurs, des agents. Elle participe à l'élaboration et assume l'application des « *projets éducatifs* » qui portent sur tous les aspects de la vie collective.

Un « *conseil d'ensemble* » remplace le conseil de classe, chargé en particulier de l'« *évaluation formative* » ; il comprend les professeurs de l'ensemble et les conseillers d'orientation. Parents et élèves leur sont associés au moment du bilan de fin de scolarité et de l'orientation.

Le conseil d'établissement est l'« *instance démocratique* » où se décide la politique pédagogique et éducative pour la totalité de l'établissement. Professeurs, parents, élèves, personnels non enseignants, associations locales et autorités municipales y participent.

Des conseils d'enseignement par discipline coordonnent les décisions pédagogiques. Le chef d'établissement et son adjoint sont présents de droit dans tous les conseils.

● **Le service et la formation des enseignants.**

Les disparités actuelles dans les horaires, le statut et la rémunération des enseignants « *n'ont plus aucune justification* ». M. Legrand propose que tous les professeurs de collège assurent seize heures d'enseignement par semaine et consacrent trois heures à la concertation et trois heures au tutorat, soit au total vingt-deux heures par semaine dans l'établissement (1).

Le nouveau professeur de collège ne devra plus être préparé à la connaissance d'une discipline mais d'une « *famille de disciplines* », ainsi qu'à la psychologie, la sociologie et la communication.

Cette « *polyvalence de formation* » pourrait se traduire par une « *polyvalence d'exercice* » dans certaines classes où les élèves auraient affaire à un groupe restreint de professeurs : des deux dernières années d'école élémentaire à la fin de la cinquième. A long terme, c'est pour M. Legrand, autour de ce schéma que devrait s'articuler l' « *école de base* » tandis que, dans la perspective d'une prolongation de la scolarité à dix-huit ans, les classes de quatrième et troisième s'articuleraient sur des classes de deuxième et première polyvalentes.

(1) Actuellement, selon leur catégorie, les enseignants doivent un service hebdomadaire qui va de quinze heures (agrégés) à vingt-quatre (instituteurs en collège).

Une formation polytechnique pour tous

Le rapporteur estime qu'il est indispensable de repenser la place du « *fait technique* » dans le cours de l'enseignement obligatoire dispensé au collège. Bien que la formation professionnelle ne soit plus à prendre en compte « *comme telle* » dans ces établissements, M. Legrand souhaite que les jeunes aient la possibilité de recevoir des informations relatives à « *la compréhension du monde contemporain* ».

Le rapporteur reconnaît que les activités technologiques sont de moins en moins fréquentes dans l'enseignement. L'évolution des sociétés industrielles conduit à minorer la place de ces activités pourtant nécessaires « *au besoin d'action concrète sur la matière* ». Pourtant, l'étude du fait technique offre aux jeunes une possibilité d'apprentissage liée à des situations concrètes. Mais le rapporteur précise que l'enseignement de la technologie ne « *saurait être considéré comme réservé à ceux qui sont jugés inaptes à l'enseignement intellectuel traditionnel* ». L'objectif de développer l'enseignement technique est donc difficile à mettre en place, car, dans ce domaine, il faut se garder de faire de cette discipline « *un instrument de ségrégation sociale* ».

Dans les propositions formulées par une sous-commission, la nécessité de développer pour tous, de la sixième à la terminale, « *une éducation technologique polytechnique* » est soulignée. Les rapporteurs proposent aussi la création d'options technologiques complémentaires dans les collèges pour permettre aux élèves qui le désirent et en ont besoin d'approfondir certains domaines d'action technologique.

Mais la mesure la plus importante semble être la proposition de transformer les classes de quatrième et troisième des lycées d'enseignement professionnel (LEP) en classes de collèges adaptées. La volonté est d'offrir aux enfants accueillis actuellement dans des classes de quatrième et troisième préparatoires (première et deuxième année de préparation des C.A.P. en trois ans), par des modifications de programme et des méthodes pédagogiques nouvelles, des chances d'accéder en deux ans « *vers les différentes possibilités d'études plus ou moins longues offertes à la sortie de la troisième* ». La spécialisation des élèves aurait, dans ce cas, lieu plus tard, sans doute à la fin de la troisième pour ceux qui choisissent une voie courte conduisant à un B.E.P. ou un C.A.P.

La pédagogie de projet

La pédagogie dite de projet repose sur une condition fondamentale : l'engagement affectif de l'élève dans la tâche. C'est-à-dire qu'elle consiste à créer une « *situation d'apprentissage personnel* » en s'appuyant sur deux éléments : l'intérêt spontané pour la tâche à effectuer et le besoin de socialisation (être reconnu par les autres ; agir avec et sur les autres).

Quand M. Legrand veut caractériser cette pédagogie de projet, il cite, outre la valeur affective du sujet d'étude pour l'élève : une division du travail préalablement discutée et non imposée ; une planification des activités ; la production d'un « chef-d'œuvre » (connaissances, production technique ou artistique) attendu par la classe entière ou, mieux, par l'ensemble plus vaste ; une programmation souple, « *tâtonnée* », sans cesse réajustée ; l'alternance du travail individuel et de la concertation collective, et enfin un rôle de régulateur et d'informateur dévolu au professeur.

La pédagogie de projet se distingue — sans l'exclure — de la pédagogie par objectifs qui aboutit « *presque infailliblement* » à un enseignement programmé. Mais, ajoute l'auteur, une pédagogie par projet qui n'aurait pas d'objectifs serait du « bricolage ».

Dix ans d'expérimentation

M. Louis Legrand a été, durant son passage à l'I.N.R.P., le promoteur et l'animateur d'une recherche d'« *innovation contrôlée* », menée de 1967 à 1975 d'abord dans vingt-huit, puis dans dix-sept collèges d'enseignement secondaire (C.E.S.) expérimentaux.

M. Louis Legrand et son équipe souhaitaient répondre à l'insatisfaction née de la mise en place de filières dans les C.E.S. Ces filières se révélaient trop sélectives et constituées à partir de critères trop flous. Les chercheurs ont tenté de définir une nouvelle pédagogie inspirée à la fois des méthodes actives des classes de transition et de celles, plus traditionnelles, des sections de lycées. Ils ont commencé par proposer une pédagogie de soutien. A partir de 1968, cette conception étant jugée dépassée, les équipes expérimentales ont essayé les « *groupes de niveaux-matière* » à pédagogie différenciée. Ces recherches se sont affinées progressivement en incluant de nouvelles données : options, travail indépendant, enseignement par équipes. L'ensemble de l'expérimentation a été soumis à un dispositif d'observation. Il est notamment apparu que ce système était moins sélectif et qu'il ne se traduisait pas, comme certains le craignaient, par une baisse de niveau.

Ces expériences ont inspiré en partie, avec la suppression des filières, le projet de loi préparé par Joseph Fontanet, alors qu'il était ministre de l'éducation nationale, mais qui n'a pu être examiné par le Parlement en raison du décès de Georges Pompidou. En 1977, année où M. René Haby met en œuvre la réforme du « *collège unique* », M. Legrand commence une nouvelle expérience de trois ans, les classes de sixième et de cinquième de onze collèges. Mais il est démis de ses fonctions en janvier 1980, après une réorganisation de l'I.N.R.P., par M. Christian Beullac.

Un projet révolutionnaire

(Suite de la première page.)

Cédant à la fois à la pression de la générosité... et de *la politique*, M. René Haby supprimait les filières avant même que soit votée, en 1975, la réforme du « collège unique ». Tous les élèves dans les mêmes classes, tous les professeurs pour tous les élèves. C'était plus que les uns et les autres n'en pouvaient supporter. A l'échec encore aggravé des élèves s'est ajouté le découragement des professeurs, l'un renforçant l'autre dans un cycle infernal.

Sélection et réussite

M. Legrand ne remet pas en cause l'hétérogénéité de la population scolaire, mais, en proposant de regrouper, pour certaines disciplines seulement et temporairement, les élèves en *groupes de niveau* homogène, il s'efforce de substituer à l'école de la sélection une pédagogie de réussite. L'aide individuelle aux élèves par le tutorat, la réhabilitation des activités artistiques, physiques et techniques, la motivation et la *responsabilisation* des jeunes y contribueraient. Mais quelle remise en question pour les enseignants ! Et en même temps, quel regain d'intérêt pour une profession dévalorisée, quel prestige social à reconquérir en acceptant de jouer le jeu ! La partie, toutefois, ne sera *facile ni pour les* individus ni pour leurs syndicats, *même de gauche.*

Travailler en équipe, partager le pouvoir avec les usagers, et en particulier les jeunes, passer plus de temps dans l'établissement pour intégrer la concertation et le tutorat dans le service hebdomadaire, surtout être mis en concurrence par les collégiens qui choisiront leur « tuteur » parmi l'ensemble des professeurs : c'est plus qu'il n'en faut pour déclencher la colère syndicale. Elle s'est déjà manifestée durant les travaux de la commission nationale, et surtout dans les commissions départementales mises en place à l'occasion de la mission Legrand.

M. Savary devra arbitrer. Au moment de témoigner à ses interlocuteurs de l'enseignement privé de sa volonté de rénover véritablement le service public dans lequel il leur propose de s'insérer, c'est une chance à saisir qui ne se renouvellera pas de sitôt. Après la déception qui a suivi la rentrée difficile de l'automne dernier, la réflexion engagée sur les relations *entre* l'enseignement *privé* et l'enseignement public et la rénovation en profondeur de ce dernier — les deux sujets étant intimement liés — peut encore mobiliser et entraîner des énergies. *Telle* est bien l'ambition de M. Legrand, qui veut ouvrir *un large débat* et susciter des initiatives inspirées par ses propositions. Le principal reproche qui peut lui être fait est de les avoir formulées dans un jargon difficilement accessible à tous. Est-ce pour mieux en dissimuler le caractère explosif ou pour se donner *une caution scientifique* que nul ne lui conteste ? On ne saurait trop lui conseiller, pour atteindre son objectif, de se reporter à quelques-unes des lignes qu'il adresse aux professeurs de collège : « *La discipline du savant ne peut pas être la discipline du maître. Une traduction et une adaptation sont indispensables. (...)* »

CATHERINE ARDITTI.

Dossier établi par
CATHERINE ARDITTI
SERGE BOLLOCH
et CHARLES VIAL

Le révélateur de l'échec

Parmi les annexes du rapport Legrand, trois textes de l'inspection *générale* de l'éducation *na*tionale témoignent de l'impossibilité de mise en place d'un collège unique, hétérogène et égalitaire, malgré les intentions *affirmées par la « réforme* Haby ».

A l'entrée *en sixième, relève* M. Yves Martin, doyen de l'inspection générale, dix élèves sur vingt-quatre n'ont pas atteint le « *niveau normal* » du cycle moyen de l'école primaire et quatre sont presque illettrés. Selon *lui, 15 % des élèves n'ont pas* leur place au collège ; en mathématiques, 10 % des élèves de sixième sont incapables de suivre. Le dispositif de la « loi Haby » ne pouvait à lui seul *surmonter « le poids des traditions et de la routine » et a donc été* détourné. Ce qui devait être la cheville ouvrière de la réforme, *c'est-à-dire* le « *soutien* », ne concerne plus, de manière organisée, *que* 30 % des élèves. Le *pourcentage* de jeunes « *en situation d'échec* » est de 15 % *en 6e, et s'accroît en cinquième,* alors que l'objectif annoncé par la « *loi Haby* » était de réduire l'échec à moins de 5 %.

Dès la sixième, et encore plus en quatrième, la notion de classe indifférenciée a été abandonnée. Par le biais des langues vivantes, une « *hiérarchie* » s'est installée entre les sections, les unes réputées fortes (allemand-latin), les autres plus faibles (*option technologique* — première langue vivante renforcée).

Le « *désintérêt* », le « *malaise* » des enseignants, explique M. Jean Binon, inspecteur général de la vie scolaire, sont une des raisons de l'échec du collège unique. Les attitudes sélectives se sont renforcées : le nombre de redoublements a augmenté, les *passages directs* de l'école élémentaire en C.P.P.N. se sont accélérés.

EUROPE

Espagne

L'arrivée au pouvoir des socialistes n'a pas infléchi la ligne de conduite de l'ETA militaire

De notre envoyé spécial

Bilbao. – Deux gardes civils tués en gare d'Irun, le 29 décembre : les derniers morts « politiques » de 1982 au Pays basque espagnol ; deux noms de plus au martyrologe de la lutte antiterroriste, pour les uns ; deux ennemis de moins, pour les autres. Ou peut-être, tout simplement, la sanglante signature d'une année qui aura sonné, en Euskadi, le glas de beaucoup d'illusions.

Jamais l'incompréhension n'a été plus grande entre les indépendantistes partisans d'une solution militaire, et ceux qui, Basques ou non, pensaient que l'autonomie accordée *par Madrid aux trois provinces* « vascondes » – Guipuzcoa, Biscaye et Alava – permettrait, s'ajoutant à la démocratisation du régime espagnol, de trouver une autre issue à cet interminable affrontement entre deux nationalismes. Le socialisme, dont se réclament aussi les plus intransigeants des animateurs du courant « abertzale » (patriote basque), n'était-il pas, entre-temps, arrivé au pouvoir en Espagne ? N'y avait-il pas là une opportunité à saisir pour nouer enfin le dialogue et laisser – au moins à titre provisoire, le temps d'un round d'observation – bombes et mitraillettes au vestiaire ?

C'est précisément pour couper court à toute spéculation sur ce thème que l'ETA militaire, noyau dur du courant nationaliste, a voulu saluer à sa façon la victoire de M. Felipe Gonzalez : par de nouveaux attentats. Afin que nul n'en ignore : pas plus que, jadis, la mort de Franco n'avait fondamentalement changé le sens de son combat (du moins à ses propres yeux), l'ETA n'entend, aujourd'hui, avoir pour un pouvoir socialiste à Madrid la moindre complaisance, la moindre main tendue.

Et cela pour deux raisons, explique, dans son cabinet de Saint-Sébastien, M. Inaki Esnaola, qui vient de conquérir aux Cortès, où il refuse de se rendre, un siège de député sous les couleurs de la coalition indépendantiste Herri Batasuna (Unité populaire), très proche de l'ETA militaire. « *La première est que la démocratisation du régime espagnol est très relative. La police, l'armée, sont restées franquistes, tout particulièrement au Pays basque. La forme du pouvoir peut bien avoir changé, le fond, lui, est le même. En second lieu, ce qui peut arriver à Madrid regarde les Espagnols, pas nous. Sauf si ce nouveau gouvernement, qui dispose d'une majorité absolue et homogène aux Cortès, acceptait enfin la révision qui s'impose, et osait défier l'armée, l'oligarchie, les nostalgiques du franquisme. Mais c'est, pour le moins, improbable... Alors, à nos yeux, la mobilisation est plus que jamais à l'ordre du jour.* »

Crédibilité européenne

Le courant indépendantiste paraît même redouter tout particulièrement le gouvernement socialiste, en raison de la crédibilité démocratique que ce changement dans le calme vaut non seulement au pouvoir espagnol, mais au régime dans son ensemble, notamment vis-à-vis du reste de l'Europe occidentale. En particulier, on craint dans les rangs de l'ETA, ou des mouvements qui lui sont proches, qu'une coopération policière et judiciaire franco-espagnole puisse désormais se développer sans le moindre gêne, au nom de la solidarité socialiste et démocratique de part et d'autre des Pyrénées. Même si l'on reconnaît que, pour l'instant, l'attitude du gouvernement français n'a pas encore totalement justifié ces alarmes... Mais l'affaire corse ne risque-t-elle pas de sensibiliser davantage Paris à ce genre de problème, dans un sens qui ne pourrait que favoriser Madrid ?

Ce serait d'autant plus préoccupant, pour les indépendantistes partisans de la lutte armée, que le renforcement des mesures de sécurité au Pays basque espagnol confirme la nécessité technique, pour l'ETA, de disposer d'un « sanctuaire » au nord de la Bidassoa. Certes, ces dernières années, la police française avait parfois mené la vie dure aux milieux les plus actifs du nationalisme basque, tandis que des commandos d'extrême droite espagnols y semaient de temps à autre la mort violente. Mais, dans l'ensemble, aujourd'hui encore, le Pays basque français demeure une base de repli « fréquentable » pour l'ETA. Et nombre de ses dirigeants préfèrent affronter le risque d'un passage de la frontière pour tenir des réunions, à celui d'un rendez-vous du côté espagnol.

Tous les nationalistes « durs » rencontrés insistent en outre sur le fait que la torture, ou à tout le moins l'interrogatoire « musclé », se pratique toujours dans les prisons ou les commissariats. Non pas dans certains cas exceptionnels, ajoutent-ils, mais d'une façon extrêmement courante. Les autorités nient formellement, parlent de campagne diffamatoire. L'abondance, la concordance et la précision des témoignages sur ce sujet, sans constituer une preuve, laissent cependant penser que les bonnes intention humanitaires et légalistes affichées par les gouvernements espagnols successifs sont loin d'être toujours suivies d'effet. Et aussi que Madrid peut difficilement l'ignorer, surtout aujourd'hui.

« *Pour nous*, explique M. Santi Brouard, maire adjoint (Herri Batasuna) de Bilbao, *le P.S.O.E. risque d'être pire que la droite classique qui régnait auparavant. Car elle au moins n'avait rien à prouver. Les socialistes, eux, ont peur de déplaire aux vrais détenteurs du pouvoir : les chefs de l'armée. Je vous parie que la répression, loin de dégresser, va s'accentuer.* »

D'autres modèles

Les victimes des commandos de l'ETA, il est vrai, ne plaident pas davantage en faveur des sentiments humanistes de leurs exécuteurs. Pour être plus bref, leur « châtiment » est aussi plus définitif, dans la plupart des cas. L'ETA et ses amis ne jouent-ils pas délibérément la provocation à l'égard de l'armée espagnole ? N'appellent-ils pas en secret de leurs vœux le retour d'un régime fasciste ou fascisant à Madrid qui leur rendrait le beau rôle ? Ne font-ils pas tout, méthodiquement, pour que crèvent enfin ces orages désirés ? « *Vision typiquement française ou espagnole, mais pas basque*, assure un combattant de l'ETA militaire. *On ne provoque pas une armée étrangère contre laquelle on est en guerre. On se bat contre elle, un point c'est tout. Que Madrid admette que l'Espagne fait la guerre au Pays basque, et les choses seront plus claires. Nous ne cherchons pas à être sympathiques hors d'Euskadi. Nous cherchons à libérer notre territoire. Nous nous plaçons dans une autre logique.* »

Si les dirigeants de l'ETA ne semblent pas varier dans leur ligne de conduite, et affectent toujours de ne pas tenir compte des opinions étrangères, avec ou sans guillemets, la mouvance abertzale en général paraît pourtant avoir pris conscience d'une certaine impopularité internationale de l'organisation indépendantiste, à l'heure où l'Espagne tente de consommer la rupture avec ses vieux démons. « *C'est vrai*, convient Mme Eva Forrest, *que les Irlandais du Nord, qui luttent contre un régime à tout prendre plus démocratique que le nôtre, ont su rendre leur combat sympathique, alors que les nationalistes basques sont trop souvent ressentis comme des empêcheurs de démocratiser en rond.* » D'une manière générale, le courant abertzale souhaite, dans les mois qui viennent, développer son action de propagande, non plus seulement au Pays basque même, mais dans l'ensemble de l'Europe.

Encore lui faudrait-il, pour y parvenir, renoncer à la langue de bois qui trahit une certaine « dérive marxiste » de ce courant, ou du moins de ses orateurs qualifiés. L'ETA militaire ne fait pas mystère de lutter, selon sa devise consacrée, pour un Euskadi « *indépendant, réunifié, socialiste et révolutionnaire* ». La fascination pour les régimes socialistes non pas est-européens, mais du tiers-monde, notamment celui de Cuba, y va croissant. Le mouvement indépendantiste basque, qui se sent mal compris en Europe occidentale, s'est manifestement cherché ailleurs d'autres modèles, tout comme il se réclame, à l'intérieur de l'Etat espagnol, d'une autre logique que celle de Madrid.

BERNARD BRIGOULEIX.

Le roi Juan Carlos demande aux force armées de respecter le pouvoir civil

De notre correspondant

Madrid. – C'est avec une vigueur exceptionnelle que le roi a lancé aux forces armées un appel au respect du pouvoir civil, à l'occasion du traditionnel discours de l'Epiphanie. Un accident de ski, qui a contraint le souverain à s'aliter, l'a empêché d'en prononcer lui-même le texte qui a été envoyé, le 5 janvier, à toutes les unités (1).

Le roi fait directement allusion à l'accession des socialistes au pouvoir à Madrid pour la première fois depuis la guerre civile. « *Durant l'année 1982*, dit-il, *se sont produits des événements importants qui obligent à regarder la réalité en face et à tenir compte de cette manifestation de poids de la volonté de nos compatriotes, qu'il est nécessaire d'accepter et de respecter, car il s'agit d'une démonstration de l'exercice de la liberté.* »

« *Détruire la liberté des différentes composantes qui forment une société démocratique*, poursuit le roi, *est incompatible avec le maintien de l'état de droit et conduit directement à l'état tyrannique, qui ne sera jamais légitime, même s'il prétend légaliser l'arbitraire. Le désordre, la guerre sociale, peuvent être dus au fait qu'une partie de la société considère l'Etat comme sa propriété ou ne l'accepte pas. Dans les deux cas, vouloir forcer la trajectoire marquée par la volonté de la majorité revient à pécher contre le cours de l'histoire.* »

« *La force qui n'obéit pas à la loi est la véritable responsable du désordre*, conclut le souverain, *celle qui rend la société potentiellement explosive. Et, dans le cas où elle triomphe, elle expulse la société de l'histoire, frustre son espoir de progrès et la condamne au découragement. Notre engagement à tous doit être d'éviter ces maux. La Constitution, l'Etat et le peuple constituent la triple incarnation de la liberté des Espagnols, et il n'existe aucun argument valable pour les détruire ni pour essayer de la séparer artificiellement dans le but de renverser la Constitution au nom de l'Etat ou l'Etat au nom du peuple.* »

L'insistance avec laquelle le roi a évoqué ce thème a d'autant plus attiré l'attention à Madrid que rien ne paraissait, à première vue, la justifier. Depuis la découverte d'une tentative de putsch qui devait avoir lieu la veille des élections du 28 octobre, aucune nouvelle manifestation subversive n'a, semble-t-il, été signalée dans les casernes. Les socialistes ont d'ailleurs montré leur bonne volonté à l'égard des armées. Le premier déplacement de M. Felipe Gonzalez, dès son installation à la présidence du gouvernement, a été pour la division blindée Brunete, que ses deux prédécesseurs n'avaient jamais visitée.

Le nouveau ministre de la défense, M. Narcis Serra, a, de son côté, multiplié les contacts avec la hiérarchie militaire, et plusieurs responsables, comme le président du comité des chefs d'état-major, le lieutenant-général Alvaro Lacalle, ont publiquement exprimé, en sa présence, leur appui à la Constitution en termes plus nets que de coutume. Mais il est certainement hâtif d'en conclure que le gouvernement socialiste a réussi à s'assurer la loyauté, voire simplement la « non-belligérence » de l'ensemble des forces armées, et l'avertissement sans équivoque du roi prend, dans ce sens, toute sa valeur.

THIERRY MALINIAK.

(1) Le roi Juan Carlos devra rester alité pendant quatre semaines, à la suite de la fracture du pelvis dont il a été victime, lundi 3 janvier, alors qu'il skiait en Suisse.

République d'Irlande

L'ARMÉE NATIONALE DE LIBÉRATION IRLANDAISE EST INTERDITE

Dublin (*A.F.P.*). – Le gouvernement irlandais a décidé d'interdire l'Armée nationale de libération irlandaise (INLA). Cette organisation armée républicaine avait revendiqué le mois dernier l'attentat de Ballykelly, en Ulster, où l'explosion d'une bombe dans un pub avait fait seize morts.

En vertu de cette ice à l'INLA est désormais passible d'une peine qui peut aller jusqu'à sept ans de prison, de même que l'appartenance à d'autres organisations illégales comme l'IRA.

Cette décision fait suite à la multiplication des attentats revendiqués par l'INLA au cours des derniers mois, non seulement en Ulster ais également en République d'Irlande. Il n'y avait guère de raison logique pour que l'INLA ne fût pas illégale alors que l'IRA l'était. Il s'agit vraisemblablement d'un geste symbolique du nouveau gouvernement de Dublin à l'égard de Londres. L'horreur provoquée en Grande-Bretagne par l'attentat de Ballykelly a été telle que le gouvernement de Dublin, s'il entend renouer le dialogue avec Londres, devait aller un peu au-delà de la simple condamnation verbale.

Italie

L'ENQUÊTE SUR L'ATTENTAT CONTRE LE PAPE

Les « révélations » d'Ali Agca sur la « filière bulgare » sont mises en doute

De notre correspondant

Rome. – Selon les avocats de M. Antonov, le fonctionnaire de la Balkan Air arrêté pour complicité dans la tentative d'assassinat contre le pape, leur client a désormais de bonnes chances d'être libéré d'ici une dizaine de jours, temps nécessaire au juge d'instruction Martella pour vérifier une quinzaine de témoignages confirmant son alibi le jour de l'attentat et ceux qui l'ont précédé.

La plus grande discrétion est observée de la part de la magistrature sur la teneur des entretiens de cinq heures qu'a eus le juge Martella mardi 4 janvier à Munich avec un Turc, Atalai Seral, associé au trafiquant d'armes Bechir Celenk. Il ne semble pas, cependant, que les déclarations de ce témoin volontaire confirment les accusations portées contre M. Antonov. Mᵉ Consolo, avocat du fonctionnaire bulgare, nous précise en outre : « *Le juge Martella a démenti que le nom de M. Antonov ait été prononcé par Seral.* » Une dépêche de l'agence Ansa, en provenance de Bonn, avait affirmé le contraire. Le juge doit interroger à nouveau ces jours-ci Ali Agca, auteur de la tentative d'assassinat contre le pape.

Selon les défenseurs de M. Antonov, qui ont présenté au juge Martella une demande de mise en liberté provisoire de leur client pour manque de preuves, une série de mystérieux événements se sont produits à la fin de 1981 et en 1982, qui tendraient à indiquer que les aveux d'Agca – jusqu'à présent le seul élément contre M. Antonov – ne sont pas aussi spontanés qu'on a pu le croire : il n'est pas impossible qu'ils aient été « *suggérés* », laisse-t-on entendre. Plusieurs tentatives d'effraction ont eu lieu dans l'immeuble où habitent les fonctionnaires de l'ambassade de Bulgarie.

Selon l'ambassade, ces incidents ont été notifiés périodiquement au ministère des affaires étrangères : une note récapitulative fut notamment envoyée le 27 septembre. Aucune de ces notes ne concerne l'appartement de M. Aivasov, le caissier. Selon des déclarations de Bulgares habitant l'immeuble, il aurait cependant été l'objet d'une dizaine de « visites » au cours de l'automne et des semaines qui ont précédé l'arrestation de M. Antonov. C'est l'appartement de M. Aivasov qu'aurait décrit Ali Agca. Selon la législation antiterroriste, des perquisitions sont possibles sans mandat de la magistrature.

Autre mystère : les interrogatoires d'Agca qu'auraient menés en prison des membres des services secrets italiens. La magistrature confirme qu'elle n'a fourni aucune autorisation à qui que ce soit de rencontrer Agca. Il reste que le ministre de la défense, M. Lagorio, a déclaré devant le Parlement que ces contacts avaient eu lieu, et il a même précisé qu'ils avaient commencé en décembre 1981. Autant d'éléments qui, liés aux témoignages en faveur de M. Antonov, incitent à réexaminer avec quelque prudence les déclarations d'Ali Agca.

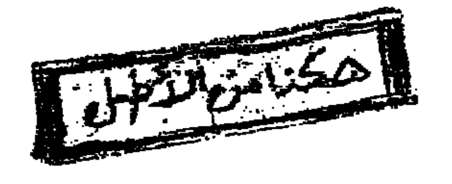
PHILIPPE PONS.

Turquie

Cent dix peines de mort sont requises contre des nationalistes kurdes

Ankara (*A.F.P., A.P.*). – Le procureur militaire a demandé la peine de mort pour cent six nationalistes kurdes, dont le procès se déroule actuellement à Diyarbakir, au Kurdistan turc, a-t-on annoncé mercredi *5 janvier*. Les deux cent soixante-neuf autres accusés risquent des peines de prison allant de cinq à trente-six ans. Les prévenus, qui appartiennent au groupe kurde Apocular, sont accusés d'avoir commis vingt-quatre meurtres, vingt-neuf tentatives de meurtre, dix enlèvements et une série d'attentats à l'explosif et d'attaques à main armée. Ce groupe constitue la plus importante organisation séparatiste kurde. Selon les autorités, il compte quelque trois mille quatre cents membres. Près de mille six cents d'entre eux ont été emprisonnés depuis le coup d'Etat militaire.

A Istanbul, d'autre part, le procureur militaire a requis des peines de huit à quinze ans de prison contre les membres du bureau exécutif de l'*Association des écrivains turcs*, dont le procès s'est ouvert mercredi. Les inculpés, parmi lesquels figurent les écrivains Aziz Nesin, Bekir Yildiz et Ataol Behramoglu, et le président du barreau d'Istanbul, M. Orhan Apaydin, sont accusés de collaboration avec le Comité turc pour la paix, la Confédération progressiste des syndicats (DISK), le parti communiste turc (T.K.P.) et l'Organisation des jeunes progressistes (I.G.D.), considérés par les autorités comme des groupes clandestins « prosoviétiques ».



DIPLOMATIE

APRÈS LE SOMMET DE PRAGUE

Pour M. Reagan, le projet de traité de non-agression formulé par le pacte de Varsovie est « quelque chose à considérer »

La rencontre des dirigeants de l'Est européen, réunis à Prague dans le cadre du comité politique consultatif du pacte de Varsovie, s'est terminée mercredi 5 janvier par l'adoption d'une déclaration politique dont le texte devait être publié dans la journée de jeudi, et d'un communiqué commun annonçant *« une nouvelle et importante proposition de paix : conclure un traité entre les Etats signataires du traité de Varsovie et les Etats membres du pacte de l'Atlantique nord sur le non-recours réciproque à la force militaire et sur le maintien de rapports de paix »*. Il a été convenu que ce traité sera *« ouvert à tous les autres Etats »* et que le comité des ministres des affaires étrangères du pacte de Varsovie *« examinera au cours de sa prochaine réunion les mesures à prendre ultérieurement pour mettre en pratique cette initiative »*.

Tous les dirigeants présents à Prague ont regagné leur capitale dès mercredi après-midi après cette session qui, selon le communiqué, s'est déroulée *« dans un climat d'amitié et de compréhension entre camarades »* et a illustré *« l'unité de vue »* des participants *« sur les problèmes fondamentaux de la politique européenne et mondiale »*. Pour sa part, M. Andropov, secrétaire général du P.C. soviétique, a déclaré au quotidien de Prague *Rude Pravo* : *« Nous apprécions de manière lucide la situation dans le monde et ne cachons pas notre préoccupation devant les préparatifs militaires de l'OTAN.* (...) *Nous avons assez de bonne volonté et de fermeté pour renforcer graduellement la sécurité européenne, assainir le climat international* (...) *et assez de forces pour contrer le danger de guerre émanant de l'impérialisme.* (...) *La consolidation continue de notre cohésion, de notre potentiel économique et défensif doit être la réponse aux projets des milieux impérialistes agressifs visant à faire reculer le socialisme. »* Il a été prévu que la prochaine réunion au sommet du comité politique consultatif aura lieu à Sofia.

« Il n'y a pas d'impasse »

Interrogé sur le projet de pacte de non-agression avancé par M. Andropov, M. Reagan s'est exprimé avec modération au cours d'une conférence de presse télévisée qu'il donnait mercredi soir. Il y a là *« quelque chose à considérer »*, a-t-il dit, ajoutant qu'il faudrait *« en parler avec les alliés »*. Le président américain n'a pas écarté non plus l'idée d'un sommet avec M. Andropov. Une telle rencontre, a-t-il dit, *« demande un certain degré de préparation. Vous devez avoir la conviction que vous allez aboutir à quelque chose. Lorsque nous aurons cette certitude, j'accepterai un sommet avec satisfaction »*. M. Reagan a encore démenti que les négociations de Genève sur les armements nucléaires soient dans l'impasse, comme l'avait affirmé la *Pravda* (*« Non, il n'y a pas d'impasse, et ils le savent très bien »*, a-t-il affirmé) et s'est prononcé avec prudence sur les rumeurs concernant une participation des pays de l'Est à l'attentat contre le pape. *« A ma connaissance, le gouvernement italien procède à une enquête sur cette affaire »*, a-t-il dit, ajoutant que si cette enquête devait révéler une telle participation, cela aurait des conséquences sur le plan international.

A Bruxelles, nous signale notre correspondant Jean Wetz, la première réaction des milieux de l'OTAN à la proposition du pacte de Varsovie est empreinte de scepticisme. On rappelle dans ces milieux que les Occidentaux *lui ont répondu* par avance en réaffirmant, lors du sommet de l'alliance à Bonn, en juin 1982, que leurs armes *« ne seront jamais utilisées autrement que pour répondre à une agression »*. Mais ils n'entendent pas pour autant ignorer ou rejeter d'emblée les avances du Kremlin, et « l'appel de Prague » sera étudié de manière sérieuse.

A Bonn, M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, a indiqué mercredi que la proposition du pacte de Varsovie *« va être examinée sérieusement »*, mais que la politique du renoncement à la force, qui est *« celle de la R.F.A. et de tout l'Occident »*, est *« déjà inscrite dans la charte des Nations unies, le traité germano-soviétique et dans l'acte final de la conférence d'Helsinki »*. Son adjoint aux affaires étrangères, M. Moellemann, a ajouté que l'offre soviétique *« serait plus crédible si l'Union soviétique mettait fin à son utilisation de la force en Afghanistan et à son droit à l'intervention fondé sur l'idéologie de l'internationalisme prolétarien »*.

A Londres, M. Pym, secrétaire au Foreign Office, a affirmé que la politique de l'OTAN consistant à n'user des armes que pour répondre à une attaque est *« le meilleur pacte de non-agression »* et qu'un accord de contrôle des armements, notamment en matière nucléaire, lui paraît préférable : *« L'option zéro est infiniment meilleure qu'un pacte de non-agression »*, a-t-il dit. — *(A.F.P., A.P., Tass.)*

DEPUIS LE PACTE BRIAND-KELLOGG

Une multitude de projets

Un inventaire exhaustif des propositions avancées et des accords conclus pour empêcher les Etats de recourir à la force est impossible à établir, tant les initiatives ont été nombreuses en ce sens. La première de ces initiatives de l'époque contemporaine est sans doute celle qui résultait du pacte Briand-Kellogg signé en 1928 entre le ministre français des affaires étrangères et le secrétaire d'Etat américain de l'époque.

Ce pacte, dit « traité général de renonciation à la guerre » et qui était ouvert à tous les Etats, ouvrit la voie à la conférence du désarmement organisée par la Société des nations en 1932. Celle-ci adopta un projet d'accord sur le non-recours à la force, avec l'appui des Etats-Unis qui préconisaient parallèlement la conclusion de pactes de non-agression entre tous les Etats. Mais dès cette époque les positions étaient moins claires en ce qui concerne la définition de l'agression. Le retrait de l'Allemagne de la Société des nations et son réarmement devaient aboutir, en 1936, à la suspension *sine die* de la conférence du désarmement.

La charte des Nations unies, signée et ratifiée en 1945 par tous les Etats fondateurs de la nouvelle organisation — donc par les Etats-Unis et l'Union soviétique — oblige tous ses membres, dans son article 2, paragraphe 4, à s'abstenir *« dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat, soit de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations unies »*.

Le 31 mars 1954, dans le premier dégel qui suivit la mort de Staline, Moscou choisit une approche originale pourrègler le même problème. Molotov, inspiré par Khroutchtchev, proposait la conclusion d'un pacte européen de sécurité collective et, dans l'intervalle, se déclarait prêt à examiner une éventuelle adhésion de l'Union soviétique au traité de l'Atlantique nord... L'idée fut promptement enterrée après que Foster Dulles, à Washington, eut fait savoir que les Etats-Unis n'éprouvaient *« aucune confiance »* à l'égard de ce candidat à l'OTAN.

En 1958, Khrouchtchev reprit à nouveau l'idée d'un pacte de non-agression que McMillan, au nom de la Grande-Bretagne avait lui-même suggérée en janvier. Depuis lors, l'idée ne quitta pas le catalogue des propositions soviétiques, Moscou s'adressant tour à tour aux divers gouvernements (notamment à la France et à la Grande-Bretagne en février 1959) et à l'ensemble des pays européens : un projet officiel de « pacte de non-agression entre l'OTAN et le traité de Varsovie » fut remis à tous les membres de l'alliance atlantique en mai 1958.

La même idée refit surface en février 1963, lorsque la délégation soviétique au comité du désarmement de Genève déposa un nouveau texte d'un tel traité. Parallèlement, M. Gromyko préconisait la dissolution simultanée des deux organisations militaires rivales. Il relança ce projet en mai 1975, mais l'Acte final de la conférence d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe proclama cette année-là à nouveau l'engagement de tous les participants (Etats-Unis et Union soviétique compris) de renoncer à l'emploi de la force pour régler leurs différends.

Au cours de 1982, enfin après que Brejnev se fut engagé, le 15 juin, à ne jamais employer en premier l'arme nucléaire, son successeur à la tête du parti s'était dit prêt à étendre cet engagement, indiquant le 21 décembre : *« Nous sommes prêts à nous entendre aussi pour que les parties ne recourent pas en premier lieu non seulement à l'arme atomique, mais aussi aux armes conventionnelles. »*

APRÈS SES ENTRETIENS AVEC MM. CHEYSSON ET JOBERT

M. Abe, ministre japonais des affaires étrangères a été reçu à l'Elysée

Le ministre japonais des affaires étrangères, M. Shintaro Abe, qui poursuit actuellement une tournée dans les principaux pays européens, s'est rendu, ce jeudi matin 6 janvier, à l'Elysée. Reçu par M. Jean-Louis Bianco, secrétaire général, et M. Jacques Attali, conseiller spécial, il s'est aussi entretenu un moment avec M. François Mitterrand. Mercredi soir, il avait rencontré pendant une heure et demie son homologue français, M. Claude Cheysson. Le même jour, le ministre japonais avait eu, dès son arrivée à Paris, des discussions avec M. Michel Jobert, *ministre d'Etat, ministre du commerce extérieur.*

A l'issue de ce dernier entretien, le cabinet du ministre du commerce extérieur faisait savoir que M. Jobert avait rappelé à son interlocuteur que *« l'aggravation du déficit commercial franco-japonais (7,1 milliards de francs en 1980, 12,5 milliards en 1982) n'était pas tolérable dans le contexte économique actuel »*. Evoquant la réduction de certains tarifs douaniers récemment annoncés à Tokyo (*le Monde* daté 2-3 janvier), le ministre français a relevé le caractère *« limité »* de ces mesures, mais a souligné qu'elles étaient *« prises en considération à Bruxelles et à Paris, dans la mesure où elles préfigurent un état d'esprit nouveau »* de la part des autorités japonaises.

Pour M. Michel Jobert, *« le Japon ne peut douter, après dix-huit mois de conversations amicales, mais encore sans résultats, de la détermination de la France à faire évoluer la situation dans un sens plus propice à l'équilibre des échanges bilatéraux »*. *« La France*, ajoute-t-on au cabinet du ministre du commerce extérieur, *fait confiance à la Commission* (européenne) *pour mener cette négociation, et n'interférera en aucune façon, dans la période présente, par des conversations bilatérales, sur les sujets abordés par cette négociation. »*

A Bonn, où il se trouvait mercredi matin, M. Abe avait notamment rencontré le chancelier Helmut Kohl. Celui-ci lui avait fait observé que la R.F.A. *« avait besoin de signaux positifs supplémentaires de la part du Japon pour s'opposer aux tendances protectionnistes »* des partenaires occidentaux de Tokyo.

● *Le conseil des Nations unies pour la Namibie* a réélu, mercredi 5 janvier, M. Paul Lusaka (Zambie) à sa présidence pour 1983. Le conseil a élu aussi cinq vice-présidents : MM. Noël Sinclair (Guyana), Natarajan Krishnan (Inde), Coskun Kirca (Turquie), Mohamed Sahnoun (Algérie) et Ignac Golob (Yougoslavie).



A TRAVERS LE MONDE

Angola

● LES COMBATS DANS LE CENTRE. — L'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola, mouvement d'opposition de M. Jonas Savimbi) a tué trente-cinq personnes dans la province de Bie (centre de l'Angola) en décembre dernier, a affirmé, mercredi 5 janvier, *le Journal d'Angola*, progouvernemental, de Luanda. Citant des informations en provenance du ministère de la sécurité d'État, le quotidien déclare que les bandes *« terroristes armées et soutenues par l'Afrique du Sud* ont intensifié leurs actions en décembre. Selon *le Journal d'Angola*, soixante-quatorze maisons ont été brûlées et trois personnes enlevées par l'UNITA, qui a perdu quatre hommes au cours de l'opération. — *(A.F.P.)*

Egypte

● LE PROCÈS DU GROUPE INTÉGRISTE ISLAMIQUE AL JIHAD, accusé d'avoir voulu renverser le régime égyptien en octobre 1981, a été ajourné au 19 février à l'issue d'une nouvelle audience mercredi 5 janvier au Caire, afin de permettre aux avocats d'étudier le dossier d'accusation (près de vingt mille pages). Les avocats, qui avaient demandé un report de trois mois, ont estimé que le délai accordé par la Haute Cour de sûreté de l'État était *« très court »* et qu'ils pourraient demander un nouveau report lors de la prochaine audience. — *(A.F.P)*

Ethiopie

● L'INSURRECTION DANS LE TIGRÉ. — Le Front populaire de libération du Tigré (F.P.L.T.), l'un des principaux mouvements sécessionnistes opposés au gouvernement d'Addis-Abeba, a affirmé mercredi 5 janvier que ses forces ont pris la ville de Rama, dans la province du Tigré, faisant quatre cents victimes parmi les troupes gouvernementales. Dans un communiqué publié à Mogadiscio, le mouvement ajoute que la ville a été prise à la fin du mois dernier et se trouve désormais *« sous le contrôle complet du F.P.L.T. »*. — *(Reuter.)*

Haïti

● LES SERVICES DE SÉCURITÉ HAITIENS ont désamorcé, mercredi 5 janvier, deux bombes, la première au ministère des finances, en face du Palais national, et la deuxième à la poste centrale au centre de la ville. Par ailleurs, la police, en collaboration avec un agent de la sûreté fédérale américaine, poursuit ses recherches pour établir l'identité exacte de l'auteur présumé de l'attentat qui a fait trois morts et neuf blessés, le 1er janvier, à Port-au-Prince. — *(A.F.P.)*

Kenya

● NOUVELLE CONDAMNATION A MORT. — Un cinquième aviateur a été condamné à mort, mardi 4 janvier, pour trahison par la cour martiale qui juge les anciens membres de l'armée de l'air impliqués dans la tentative de coup d'État du 1er août 1982. Le caporal Charles Mirasi avait affirmé, lundi, devant la cour martiale, qu'il avait été victime de mauvais traitements en prison. Il avait assisté-claré avoir obéi aux ordres d'un supérieur, le lieutenant Mwambura, qui a joué un rôle ambigu pendant la rebellion.

Swaziland

● LA SUCCESSION DE SOBHUZA II. — Un prince âgé de quinze ans aurait été désigné pour succéder au « roi des rois », décédé le 21 août 1982 (*le Monde* 24 août), a-t-on appris, mardi 4 janvier, de source informée. La reine Ndlovukazi assurera la régence jusqu'à l'accession du prince à la majorité fixée à vingt et un ans. Le prince pourrait, entre-temps, suivre des études en Grande-Bretagne. — *(U.P.I.)*.

U.R.S.S.

● LE PRÉSIDENT DE LA SECTION SOVIÉTIQUE D'AMNESTY INTERNATIONAL, l'écrivain dissident Georgy Vladimov, s'est vu intimer l'ordre par le K.G.B., mercredi 5 janvier, à l'issue d'un interrogatoire de quarante-huit heures, de rédiger une lettre de renonciation à ses *« activités antisoviétiques »*. Devant son refus, les agents du K.G.B. l'ont averti qu'il risquait d'être inculpé, sans toutefois préciser sous quel motif. Sa femme, qui a également été interrogée, devait répondre à une nouvelle convocation ce jeudi. — *(Reuter.)*

● M. VALÉRY BOUTKO, quarante-huit ans, a été nommé vice-ministre des chemins de fer de l'Union soviétique et sera, à ce titre, chargé de la direction générale du trafic ferroviaire. Cette nomination fait suite aux nombreux remaniements intervenus dans ce secteur depuis l'accession au poste de secrétaire général de M. Andropov, qui avait, le 29 décembre, limogé le ministre des chemins de fer, M. Pavlovski, auquel a succédé M. Konarev. — *(A.F.P.)*

Zaïre

● NÉGOCIATION DE LA DETTE A L'ÉGARD DE PÉKIN. — Avant de se rendre à Brazzaville, puis à Lusaka, où il est arrivé mardi 5 janvier, le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, a proposé aux dirigeants zaïrois la création au Zaïre de sociétés à capitaux mixtes, lors de sa visite à Kinshasa (*le Monde* du 4 janvier). La création de ce type de sociétés permettrait au Zaïre de ne pas restituer directement le crédit de 100 millions de dollars qu'il avait obtenu de la Chine en 1973 et qui devait être remboursé au 10 juillet 1983. Pour éponger sa dette, le Zaïre devra réinvestir les fonds empruntés dans les sociétés à capitaux mixtes sino-zaïroises, a expliqué le ministre chinois des affaires étrangères, M. Wu Xue Qian, lors d'un entretien avec la presse. — *(A.F.P.)*



Nicaragua

Visite surprise d'une importante délégation militaire nord-américaine

Le général de division William E. Odom, qui conduit une délégation de militaires des Etats-Unis, est arrivé mercredi 5 janvier à Managua, où il doit rencontrer les membres de l'état-major de l'armée nicaraguayenne.

La visite du général Odom, chef-adjoint de l'état-major de l'armée de terre des Etats-Unis, chargé des services de renseignement militaires, n'a fait l'objet d'aucune confirmation ni de commentaires de la part du gouvernement du Nicaragua. La délégation, composée également de l'attaché militaire des Etats-Unis au Honduras, le colonel Dale E. Bolleret, du responsable des affaires latino-américaines aux services de renseignement de l'état-major, le lieutenant-colonel Henry Nevares, et le responsable des services de renseignement de la zone sud, le major David F. Joung, devrait rentrer jeudi aux Etats-Unis.

D'autre part, le gouvernement du Nicaragua a protesté énergiquement auprès du secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, accusant les Etats-Unis d'être responsables de la *« situation critique à la frontière avec le Honduras »*.

Le développement des actions des groupes armés antisandinistes menées au Nicaragua a *« uniquement été possible grâce à l'aide économique, militaire, logistique et de propagande que leur ont apportée les Etats-Unis, dans le cadre d'une guerre non déclarée contre le Nicaragua »*, indique la note du ministre nicaraguayen des affaires étrangères, M. Miguel d'Escoto. Selon la note, le Honduras a été transformé par les Etats-Unis en *« base d'opérations armées et terroristes contre le gouvernement nicaraguayen »*. M. d'Escoto demande à M. Shultz d'accepter *« le dialogue franc et sans conditions »* que le Nicaragua *« a proposé avec insistance et qui a toujours été rejeté »*.

A Tegucigalpa, le ministre des affaires étrangères du Honduras, M. Edgardo Paz Barnica, s'est déclaré mercredi dans les *« meilleures dispositions »* pour rencontrer son homologue nicaragayen, M. Miguel d'Escoto, afin de chercher des solutions aux problèmes qui opposent les deux pays. De son côté, le président du Honduras, M. Roberto Suazo Cordova, a rendu visite mardi à l'ambassadeur du Nicaragua à Tegucigalpa, M. Guillermo Suarez, démarche que les milieux diplomatiques considèrent comme *« une réaffirmation de la politique de paix du gouvernement hondurien »*.

Cette visite intervient peu après que Managua eut annoncé l'envoi d'une note au gouvernement de Tegucigalpa, protestant contre la séquestration présumée, par des « contre-révolutionnaires » basés au Honduras, de soixante-sept paysans nicaraguayens, en majorité des enfants. — *(A.F.P.)*

[Le général Odom est chef d'état-major adjoint chargé des renseignements.]

Etats-Unis

M. Reagan confie le secrétariat aux transports à Mme Dole

De notre correspondant

Washington. — Pour la première fois depuis son accession au pouvoir, M. Reagan a confié un portefeuille ministériel à une femme. L'élue est Mme Elizabeth Dole, chargée de relations publiques à la Maison Blanche. Elle remplace M. Drew Lewis, secrétaire aux transports — *démissionnaire depuis* décembre pour diriger une société de télévision par câble, — et sera elle-même remplacée par Mme Faith Ryan Whittlesly, ambassadrice des Etats-Unis en Suisse.

Mme Dole est, en fait, la deuxième femme du cabinet Reagan, puisque la représentante américaine à l'ONU, Mme Jane Kirkpatrick, en fait également partie. Mais cette dernière se trouve le plus souvent à New-York et n'a pas en charge un département fédéral. Une présence féminine plus effective était nécessaire pour répondre à ceux qui critiquent *« l'absence des minorités à la tête de l'administration »*. Un seul Noir, M. Samuel Pierce, secrétaire au logement, fait partie du cabinet, *qui ne compte aucun* « hispanique ».

Agée de quarante-six ans, diplômée de Duke University et de Harvard Law School, Mme Dole a appartenu à la commission fédérale du commerce. Elle en démissionna en 1975, année de son mariage avec le sénateur Robert Dole (Kansas), pour aider celui-ci à remporter la nomination républicaine pour la vice-présidence des Etats-Unis. Ce fut un échec. Quatre ans plus tard, M. Dole ne réussit pas davantage à se distinguer aux « primaires ».

On se demande pourtant si cet ancien conservateur de cinquante-sept ans, devenu centriste, ne se lancera pas dans la course à la Maison Blanche en 1984. Il s'est demarqué de M. Reagan depuis quelque temps, se permettant de critiquer la politique économique ou la guerre commerciale contre l'U.R.S.S. M. Dole a pris beaucoup de poids, en tant que président de la commission des finances, depuis que les républicains occupent la Maison Blanche et détiennent la majorité au Sénat. Les Dole sont devenus un couple vedette à Washington. Elégants et charmeurs, ils pourraient bénéficier de leur notoriété, puis marquer des points dans une campagne présidentielle qui ressemble de plus en plus à un show télévisé. L'échéance de 1984 est, en tout cas, le sujet de toutes les conversations dans les salons qu'ils fréquentent...

ROBERT SOLÉ.

Suriname

« Nous allons intensifier notre lutte contre l'impérialisme »

nous déclare le lieutenant-colonel Bourtese

De notre envoyé spécial

Paramaribo. — Lors de la tentative de coup d'Etat de mars dernier, le lieutenant-colonel Desi Bouterse s'était déjà réfugié à Fort-Zeelandia pour reconquérir son pouvoir menacé. C'est là, au bord du fleuve Suriname, près du palais présidentiel, que l'actuel « homme fort » du pays a établi son quartier général, reconverti en véritable camp retranché et veillé nuit et jour par un patrouilleur.

Sous les palmiers, de jeunes soldats en uniforme vert olive, fusil mitrailleur au poing, montent la garde. Devant la porte du fort, une automitrailleuse stationne en permanence. Sur les remparts s'entassent des sacs de sable abritant des mitrailleuses et leurs servants. Dans la cour intérieure, un camion léger braque sa gueule sur les arrivants. Dans la salle de garde, où sont soigneusement fouillés les rares visiteurs, un soldat est plongé dans un livre d'épouvante intitulé *Terror*, tandis qu'un autre lit attentivement la revue cubaine *Bohemia*. En haut de l'escalier, le lieutenant-colonel Bouterse nous reçoit dans son bureau, délaissant momentanément le catalogue d'armes qu'il examinait. Avant d'entamer la conversation, il prend sur son bureau un briquet, modèle réduit de fusil mitrailleur, avec lequel il se plaît à allumer les cigarettes de ses hôtes.

« Après avoir brisé la contre-révolution, dit-il, *le moment est venu d'aller plus vite et d'accélérer le processus révolutionnaire. Jusqu'au 8 décembre, nous avions mené une révolution tranquille et sans violence. Mais il nous manquait un centre qui coordonne et oriente les activités politiques. Parce que nous leur avons laissé trop de liberté, nos adversaires en ont profité pour tenter de reconquérir le terrain perdu. C'est pourquoi l'armée se montre aujourd'hui plus vigilante et entend promouvoir la mobilisation populaire. Il y aura de la place pour tous ceux qui veulent participer à la révolution, mais, dans l'intérêt du peuple, que les privilégiés s'abstiennent.*

» Nous devons également intensifier notre lutte contre l'impérialisme et les séquelles du colonialisme, suivant les principes du non-alignement. Notre économie est tellement tributaire de l'extérieur que certains pays se servent de cette dépendance pour contrecarrer nos projets politiques. Ainsi, il suffirait que je promette de rétablir le système parlementaire pour que les Pays-Bas reprennent l'aide qu'ils ont unilatéralement supprimée. Mais nous ne voulons plus marcher à la baguette, il faut que cela soit bien entendu.

— Comment voyez-vous l'avenir institutionnel du pays ?

— Nous sommes en train d'élaborer un programme d'action, et ce n'est qu'ensuite que nous songerons à former un nouveau gouvernement. Actuellement, tout se règle par décret, et nous pensons constituer une sorte de conseil exécutif pour arrêter la politique du pays, qu'un cabinet sera chargé de mettre en pratique. Si le peuple détient aujourd'hui le pouvoir, nous sommes dans une période de transition. Nous sommes en train de changer un modèle démocratique hérité des Pays-Bas. Nous ne voulons plus d'un système à la Westminster ; notre principale préoccupation est de faire participer directement le peuple à une vie politique correspondant aux conditions spécifiques du Suriname. »

Interrogé sur ses ambitions présidentielles, le « leader de la révolution » répond, avec un grand sourire, qu' *« il ne se déroberait pas à ses responsabilités si un jour le peuple le lui demandait »*. A la question de savoir s'il peut compter sur le soutien de la majorité de la population, il reconnaît : *« Bien sûr, les anciens partis sont capables de mobiliser plus de monde que nous, mais nos militants sont plus conscients. Ils savent pourquoi ils luttent et sont prêts à se battre pour la révolution. Nos adversaires ne pensent qu'à leurs privilèges, les intérêts du peuple ne les concernent pas. Par le passé, la population était organisée dans des partis essentiellement ethniques et nous avions, tous les quatre ans, des carnavals d'élections. Ces structures étaient une forme de croyance que les gens ne peuvent pas oublier du jour au lendemain. C'était une institution utilisée contre le peuple. Nous nous employons donc à lui donner une meilleure éducation politique pour lui permettre de voir les choses plus concrètement. Quand nous avions commencé la révolution, nous n'étions que seize, aujourd'hui nous sommes beaucoup plus. »*

Les événements du 8 décembre

Vêtu d'une saharienne marron, le front haut et dégarni, le regard fuyant, les mains triturant l'air, le « leader de la révolution » est beaucoup moins loquace sur les événements du 8 décembre. *« Nos adversaires,* dit-il d'une voix devenue cassante, *ont cherché à déstabiliser la révolution en mobilisant la population contre nous. Les syndicats ont organisé des grèves, les étudiants ont demandé une réforme de l'université, la radio et les journaux ont conditionné l'opinion et même la justice a été complice en appliquant des lois héritées du colonialisme. Un scénario complet avait été monté pour créer le chaos et ensuite des mercenaires recrutés par des Surinamiens établis aux Pays-Bas seraient venus prêter main forte aux comploteurs qui avaient prévu de passer à l'action le 25 décembre. »*

— Avez-vous des preuves ?

— D'abord, les aveux des personnes arrêtées, ce sont des preuves fondamentales. J'ai moi-même parlé à quelques-uns des prisonniers amenés à Fort-Zeelandia, des gens que je connaissais très bien, car tout le monde se connaît ici. Je leur ai demandé d'avouer comme d'autres l'avaient déjà fait.

— Comment sont-ils morts ?

— Ils ont voulu s'enfuir. Vous voyez vous-même qu'il n'y a pas de cellules à Fort-Zeelandia et pour leur confort, nous avons voulu les transférer dans une caserne plus grande. Ils ont alors cherché à s'évader. Et cette nuit-là, les jeunes soldats étaient particulièrement tendus... »

Les Surinamiens ne semblent guère convaincus par la version officielle des faits et la rumeur publique affirme même que les prisonniers ont été torturés.

« C'est à cause de la propagande hollandaise. D'ailleurs, si les Pays-Bas le veulent, ils peuvent envoyer un médecin pour pratiquer des autopsies.

— Y a-t-il des soldats cubains au Suriname ?

— A ma connaissance, jamais aucun soldat cubain n'est venu ici. Bien sûr, nous avons des contacts avec l'ambassadeur et le personnel de l'ambassade ; nous avons signé un accord économique, technique et culturel avec Cuba, mais personne n'a à nous dicter notre conduite.

— Pourquoi avoir détruit la maison du syndicat Moederbond ?

— C'était un noyau contre-révolutionnaire. Nous savons que les travailleurs n'en étaient pas responsables, mais c'était un symbole et il fallait en finir, même si ça peut paraître bête. C'est une victoire symbolique de la révolution, et les gens sont sensibles aux symboles... »

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Guatemala

LE GÉNÉRAL RIOS MONTT ANNONCE DES ÉLECTIONS CONSTITUANTES EN 1984.

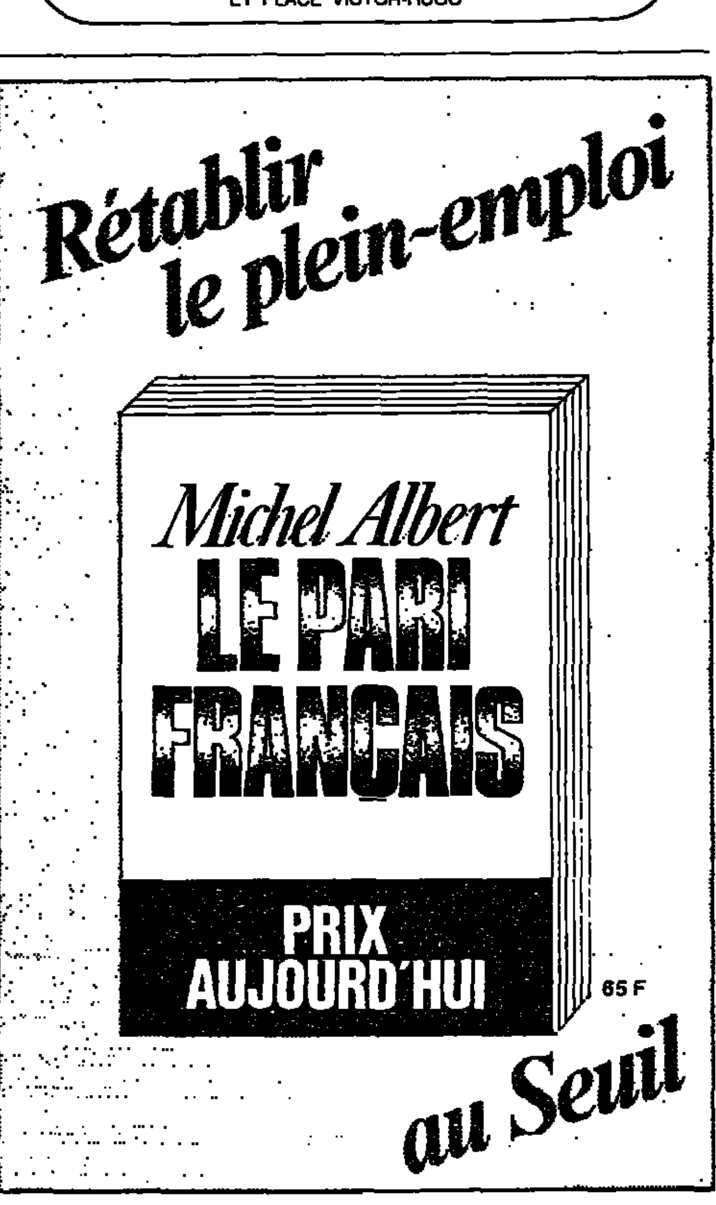
Guatemala *(Reuter)*. — Le général Rios Montt, chef de l'Etat, s'est engagé mercredi 5 janvier à instituer une Assemblée constituante élue d'ici à mars 1984. Cette assemblée sera chargée d'élaborer une Constitution qui remplacera celle qui a été suspendue lors du coup d'État du 23 mars 1982, qui a porté le général Rios Montt au pouvoir.

Le général a précisé qu'il autoriserait les partis marxistes à présenter des candidats à l'élection de l'Assemblée sous réserve qu'ils satisfassent à la nouvelle législation électorale qui doit être mise en forme cette année. Il a aussi confirmé que quatorze soldats et douze guérilleros avaient trouvé la mort au cours d'affrontements survenus le Jour de l'an dans la province de Quiche.

● *Une semaine d'information sur le Guatemala* est organisée à la Maison d'Amérique latine du 6 au 13 janvier. Des exposés sur la littérature, les mouvements sociaux et la situation politique sont prévus. Le 12 janvier, au Musée de l'homme, seront exposés des dessins d'enfants du Guatemala sur la guerre qui ravage leur pays.

Argentine

● *Les membres de l'Assemblée permanente des droits de l'homme* de Buenos Aires nous signalent que *leur président*, M. Edouard Pimentel, est l'objet de menaces fréquentes. Une plainte a été déposée auprès d'un tribunal par M. Pimentel dont le gendre, employé à l'aéroport international, aurait été de son côté menacé par des hommes armés.





(Publicité)

MESSAGE
AUX PARLEMENTS, GOUVERNEMENTS, PARTIS POLITIQUES ET PEUPLES DU MONDE

NOUS, représentants de tous les peuples de l'U.R.S.S., réunis à Moscou, pour célébrer solennellement le 60e anniversaire de la formation de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, nous adressons, au nom des 270 millions de Soviétiques, ce message de paix aux Parlements, gouvernements, partis politiques et peuples de la planète.

Le rêve séculaire des meilleurs esprits de l'humanité — surmonter l'animosité et la haine nationale, assurer l'égalité authentique et l'amitié entre les différentes nations — est devenu une réalité dans notre pays, grâce à la politique léniniste appliquée par le parti communiste et l'État soviétique, grâce à la mise en œuvre des principes socialistes de la liberté nationale et sociale, à la liquidation de toutes les formes d'oppression et d'exploitation.

Les nouveaux rapports entre les hommes, entre les nations au sein de l'État socialiste, déterminent également la politique extérieure de l'U.R.S.S. La paix universelle, l'amitié et la coopération entre les peuples constituent notre idéal, notre but invariable et notre souci permanent.

La grande révolution socialiste d'Octobre a inauguré une nouvelle époque historique. Ayant secoué le joug social et national, les travailleurs ont créé le pays des Soviets, État qui a affirmé l'amitié fraternelle et des rapports égaux en droits entre les peuples, garanti à toutes les nations la liberté véritable, le progrès et la prospérité.

Une paix solide et durable tel est le besoin primordial et impétueux de tous les hommes, de tous les peuples et de toute l'humanité.

L'exigence de paix acquiert une importance particulièrement grande dans le contexte actuel où les États disposent d'armes susceptibles d'anéantir la civilisation humaine et la vie même sur terre, où la menace de guerre, qu'on avait réussi à faire reculer dans les années 70, commence à se renforcer de nouveau et où la tension internationale s'aggrave notablement.

Aujourd'hui, tous les efforts des États, l'activité des gouvernements, des forces politiques organisées, de tous les citoyens de chaque pays doivent tendre à prévenir la catastrophe nucléaire. C'est là le problème majeur de notre temps.

Nous, mandataires du peuple soviétique, nous déclarons solennellement que l'Union soviétique, suivant la politique léniniste de paix et de coopération internationale, fera tout son possible pour conjurer la guerre.

Nous réaffirmons que, conformément aux engagements qu'elle a pris, l'Union soviétique ne recourra pas, en premier à l'arme nucléaire et nous appelons une fois de plus les autres puissances nucléaires à contracter des engagements analogues.

Nous déclarons que l'Union soviétique est prête à geler, sur une base réciproque avec les États-Unis d'Amérique, ses arsenaux d'armes nucléaires.

Nous nous prononçons pour l'aboutissement le plus rapide et le plus fructueux des négociations soviéto-américaines sur la limitation et la réduction des armements nucléaires en Europe, pour l'obtention dans les plus brefs délais d'une entente sur la réduction des forces armées et des armements en Europe centrale.

Nous proposons de sceller sans tarder une entente sur l'interdiction générale et complète des essais d'armes nucléaires afin de faire obstacle à la mise au point de leurs nouveaux types et systèmes.

Nous nous prononçons en faveur de l'interdiction et de la destruction des armes chimiques.

Nous invitons à reprendre dans les plus bref délais les négociations suspendues portant sur d'autres problèmes relatifs à la limitation et à la réduction des armements.

Nous appelons les organes législatifs et les gouvernements de tous les États du monde à concourir activement au règlement des conflits et à l'élimination des foyers de tension, exclusivement par les moyens politiques.

Nous nous prononçons pour la consolidation de l'Organisation des nations unies, l'élévation de son rôle dans le renforcement de la paix et de la sécurité internationales.

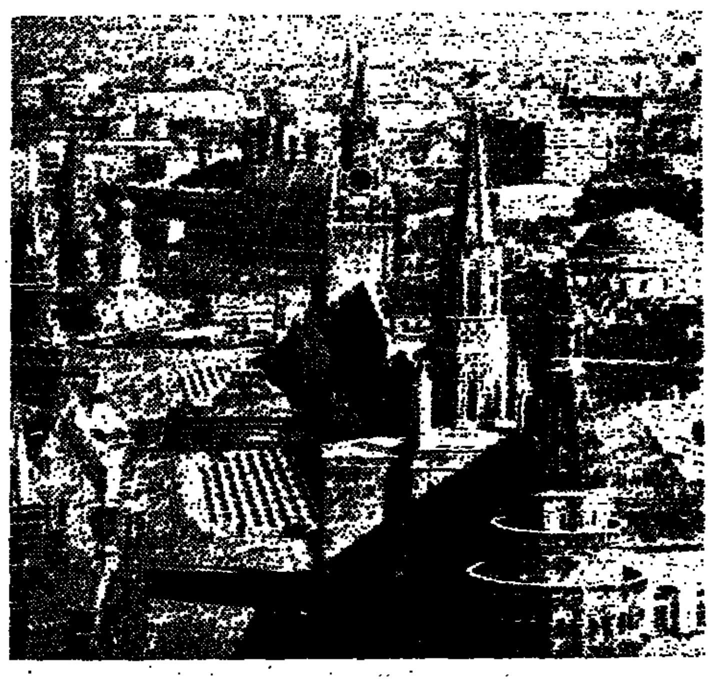
Afin de réaliser ces objectifs, l'Union soviétique est prête à coopérer avec tous les États du monde indépendamment de leur système politique et social.

Grande est la responsabilité historique qui incombe aujourd'hui à tous les États du monde, responsabilité pour le présent et l'avenir.

Les Soviétiques sont convaincus que les États et les peuples, en réunissant leurs efforts, sauront éliminer le danger de guerre, maintenir et consolider la paix sur la Terre, assurer le droit de l'homme à la vie. C'est à cette conjonction des efforts que nous appelons les Parlements, les gouvernements, partis politiques et peuples de la planète.

Le Soviet suprême de l'U.R.S.S.
Le Comité central du P.C.U.S.

L'U.R.S.S. A 60 ANS



Soixante années de création pacifique

par Vitali Rouben, président du Soviet des nationalités du Soviet suprême de l'U.R.S.S.

LE 30 décembre 1922 naquit l'Union des Républiques socialistes soviétiques. Initialement elle regroupa quatre Républiques : Russie, Ukraine, Biélorussie et Transcaucasie. De nos jours, l'U.R.S.S. est composée de quinze Républiques fédérées.

Le fondateur de l'Etat soviétique, V. Lénine élabora un projet de structure intérieure de l'U.R.S.S. sur les principes de la fédération. C'était la forme juste, correspondant entièrement aux tâches du maintien de la souveraineté nationale des Républiques soviétiques, qui garantissait l'égalité en droits de celles-ci, ainsi que le caractère volontaire de l'union.

L'U.R.S.S. a regroupé des Républiques qui se trouvaient à des niveaux de développement économique et culturel différents. Il fallut donc élaborer et appliquer un système de mesures pratiques tendant à promouvoir l'économie des nations et ethnies arriérées. Ce système comportait facilités et avantages en matière de financement de la production dans les Républiques faiblement développées, de leur approvisionnement en matériaux et équipements techniques, de formation d'ouvriers et de spécialistes nationaux. Pendant quelques années, la population de certaines Républiques fédérées et autonomes, de certaines régions, autrefois arriérées, fut exonérée en totalité ou en partie de l'impôt agricole et d'autres impôts fédéraux. Les prix à la production des produits agricoles furent différenciés afin de favoriser le développement des régions faiblement développées sur le plan économique.

La Fédération de Russie apporta son aide à de nombreux peuples pour surmonter leur arriération. La R.S.F.S.R. accorda cette aide malgré ses propres difficultés et privations. Par exemple, en Asie centrale et en Transcaucasie vinrent s'implanter plusieurs entreprises transférées de villes de la R.S.F.S.R., ce qui fut d'une grande efficacité pour le développement économique de ces Républiques.

Parfois, le développement de la culture des nations et ethnies retardataires partait d'un niveau extrêmement bas. Par exemple, avant la Révolution socialiste d'Octobre, en Asie centrale et au Kazakhstan, les gens sachant lire et écrire ne dépassaient pas 2 à 8 % dans le groupe d'âge de neuf à quarante-neuf ans. Il n'y avait pas un seul établissement d'enseignement supérieur.

Le niveau élevé d'instruction des Soviétiques est l'une des plus grandes réalisations dans ce pays. En Asie centrale et au Kazakhstan, on compte actuellement 126 établissements d'enseignement supérieur fréquentés par 705 000 étudiants. Pour le nombre des étudiants pour 10 000 habitants, l'Ouzbékistan vient devant des pays développés comme la R.F.A., la France et le Japon. De vastes possibilités d'étudier dans les langues maternelles existent.

Chaque République possède son académie des sciences, des filiales de l'académie des sciences de l'U.R.S.S., des centres scientifiques. Dans les théâtres professionnels, les spectacles se jouent dans les langues maternelles. Des œuvres littéraires, des journaux et des revues paraissent dans les langues des peuples de l'U.R.S.S. Chaque peuple, grand ou petit, a ses ensembles de chant et de danse que connaît le pays tout entier.

L'histoire de l'Union soviétique atteste l'effet important de la gestion commune des ressources matérielles et de la main-d'œuvre des Républiques. La cohésion et l'entraide des peuples ont grandement contribué au développement économique des Républiques fédérées. Si dans l'ensemble du pays la production industrielle a augmenté de 169 fois sous le pouvoir soviétique, en Biélorussie cette augmentation a été de 254 fois, au Kazakhstan de 256 fois, en Moldavie de 304 fois, en Kirghizie de 379 fois et en Arménie de 420 fois.

A l'heure actuelle, les liens économiques inter-Républiques s'étendent et favorisent l'accroissement de la production sociale, le perfectionnement du complexe économique unique. Ainsi, l'économie du Kazakhstan utilise des produits de 96 branches dont les entreprises se trouvent dans d'autres régions de l'U.R.S.S. En même temps, le Kazakhstan fournit ses produits à 74 branches économiques des autres Républiques. La Moldavie reçoit des produits de 93 branches en provenance de 14 Républiques, tout en leur livrant des produits de 72 branches, de tels exemples ne manquent pas à l'échelle des 15 Républiques.

Le vaste programme d'élévation continue du niveau de vie du peuple soviétique, élaboré pour les années 80, englobe tous les aspects de sa vie : consommation, conditions d'habitat, développement culturel, loisirs, conditions de travail, assistance médicale, services courants. Vers 1985, il est prévu de porter à 78 % la part du fonds de consommation dans le revenu national. Conformément aux grandes options de développement économique et social de l'U.R.S.S. pour 1981-1985 et pour la période allant jusqu'en 1990, il est prévu d'accroître l'aide de l'Etat aux familles ayant des enfants, de majorer les pensions d'invalidité et en cas de perte de soutien de famille. En 1981-1985, le salaire mensuel moyen s'accroîtra de 14,5 %, pour la rémunération du travail des kolkhoziens, cet accroissement sera de 20 %. La réalisation du programme alimentaire adopté au printemps 1982 permettra de mieux satisfaire les besoins de la population.

Tout en œuvrant pour assurer les meilleures conditions pour une vie heureuse de chacun, nous ne voulons pas, naturellement, que tout ce que nous avons créé disparaisse un jour. Du premier acte législatif du pouvoir soviétique — le décret sur la paix — au récent engagement unilatéral de l'Union soviétique à ne pas recourir en premier à l'arme nucléaire, toute la politique de l'Etat soviétique tend à préserver et à renforcer la paix. Notre attachement à la paix découle de la nature même du socialisme.

Nous considérons qu'il n'y a pas une seule question qu'il soit impossible de résoudre par la voie négociée. Nous n'avons ni prétentions territoriales, ni autres prétentions grosses d'un affrontement armé, à l'égard des autres Etats. L'Union soviétique, qui a tant et tant souffert pendant la seconde guerre mondiale, ne l'oubliera jamais !

Agence de presse Novosti (A.P.N.)

Le budget 83

FIN novembre de l'année dernière, le Soviet suprême de l'U.R.S.S., réuni en session ordinaire à Moscou, a examiné et adopté le budget d'Etat de l'Union Soviétique 1983. Ce budget fut présenté par Vassili Garbouzov, ministre des Finances de l'U.R.S.S.

Au chapitre des recettes est inscrite la somme de 354,1 milliards de roubles. Quant aux dépenses, elles se chiffrent à 353,9 milliards de roubles. Ces sommes seront utilisées pour le développement des branches industrielles clés, des transports, des grands travaux et d'autres branches économiques importantes. Cela étant, les sommes accordées par l'Etat au développement de la production matérielle directement liée à l'élévation du niveau de vie de la population s'accroissent.

Les revenus réels par habitant doivent s'accroître de 3 %. La construction de logements devance les prévisions du plan : environ 10 millions de personnes verront leurs conditions d'habitat s'améliorer. Les fonds sociaux de consommation, ce « paquet social » du budget d'Etat, augmenteront de 4,7 % et atteindront 134 milliards de roubles. Ces fonds servent à financer le développement de l'instruction et de la santé publique, des assurances sociales, de l'éducation physique, des sports, etc...

Un accroissement prioritaire de la production des articles de consommation courante est prévu. D'importantes ressources matérielles et financières seront accordées au développement du complexe agro-industriel du pays. Il est notamment prévu d'augmenter de 6,1 % la production de viande en 1983 par rapport à 1982 et d'accroître de 8,4 % la production de beurre, ce qui permettra de réduire l'insuffisance actuelle de ces produits.

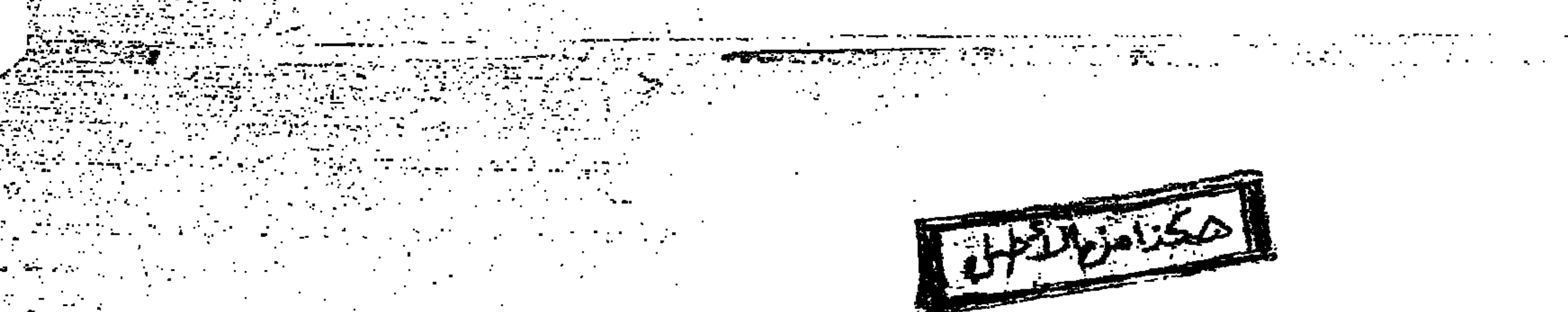
D'importants crédits sont alloués au financement du complexe agro-industriel, conformément au programme alimentaire (ce programme prévoit de conjuguer les efforts de l'agriculture et des branches industrielles concernées, des transports, des services de stockage et du commerce de façon à ravitailler sans à-coups la population). Leur volume global, y compris les ressources des kolkhozes et des entreprises, s'élèvera à 126,9 milliards de roubles. Les investissements de l'Etat dans les branches agro-industrielles s'accroîtront de 3,7 % par rapport à 1982 pour atteindre un tiers environ de tous les investissements dans l'économie nationale. A partir du 1er janvier 1983, les prix d'achat à la production des bovins, des porcins, du lait, des céréales, des betteraves à sucre, des pommes de terre, des légumes, ont augmenté.

Les crédits alloués au développement des établissements et des activités socio-culturelles seront de 4 % supérieurs à ceux de 1982. Ils représenteront environ un tiers de toutes les dépenses du budget d'État.

Si les dépenses de l'État pour les besoins sociaux de la population augmentent, par contre, les crédits et le taux des dépenses allouées à la défense du pays diminuent. Citons quelques chiffres : 17,9 milliards de roubles (11,5 % de toutes les dépenses d'État) en 1970 et 17,05 milliards de roubles (5 % environ) en 1982. Cela témoigne que l'Union soviétique suit avec fermeté une ligne orientée vers la création et le maintien de la paix.

Les revenus réels de la population s'accroissent en permanence, peut-être pas aussi vite que chaque Soviétique le voudrait. Mais le fait est qu'ils s'accroissent. Dans l'ensemble l'économie soviétique suit et suivra une ligne ascendante. Et par conséquent le niveau de vie, matériel et culturel, de la population s'élève et s'élèvera en permanence.

(Extraits de la revue « Études soviétiques » de janvier 1983.)



ASIE

Le Vietnam à l'heure du pragmatisme

(Suite de la première page)

Pour l'heure, les « *hégémonistes chinois n'ont pas renoncé*, selon Hanoï, *à envahir et à annexer le Vietnam par tous les moyens* ». Du moins constate-t-on, au dire de M. Thach, « *une accalmie relative à la frontière sino-vietnamienne : on y relevait cent incidents militaires par mois en 1980, cinquante en 1981 et moins de dix depuis août dernier* ». Mais, insidieusement, Pékin continue de plus belle la « *guerre psychologique* » et intensifie le « *sabotage économique* ». Pour le colonel Tran Cong Man, rédacteur en chef du *Quan Doi Nhan Dan* (*le Quotidien de l'armée*), ce changement de tactique vise seulement à tromper l'opinion publique mondiale, à « *éviter, à ses yeux, de paraître belliqueux* ».

« *Actuellement, les dirigeants chinois ne jugent pas nécessaire de jouer la carte vietnamienne* », note M. Tung : « *Ils veulent, au contraire, maintenir très haute la tension au Cambodge pour avoir des atouts en mains dans leur négociation avec l'U.R.S.S.* ». Il aura fallu attendre le premier discours de M. Youri Andropov, secrétaire général du P.C. soviétique, pour qu'à cette occasion Hanoï fasse clairement état, à travers le *Nhan Dan*, des démarches entreprises par Moscou pour régler ses différends avec Pékin.

« *Si les discussions avec Moscou sanctionnent l'échec de la collusion de Pékin avec les impérialistes, alors elles auront d'heureuses conséquences dans la région* », juge M. Thach. Mais les autorités de Hanoï soupçonnent la Chine de ne chercher à alléger son dispositif militaire à la frontière sino-soviétique que pour mieux le renforcer à la frontière sino-vietnamienne. Aussi, s'inquiètent-elles de voir leur « grand frère » jouer le court terme — la baisse de la tension en Asie du Sud-Est — au risque de compromettre le long terme — la sécurité de la péninsule indochinoise.

« *Le retrait de nos troupes du Cambodge ne sera l'objet d'aucun marchandage avec Pékin. Nous en avons reçu l'assurance de l'Union soviétique* », indique le colonel Thanh Tin, membre du comité de rédaction du *Nhan Dan*, le quotidien du P.C.V. « *C'est une question de principe.* » Si tant est que l'Union soviétique veuille, en cette affaire, lâcher du lest, jusqu'où pourrait-elle pousser ses alliés indochinois sur la voie du compromis sans mettre en cause ses propres intérêts politiques et stratégiques en Asie du Sud-Est ?

L'Albanie de l'Asie ?

Les malentendus nés de la reprise du dialogue sino-soviétique et les tensions créées par les grincements de la coopération soviéto-vietnamienne risquent-ils, à la longue, de provoquer d'irréparables dommages dans les relations entre Moscou et Hanoï ? Certes, il y a, entre alliés, plus de mépris et de méfiance que de respect et de confiance. L'idéologie, si contraignante soit-elle, ne peut gommer toutes les différences d'appréciation et de comportement qui se font jour entre une grande puissance et un Etat du tiers-monde, un pays européen et une nation asiatique.

Peut-être certains Vietnamiens souhaitent-ils voir leur pays suivre sa propre voie ? L'avertissement lancé, en mars dernier, lors du cinquième congrès du P.C.V. par M. Le Duc Tho, membre du bureau politique, leur était, semble-t-il, adressé : « *Les réactionnaires et les opportunistes qui cherchent à dénigrer la ligne de solidarité internationale du parti (...) échoueront à coup sûr. Un patriotisme authentique est indissociable du noble internationalisme prolétarien.* »

Le Vietnam ne sera jamais un pays socialiste tout à fait comme les autres, ne serait-ce que parce qu'il n'est pas à portée de main de Moscou, qu'il appartient à un autre continent et qu'il doit « *coexister* » avec un voisin de taille peu amical à son égard. Il n'empêche que, surpeuplé et meurtri par des guerres interminables, le Vietnam ne peut prétendre devenir « l'Albanie de l'Asie », garder ses distances envers l'Union soviétique comme envers la Chine. L'Etat de son économie l'oblige à solliciter le concours de plus puissant que lui.

« *Avant-poste du communisme en Asie* », comme il se définit lui-même, le Vietnam est trop inféodé, politiquement et économiquement, à la communauté socialiste pour suivre, dans un avenir prévisible, la voie de l'Egypte ou de la Somalie et changer de camp à la faveur d'une brouille ou d'une révolution de palais. En dépit de tout, l'alliance avec l'Union soviétique demeure donc, pour longtemps encore, « *la pierre angulaire de la politique extérieure du parti et de l'Etat* », comme M. Le Duan, secrétaire général du P.C.V. l'a répété devant le cinquième congrès.

« *L'U.R.S.S. respecte notre indépendance : nous en sommes sûrs* », insiste M. Thach. Forts de cette certitude, les dirigeants vietnamiens ont-ils les mains libres pour conduire au Cambodge à une politique qui sauvegarde leur sécurité, et, partant, les intérêts de la communauté socialiste tout entière ?

Le « bouclier » du Sud

La toute récente signature d'un « *document sur le renforcement de la coopération entre l'armée populaire du Vietnam et l'armée populaire du Cambodge* » illustre la détermination des dirigeants de Hanoï de préserver la fragile « *renaissance* » de leur allié indochinois, peut-être plus enclin qu'auparavant à prendre quelque distance — du moins en paroles — à l'égard de son puissant protecteur. « *Pas de retrait unilatéral de nos troupes*, affirme M. Thach. *Cela est inacceptable. C'est pour nous une question de principe et de sécurité, une question de vie ou de mort.* »

Si les dirigeants de Hanoï refusent de retirer, sans de sérieuses garanties, leurs troupes du Cambodge, c'est que celui-ci est, à leurs yeux, le « *bouclier* » du Sud-Vietnam dont ils ont déjà tant de mal à corriger l'indiscipline. Or, « *la Chine n'a toujours pas abandonné son dessein de diviser notre pays*, assure le colonel Man. *Nous savons que Pékin s'efforce de nettoyer la communauté chinoise qui vit au Sud.* »

« *Déjà, Pol Pot voulait libérer le Sud-Vietnam et en annexer une large partie où vivait une population d'origine khmère*, raconte le colonel Tin. *En décembre 1978, les Khmers rouges avaient menacé Tay-Minh, à 90 kilomètres de Ho-Chi-Minh-Ville (ex-Saigon). C'est alors que nous avons décidé de contre-attaquer.* » Les autorités de Hanoï veulent donc tout faire pour que l'histoire ne se répète pas. Coûte que coûte.

Le matériel, le carburant, la nourriture et ces soldats qui, autrement, seraient étudiants, ouvriers ou agriculteurs, « *ça nous coûte cher* », reconnaît le colonel Tin. Il conviendrait, aussi, d'inscrire au passif les désertions, les exemptions de service militaire dûment achetées, la lassitude de la population face à une guerre dont on ne voit pas le bout. Qu'importe, « *il faut mener le travail à sa fin*, dit le rédacteur du *Nhan-Dan*. *Historiquement, nos luttes ont toujours duré des dizaines et des dizaines d'années : le temps joue pour nous* ».

M. Thach continue de lier le retrait total des troupes vietnamiennes à la signature d'un traité de non-agression avec Pékin. En décidant unilatéralement, en juillet dernier, de rapatrier du Cambodge quelques unités, le ministre estime que son gouvernement « *a envoyé la balle dans l'autre camp* », même si celui-ci n'en a rien cru. Un nouveau geste de Hanoï ? « *On attend une réaction d'en face, au moins pour le moment.* »

Y aurait-il autre matière à négocier que le retrait des troupes vietnamiennes ? L'avenir du peuple khmer est-il définitivement scellé ? « *Nous respectons le principe de l'autodétermination* », répond prudemment M. Thach. Mais, sur deux points, Hanoï ne transigera jamais : « *Pas de retour au pouvoir de Pol Pot ; la solidarité entre les trois pays indochinois est sacrée.* »

Peut-on imaginer que, au lendemain d'élections libres ou à l'issue d'une conférence internationale, le Cambodge devienne un Etat neutre et indépendant, comme le proposent inlassablement les Nations unies ? En diplomate avisé, M. Thach précise : « *Nous, communistes, nous croyons fermement que les peuples vont au socialisme : c'est une tendance irréversible.* » En privé, les *mbodge n'est pas négociable, même* si ce pays est encore si peu communiste, comme le souligne le ministre : « *Il n'y a pas de réforme agraire, pas de coopératives, seulement quelques industries d'Etat : l'or y sert d'unité de change (...).* »

Pas question de « *remettre les compteurs à zéro* » d'élire une nouvelle Assemblée nationale, de former un nouveau gouvernement, de rédiger une nouvelle Constitution et, pour tout dire, de prendre le risque de voir le Cambodge sortir de la communauté socialiste dont il est membre à part entière. Certes, le Vietnam, s'il veut bénéficier de l'aide occidentale, interrompue lors de l'invasion du Cambodge par ses troupestroupes en janvier 1979, devra donner des gages de bonne volonté. Mais ni Hanoï ni Moscou ne semblent disposés à accepter pareil sacrifice pour sauvegarder la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est. « *Pourquoi évoquer la neutralisation du seul Cambodge et pas celle de la Thaïlande*, s'étonne M. Thach. *C'est à toute la région qu'il convient d'appliquer ce concept.* » C'est ainsi renvoyer aux calendes grecques une normalisation politique à Phnom-Penh.

Le rendez-vous de New-Delhi

Peut-on croire, dans ces conditions, que le prince Sihanouk puisse jouer, dans le futur, un rôle à la hauteur de ses ambitions ? Ces dernières semaines, les dirigeants vietnamiens se sont dépensés en confidences amènes sur sa personne. « *En son temps, nous avons su apprécier son esprit nationaliste et son prestige populaire* », confie le colonel Tin. Peut-il, de nouveau, bien raisonner ? « *Son cas n'est pas désespéré* », estime le rédacteur du *Nhan Dan*.

« *Sihanouk n'est pas la Chine, n'est pas Pol Pot*, note M. Thach. *Il n'est que leur instrument. Si on est intelligent, il faut attaquer l'ennemi, pas l'arme dont il se sert, sinon on manque la cible principale.* » Cet instrument dont parle le ministre est-il récupérable ? « *Oui*, précise celui-ci, *s'il peut servir à détruire la Chine et Pol Pot ; non, s'il blesse celui qui l'utilise.* » C'est dire le rôle tout honorifique que Hanoï paraît vouloir assigner à l'ancien chef de l'Etat. Celui-ci pourrait-il se contenter de jouer de nouveau les marionnettes, comme paradoxalement le lui reprochent aujourd'hui ceux qui n'ont d'autres soucis que de le neutraliser pour l'empêcher de nuire ?

En soignant ainsi la forme, les autorités de Hanoï apportaient, à bon compte, aussi bien à l'U.R.S.S. qu'aux membres de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) (1) et à l'ONU, la preuve de leur ouverture d'esprit, tout en cherchant à exploiter les divisions de l'opposition cambodgienne réunie au sein d'un gouvernement de coalition fantôme. Mais l'approche du sommet des pays non alignés les a, semble-t-il, incités à durcir le ton à l'égard du prince Sihanouk. En feignant de laisser ouvertes devant lui les portes de l'avenir, ne risquaient-ils pas de rallier à sa cause des hésitants ?

Or les dirigeants vietnamiens doivent jouer très serré s'ils veulent barrer l'accès de la tribune des non-alignés au prince. Un revers dans cette enceinte serait, pour eux, d'une autre gravité qu'une défaite aux Nations unies. Rien ne prouve pourtant que, en pareil cas, ils en tireraient la leçon. Hanoï n'a jamais répugné à avoir raison contre tout le monde.

JACQUES DE BARRIN.

(1) Indonésie, Philippines, Singapour, Malaisie, Thaïlande.

Prochain article :

L'IMPERTINENCE DU SUD

DE RETOUR DE PÉKIN

Une délégation du P.C.M.L. confirme que la Chine a présenté à l'U.R.S.S. des propositions de solution au Cambodge

M. Pierre Bauby, secrétaire politique du parti communiste marxiste-léniniste (P.C.M.L.), qui faisait partie d'une délégation de cette formation récemment reçue à Pékin, a rendu compte, mercredi 5 janvier, au cours d'une conférence de presse, des entretiens avec les dirigeants chinois auxquels il a assisté. Il a notamment confirmé que la Chine avait transmis à l'U.R.S.S. des « *propositions* » pour un règlement du problème cambodgien. La délégation du P.C.M.L., qui a été informée de ces propositions, n'estime pas pouvoir en dévoiler le contenu.

« *Précisons cependant*, indique M. Bauby, *qu'elles doivent permettre au peuple cambodgien de décider en toute indépendance de l'avenir d'un Cambodge neutre et non aligné, d'améliorer les relations entre les différents pays de la région et d'y rétablir la paix.* » On note que ces indications correspondent de près aux impressions recueillies ces derniers jours à Pékin par la délégation du parti socialiste conduite par M. Jacques Huntzinger (*le Monde* du 6 janvier).

Le secrétaire politique du P.C.M.L. a également confirmé que les conversations sur la normalisation des relations entre la Chine et l'U.R.S.S. devaient reprendre dans un avenir relativement proche. Il a toutefois mis en garde contre une interprétation qu'il juge abusive de la démarche chinoise.

« *Le P.C. chinois*, dit-il, *ne fait pas de différence de fond entre les deux superpuissances quand il combat leur hégémonisme. Si, ces dernières années, l'U.R.S.S. a été aux prises avec de nombreuses difficultés et ne paraît pas aussi agressive, si les Etats-Unis ont pris une attitude très offensive dans de nombreux endroits, c'est de la rivalité de ces deux superpuissances pour l'hégémonie mondiale que proviennent l'aggravation de la situation internationale et l'augmentation du danger de guerre. (...) La Chine souhaite améliorer ses relations d'Etat aussi bien avec l'U.R.S.S. qu'avec les Etats-Unis, afin de contribuer à défendre la paix et de consacrer ses efforts à la modernisation de son pays.* »

Rappelons à ce sujet que le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, est en principe attendu à Pékin à la mi-février et que sa visite précédera sans doute la reprise des pourparlers sino-soviétiques.

PROCHE-ORIENT

LE CHEF DE L'ÉTAT ISRAÉLIEN A WASHINGTON

Les responsables américains soulignent le caractère « informel » de la visite du président Navon

Le président Ronald Reagan a reçu, mercredi 5 janvier, à la Maison Blanche, le président israélien, M. Navon. Des responsables américains ont souligné le caractère « *informel* » *de la visite de M. Navon à* Washington en indiquant qu'aucun *résultat concret n'était* attendu de l'entretien des deux chefs d'Etat. Le département d'Etat a tenu aussi à souligner qu'en recevant M. Navon, dont la charge est avant tout honorifique, Washington « *n'a aucune intention de se mêler des questions de politique intérieure israélienne* ». Le gouvernement américain souhaite, en effet, éviter de donner l'impression de soutenir M. Navon en tant que rival travailliste potentiel de M. Begin. Celui-ci doit se rendre à Washington dans le courant du mois de février.

A l'issue des entretiens à la Maison Blanche, le président américain s'est borné à réaffirmer en termes généraux « *son engagement inébranlable vis-à-vis de la sécurité d'Israël et de la paix au Proche-Orient* ». Le chef de l'Etat hébreu a, pour sa part, *reconnu que des « divergences de vues »* existaient dans son pays *quant au plan de paix* au Proche-Orient du président Reagan. Le président israélien, a-t-on indiqué de source officielle américaine, s'est limité à exprimer au cours de l'entretien le « *consensus* » existant dans son pays sur certaines questions en parlant « *au nom de tous les Israéliens* ». M. Navon a ainsi souligné la nécessité de maintenir l'unité de Jérusalem et l'opposition d'Israël à la création d'un Etat palestinien indépendant, a ajouté un haut responsable américain.

Dans une interview à la télévision *italienne, diffusée mercredi à la veille* de sa visite aux Etats-Unis, le président Navon avait cependant affirmé que si l'O.L.P. reconnaissait le droit d'Israël à exister « *cela créerait un élément nouveau que le gouvernement israélien serait tenu de prendre en considération* ».

Les autorités américaines se sont montrées extrêmement discrètes sur une rencontre que le président israélien a eue tôt mercredi matin avec M. Philip Habib, envoyé spécial du président Reagan au Proche-Orient. L'émissaire américain a entamé, mercredi, à Washington, une série de consultations avec les spécialistes du département d'Etat sur les perspectives de progrès aux négociations *israélo-libanaises. Il ne doit cependant pas* reprendre le chemin du *Proche-Orient avant la semaine prochaine* au plus tôt.

● A JERUSALEM, le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shamir, a exhorté l'émissaire américain au Proche-Orient, M. Morris Draper, à « *persuader* » les autorités libanaises de se dégager des « *pressions arabes* » qui, selon lui, font obstacle à la « *normalisation* » entre Israël et le Liban.

● A LONDRES, le secrétaire au Foreign Office, M. Francis Pym, a annoncé, mercredi, officiellement qu'il avait annulé la tournée qu'il devait entreprendre ces prochains jours dans le Golfe.

Un officier israélien accuse le général Sharon d'encourager la violence contre les détenus palestiniens

Jérusalem (*A.F.P.*) — Un officier israélien, le capitaine David Mofaz, inculpé de violences contre des manifestants en Cisjordanie, a accusé mercredi le ministre de la défense, M. Ariel Sharon, d'avoir encouragé personnellement l'usage de la violence pour rétablir l'ordre dans les territoires occupés. Selon lui, le colonel Shimon Stern, conseiller légal auprès de l'administration civile dans les territoires occupés, lui a rapporté que M. Sharon avait souhaité, en sa présence, que les manifestants en Cisjordanie subissent des sévices sexuels. « *Il faut couper les (...) aux Arabes pris lors de manifestations* », aurait dit M. Sharon.

Ces déclarations interviennent après les dépositions de sept soldats jugés le 12 décembre dernier, également pour avoir commis des violences en Cisjordanie, et qui ont affirmé que M. Sharon avait donné au téléphone l'ordre « *d'entrer dans les lycées et de faire très mal* ».

Soixante-dix détenus dans la prison de Jenine (Cisjordanie) observent une grève de la faim depuis quatre jours. Ils se plaignent, notamment, des brutalités dont ils auraient été l'objet. L'un d'eux aurait été hospitalisé avec deux côtes cassées après avoir été battu par les gardiens. Cependant, un porte-parole des services de l'administration pénitentiaire a affirmé mercredi que la grève de quatre jours aurait pris fin. Il a également démenti que les prisonniers aient subi de mauvais traitements, expliquant que le mouvement avait été déclenché par la mise au cachot d'un détenu.

Répondant aux accusations lancées par deux députés communistes de la Knesset, selon lesquels quatorze détenus palestiniens arrêtés au Liban seraient morts sous la torture, M. Sharon a déclaré que leurs informateurs — d'autres prisonniers de la prison de Meggido, en Israël — étaient entre-temps, « *revenus sur leurs déclarations* ». Le ministre de la défense a toutefois confirmé qu'une commission enquêtait sur des cas de sévices au camp d'internement d'Al Ansar, dans le Sud-Liban. Huit prisonniers auraient été abattus le 28 septembre lors d'un mouvement de rébellion qui avait éclaté : deux autres ont été tués « *accidentellement* » le 3 décembre.

Selon les autorités israéliennes, 5917 détenus, en majorité palestiniens, se trouvaient, le 18 novembre 1982, au camp d'Al Ansar, contre 9064 arrêtés au cours de la guerre, 3147 ayant été relâchés. Les autorités militaires israéliennes ne leur reconnaissent pas le statut de prisonniers de guerre, même s'ils appartenaient à des unités portant l'uniforme d'une organisation combattante palestinienne de l'O.L.P. Mais elles refusent également de les considérer comme des civils « protégés » par l'article 80 de la quatrième convention de Genève, donc ayant le droit de recevoir des visites familiales et d'être représentés par des avocats.

Cette confusion juridique transparaît, selon certains avocats israéliens, dans la terminologie employée : « *Les détenus ou les personnes emmenées.* »

Pour Me Lea Tzemel, il s'agit pour les autorités d'entretenir une « *fiction juridique* », afin de priver les prisonniers de leurs droits élémentaires. En compagnie de deux autres avocats israéliens, elle a réclamé le 30 novembre dernier à la Haute Cour le droit de rendre visite à six détenus du camp d'Al Ansar, dont elle pouvait présenter une procuration. La cour suprême a ordonné à l'armée de fournir des explications dans les deux mois sur son opposition à la visite d'avocats.

Une autre avocate israélienne, Me Felicia Langer, a fait pour sa part appel, le mercredi 5 janvier, à la cour suprême, pour avoir le droit de rendre visite à une détenue à la prison de Neve Tirtza, près de Tel Aviv, arrêtée le 1er novembre au camp de réfugiés de Bourj el Chemaleh, près de Tyr (Liban).

Me Lea Tzemel souligne que le problème des détenus dépasse celui de leur statut. « *Si l'on nous refuse l'entrée du camp d'Al Ansar, malgré les procurations en notre possession, c'est que les autorités veulent masquer certains faits.* » Il s'agit, selon elle, de sévices auxquels sont soumis les prisonniers et qui ont été particulièrement nets aux premiers jours de la guerre.

Liban

CALME PRÉCAIRE A TRIPOLI

Un calme précaire régnait ce jeudi matin à Tripoli à la suite d'une trêve conclue dans l'après-midi de mercredi entre les différentes milices rivales musulmanes.

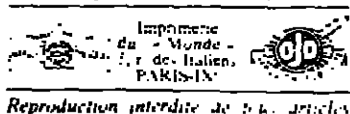
La trêve a été conclue sous l'égide de M. Rachide Karamé, ancien président du conseil libanais, rentré mercredi matin de Damas en compagnie d'une mission d'officiers syriens de haut rang qui restera à Tripoli jusqu'à ce que la situation se normalise.

M. Karamé a annoncé qu'un accord pour diviser provisoirement la ville de Tripoli en deux zones de sécurité contrôlées l'une par les forces de sécurité intérieure (F.S.I., gendarmerie libanaise) et l'autre par les forces communes palestino-progressistes et les partis représentés au sein du haut comité de coordination présidé par l'ancien premier ministre.

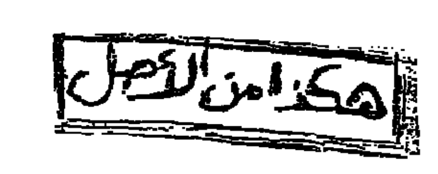
D'après la police, treize personnes ont été tuées mercredi, portant le bilan des affrontements depuis sept semaines à cent cinquante-sept morts. Le nombre des victimes serait en réalité beaucoup plus élevé.

Le civil israélien porté disparu mardi soir au Liban a été retrouvé mort en fin de journée mercredi a annoncé un porte-parole militaire israélien à Jérusalem. — (A.F.P., Reuter, U.P.I.)

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037



Le Monde

politique

Point de vue

Fonctionnaire – citoyen

par ANICET LE PORS (*)

LE 5 octobre 1946, l'Assemblée nationale constituante adoptait, sur proposition du vice-président du conseil Maurice Thorez, le statut général des fonctionnaires qui apportait des garanties démocratiques d'un niveau élevé à quelque neuf cents mille fonctionnaires de l'Etat.

Mercredi, le conseil des ministres a arrêté, à l'issue d'une concertation avec les organisations syndicales de fonctionnaires qui a duré près d'un an, l'économie d'un nouveau « statut général des fonctionnaires de l'Etat et des collectivités territoriales » qui s'appliquera à près de quatre millions de fonctionnaires.

Il s'agit là d'une très grande réforme qui présente trois caractéristiques principales.

En premier lieu, le statut général s'attache à mieux couvrir toutes les grandes fonctions collectives. Il prend ainsi le contrepied de l'action des gouvernements précédents. Ceux-ci s'étaient attaqués en vain aux dispositions majeures du statut de 1946 ; mais ils étaient cependant parvenus à en limiter la portée, notamment en vidant les organismes paritaires de leur substance, en multipliant les emplois « fonctionnels » et en créant une « fonction publique parallèle » de plusieurs centaines de milliers de contractuels. Au-delà, le projet exprimé par le rapport Longuet envisageait un véritable démembrement de la fonction publique française. C'est ce qui se passerait si la droite était demeurée au pouvoir.

Aujourd'hui, il s'agit au contraire de reconnaître la diversité fonctionnelle croissante du service public, en faisant relever du statut général les chercheurs des établissements publics, les praticiens de l'économie publique, certains spécialistes du traitement des données, de l'informatique, etc. Il s'agit aussi de tirer, pour l'ensemble des agents publics, toutes les conséquences statutaires de la politique de décentralisation.

En deuxième lieu, le nouveau statut général consacre les grands principes de la fonction publique française. Par là se trouve renforcée l'unicité du dispositif reteau, cadre général de la mise en valeur des spécificités professionnelles ou géographiques de toutes les activités de service public.

Ainsi tous les emplois publics permanents devront être occupés par des fonctionnaires titulaires.

Le concours sera le moyen général de recrutement des fonctionnaires, quel que soit l'exécutif dont ils dépendent, avec en corollaire la pleine garantie d'emploi de ces agents.

La séparation du grade et de l'emploi, la possibilité de développer une carrière sur toute la vie professionnelle, mettront les fonctionnaires à l'abri de l'arbitraire, des vicissitudes administratives, des pressions politiques, du clientélisme.

Tous les fonctionnaires seront organisés au sein de corps dont les statuts particuliers seront nationaux, la gestion pouvant, elle, être décentralisée.

En troisième lieu, le statut général va promouvoir une nouvelle citoyenneté du fonctionnaire français. Le projet gouvernemental reprend et enrichit les droits statuaires fondamentaux reconnus aux fonctionnaires. Il retient explicitement le droit de négociation, le droit à la formation, le droit à la grève, la liberté d'opinion et d'expression qui n'y figuraient pas jusqu'à présent. Il élargit les voies d'accès à l'ENA.

L'existence d'une grille unique de rémunérations, un régime de positions administratives communes, la suppression des discriminations sexistes, l'organisation de l'insertion des personnes handicapées, la titularisation des contractuels, la constitution d'organes paritaires, etc. ; tout cela vaudra à la fois pour les administrations publiques de l'Etat et pour celles des régions, des départements et des communes, créant ainsi de bonnes conditions générales de mobilité et de gestion.

Pour autant, il ne s'agira pas d'une étatisation, ce qui serait d'ailleurs contraire à l'article 72 de la Constitution qui garantit la libre administration des collectivités territoriales, tout comme un grand mouvement de décentralisation institué par la loi du 2 mars 1982. Les autorités exerçant les pouvoirs exécutifs dans les collectivités territoriales conserveront leurs prérogatives en matière de nomination, de notation, d'avancement, de discipline, et leurs conseils délibérants la maîtrise de la création et de la suppression des emplois.

Bien sûr, aux droits nouveaux correspondront des obligations et des responsabilités nouvelles. Celles, par exemple, de s'astreindre à un perfectionnement continu et de garantir la neutralité du service public. Celles aussi de mieux informer le public, de le servir avec une efficacité croissante, de mettre en œuvre des réformes administratives ambitieuses. A cet égard, une charte en cours d'élaboration, sera le pendant du statut général pour ce qui concerne l'amélioration des relations entre l'administration et le public.

A la conception du fonctionnaire-sujet, chère à la droite, le gouvernement de la gauche répond ainsi par celle du fonctionnaire-citoyen.

(*) Ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives.

LES GRINCEMENTS DE LA DÉCENTRALISATION

La préfecture de la Lozère en grève

De notre correspondant

Mende. – « *C'est la première fois en Lozère qu'une grève connaît un tel succès dans la fonction publique.* » Devant les bureaux de la préfecture, installés dans les anciens locaux de l'Ecole normale, des fonctionnaires soulignent à quel point le mot d'ordre de grève a été largement suivi : cinquante-deux personnes sur soixante ont cessé le travail. A la préfecture de Mende et à la sous-préfecture de Florac, les agents réquisitionnés assuraient leur service, mais les bureaux sont restés fermés les 5 et 6 janvier.

Les fonctionnaires lozériens sont-ils devenus contestataires ? « *Ce département*, explique un militant de Force ouvrière, *n'est pas comme les autres. Avant la décentralisation, la plupart des conseils généraux, dans les autres départements, disposaient de personnel. Or, ici, il n'y avait que trois agents administratifs départementaux. Le préfet a joué le jeu en mettant à la disposition du conseil général une vingtaine de personnes. Les transferts d'attributions n'ont pas suivi, et la charge de travail, loin de diminuer, s'est accrue.* »

Les départs d'attachés administratifs, quelques mois après leur nomination en Lozère, les mises en préretraite et l'absentéisme dû aux congés de maladie n'ont fait qu'aggraver une situation qualifiée d'inacceptable et d'intolérable par le personnel. Il est vrai que certains services sont devenus exsangues. Au cabinet du préfet, il n'y a plus qu'une seule sténodactylo, qui ne peut être remplacée durant ses congés. Le bureau d'accueil du public, dont les effectifs passèrent de quatorze agents à quatre, est fermé depuis deux mois tous les mardis : impossible ce jour-là d'obtenir en Lozère cartes grises ou permis de conduire.

Le conseil général va-t-il voler au secours de l'administration préfectorale ? « *On compatit, mais on ne fait rien* », répond M. Daussin-Charpentier, ancien secrétaire général de la préfecture de la Lozère, devenu directeur des services du département. « *S'il y a*, dit-il, *des problèmes de personnel à la préfecture, c'est vers le ministère de l'intérieur et de la décentralisation qu'il faut se tourner, et surtout pas vers le conseil général de la Lozère, dont le budget s'élève à 200 millions de francs.* » « *Néanmoins*, poursuit-il, *nous avons indiqué au préfet que le département, qui envisage de s'informatiser, est tout à fait disposé à traiter certaines tâches répétitives assumées jusqu'à présent par des fonctionnaires de la préfecture.* »

L'utilisation des méthodes informatiques contribuera-t-elle demain à mettre un terme au « ras-le-bol » du personnel et à la grogne des usagers lozériens ?

JEAN-MARC GILLY.

[Dans l'immédiat, on constatera que cette grève intervient au moment même où le conseil des ministres examinait à Paris trois avant-projets de loi (*le Monde* du 6 janvier) concernant les fonctionnaires, et notamment, la fonction publique territoriale (N.D.L.R.).]

AU CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres du 5 janvier a été consacré au plan de lutte contre la violence en Corse, au statut de la fonction publique, à l'emploi des jeunes, à la construction navale et à la nouvelle direction de T.D.F., tous sujets dont nous avons rendu compte dès notre première édition datée 6 janvier.

Les frustrés de la politique

Aux déçus du socialisme ou du giscardisme, il faudrait ajouter une nouvelle catégorie d'électeurs : les frustrés de la politique. Elle rassemblerait tous ceux qui *estiment qu'il est temps que le pouvoir politique ne soit plus « confisqué » par quelques-uns et que le « monde professionnel » ait enfin son mot à dire dans l'élaboration d'un nouveau modèle de société, qu'il apporte au débat politique son expérience, son talent, voire sa morale.*

La nécessité d'un tel engagement du monde professionnel est à l'origine de deux initiatives. M. Daniel Durca, saint-cyrien, diplômé des langues orientales, qui a occupé longtemps des fonctions importantes dans le groupe Rothschild avant de diriger une grande banque privée, a choisi de publier un mensuel d'informations politiques : *la Tribune des nouveaux politiques*, qui s'adresse à ceux qu'il nomme les « *décideurs* ». Il les invite à « *réagir* » en « *s'engageant personnellement en politique ou en favorisant l'engagement de leurs pairs* ».

M. Pierre-André Périssol, polytechnicien, ingénieurs des ponts et chaussées, directeur général du groupe Arcade, au sein duquel il a regroupé différents organismes d'H.L.M., et fondateur en 1980 du Contrat pour l'habitat social de demain, a préféré la formule du club. *Il l'a appelé « Agir au centre »* et compte rassembler autour d'un projet politique « *cohérent et concret* » les « *professionnels engagés* ». L'un espère être un jour en position de force pour négocier avec les partis politiques, l'autre s'estimera satisfait si certaines de ses propositions sont retenues.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

La « Tribune des nouveaux politiques » : mobiliser les vrais responsables

« *Face au socialisme d'inspiration marxiste et face au cancer du capitalisme de consommation (...), il est urgent que les vrais responsables, ceux qui ont l'habitude de prévoir et de compter, ceux qui voient plus loin que leur carrière politique, se mobilisent (...), réfléchissent en commun et en profondeur à de nouvelles conditions de vie et de « sur-vie »*. Inlassablement, chaque mois dans la *Tribune des nouveaux politiques* qu'il a créée au début de l'année 1982, M. Daniel Durca lance son appel aux « *décideurs* ». Selon lui, il n'est plus possible de laisser « *aux hérauts du pouvoir et à quelques grands prêtres le soin d'alarmer ou de rassurer les foules crédules et dociles. La politique ne peut plus être confisquée par des politiciens professionnels ou monopolisés par des fonctionnaires. C'est aux responsables, cadres dirigeants ou membres de profession libérale, de donner l'exemple, de contribuer à l'élaboration d'un nouveau modèle de société où plus que jamais l'homme et non la société restera la mesure de toute chose* ». M. Durca explique notamment que les « *socialistes commettent des erreurs majeures, d'une part en refusant d'admettre que socialisme et capitalisme ne sont que deux avatars d'un même modèle périmé : le matérialisme et, d'autre part, en ne voulant pas reconnaître que, sur le terrain de la société de consommation, les règles du jeu les mieux adaptées sont encore celles du capitalisme* ». Mais, poursuit-il, « *rares sont ceux, de quelque bord que ce soit, qui acceptent de voir les choses en face. Si tout le monde convient que, depuis quelques années déjà, nous avons atteint un niveau de bonheur sans précédent, peu nombreux sont ceux qui veulent considérer que les pays occidentaux, arrivés à un stade d'équilibre précaire, ne peuvent plus maximiser la somme de leurs « bonheurs sectoriels »*. Selon M. Durca, notre modèle de développement procède d'une « *philosophie historiquement dépassée et fonctionne selon des modalités autopénalisantes. L'homme, consommateur forcené et insatisfait d'objets laids et éphémères, est de plus en plus aliéné. (...) Citoyen assigné à résidence dans un univers concentrationnaire, il ne sait plus que comprendre. (...) Travailleur et citoyen frustré, il ne participe ni à la réflexion sur son avenir ni à la gestion de sa vie quotidienne... Il a abandonné son sort à des hommes qui monopolisent le pouvoir* ».

Ce constat a conduit M. Durca, après un premier livre publié en 1980 (1), à éditer un mensuel d'informations politiques qui, rédigé par des « *responsables professionnels, non journalistes*, se propose de « *sensibiliser le maximum de décideurs à la vie publique* ». L'objectif est triple : les aider à s'informer, à se regrouper et à s'engager.

Dans un récent numéro, la *Tribune des nouveaux politiques* rappelait notamment l'existence de la loi du 2 janvier 1968, qui stipule qu'un salarié du privé peut obtenir en cas de non-réélection à l'Assemblée nationale ou au Sénat des garanties équivalentes à celles de son collègue fonctionnaire. Le mensuel se proposait de faire largement connaître cette loi et suggérait l'élargissement de son champ d'application en demandant que les employeurs soient tenus de laisser à leurs salariés, candidats aux élections législatives, sénatoriales, municipales ou régionales, le « *temps nécessaire pour participer à la campagne dans la limite de vingt jours ouvrables* ».

Ainsi les derniers obstacles à l'engagement politique des salariés du secteur privé pourraient-ils être levés, estimait-il. La démobilisation et la résignation ne sont cependant pas à négliger. Contre ces tentations, la *Tribune des nouveaux politiques* entend lutter mois après mois. Elle diffuse encore à un peu moins de dix mille exemplaires, mais ne désespère pas à force d'obstination et de « *professionalisme* » de constituer un « *véritable groupe de pression* » avec lequel devront « *compter* » les partis politiques et les médias.

« *Le salut passe toujours par quelques hommes qui refusent, proposent et entraînent* », souligne M. Durca. Les « *nouveaux politiques* » qu'il veut regrouper entendent être ceux-là.

★ La *Tribune des nouveaux politiques*, 26, rue d'Aumale, 75009 Paris.

(1) *La démocratie n'est pas un chef-d'œuvre mais elle est en péril*, coll. : « Les nouveaux politiques », éd. Sphinx, 268 pages, 56 F.

Agir au centre : la légitimité d'une expérience professionnelle

« *Devant la dégradation de la situation tant économique que sociale ou politique, il nous semble indispensable que ceux qui sont engagés dans la vie professionnelle mais aussi sociale ou familiale interviennent dans le débat politique – pas du tout pour défendre quelque intérêt catégoriel ou pour brandir des représentations socio-professionnelles les unes contre les autres – mais pour y apporter leur expérience, leur sens du concret ainsi que la légitimité que confèrent les réalisations et la cohérence entre les actes et les propositions.* » C'est à cette fin qu'en juin 1982 M. Pierre-André Périssol crée Agir au centre, club de pensée qui se veut indépendant de tout parti et de tout homme politique. « *Par « centre » nous n'entendons pas le « centre tactique » dont se réclament beaucoup d'hommes politiques* », précise M. Périssol, qui explique : « *La motivation prioritaire de notre action politique est une exigence de générosité sociale. Les moyens pour y parvenir sont la responsabilité et l'initiative personnelle, une solidarité active et responsabilisante, la concertation. Notre démarche*, ajoute-t-il, *se caractérise par un refus des excès doctrinaires ou technocratiques, une exigence de vérité et de rigueur morale, un souci de réalisme orienté par un idéal, un projet politique, une recherche de dialogue jointe à une détermination dans l'action, une ouverture de la classe politique aux professionnels.* » Les propositions d'Agir au centre veulent remédier à « *sept carences du débat politique* ».

Agir au centre dénonce, en effet, « *l'échec sans appel des doctrines et*, a fortiori, *des programmes figés* ». M. Périssol souligne notamment : « *Le programme socialiste, mis en œuvre en 1981, n'a pas été repensé depuis son élaboration en 1972. Ni dans ses principes, qui sont ceux d'un État-providence, ni dans son inspiration, malgré l'échec économique et social, non seulement des régimes communistes mais aussi de toutes les aventures d'inspiration travailliste, ni dans son alliance avec les communistes alors que s'il existait, il y a seulement treize ans, une espérance marxiste pour un grand nombre de Français, la réalité, c'est-à-dire l'échec et l'oppression des régimes marxistes, a éclaté depuis, au grand jour.* »

Agir au centre note que se répand la « *désillusion, fruit de la démagogie ou du laxisme et facteur de désunion nationale* ». Il estime que le débat politique souffre de « *carence* » et qu'il est « *menacé par la primauté des idéologies ou des dogmes et par la technocratie* ». Il juge que le « *climat de confrontation et non de concertation s'accentue régulièrement* », et souligne le manque « *d'authenticité personnelle et donc de crédibilité* » de la classe politique, qu'il accuse de faire preuve de « *corporatisme* ». Il déplore, enfin, le « *manque de confiance entre eux des Français* », imputable selon lui à une « *influence consciente de leurs capacités* ».

Au service du club qu'il a créé, M. Périssol entend mettre son expérience professionnelle : « *La générosité sociale a été mon pain quotidien dans ma vie professionnelle. C'est devenu un thème de discours politique, mais sans traduction dans la réalité. J'ai la volonté de prolonger dans un projet politique cette démarche professionnelle qui a été la mienne. J'invite à me rejoindre tous ceux qui sont des professionnels engagés. Leur engagement, tout comme le mien, assure la légitimité d'Agir au centre. L'état d'esprit qui oriente notre action est celui d'un humanisme politique moderne, à l'opposé de toutes les velléités et de toutes les professions de foi verbales.* »

Agir au centre organise régulièrement des rencontres. Ses orateurs préférés restent des... centristes, notamment M. Jacques Barrot, dont M. Périssol fut le conseiller technique au secrétariat d'Etat au logement de 1974 à 1977, et M. René Monory, sénateur de la Vienne, ancien ministre de l'économie.

(*) Agir au centre, 51, rue Greneta, 75002 Paris - Tél. : 296-27-15.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

M. MITTERRAND N'ENVISAGE PAS D'INTERVENIR DANS LA CAMPAGNE

A l'occasion des cérémonies de présentation des vœux au Palais de l'Elysée, M. François Mitterrand a reçu, mercredi 5 janvier, les représentants des organisations syndicales, professionnelles, culturelles et sociales ; il leur a demandé « *de faire connaître aux pouvoirs publics et à la nation les besoins* » de leurs mandants. Il a rappelé aux présidents des conseils régionaux et généraux qu'ils jouaient « *un rôle de plus en plus décisif* » dans la vie du pays. Il leur a annoncé qu'ils allaient être reçus par le premier ministre pour préparer le transfert des compétences en matière de formation professionnelle.

Enfin, s'entretenant avec les représentants de la presse, le président de la République a remarqué, à propos de la déclaration de M. Pierre Mauroy sur sa présence à Matignon jusqu'à la fin de l'année (*le Monde* du 11 décembre) : « *C'est un vœu légitime de tout premier ministre et tout particulièrement de celui-là.* » M. Mitterrand a ajouté : « *J'ai toujours travaillé sur la durée ; je préfère la durée...* »

Parlant de ses voyages en province, le chef de l'État a annoncé qu'il fera « *des plongées dans les départements mais moins de visites systématiques dans les régions* » ; il a précisé que, de la fin du mois de janvier aux élections municipales, il ne compte pas effectuer de grands déplacements en province, se réservant simplement la possibilité « *de petites visites ponctuelles* ». Quant à la campagne électorale, il a déclaré : « *Je ne dis pas que je me tairai surtout, mais je n'interviendrai ni directement ni indirectement sur le débat interne.* »

M. MARCHAIS S'INQUIÈTE DES DIFFICULTÉS AUXQUELLES SE HEURTE L'APPLICATION DE L'ACCORD P.S.-P.C.F.

Sous le titre « Serrons les rangs à gauche ! », M. Georges Marchais dénonce, jeudi 6 janvier, dans un éditorial de *l'Humanité*, les « *obstacles incompréhensibles* » auxquels se heurte, « *dans bien trop de communes encore* », l'application de l'accord conclu par le P.S. et le P.C.F., le 22 décembre, pour les élections municipales. « *Comment comprendre, en effet*, demande le secrétaire général du P.C.F., *que, dans telle ou telle commune, on persiste à réclamer le poste de maire, ou on refuse de prendre sa place sur la liste d'union, alors que cette question a été réglée par l'accord national.*

» *Comment comprendre que, dans telle ou telle autre commune, on fasse traîner les choses en avançant des exigences injustifiées concernant la composition des listes, alors que l'accord national a clairement affirmé que « l'accord » doit être conclu sans tarder* »

« *Comment comprendre, en un mot, puisque l'accord national a prévu toutes les dispositions qui vont permettre de résoudre les problèmes rencontrés, qu'on s'apprête ainsi à perdre une semaine, quinze jours, peut-être plus, pour rien, alors que la droite, elle – on n'y reviendra jamais assez, – va employer ce délai au mieux de ses intérêts ?* »

M. Marchais souligne que « *l'heure n'est pas, pas du tout, aux opérations tactiques, aux soucis de préséance partisane. L'heure est à l'union*, affirme-t-il.

LA « PRAVDA » SOULIGNE LA NÉCESSITÉ DE LA COOPÉRATION ENTRE SOCIALISTES ET COMMUNISTES EN FRANCE.

Moscou (*A.F.P.*). – La *Pravda* consacre un long article, mercredi 5 janvier, au parti communiste français, estimant qu'il doit « *agir dans une situation complexe* ». L'organe du P.C. soviétique observe que le P.C.F. « *agit comme partenaire loyal du P.S.* » et « *soutient chaque pas allant dans un sens positif* », mais qu'il n'approuve pas, pour autant, toutes les décisions du gouvernement. Ainsi s'était-il opposé, l'été dernier, au « *gel des prix et des salaires* », souligne la *Pravda*.

Le quotidien du P.C. soviétique estime que la « *coopération, au sein du gouvernement, entre socialistes et communistes est une condition indispensable pour faire avancer les transformations démocratiques* ». Cependant, les deux partis « *représentent des forces politiques différentes* », souligne la *Pravda*, et les communistes veulent défendre leurs « *idées de classe, leurs idées révolutionnaires et leur originalité* ».

Relevant qu'il y a eu, en France, depuis mai 1981, des transformations telles que « *nationalisation décentralisation, droits nouveaux pour les travailleurs et les syndicats* », la *Pravda* estime que ces changements « *démocratiques* » ont un caractère « *limité* ». Elle indique que la « *crise continue à sévir en France* » et que « *la bourgeoisie continue la grève des investissements pour exporter ses capitaux* ».

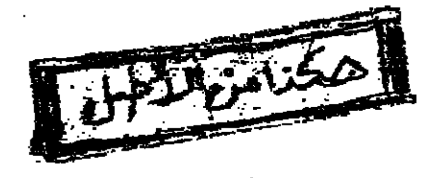
Face à ces problèmes, observe la *Pravda*, le P.C.F., par la voix de son secrétaire général, M. Georges Marchais, a démontré les causes profondes de la crise et la nécessité, pour en sortir, de suivre la voie du socialisme, fondée sur les réalités françaises. La *Pravda* affirme, enfin, que la France connaît « *une grande lutte idéologique sur les moyens de résoudre ces problèmes* » et que la radio, la télévision et des journaux comme *France-Soir*, *le Figaro* et *le Nouvel Observateur* *mènent une campagne grossière, anticommuniste et antisoviétique, calomniant le socialisme, dans le but d'affaiblir le P.C.F.* »

M. CHRISTIAN PELLERIN REPRÉSENTANT DU GOUVERNEMENT A MAYOTTE.

Sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, le conseil des ministres du 5 janvier a nommé M. Christian Pellerin, préfet, représentant du gouvernement à Mayotte. M. Pellerin succède à M. Yves Bonnet, qui avait été nommé an janvier 1982.

M. Christian Pellerin, né le 19 novembre 1933 à Cannes, est un ancien élève de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer. Après avoir occupé différents postes à Madagascar, il a été affecté en 1960 au ministère de l'intérieur. Après avoir été nommé en 1963 directeur de la société d'équipement du département du Vaucluse, il fut sous-préfet de La Châtre, de Sedan, puis de Guingamp, et secrétaire général des Pyrénées-Atlantiques en 1977. Administrateur civil hors classe en 1978, il a été mis à la disposition de la DATAR : depuis 1979, il était commissaire à l'aménagement de l'Ouest en poste à Rennes.

● *Les cotes de popularité de MM. François Mitterrand et Pierre Mauroy* se redressent. Le président de la République gagne cinq points et le premier ministre, trois points selon le sondage mensuel *B.V.A. – Paris-Match* réalisé auprès de mille soixante dix-sept personnes du 15 au 21 décembre et publié dans l'hebdomadaire daté du 14 janvier. M. Mitterrand obtient 53 % d'opinions positives (contre 48 % en novembre) et 37 % d'opinions négatives (contre 40 % en novembre). De son côté, M. Mauroy recueille 43 % d'opinions positives (contre 40 % en novembre) et 45 % d'opinions négatives (contre 46 %).



POLITIQUE

DES SYMBOLES ET DES HOMMES

LE PLAN DE LUTTE

Similitudes. Symboles. Pour la deuxième fois en six mois, le pouvoir réagit avec fermeté à une vague d'attentats selon un même scénario. Au mois d'août 1982, après la tuerie de la rue des Rosiers à Paris (six morts) et bien d'autres explosions, MM. Mitterrand et Defferre s'étaient entretenus à Latche, dans le Landes. Le président de la République était intervenu à la télévision pour exprimer sa résolution dans la lutte contre le terrorisme. Une série de nominations s'était ensuivie : M. Franceschi devenait *« ministre de la police »*, le commissaire divisionnaire Robert Broussard conseiller technique, et le commandant de gendarmerie Christian Prouteau chargé à l'Elysée d'une mission sur le terrorisme.

***Janvier 1983* : même trame, même recours à une symbolique qui a fait ses preuves. MM. Mitterrand et Franceschi, secrétaire d'Etat à la sécurité publique, se rencontrent longuement à Latche (31 décembre et 1er janvier). Le président s'adresse aux Français par le canal de la télévision (2 janvier). Mercredi 5 janvier, un conseil des ministres gros de l'affaire Corse nomme (encore) le commissaire Broussard, cette fois commissaire de la République délégué de la police en Corse.**

Symbole, toujours. Gage de la décision gouvernementale de lutter contre les militants du Front de libération nationale de la Corse, M. Franceschi a indiqué qu'il présiderait à l'installation de la nouvelle équipe policière en Corse : *« J'irai sur place prochainement. »*

DANS L'ILE

La belle indifférente

De notre envoyé spécial

Bastia. — *Belle indifférente*, cette île ! Dédaigneuse et fantasque. Voilà qu'on lui sert pour l'attendrir ce qu'elle semblait attendre : un attachement solennellement renouvelé, la promesse d'une répression qu'elle réclamait contre ces soldats égarés, la garantie d'une sécurité publique équilibrée, démocratique à souhait, pour lui éviter tout risque de syncope.

Voilà que la République lui adresse ses « appels au dialogue », en en rajoutant même dans l'empressement parce qu'elle sait l'aimée dure à séduire. Or, pour toute réponse, à peine un battement de cils.

Aurait-on, à trop vouloir bien faire, une nouvelle fois vexé la Corse ? Les mesures gouvernementales n'ont pas suscité de réaction passionnée. Ni bravo enthousiaste ni vrai reproche. Mais une attention polie, comme si les Corses, démentant leurs peurs de la veille, vaquaient ce jour-là à mille occupations possibles étrangères au drame.

La nomination de M. Broussard comme préfet de police ? Certains, pour être agréables, jugent la nouvelle heureuse car l'homme, respecté pour ses compétences, est à la mesure de l'île, fort et rusé, etc. — Tout de même, cette décision de dépêcher ici un super-flic venu de l' « antigang », comme si la Corse était une métropole à fort taux de criminalité ! Mais M. Edmond Simeoni, chef de file de l'Union du peuple corse (U.P.C.), semble se forcer sous la pression des journalistes pour trouver quelques défauts à ce préfet de police, ses services passés sous le précédent septennat, ses méthodes sans nuance... Broutilles, en fait.

Il n'y a guère que dans la famille, parmi les policiers bastiais, que l'annonce de la venue de M. Broussard est saluée par un sentiment net. Ici, de satisfaction : les responsables des différents services avaient déjà psychologiquement, mercredi après-midi, le doigt sur la couture du pantalon. Le commissaire Lion, chef de la sûreté urbaine, tout à son bonheur d'évoquer l'avenir, avait l'air d'un carnassier rêvant d'en découdre sous les ordres du nouveau chef de meute. Mais les autres ? Les Corses ? Méfiance, réserves. L'arrivée de monsieur le préfet ne ravit ni n'excède : c'est tout ce qu'on peut en dire.

Dissoudre...

Et cette dissolution du F.L.N.C. ? La symbolique exclusion de ce flambeau, pour les uns, ou de ce cancer, pour les autres, qui conditionne la vie locale depuis 1976 ? Voilà tout de même une manière d'événement ! Signalons vite pour les oublier les lapalissades de ces élus à court d'analyse qui, d'un bord à l'autre de l'échiquier politique, sourient de la mise hors la loi d'un *« mouvement illégal et clandestin depuis sa naissance »*. Il est vrai, soyons juste, que les Corses pourraient s'étonner qu'on se soucie encore de la définition juridique du F.L.N.C. L'important n'est plus là, mais dans la violence sécrétée par un groupe qui a toujours placé sa légitimité ailleurs que sur les registres administratifs. Sur ce chapitre de la dissolution, cependant, les élus, les courants d'opinion,auraient pu malgré tout s'interroger, car si le sujet prête à sourire, en apparence, il ne restera pas sans effet. La Corse ignore, ou fait mine d'ignorer, en effet, que le gouvernement vient de donner aux policiers corses quelques moyens plus sûrs de traquer le « Front ». Celui, par exemple, de procéder à des interpellations pour tous les actes assimilables à une reconstitution de ligue dissoute. Affichages, distributions de tracts, même ces imprudentes vantardises d'après-boire.

L'île serait-elle devenue à ce point réfractaire au mouvement clandestion que personne, à notre connaissance, n'ait songé mercredi à condamner cette mesure floue ? Quelques-uns, tout de même, autonomistes et séparatistes, auraient pu s'inquiéter, parce qu'ils ont, en la matière, des souvenirs, des interprétations possibles de cette dissolution.

Mais il faut croire que la Corse tout entière était occupée ailleurs à l'heure du conseil des ministres. Même les militants de la consulte des comités nationalistes (C.C.N.) jugés très proches du F.L.N.C., si proches que certains de leurs adversaires politiques les désignent souvent comme *« la branche politique »* ou *« la vitrine légale »* du Front. Même eux ont paru faire la sourde oreille, et profiter d'une conférence de presse pour parler d'autre chose. De leur existence de mouvement légal, donc à l'abri de toute dissolution, de leur renforcement récent et de leur futur engagement aux municipales.

La « légalité » du F.L.N.C. s'en allait les pieds devant, et ces voisins de palier, souvent d'anciens clandestins eux-mêmes amnistiés en 1981, saluaient le corbillard par quelques commentaires finalement modérés. *« Aujourd'hui comme hier, le colonialisme ne sait apporter qu'une seule réponse au problème corse : la répression »*, expliquait la motion des C.C.N. Banal, en somme.

Isolement du « Front »

Reconnaissons à leur décharge que dès 14 heures, mercredi, les militants nationalistes pouvaient craindre de tomber sous le coup de la loi en revendiquant des liens trop étroits avec le F.L.N.C. Quelles que soient leurs arrière-pensées, les C.C.N. soutiennent depuis des mois que, tout en partageant les thèses du mouvement clandestin, elles ont acquis une existence propre *« en occupant un créneau sur le terrain politique »* que le F.N.L.C. avait toujours négligé. *« Nous avons choisi une autre voie que celle du Front*, fait remarquer l'un des porte-parole des C.C.N. à Bastia, M. Léo Battesti. *Nous respectons la sienne mais nous n'avons rien à voir avec lui. »*

Est-ce si sûr ? De nombreux observateurs estiment que ce mouvement militant pèse parfois sur la ligne des clandestins et aurait désavoués discrètement, certaines « bavures ». De plus, les C.C.N. auraient justement été créées pour partie dans le but de maintenir *« la parole nationaliste »* en cas de trop forte turbulence du côté du Front. Depuis la rupture de la trêve avec le gouvernement, fin août, les Corses se demandent souvent ce qui anime le F.L.N.C., plus secret, plus avare d'explications que sous le septennat précédent. La philosophie désormais servie par les C.C.N. ne risque plus d'être soumise aux aléas de la violence. Prévoyait-on que l'action clandestine allait rencontrer de plus en plus d'hostilité parmi les Corses ?

Cela indique, en tout cas, une période d'isolement pour le F.N.L.C. L'absence de réaction mercredi est peut-être un autre signe du « ras-le-bol » de l'opinion, lassée de se voir sans cesse réclamer une solidarité insulaire. Mais une autre preuve était attendue : la manifestation, jeudi à Corte, en faveur du docteur Jean-Paul Lafay, blessé le 31 décembre par un inconnu, et qui, au fil des jours, était présentée peut-être abusivement comme *« le premier rendez-vous du refus du F.N.L.C. »*.

PHILIPPE BOGGIO.

« Notre politique n'est pas un pari : il n'y en a pas d'autre »

nous déclare M. Gaston Defferre

Voici les réponses que nous a faites M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation :

« Le changement de stratégie policière en Corse ne traduit-il pas l'échec d'une politique ?

— Non. Il y a en gros deux façons d'aborder ce problème de la sécurité en Corse. Celle qui a consisté, chez nos prédécesseurs, à essayer de venir à bout des attentats par la répression. Et celle qui consiste, ce que nous avons fait, à reconnaître l'identité, les particularités de la Corse, à faire voter un statut particulier, à l'appliquer.

» Dans un premier temps, vous vous en souvenez, quand M. François Mitterrand a annoncé cette politique, il y a eu une trêve. Puis le résultat de l'élection de l'assemblée régionale a été d'abord une participation très importante, alors que le F.L.N.C. avait appelé à l'abstention. Ensuite, l'unanimité de l'assemblée, autonomistes compris, s'est toujours prononcée contre la violence. Si bien que le problème ne se pose plus maintenant comme il se posait avant l'élection.

» C'est d'autant moins l'échec d'une politique que nous continuons cette politique ! Et la meilleure preuve, c'est que mercredi le gouvernement a décidé la dissolution du F.L.N.C., mais pas celle de la « Consulte des comités nationalistes » qui est une organisation politique proche du F.L.N.C. Ce dernier commet des violences, des attentats, des crimes, contrairement à la Consulte qui se place uniquement sur le plan politique. Elle a le droit de présenter des candidats aux élections municipales par exemple.

C'est-à-dire qu'au moment où nous prenons des mesures dans le domaine de la police, nous avons pris soin de respecter et de maintenir toutes les libertés.

Ce que l'on peut ajouter cependant, pour être tout-à-fait franc, c'est que notre politique, si elle n'a pas échoué, n'a pas atteint complètement tous ses objectifs puisque le F.L.N.C. a continué à provoquer des attentats. Nous voulons donc à la fois poursuivre la politique la politique de libertés et, en même temps, nous agissons pour rétablir la sécurité.

— La réponse politique par laquelle vous avez commencé n'est-elle pas cependant insuffisante, tardive, lente et encore peu tangible pour les Corses eux-mêmes ? On donne l'exemple des faibles moyens matériels de l'assemblée régionale...

Est-elle tardive ? Non, parce que j'ai présenté le statut perticulier très vite, qu'il a été voté très vite et que les élections ont eu lieu dans les semaines qui ont suivi. Sur le plan parlementaire, il était matériellement impossible d'aller plus vite. L'application est-ele lente ? Non, car la loi prévoit un délai d'un an pour la mise en œuvre des mesures. Et, de plus, avant d'arrêter certaines dispositions, nous nous sommes engagés à consulter l'assemblée de Corse.

En ce qui concerne l'installation matérielle, il y a en revanche un problème réel : l'Assemblée de Corse, qui siège à la préfecture, est actuellement un peu à l'étroit. Elle demande au gouvernement une aide... Le premier ministre recevra la semaine prochaine, son bureau, afin d'étudier tous les problèmes de l'application du statut.

Rencontrer les nationalistes

— Comment caractériseriez-vous votre adversaire actuel, le F.L.N.C. ?

— Au départ, presque tous les Corses avaient le sentiment qu'on ne reconnaissait pas à l'île assez de particularités, qu'ils étaient ignorés ou maltraités. Depuis que l'assemblée est élue, je constate que les Corses qui se sont opposés violamment aux gouvernements qui nous ont précédés, participent à la vie démocratique. Ceux-là ont compris où était l'intérêt de la Corse : dans l'application du statut.

» Mais d'autres ont sans doute pensé qu'en restant dans l'opposition, en refusant le statut, en ayant recours à la violence, ils auraient plus de chance d'obtenir l'adhésion d'une partie de l'opinion corse. Parmi eux, il y a des gens qui spéculent, d'autres qui sont de bonne foi. Rien n'est jamais tout blanc ou tout noir. On m'a demandé si j'accepterais de recevoir des membres de l'ex-F.L.N.C., s'ils me le demandaient, je répondrais oui, pour en finir avec la violence, les attentats, et c'est mon devoir.

— Bien que le F.L.N.C. soit dissous...

Que demain, il soit possible de faire adhérer certains ex-F.L.N.C. à une politique de non-violence serait une excellente chose. Je doit le tenter, même si on me critique : si ils demandent à me voir, ce ne pourrait être que pour sortir de l'impasse dans laquelle ils se sont mis. Ceux qui ont commis des attentats relèvent de la justice. Les autres peuvent participer aux élections ! Si ils ont des candidats, tant mieux pour eux. Ce que je souhaite, c'est rétablir en Corse le calme, la sécurité et une vie politique normale. Cela exclut la violence.

— Votre politique n'est-elle pas un pari risqué : le F.L.N.C. est irresponsable, dites-vous, ne le sera-t-il pas encore plus ?

— Ce n'est pas un pari, parce qu'il n'y a pas d'autre politique, pas d'autre issue que ce que nous faisons. J'ai donc bonne conscience, on ne peut pas laisser continuer des attentats. *Les nouveaux policiers nommés en Corse étaient souvent au premier rang de la lutte anti-terroriste avant le 10 mai. Leur nommination n'est-t-elle pas un hommage à la police d'avant le 10 mai 1981 ?*

— Ni un hommage, ni une condamnation. Depuis que je suis au ministère de l'intérieur, je n'ai pas varié : le passé, c'est le passé. Je l'ai dit à propos de la D.S.T., des affaires de Bretagne, ou du Canard enchaîné : on ne vous demandera plus jamais çà, ai-je dit aux policiers, en revanche on vous demandera de faire votre travail et je n'accepterai pas de défaillance. Les hommes sont là pour obéir et les ministres pour les commander. S'il y a des reproches à faire pour le passé, c'est aux gouvernements qu'il faut les adresser. M. Franceschi et moi utilisons des hommes capables, et je suis convaincu qu'ils obéiront et travailleront bien.

Propos recueillis par
EDWY PLENEL.

Le statut particulier reste au centre du débat politique

M. Mitterrand : pas de dragonnades !

M. François Mitterrand, qui recevait mercredi 5 janvier les vœux de la presse, a brièvement justifié les décisions, prises le matin même en conseil des ministres, à l'égard de la Corse. *« Je n'exagère pas l'inquiétude que la situation peut susciter, mais cela demeure un souci*, a notamment indiqué le chef de l'Etat ; *des gens sont menacés ; nous avons agi politiquement et l'action menée depuis dix-huit mois justifie maintenant l'application stricte de la loi. Il s'agit de dénoyauter le terrorisme, mais sans faire de dragonnades. »*

Interrogé sur le point de savoir si une influence étrangère s'exerce sur les auteurs de violence, M. Mitterrand a répondu : *« Ce n'est pas impossible. »*

Cette thèse d'une intervention extérieure est défendue par M. François Léotard. Dans une interview à *Paris-Match*, publiée jeudi 6 janvier, le secrétaire général du P.R. affirme en effet : *« Je suis convaincu que l'U.R.S.S. est en train de se servir de façon indirecte du nationalisme corse comme levier pour déstabiliser la région (...). De même que l'U.R.S.S. s'était servie du nationalisme en Algérie pour soutenir le F.L.N., de même elle tentera de le faire en France, avec les Basques, les Bretons et aujourd'hui les Corses. »*

M. Léotard *« met au défi »* M. Charles Hernu, ministre de la défense, *« d'apporter un démenti à l'information selon laquelle des armes ont été livrées en Corse via la Sardaigne »*. Le député du Var assure qu'il a eu connaissance de mouvements de la marine nationale autour de la Corse *« pendant les trois mois qui viennent de s'écouler »*. M. Léotard considère enfin que les Corses *« ont été blessés de voir leur île traitée d'une façon différente des autres régions françaises et être l'objet d'un statut particulier »*.

Ce point de vue est partagé par M. Hyacinthe Santoni, député (R.P.R.) des Bouches-du-Rhône, qui a estimé que l'attribution d'un statut particulier *« n'était pas la mesure idéale pour régler le problème »*, et que *« le gouvernement et le ministre de l'intérieur ont sur ce point une lourde responsabilité »*.

De leur côté, les socialistes estiment que l'attitude de l'opposition *« s'apparente à la politique du pire »*. Dans une déclaration adoptée mercredi soir 5 janvier, le bureau exécutif du P.S. reproche, en effet, à l'opposition de *« déduire des agissements d'une poignée d'extrémistes un soi-disant échec du statut particulier, alors que les institutions régionales ne sont même pas encore toutes installées »*. Le P.S. souligne que le statut particulier *« répond aux aspirations de l'immense majorité des Corses par les possibilités qu'il leur ouvre d'être eux-mêmes les acteurs de la renaissance de l'île, afin d'aboutir à un développement économique harmonieux et au renouveau d'une grande tradition culturelle ; il constitue une chance historique pour le peuple corse, composante de la nation française »*.

Pour sa part, M. Prosper Alfonsi (M.R.G.), président de l'Assemblée de Corse, s'est félicité des mesures prises par le gouvernement, *« qui ne vont pas dans le sens d'une quelconque répression aveugle, ni d'une violence d'Etat, qui a fait tant de mal dans le passé »*.
M. Alfonsi a ajouté : *« Ceux qui ne respectent pas la loi et veulent lui substituer la violence doivent prendre le risque de la sanction et de la rigueur de la loi. »*

En revanche, M. Edmond Simeoni, leader du mouvement autonomiste U.P.C. (Union du peuple corse) et membre de l'assemblée régionale, a jugé, à propos de la désignation de M. Robert Broussard, qu'*« il aurait été préférable de nommer des personnes ayant davantage de doigté »*.

Tout en réaffirmant que les membres du F.L.N.C. *« devront assumer leurs responsabilités »*, il a ajouté *« ne pas saisir la portée de la décision de dissoudre »* le mouvement nationaliste. M. Simeoni et les dirigeants de l'U.P.C. ont enfin décidé, jeudi matin 6 janvier, de demander une entrevue au chef de l'Etat afin de *« contribuer à une solution équitable, pacifique et démocratique »*.

LE SAC, ACTION DIRECTE ET LE F.L.N.C.

Trois dissolutions depuis le début du septennat

Le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) est la troisième organisation à être dissoute depuis le 10 mai 1981. Les deux autres sont le Service d'action civique (SAC), pour lequel la décision a été prise au conseil des ministres du 28 juillet 1982, et le groupe Action directe, dont la dissolution a été décidée au conseil des ministres du 18 août 1982.

Ces dissolutions sont prononcées en vertu de la loi du 10 janvier 1936 sur *« les groupes de combat et de milices privées »* votée alors que Pierre Laval était président du conseil. Elle visait les ligues factieuses de l'époque. En son article premier, elle prévoit la dissolution, *« par décret rendu par le président de la République en conseil des ministres, de toutes les associations ou groupements de fait : 1) qui provoqueraient à des manifestations armées dans la rue ; 2) ou qui (...) présenteraient par leur forme et leur organisation militaire le caractère de groupe de combat ou de milices privées ; 3) ou qui auraient pour but de porter atteinte à l'intégrité du territoire national ou d'attenter par la force à la forme républicaine du gouvernement »*.

En son article 2, la loi précise que des peines d'amende ou d'emprisonnement de six mois à deux ans sont prévues pour *« quiconque aura participé au maintien ou à la reconstitution directe ou indirecte de l'association ou du groupement »* dissous. Cette loi a été complétée le 1er juillet 1972 par un article consacré à la répression de la discrimination, de la haine et de la violence raciste.

Depuis 1958, quarante-deux organisations ont été dissoutes. Deux concernaient la Corse ; il s'agit du Front paysan corse de libération, le 30 janvier 1974, en même temps que des groupes basques et bretons et de l'Action pour la renaissance de la Corse (ARC) le 27 août 1975. Sous le septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing, la dernière organisation dissoute avait été la Fédération d'action nationale et européenne (FANE), néo-nazie, le 3 septembre 1980.

Après le conseil des ministres du 5 janvier, M. Attali a précisé, au sujet de la dissolution du F.L.N.C. : *« La forme militaire de l'organisation de ce groupement, les actions de terrorisme qu'il revendique, de même que les objectifs qu'il poursuit ouvertement en vue de porter atteinte à l'intégrité du territoire national, le placent dans le champ d'application de la loi du 10 janvier 1936. »*

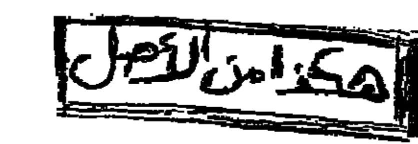
M. Jacques Attali : l'application stricte de la loi républicaine

Commentant les mesures sur la Corse adoptées au conseil des ministres du 5 janvier, M. Jacques Attali, conseiller spécial du président de la République a déclaré :
« Pour la Corse, deux lois récemment votées par le Parlement, expression de la souveraineté nationale, ont très clairement et très précisément défini les responsabilités des uns et des autres. L'essentiel de ce qui intéresse la vie quotidienne — le développement économique et social, l'investissement, les équipements publics, l'emploi, la protection de l'environnement, la culture — relève désormais de la seule assemblée régionale de la Corse. L'État n'a donc plus qualité pour intervenir en ces domaines, sinon au nom de la solidarité nationale.

» L'assemblée régionale de la Corse tire sa légitimité non seulement de la loi, mais aussi et surtout du suffrage universel direct qui a massivement approuvé les nouvelles institutions et a ainsi démenti la minorité violente qui n'a pas osé tester se représentativité.

» Elle dispose des moyens légaux nécessaires pour répondre à l'attente des Corses. Les ultimes textes réglementaires qui la concernent interviendront sans tarder. Elle est en mesure de remplir, sans défaillance, la mission à elle confiée par la nation qui a su entendre et comprendre les aspirations de la Corse.

» Quant à l'État, il lui revient d'assurer et de garantir la tranquillité publique, la sécurité et la sûreté des personnes et des biens. Les mesures prises aujourd'hui annoncent à ceux qui cherchent à briser une unité nationale plus de deux fois centenaire qu'ils ne doivent attendre de l'État que l'application stricte de la loi républicaine. »



CONTRE LA VIOLENCE EN CORSE

Symbole et changement. Tous les responsales policiers dans l'île ont été mutés. Les patrons des renseignements généraux, de la police judiciaire, de la direction de la surveillance du territoire... Plus profondément, le nouveau préfet de police en Corse sera appuyé d'un chargé de mission, M. François Santucci, qui assurera la direction du cabinet du préfet de région. Et la liste des changements d'hommes n'est pas close. Trois des plus hauts responsables de la gendarmerie ont été remplacés, ce jeudi 6 janvier. Des changements de poste pourraient intervenir prochainement dans la magistrature. Des « têtes » sont donc tombées. D'autres tomberont. Au-delà des nouveaux organigrammes qui se dessinent, une réforme de la police en Corse est sans doute à venir.

En attendant, les pouvoirs publics sont partis en guerre contre le F.L.N.C., mouvement clandestin nationaliste apparu en 1976, dissous mercredi 5 janvier. Un mouvement dont plusieurs dizaines de militants ont été jugés sous le septennat précédent. M. Franceschi, à propos des hommes du F.L.N.C., a parlé successivement d'« *une poignée d'irréductibles* », d'« *irresponsables* », de « *quelques dizaines de hors-la-loi* » et de « *marginaux insensés* ». C'est là la voix de la fermeté. Celle d'un secrétaire d'Etat à la sécurité publique. En père de la décentralisation, M. Defferre a rappelé qu'avant la fermeté il y avait eu l'« *ouverture politique* » (le statut particulier). Cette ouverture est toujours d'actualité. Signe de la liberté d'expression, M. Defferre a souligné que la Consulte *des comités nationalistes* (C.C.N.), *dont le discours est proche de celui* du F.L.N.C., n'a pas été dissoute. Et il se dit prêt à rencontrer les séparatistes qui renonceront à la violence.

Bref, le maintien de l'ordre se fera, selon M. Franceschi, « *sans laxisme, sans répression aveugle, sans juridiction d'exception* ». Le chef de l'Etat l'a formulé différemment : « *Il n'y aura pas de dragonnades, mais il faut dénoyauter le terrorisme.* » Une tâche délicate et difficile pour le tout nouveau commissaire de la République Robert Broussard.

LAURENT GREILSAMER.

LES NOUVEAUX RESPONSABLES DU MAINTIEN DE L'ORDRE

Sous les changements, la continuité

En Corse, il n'y a pas d'autre politique possible. Telle est, en substance, la conviction des responsables *gouvernementaux, quoi qu'il en* coûte de révisions et de risques. Après le défi régional, le défi « sécuritaire » : de la conciliation des deux *dimensions dépendrait la réussite du* processus engagé dans l'île depuis le 10 mai 1981, menacé, selon M. Joseph Franceschi, par *« quelques dizaines de hors-la-loi, sans représentativité ni soutien populaire »*. Le pouvoir dit donc fermement sa volonté de répondre sur les deux *terrains, politique et policier,* en espérant que les solutions apportées dans le premier domaine atténueront les rigueurs de la répression.

Car il faut bien parler répression et, partant, de la logique propre au dispositif policier adopté, de ses caractéristiques comme de sa spécificité. Ne dépendra-t-il pas en effet de son maniement, donc du choix et des méthodes des hommes mis en place le 5 janvier, que l'union promise — *plus de liberté, plus de sécurité* — ne dégénère en un mariage explosif ? La méthode choisie en ce domaine mêle, paradoxalement, le changement et la continuité. Changement par la *mutation des principaux responsables* de la police et de la gendarmerie en Corse ; continuité par la promotion d'hommes qui, sous le septennat précédent, *étaient déjà au premier* rang de la lutte antiterroriste.

Au sommet, la valse impressionne. Aucun service n'est épargné : après le directeur régional des *renseignements généraux et le commissaire* central d'Ajaccio (Corse-du-Sud), partent à leur tour le directeur du service régional de *police judiciaire d'Ajaccio et le chef de* l'antenne de la direction de la surveillance du territoire (D.S.T.). Et il n'est pas exclu qu'interviennent dans les mois à venir, à des échelons moins élevés, d'autres mouvements de personnel. On ne le cache pas, en effet, au secrétariat d'Etat chargé de la sécurité publique : les structures *comme les habitudes policières en* Corse ont besoin d'une remise à jour. Conviction qu'ont sans doute confortée les six séjours dans l'île du commissaire Robert Broussard, depuis sa nomination en août au cabinet de M. Joseph Franceschi. Les *imbrications multiples, les amitiés et les relations* personnelles y feraient mauvais ménage avec l'efficacité policière.

Car, contrairement à ce que pour*raient faire croire les mutations an*noncées, la police, en Corse, n'était pas, jusqu'alors, démunie. Elle sait apparemment beaucoup de choses : *ainsi les renseignements généraux* ont-ils fait savoir, en 1982, qu'ils avaient identifié les membres du « conseil militaire suprême » du F.N.L.C., *de même qu'ils avaient* dressé, après la « nuit bleue » du 16 au 17 février, une liste de vingt-cinq suspects, ou encore identifié les au*teurs masqués d'une interview à Paris-Match* courant mars. Mais, à part la découverte, le 30 septembre, sur la foi d'un renseignement précis, *d'une cache d'armes et d'explosifs à* Sagone (Corse-du-Sud), aucune enquête n'a pourtant permis d'élucider un attentat, ses auteurs ou ses commanditaires.

Les choix politiques d'alors et les consignes de prudence n'y sont sans doute pas indifférents. S'en tenir à cette seule explication serait toutefois sous-estimer une autre dimen*sion qui tient à la spécificité de l'île :* comment, face à une communauté solidaire et attachée à son identité collective, passer du renseignement *à la preuve ? Comment y faire accep*ter, sans trop de « casse », une répression, fût-elle sélective ?

Du doigté

La réponse dépendra du doigté et de l'habileté des nouveaux responsables, notamment des six commissaires de police. Trois hommes re*tiennent en particulier l'attention* : M. Robert Broussard, désormais préfet de police, ayant autorité sur *« l'ensemble des services de police et des forces de l'ordre »* des deux *départements ;* Ange Mancini, nouveau directeur du S.R.P.J. ; Dominique Rossi, qui prend en charge l'antenne de la D.S.T. à Ajaccio. Tous ont en commun d'avoir été des policiers reconnus, aux responsabilités importantes, avant le 10 mai 1981. M. Broussard, évidemment, mais aussi MM. Mancini et Rossi, qui ont déjà joué un rôle notable dans la lutte antiterroriste : le premier était, de*puis 1978, à la tête de la section an*titerroriste (SAT) de la brigade *criminelle à Paris* avant de rejoindre, en septembre dernier, la brigade de répression du banditisme comme chef adjoint ; le second était, depuis 1978 également et sans interruption, chargé, à la D.S.T., de la division « B 2 », *spécialisée elle aussi dans la* lutte contre le terrorisme.

Aussi la stratégie policière adoptée en Corse comporte-t-elle des leçons de portée nationale. Encore plus nettement que *le dispositif mis en* place cet été après l'attentat de la rue des Rosiers et, ce qui n'est pas négligeable, en évitant de raviver la *rivalité entre gendarmes et policiers,* elle confirme le choix fait par le pouvoir dans ses rapports avec la police nationale : les critères de « *professionnalisme » l'emportent sur les ap*préciations politiques, l'efficacité *hic et nunc* sur les souvenirs du passé. Cette continuité, essentielle par-delà les changements apparents, supposera, pour être bien acceptée en Corse, une évolution sensible des images de marque. Leader de l'Union du peuple de Corse, M. Edmond Si*meoni s'en est ému, estimant qu' « il aurait été préférable de nommer des personnes ayant davantage de doigté »*. Reproche qu'a prévenu le *commissaire Broussard, devenu com*missaire de la République, en nous déclarant dès mercredi qu'il ne venait pas en Corse *« dans un esprit de cow-boy »*.

La consigne est d'ailleurs claire. M. Defferre l'a répétée devant la presse, mercredi 5 janvier : *éviter* surtout la spirale attentats-répression qui était, selon lui, la ca*ractéristique* de la politique du septennat précédent. Reste alors à espérer que, dans cette course de vitesse entre la dégradation et la réforme, celle-ci l'emporte...

E. P.

« Je ne vais pas en Corse dans un esprit de cow-boy »

nous déclare M. Broussard

Enfin ! Tel est, sans doute, le sentiment du commissaire Broussard après sa nomination en Corse comme commissaire de la Républi*que délégué pour la police. Enfin !* parce que l'homme de terrain, après un détour par les arcanes politiques et ministériels, retourne à sa passion *première, l'action policière concrète* avec ses aléas et ses défis.

Quand ce Charentais de quarante-six ans, marié, père de deux enfants, avait accepté, le 25 août, de devenir conseiller technique, chargé de la coordination police judiciaire-renseignement, auprès de M. Joseph Franceschi, nombre de ses collègues commissaires n'avaient pas caché *leur étonnement*. Le credo d'un « super-flic » n'est-il pas ordinairement, qu'il « ne fait pas de politique » ? Or est-il instance plus « *politique* » qu'un *cabinet*, qui de plus est associé au « changement » inauguré par la victoire socialiste de 1981 ?

Entré en 1972 à la brigade de recherche et d'intervention (B.R.I.) de la police judiciaire parisienne dite souvent brigade « anti-gang », chef adjoint jusqu'en 1979 avant de devenir le patron, l'homme avait plu à l'un des conseillers de M. Gaston Defferre : « *Broussard ce n'est pas ce que l'on pense, pas un cow-boy mais un vrai professionnel* », confiait ce responsable socialiste qui, découvrant la police après le 10 mai 1981, avait vu la B.R.I. au travail sur le terrain. Quand il fallut monter un dispositif antiterroriste après l'attentat de la rue des Rosiers et, sans doute aussi, montrer que, face au chef d'escadron de la gendarmerie, M. Christian Prouteau, si apprécié à l'Élysée, la police natio*nale n'était pas en reste, on pensa* donc à lui.

Retrouver le « terrain »

« *Flic* » dans l'âme, M. Broussard l'est et le revendique. Avec ce mélange, inévitable pour la légende, de droiture et d'accidents de parcours. M. Broussard n'est pas né coiffé : après quatre ans à l'armée comme officier, il rentre dans la police en 1960 comme... commis aux écritures. Autodidacte, et « fier de l'être », il gravit les échelons : inspecteur, puis inspecteur principal, enfin commissaire... Suivent alors, à la B.R.I., quelques ratés, « bavures » diront les critiques, tandis que les défenseurs plaideront le feu de l'action, les risques du flagrant délit ou la raison d'État : la fusillade du bar du Thélème contre les frères Zemmour, condamnée à l'époque par M. Mitterrand ; les méandres de l'affaire de Broglie ; ou encore la mort, « sur ordre » diront alors certains, de Jacques Mesrine, tué lors d'un guet-apens tendu par la B.R.I.

Avant la légende, vient donc la réputation de « cow-boy ». Pourtant, M. Broussard *jurera*, en 1981, n'avoir tiré que quatre coups de feu dans sa carrière et s'être fait « allumé » une vingtaine de fois. *Lui, refuse l'image de marque* : policier d'accord, mais aussi avec psychologie, doigté et précautions. Il nous l'a répété encore, mercredi, après l'*annonce de sa nomination* par le conseil des ministres : « *Je ne vais pas en Corse dans un esprit de cow-boy. Je ne vais pas là-bas pour faire de la répression mais pour assurer la sécurité des personnes et des biens. C'est une mission classique de police : de la prévention, de la dissuasion et de la répression quand c'est utile.* »

Il insiste : « *J'ai su, car il le faut, user de l'action psychologique dans les affaires de prises d'otages.* » Il révèle qu'il y a une quinzaine de jours, près de Chartres, à la tête de la brigade anti-commando de la préfecture de police, il obtint la reddition d'un homme barricadé depuis quatorze heures. « *Je n'ai jamais complètement quitté le terrain. Mais ma nomination est effectivement un retour plus net qui n'est pas pour me déplaire : j'y suis plus à l'aise que dans l'ambiance feutrée d'un cabinet.* » « *Flatté* » de la confiance qu'on lui marque, insistant sur « *l'ambiance extraordinaire* » connue durant près de cinq mois place des Saussaies, il se dit conscient des difficultés qui l'attendent : « *Dans le passé, j'ai participé à des actions extrêmement dures parce qu'il le fallait, mais j'ai prouvé que je savais utiliser d'autres armes : la persuasion.* »

E. P.

Une certaine innovation

La nomminaton d'un commissaire de police dans les fonctions de « *commissaire de la République pour la police* » auprès de deux préfets est une certaine innovation. En effet, M. Robert Broussard ne devient pas préfet. Il *concerne son « grade »* de commissaire divisionnaire de police et est simplement détaché dans les « *fonctions* » de commissaire de la République. *Il n'est* donc pas intégré dans le corps préfectoral.

C'est M. Broussard lui-même qui a refusé d'être intégré dans le corps *préfectoral, préférant continuer* à appartenir à son corps d'origine, la police.

Dans le passé plusieurs policiers *ont été nommés au tour extérieur* dans le corps préfectoral comme sous-préfet et y ont poursuivi leur carrière. En revanche un seul commissaire de police a été directement *nommé préfet : il s'agit de M. Roger* Chaix qui fut préfet délégué pour la police à Lyon de 1975 à 1981.

La deuxième nomination réside dans la création d'un poste de « *commissaire de la République délégué pour la police auprès des commissaires de la République des deux départements de la Corse* ».

Il existait en effet, jusqu'au décret paru au *Journal Officiel* du 6 janvier, trois préfectures de police départementales qui avaient été créées par un décret du 29 septembre 1972, et *dont les titulaires* avaient recu délégation pour les problèmes de police de la part du préfet pour les territoires du département chef-lieu de région *Le Monde* du 22 septembre 1972). Ce sont les « *commissaires de la République délégués pour la police* » des départements du Rhône et du Nord qui *sont respectivement occupés par* MM. Bernard Grasset, Bernard Patault et Michel Le Gall, tous nommés depuis mai 1981.

La compétence territoriale de M. Robert Broussard, à la différence de ses collègues du continent s'étendra à deux départements, ce qu'impose naturellement la géographie. Elle se rapproche aussi de celle du *préfet de police de Paris,* qui est l'ancêtre des autres et était resté jusqu'en 1972 un cas unique. M. Jean Perrier (nommé en juillet 1981) a en effet *autorité non seulement* sur le territoire du département de Paris, mais également sur ceux des trois départements limitrophes de la capitale, la Seine-Saint-Denis, les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne.

Quant aux pouvoirs du nouveau titulaire de la police en Corse ils seront les mêmes que ceux des autres départements. Il bénéficiera comme eux d'*une certaine* autonomie d'action et sera en fait placé sous l'autorité directe du ministère de l'intérieur et du secrétariat d'Etat à la *sécurité publique.* — A.P.

NOMINATIONS

Dans la gendarmerie ...

Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a annoncé, de son côté, « *une réorganisation structurelle de la gendarmerie nationale* » en Corse, en invoquant le principe : « *A nouveau responsable de l'ordre, nouveaux commandants locaux de la gendarmerie.* »

C'est ainsi que le lieutenant-colonel Eric Banstert, précédemment affecté au centre d'enseignement supérieur de la gendarmerie à Maisons-Alfort (Val-de-Marne), remplacera, à la tête de la gendarmerie de la Corse-du-Sud, le lieutenant-colonel Christian Lemée. A la tête de la gendarmerie de la Haute-Corse, le chef d'escadron René Galinié, qui commandait précédemment la compagnie de Montargis et qui sera promu prochainement lieutenant-colonel, remplacera le colonel Jean Versini. Les deux officiers supérieurs mutés étaient en poste en Corse depuis deux ans. Enfin, le colonel Michel Drouard, *précédemment commandant* le groupement de légion de gendarmerie du Bas-Rhin, va remplacer, à la tête de la légion de gendarmerie de la région Corse, le colonel Raynaud Siband, qui était en poste depuis trois mois.

« *Les hommes qui sont remplacés,* a tenu à préciser M. Hernu, *n'ont démérité à aucun moment.* »

... Et dans la police...

Le dispositif adopté par le conseil des ministres du 5 janvier prévoit la nomination de six nouveaux commissaires de police en Corse. Deux d'entre eux l'avaient été dès le 3 janvier, MM. Bernard Comandon et Claude Laurie, qui deviennent l'un directeur régional des renseigne*ments généraux*, l'autre commissaire central d'Ajaccio. Les autres sont :

— M. Robert Broussard, conseiller technique chargé de la coordination « Renseignement — Police judiciaire » au cabinet de M. Joseph Franseeschi, devient commissaire de la République délégué pour la police auprès des commissaires de la République des départements de la Corse ;

— M. Pierre Quilici, actuellement commissaire adjoint au commissaire central, directeur départemental des polices urbaines de Marseille, l'assistera dans sa tâche, sans que la nature de ses responsabilités ait encore été précisée ;

— M. Ange Mancini, chef adjoint de la brigade de répression du banditisme à la police judiciaire de la Préfecture de Paris, est nommé directeur du Service régional de police judiciaire (S.R.P.J.) ;

— M. Dominique Rossi, actuellement en poste à *la direction de la* surveillance du territoire à Paris, occupera les fonctions de chef de l'antenne de la D.S.T. à Ajaccio.

A ces nominations policières s'ajoute celle de M. François Santucci, *sous-préfet, nouveau directeur* du cabinet du préfet de la région de Corse, qui sera en outre, désormais, chargé de mission auprès de M. Broussard.

Le Monde

société

Jean-Paul II nommera dix-huit nouveaux cardinaux au cours du consistoire du 2 février

En annonçant, le mercredi 5 janvier, la création lors d'un consistoire qui aura lieu à Rome le 2 février, de 18 nouveaux cardinaux (nos dernières éditions du 6 janvier), Jean-Paul II a battu le record qu'il avait lui-même établi en 1979 lorsqu'il avait porté à 136 le nombre des membres du Sacré-Collège. Après le nouveau consistoire, ce « sénat » des collaborateurs du pape comptera 138 cardinaux (71 Européens, 23 Latino-Américains, 14 Nord-Américains, 14 Africains, 12 Asiatiques et 4 Océaniens) (1).

Parer au plus pressé

La nouvelle promotion frappe, tout d'abord, par sa répartition géographique, qui renforce l'internationalisation du Sacré-Collège. Si plus de la moitié des nouveaux cardinaux sont européens (10 Européens contre 1 Nord-Américain, 2 Latino-Américains, 2 Africains, 2 Asiatiques et 1 Océanien), il est à noter que quatre d'entre eux sont originaires de l'Europe de l'Est (1 Yougoslave, 1 Letton, 1 Polonais, et 1 Allemand de l'Est, dont le diocèse, Berlin, ignore le mur qui coupe la ville en deux).

Sur les 6 Européens de l'Ouest, 3 seulement sont italiens, dont 2 de la curie, ce qui est peu, et 2 sont français, ce qui est beaucoup.

Du point de vue diplomatique ou politique, le choix de Jean-Paul II est sans grandes surprises. Il a surtout paré au plus pressé en pourvoyant aux sièges cardinalices traditionnels : Paris, Bruxelles, Milan, Varsovie, Berlin, Chicago, Caracas, et aux 2 postes de la curie romaine, le tribunal de la Signature apostolique et la congrégation pour les sacrements, qui sont normalement dirigés par des cardinaux.

En revanche, la signification politique de la nomination de Mgr Julijans Vaivods, administrateur apostolique de Riga, n'aura échappée à personne. Il devient le deuxième cardinal de l'Union soviétique avec Josyf Slypij, chef nonagénaire de l'Eglise ukrainienne, qui vit actuellement en exil à Rome. Le caractère symbolique de la nomination de Mgr Vaivods est souligné par le fait que, à quatre-vingt-sept ans, il ne pourra pas participer à un futur conclave : son titre de cardinal vise surtout à renforcer son autorité morale.

Autres choix significatifs de Jean-Paul II : Mgr Franjo Kuharic, archevêque de Zagreb, capitale de la Croatie, République communiste, mais majoritairement catholique de la Yougoslavie, ainsi que le patriarche maronite de Beyrouth, Sa Béatitude Antoine Pierre Khoraiche. Actuellement, le seul patriarche catholique oriental à porter le titre de cardinal est le patiarche copte d'Alexandrie, Sa Béatitude Stephanos Sidarouss.

Surprises et omissions

Parmi les nominations qui ont pu surprendre figure celle de l'archevêque de Medellin (Colombie), qui n'est pas un siège traditionnellement cardinalice, Mgr Alfonso Lopez Trujillo, actuellement président du Conseil épiscopal latino-américain (CELAM) et connu pour son conservatisme. Organisateur de la conférence de Puebla en 1979, il mène une guerre inlassable, au sein du CELAM et avec l'appui du cardinal Sebastiano Baggio, préfet de la congrégation romaine pour les évêques, contre la théologie de la libération. Pour contrebalancer ce renforcement de l'aile conservatrice de l'épiscopat en Amérique latine, d'aucuns espéraient que Jean-Paul II nommerait enfin cardinal Dom Helder Camara, évêque de Recife (Brésil), mais « l'évêque des pauvres », tant de fois cité, est sans doute encore considéré comme trop subversif par le magistère romain. Autre omission de la liste des nouveaux cardinaux — qui a plutôt réjoui les observateurs cette fois-ci : celle du nom de Mgr Paul Marcinkus, président de l'Institut pour les œuvres de religion (la banque du Vatican), éclaboussé par le scandale de la Banco Ambrosiano, et que certains pensaient trouver parmi les nouveaux promus pour paraître lavé de tout soupçon.

Pour ce qui est de la France, enfin, la nomination de Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, était attendue, alors que l'absence des noms de Mgr Paul Poupard, pro-préfet du secrétariat pour les non-croyants à Rome, et de Mgr Albert Decourtray, archevêque de Lyon et primat des Gaules, s'explique sans doute par la surreprésentation des cardinaux français au Sacré-Collège, qui sont actuellement au nombre de sept.

La nomination de l'éminent théologien jésuite Henri de Lubac, en revanche, était une surprise totale. Il y a pourtant des précédents. Paul VI avait nommé cardinal l'abbé Joseph Cardijn, fondateur de la JOC, ainsi que l'abbé Charles Journet, théologien suisse, et avait même, dit-on, caressé l'idée de nommer un laïc, Jacques Maritain. Le choix de Jean-Paul II est moins une marque de confiance envers les jésuites, comme on l'a suggéré, qu'un geste d'approbation pour un théologien qui, s'il fut un moment suspecté par Rome avant le concile, s'est montré d'une loyauté à toute épreuve envers l'Église, et pour une théologie désormais classique, qui n'a guère évolué depuis vingt ans : période de changement et de crise, vécue douloureusement par le Père de Lubac. Le choix du Père Yves Congar, artisan du concile, eût été d'une autre portée.

ALAIN WOODROW.

(1) Sans compter le cardinal nommé *in petto* — en secret — lors du précédent consistoire et qui pourrait être Mgr Julijans Vaivods, administrateur apostolique de Riga.

Mgr JEAN-MARIE LUSTIGER : un témoin de la parole

La mèche vaguement en bataille, le sourire un peu ironique, Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, accueille chaleureusement les journalistes chez lui. C'est pour leur déclarer : *« Vous savez, moi, je n'ai rien à dire, la nouvelle est tombée, voilà tout. »*

Il récuse l'idée que le cardinalat soit un honneur. *« C'est une charge*, dit-il, *il s'agit de porter un peu plus le poids de l'Eglise. Ce matin, j'ai pensé au manteau rouge. La pourpre de l'Empire ? Plutôt celle des martyrs. »* Il balaie tout cela ; sa nomination n'a vraiment rien d'extraordinaire : tous les archevêques de Paris sont cardinaux depuis cent ans.

Et il se tourne tout de suite vers l'avenir avec énergie. Par exemple : *« Nous sommes les plus à même, nous les chrétiens, de mener les rencontres des culture et des peuples, les plus capables d'honorer les dettes de l'histoire, notre histoire coloniale, vis-à-vis de la francophonie, car nous ne sommes alourdis ni par l'économie ni par le politique. Nous sommes les plus à même de porter l'idée de l'Europe, ce socle commun enfoui des nations judéo-chrétiennes qui ont enfanté le monde moderne et en portent la responsabilité. A nous de reconnaître l'autre dans sa singularité. Une œuvre très importante est en train de naître. »*

Les flashes crépitent. L'archevêque de Paris s'amuse. Déclare qu'il aurait pu se mieux raser. Un côté vedette, un côté militant. Une manière très personnelle de changer brusquement de ton, du plus familier au plus solennel, du plus spirituel au plus politique. Comme dans sa vie, où il ne se trouve pas souvent là où on l'attendait, maniant la provocation et la raideur doctrinale, faisant alterner ouverture et prises de position conservatrices.

En septembre 1981, n'avait-il pas déclaré : *« Ma nomination et ma présence à Paris ont brusquement mis en évidence la part de judaïsme que porte en lui le christianisme. C'est comme si tout à coup les crucifix s'étaient mis à porter l'étoile jaune. »* Forte image qui ne fut pas du goût de tout le monde. Critiqué en permanence, à gauche comme à droite, Mgr Lustiger mène sa barque avec un indéniable talent de prédicateur, de rassembleur de foules. Le rassemblement, c'est d'ailleurs l'une des valeurs les plus importantes à ses yeux.

Un jour, on le trouve à Pantin, aux côtés des inconditionnels de l'école libre, et le lendemain, prêchant en faveur des immigrés. Il est contre l'avortement, pour les formes traditionnelles de la liturgie, mais aussi — au moins en théorie — pour la plus large concertation dans l'Eglise, et ouvert à tous les dialogues. L'archevêque de Paris veut jouer un rôle sacerdotal, sacramentel, un rôle de témoin de la parole. Sur tous les fronts. Avec sa nomination de cardinal, son champ d'action va encore s'élargir. — G. B.

[Né à Paris le 17 septembre 1926 de parents juifs polonais et agnostiques, Aaron Lustiger est converti au catholicisme et baptisé en août 1950 à Orléans. En 1944, il commence des éudes de philosophie à la Sorbonne et devient rapidement un dirigeant de la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC). Il anime le Centre Richelieu, qui regroupe les étudiants catholiques. Il entre au séminaire des Carmes en 1946 et est ordonné prêtre en 1954. Il a obtenu entre-temps des licences de théologie et de philosophie. En 1959, il retourne au monde universitaire agité des années 60, comme directeur du Centre Richelieu jusqu'en 1969. C'est alors comme curé dans la paroisse de Sainte-Jeanne-de-Chantal dans le seizième arrondissement de Paris, qu'il exerce son ministère. Le 10 novembre 1979, il est consacré évêque d'Orléans, pour devenir, en février de l'année suivante, archevêque de Paris.]

MGR JOZEF GLEMP : une responsabilité nationale

Il est de tradition que l'archevêque de Gniezno et de Varsovie, primat de Pologne, soit membre du Sacré Collège, et la surprise aurait donc été que Mgr Jozef Glemp ne figurât pas sur la liste des nouveaux cardinaux.

Cette élévation n'en constitue pas moins un fait politique pour la Pologne dans la mesure où le primat, contrairement à son prédécesseur, le cardinal Wyszynski, ne fait pas l'unanimité de ses compatriotes. Lorsque est instauré l'état de guerre, le 13 décembre 1981, Mgr Glemp n'est à la tête de l'Eglise que depuis six mois. Chacun, à cette époque, regarde avec sympathie cet homme encore inexpérimenté, beaucoup moins altier que le cardinal Wyszynski, mais beaucoup plus accessible et, surtout, d'un soutien total à Solidarité. Homme de foi avant tout, Mgr Glemp avait espéré que l'existence du syndicat indépendant allait permettre à l'Eglise et à son primat de se dégager du rôle politique primordial qu'ils tenaient depuis l'avènement du régime communiste et leur permettre ainsi de se consacrer prioritairement à leur tâche pastorale.

L'histoire en a décidé autrement et fait retomber sur les épaules de Mgr Glemp une responsabilité nationale dont il se serait volontiers passé. Devant, pour répondre à l'attente des fidèles et d'une large partie du clergé, s'opposer au pouvoir et voulant dans le même temps, pour éviter une explosion sanglante, tenir un langage de modération, Mgr Glemp n'a pas toujours su se faire comprendre.

Ménagé par les autorités, qui volontiers se targueraient d'un appui de l'Eglise que le primat ne leur a, en fait, jamais accordé, il est aujourd'hui contesté par beaucoup de fidèles et par certains prêtres même, qui n'hésitent pas à le critiquer publiquement. Maintenant, son autorité dépend largement de la réalisation du voyage à venir de Jean-Paul II en Pologne, à laquelle il a subordonné toute son action. Dans l'immédiat, son élévation ne peut que renforcer son prestige, car elle sera comprise comme une marque de confiance du pape, considéré par les Polonais comme plus *« radical »* que lui. — B. G.

[Né le 18 décembre 1929 à Inowroclaw dans une famille ouvrière, Mgr Jozef Glemp a été ordonné prêtre le 25 mai 1956. Après un long séjour à Rome, où il parachève ses études et devient avocat au tribunal de la rote, il revient en Pologne en 1964 et occupe de 1967 à 1979 les fonctions de secrétaire particulier du cardinal Wyszynski. Nommé ensuite évêque de Warmie, il devient le cinquante-sixième primat de Pologne le 7 juillet 1981.]

Le père Henri de Lubac : un théologien du renouveau

Parmi les théologiens français de la génération préconciliaire, le Père Henri de Lubac est parmi ceux qui ont le plus contribué au renouveau de la théologie, particulièrement dans le domaine de l'ecclésiologie.

Auteur d'une quarantaine d'ouvrages, cofondateur avec le Père Daniélou de la collection « Sources chrétiennes » (qui compte actuellement plus de deux cents volumes), fondateur de la collection « Théologie » (près d'une centaine d'ouvrages), durant plusieurs années directeur de la revue *Recherches de science religieuse*, expert au concile Vatican-II — et tout particulièrement associé à l'élaboration des décrets sur la Révélation et l'athéisme — consulteur des secrétariats pontificaux pour les non-chrétiens et pour les non-croyants, membre de la Commission théologique internationale, le Père de Lubac n'a cessé de confronter son grand savoir aux nouvelles questions posées par l'histoire.

D'une profonde spiritualité, le Père de Lubac, qui est entré dans la Compagnie de Jésus à dix-sept ans, a souffert pendant les années 50 d'avoir été tenu en suspicion par Pie XII, notamment pour avoir soutenu des thèses évolutionnistes, à la suite de son ami Teilhard de Chardin,sur lequel il écrivit plusieurs études remarquées. Certains de ses livres (*le Surnaturel*, *Corpus mysticum*) étaient retirés de la vente et leur auteur interdit d'enseignement à Fourvière.

Réhabilité par Paul VI, qui le nomma expert au concile, le Père de Lubac s'est toujours montré d'une fidélité sans faille à ses supérieurs, et son livre *Méditation sur l'Eglise*, fruit de son épreuve, est une admirable leçon d'humilité. Jean-Paul II, enfin, l'avait toujours considéré comme un maître à penser. En 1965, l'archevêque de Cracovie lui demanda de préfacer l'édition française de son ouvrage *Amour et responsabilité*, paru en polonais trois ans auparavant. Et, en juin 1980, lorsque Jean-Paul II a rendu visite à l'Institut catholique de Paris, il a non seulement rendu hommage au livre du Père de Lubac *Drame de l'humanisme athée*, dans son discours aux étudiants, mais, apercevant celui-ci au premier rang de l'assistance, le pape avait interrompu son texte pour dire : *« J'incline la tête devant le Père de Lubac. »* — A. W.

[Né à Cambrai (Nord) en 1896, le Père de Lubac a fait des études à Lyon avant d'entrer dans la Compagnie de Jésus en 1913. Mobilisé en 1915, blessé en 1917, il reprit ses études en Angleterre et à Lyon, puis fut ordonné prêtre en 1927. Professeur aux facultés catholiques de Lyon et au scolasticat jésuite de Fourvière, il a écrit de nombreux livres avant d'être interdit d'enseignement en 1950. Il est autorisé à reprendre ses cours en 1958, date à laquelle il a été élu membre de l'Institut, académie des sciences morales et politiques. Il fut ensuite nommé par Jean XXIII en 1960 consulteur de la commission théologique préparatoire au concile, puis expert à celui-ci. Paul VI l'a nommé membre de la commission internationale de théologie en 1969.]

JUSTICE

Peine de principe pour un crime d'euthanasie

Après une heure trente de délibération, la cour d'assises de Paris a condamné, le 5 janvier, Jacques Buquet à deux ans d'emprisonnement avec sursis pour avoir abrégé les souffrances de sa femme atteinte d'un cancer (*le Monde* du 6 janvier). L'avocat général, M. Gabriel Dupin de Beyssat, avait réclamé deux à cinq ans d'emprisonnement assorti du sursis car, avait-il déclaré : *« Nul homme ne peut s'arroger le droit de donner la mort à son semblable. C'est une question de principe, mais aussi de bon sens. Ce serait la porte ouverte à tous les abus. Ce n'est pas un homicide ordinaire mais c'est un homicide tout de même. Seul le mobile était honorable. »*

Mᵉ Lev Forster avait pour sa part demandé l'acquittement de son client. *« La sanction lui est indifférente »*, avait-il indiqué, rappelant cette phrase des experts psychiatres : *« La sanction sociale risque d'être dévaluée par rapport à l'autosanction. »* Mᵉ Forster a lu à l'audience une lettre que Jacques Buquet avait envoyée au magistrat instructeur à la veille d'une tentative de suicide : *« Je vais rejoindre ma Jeanine. A la fin, elle, si belle, si coquette commençait à se douter de ce qui lui arrivait et pour elle ça aurait été terrible... Elle est partie dans un état humain, maintenant je n'ai plus qu'à aller près d'elle me faire pardonner. »*

Jacques Buquet a accueilli le verdict sans aucune réaction.

● *Les voleurs de tableaux ne chôment pas.* — A Bruxelles, un Goya, *l'Enfant au chien*, une esquisse de Rembrandt, une *Tête de vieillard* de Van Dijck ainsi qu'une sculpture sur bois attribuée à l'école française du dix-huitième siècle, ont été volés la semaine dernière chez un expert juridique. Les œuvres sont estimées à quelque 6 millions de francs belges (environ 860 000 F).

En Italie, c'est un paysage de Monet qui vient d'être dérobé dans une villa de Vicence où les cambrioleurs ont subtilement remplacé le tableau par une copie, et où le propriétaire, M. Angelo Festa, ne s'est aperçu de la substitution que plusieurs jours après. Le Monet est estimé à un demi-milliard de lires (2,5 millions de francs).

● *Règlement de comptes à Grenoble.* — Un repris de justice de quarante ans, Gavin Coppolani, a été mortellement blessé mercredi 5 janvier à Grenoble par des inconnus qui ont tiré sur lui plusieurs coups de feu et blessé grièvement son cousin François qui se trouvait à ses côtés.

Gavin Coppolani, considéré comme un chef du milieu grenoblois, condamné à plusieurs reprises, soupçonné un moment de racket après après l'incendie du dancing de Saint-Laurent-du-Pont (Isère) le « Cinq-Sept » en 1970, avait échappé à deux fusillades à Antibes en 1973 et en 1975. —

(Corresp.)

EUROPE DE L'OUEST

Mgr Aurelio Sabattani

Né le 18 octobre 1912, à Casal-Fiumanese (Italie), Mgr Aurelio Sabattani fut ordonné prêtre le 26 juin 1935 et évêque en 1965. Il fait partie du secrétariat du Tribunal suprême de la signature apostolique, dont il est devenu le propréfet.

Mgr Giuseppe Casoria

Né le 1ᵉʳ octobre 1908, à Acerra (Italie), Mgr Giuseppe Casoria fut ordonné prêtre en 1930. En 1937, il fut appelé à travailler à la Congrégation pour les sacrements. Il est membre de la Commission pour la révision du droit canon et, depuis le 29 août 1981, propréfet de la Congrégation pour les sacrements.

Mgr Carlo-Maria Martini

Né à Turin (Italie), le 15 février 1927, Mgr Carlo-Maria Martini fut ordonné prêtre le 15 juin 1952, et le 6 juin 1980 devint archevêque de Milan. Mgr Martini, jésuite, bibliste et polyglotte, est considéré comme l'un des prélats les plus ouverts d'Italie.

Mgr Godfried Danneels

Né le 4 juin 1933, à Kanavem (Belgique), Mgr Godfried Danneels a fait des études de théologie à Louvain et à Rome. Ordonné prêtre en 1957, il a enseigné à l'université catholique de Louvain. Il fut nommé évêque d'Anvers en 1977 et archevêque de Malines-Bruxelles en 1980.

Mgr Joachim Meisner

Né le 25 décembre 1933, à Wroclaw (Pologne), alors Breslau, Mgr Joachim Meisner a été ordonné prêtre le 22 décembre 1962. Il est archevêque de Berlin depuis 1975.

EUROPE DE L'EST

Mgr Franjo Kuharic

Né le 15 avril 1919, près de Zagreb (Yougoslavie), Mgr Franjo Kuharic fut ordonné prêtre en 1945. Il est archevêque de Zagreb depuis 1970.

Mgr Julijans Vaivods

Né en 1895, à Vorkova, près de Riga (U.R.S.S.), Mgr Julijans Vaivods fut ordonné prêtre le 7 avril 1918. En 1964, il fut consacré évêque titulaire de Riga et Liepaja. Il est aussi administrateur apostolique de ces diocèses.

AMÉRIQUES

Mgr Joseph L. Bernadin

Né le 2 avril 1928, à Columbia (Ohio), Mgr Joseph L. Bernadin fut ordonné prêtre le 20 avril 1952. Il devint évêque de Cincinnati le 21 novembre 1972, et archevêque de Chicago en 1982. Il est la cheville ouvrière du récent texte des évêques américains sur le désarmement nucléaire.

Mgr Jose Ali Lebrun Moratinos

Né le 19 mars 1919, à Puerta-Cabello (Venezuela), Mgr Jose Ali Lebrun Moratinos fut ordonné prêtre le 19 novembre 1943. Le 2 août 1956, il devint évêque d'Arado, et, en septembre 1972, archevêque, à titre personnel, de Voncaria. Il est depuis 1980 archevêque de Caracas.

Mgr Alfonso Lopez Trujillo

Né le 8 novembre 1935, à Villahermosa (Colombie), Mgr Alfonso Lopez Trujillo fut ordonné prêtre en 1960. En mars 1971, il fut consacré archevêque de Medellin. Depuis le 31 mars 1979, il est président du Conseil épiscopal d'Amérique latine (CELAM). Mgr Trujillo est connu pour ses prises de position conservatrices.

OCÉANIE

Mgr Thomas Stafford Williams

Né le 20 mars 1930, à Wellington (Nouvelle-Zélande), Mgr Thomas Stafford Williams fut ordonné prêtre le 20 décembre 1959. Il est évêque de Wellington depuis le 20 décembre 1979.

ASIE

Mgr Michael Michai Kitbunchu

Né le 25 juin 1929, à Samphan (Thaïlande), Mgr Michael Michai Kitbunchu fut ordonné prêtre en 1959. Il est archevêque de Bangkok depuis le 3 juillet 1973.

AFRIQUE

Mgr Bernard Yago

Né en 1916, Mgr Bernard Yago a été ordonné prêtre en 1947, après des études au séminaire de Bingerville. En 1959, il devint directeur des Œuvres à Abidjan, où il fut consacré archevêque en 1960 par Jean XXIII.

Mgr Alexandre do Nascimento

Né en 1925, à Malanje (Angola), Mgr Alexandre do Nascimento fut ordonné prêtre en 1952. Il fut consacré évêque de Malanje en 1975, puis devint évêque de Lubango en 1977.

PROCHE-ORIENT

Mgr Antoine-Pierre Khoraiche

Né le 20 juillet 1907, à Aïn-Abel (Sud-Liban), Mgr Antoine-Pierre Khoraiche fut ordonné prêtre en 1930. Il est professeur de philosophie. Consacré archevêque de Saïda en 1957, il devint patriarche de Beyrouth en 1975, après un conclave difficile. Il est à la tête d'une communauté de trois millions de chrétiens maronites.

DÉFENSE

NOMINATIONS MILITAIRES

Sur la proposition de M. Charles Hernu, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 5 janvier a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● TERRE. — Sont promus général de brigade, les colonels Philippe Arnold et Jacques Leclerc

Est nommé chargé de mission auprès du chef d'état-major de l'armée de terre, le général de division Jean Gillard.

Est nommé contrôleur général des armées en service extraordinaire, le général de corps d'armée Jean Jarrige.

Lectures érotiques et rêves libertins

● *Une promenade avec Jean-Jacques Pauvert dans le « jardin des supplices » à la française.*

UNE légende tenace ou un parti pris veulent qu'à la Révolution française de 1789 ait correspondu et succédé une période particulièrement médiocre de la littérature française. « *La proclamation de la République coïncide avec l'abolition de la république des lettres* », constate Thibaudet, et André Billy de conclure doctoralement : « *Il n'y a pas de littérature possible en temps de révolution.* »

J.-J. Pauvert, dans l'introduction au tome III de son *Anthologie historique des lectures érotiques* (de Sade à Fallières – 1789 - 1914), s'incrit en faux contre cette idée trop généralement reçue pour ne pas être suspecte. Jamais on n'aura autant écrit, composé, publié que pendant cette période de 1789 à 1800. Le couvercle longtemps posé sur la marmite aux sentiments saute. Tout le monde a quelque chose à dire et le dit. C'est, écrit J.-J. Pauvert, non seulement l'époque des Chamfort, Rivarol, Condorcet, *Joseph et Xavier de Maistre*, mais aussi celle des *Amours du Chevalier de Faublas* du sieur Jean-Baptiste Louvet de Courtrai, des *Mémoires* de Mme Roland, des romans de Pigault-Lebrun, de *Monsieur Nicolas* de Restif de La Bretonne et, naturellement, du Sade de *Justine*, de *la Philosophie dans le boudoir* et des *Crimes de l'amour*.

Littérature libertine, dira-t-on pour minimiser, érotique, obscène, pour ne pas dire pornographique et malsaine. Littérature en liberté, à vrai dire, qui s'accompagne de pamphlets d'une férocité, d'une allégresse de ton sans égale. 1789 aura été pour la libération des tabous politiques, moraux, sentimentaux, littéraires ce que 1968 sera pour une libéralisation des mœurs. Une explosion joyeuse.

C'est ce qui ressort à la lecture des principaux textes que J.-J. Pauvert a rassemblés dans son *Anthologie*. Notons tout de suite qu'il ne s'agit pas d'une anthologie des œuvres érotiques, mais des lectures érotiques. Entendons par là que nombre de passages sont extraits d'œuvres qui ne sont pas spécifiquement érotiques. Ce sont des moments saisis d'une continuité, *amenés par une situation et que* l'auteur (c'est là l'acquis des révolutions) n'a pas cru devoir éviter.

C'est le cas d'extraits dont la présence étonnera peut-être dans ce recueil. Ils nous mènent de Flaubert à Léon Blum, en passant par Michelet, Stendhal, Chateaubriand, Tallemant des Réaux, Fourier, Nodier, *Barrès, et bien d'autres*.

Le génie d'un peuple

La seconde réflexion est que la *plupart de ces textes, même* lorsqu'ils sont spécifiquement érotiques, sont gais, enjoués, pour ne pas dire humoristiques (à l'exception de ceux de Sade. Et encore !). Ils comportent presque toujours une chute inattendue, surprenante, ironique, comme si l'auteur n'était pas tout à fait dupe et visait avant tout à raconter une histoire leste, croustillante, amusante. Ils appartiennent à cette tradition bien française de la gauloiserie rabelaisienne dont Balzac, dans ses *Contes drolatiques*, voulut se faire le continuateur.

C'est encore Jean-Jacques Pauvert qui note, précisément, que la France est, si l'on excepte l'Antiquité, le seul pays, en Europe, à posséder avec l'Italie une littérature érotique. Encore, en Italie, s'est-elle arrêtée à la Renaissance, avec *le Décaméron* de Boccace. En France, elle a continué à irriguer toute la littérature. « *Tous les grands écrivains français ont leur tiroir secret, seul celui de Racine nous est inconnu. Les poètes de la Pléiade en particulier ont écrit des poèmes assez crus.* »

Génie d'un lieu. Génie d'un peuple. Ou, pour le dix-huitième et le *dix-neuvième siècle qui paraissent*, à l'auteur, être l'âge classique de l'érotisme français, effet d'une révolution qui ne fut pas seulement politique et sociale, mais morale.

Ou enfin culte rendu à la femme, à sa réalité charnelle, et non plus idéalisée comme le fait le romantisme allemand, pour qui l'amour se transmue en poésie supérieure, ou divinisée ; comme le fait le dix-neuvième siècle anglais homosexuel *et flagellant, qui ne feint de placer* la femme, mère de famille, créature de Dieu, sur un piédestal, que pour mieux dissimuler le mépris et la violence qu'elle lui inspire.

Devenir une divinité n'est pas ce qui peut arriver de mieux à une femme, disait Baudelaire à Mme Sabatier.

Et dans tous les récits que cette copieuse *Anthologie* nous invite à feuilleter, nous verrons courir en filigrane cette « moralité » paillarde et bon enfant : que c'est manquer d'attention envers une femme que de ne pas lui marquer des attentions, que c'est lui manquer de respect que *de ne pas lui en manquer*.

PAUL MORELLE.

★ **ANTHOLOGIE HISTORIQUE DES LECTURES ÉROTIQUES par Jean-Jacques Pauvert. Tome III. *Éditions Garnier*, 790 pages. 235 F.**



• Illustration figurant sur la couverture du livre

Un virtuose des figures imposées

DEUX *livres récents marquent* la continuité de cette littérature égrillarde, pour ne pas dire franchement gaillarde. L'un, non signé, s'intitule *Journal plutôt inconvenant d'une toute jeune fille*. C'est un pastiche de la littérature érotique du dix-huitième siècle, bien que situé à la fin du dix-neuvième, et il est certainement l'œuvre d'un fin connaisseur de *ce compartiment de nos lettres*, non réservé aux hommes seuls. On *pourra* même y suspecter, à quelques indices révélateurs, la plume d'un virtuose des exercices linguistiques et autres effets de style. Il s'agit, comme *dans ces prestigieux modèles*, de l'histoire d'une jeune fille pure, fraîche émoulue d'un couvent, qui revient dans le château méridional de ses parents où tout : l'environnement, le monde animal, la domesticité, le voisinage, les effluves, les essences, contribuera à parachever ce que la promiscuité conventuelle n'avait qu'imparfaitement ébauché : une libération sexuelle tous azimuts *et tous terrains, à l'exception de* celui qui, chez les jeunes filles de ce milieu, se doit de demeurer privé jusqu'au mariage. Lequel se produira néanmoins, mais avec quelqu'un qui aura satisfait préalablement à toutes les épreuves *préparatoires*.

C'est gai, vif, joyeux, bien enlevé et bien pourléché, comme il se doit dans ce genre d'ouvrage, sans les fouets, tortures, brimades, interventions bestiales dont littérature et cinéma pornos ont un peu trop fait usage ces derniers temps. C'est d'un érotisme du bonheur partagé plutôt que de la souffrance imposée et subie. Il y manque peut-être ce brin de novations, d'inventions, de surprises et de cocasserie dont les devanciers faisaient preuve, comme autant de clins *d'œil au lecteur*. C'est un parcours sans faute sur des figures imposées, comme on dit en patinage artistique. Il reste maintenant à l'auteur anonyme de faire *ses preuves en matière de figures* libres.

Le second de ces livres Education gentiment salée, est, selon toute vraisemblance, dû également à une plume experte en culture érotique, qui se dissimule sous le pseudonyme de Carlotta Simpson. Cela débute de nos *jours en Angleterre*, ce qui plaira à J.-J. Pauvert, et se poursuit au cours d'une croisière fertile en déséquilibres, vertiges, tangages. C'est un florilège de tout *ce qui peut se produire* en un espace clos quand les passagers n'ont autre chose à faire qu'à servir et se faire servir. Le style est moderne, si les situations *sont éternelles*.

Le clou en est une bacchanale menée par un nain. — P. M.

★ *JOURNAL PLUTOT INCONVENANT D'UNE TOUTE JEUNE FILLE*, Balland, 260 pages. 79 F.

★ **EDUCATION GENTIMENT SALÉE, de Carlotta Simpson. Editions de la Brigandine, 191 pages.**

L'idée républicaine en France, depuis la Révolution

● Claude Nicolet a retracé l'histoire d'un mot fatigué, mais encore chargé d'émotions.

UN gros livre sérieux, peut-être parfois diffus et quelque peu alourdi de répétitions, mais qui repose sur d'innombrables lectures et nous offre d'intéressantes analyses. Les problèmes sémantiques ne sont pas oubliés ; « *république* », écrit très bien Claude Nicolet, est apparemment un mot « *simple* » ; en fait, non dépourvu d' « *ambiguïté* » ; et nous sommes ici en présence d'une « *histoire critique de l'idéologie républicaine* » qui, dès qu'on l'aborde, force l'attention. J'ai appris là beaucoup de choses sur ces cinq républiques, « *numérotées comme les prénoms des rois* », que notre pays a connues, de 1792 à nos jours.

J'aurais bien à proposer quelques remarques (ou objections) de détail. Nicolet attache du prix à la résistance républicaine des « *idéologues* » sous Napoléon ; mais il importerait, semble-t-il, d'indiquer avec précision, je dirais même de souligner avec force, que ce petit *groupe était formé* de thermidoriens, et les thermidoriens sont tout de même d'une espèce peu exaltante que combattirent comme ils purent, sous d'autres républiques, les Trotski *et les Mao*.

La république de Lamartine, je *trouve que* Nicolet la survole plus qu'il ne l'étudie dans sa substance. On ignore trop, je crois, que, parti dans son *Histoire des Girondins* pour une célébration desdits Girondins, Lamartine fut amené, en cours de route (1843-1847) et en conséquence même des attentives recherches qu'il poursuivit, à leur préférer finalement et sans hésitation Robespierre et sa poignée d'amis. Si Lamartine tomba très vite du pouvoir, ce n'est pas – en dépit de la légende – parce qu'il n'aurait été qu' « *un poète égaré dans la politique* » et le plus incompétent des rêveurs ; c'est qu'au contraire il avait des intentions *tout à fait lucides*, et, aux yeux des « *honnêtes gens* », inacceptables et désastreuses, sur des sujets comme la nationalisation des chemins de fer, l'impôt sur le revenu et le rôle des instituteurs.

Claude Nicolet se trompe *lorsqu'il présente* l'Assemblée constituante élue en avril 1848 comme peuplée, majoritairement, de « *républicains modérés* » ; j'ai pu examiner d'un peu près, jadis, la *composition politique de cette* Assemblée ; elle grouillait d'imposteurs, de monarchistes masqués, occasionnellement et par prudence déguisés en républicains, mais pleins *de haine pour un pareil régime et déterminés* à le couler bas au plus tôt – ce dont Cavaignac leur fournit le moyen.

Jules Ferry, d'autre part : Claude Nicolet lui accorde, de toute évidence, la plus haute estime ; et certes son œuvre scolaire fut capitale, mais il serait opportun, indispensable même – non ? – de rappeler, et dans les termes les plus clairs, que Ferry, après avoir été, âprement, *l'adversaire de Gambetta* dans sa tentative militaire qui pouvait réussir (elle troubla beaucoup, un moment, Bismarck), puis l'ennemi mortel de la Commune, avait été pris d'effroi, autour de 1879, lorsqu'il vit reparaître, avec Guesde, ce socialisme *qu'il avait cru bien*heureusement anéanti et à jamais, huit ans plus tôt, par les versaillais.

Les réactionnaires de 1848-1850, groupés derrière Falloux, avaient fait des curés les propagateurs et les garants de l'ordre social, le premier *devoir des prêtres, selon les grands* notables, étant d'enseigner aux pauvres la résignation. Ferry prend la suite de Falloux, avec cette seule différence que, le clergé n'étant plus *écouté en 1880*, ce sont les instituteurs qu'il charge de la besogne précédemment confiée aux ecclésiastiques. Ferry, ou le Falloux laïc. Ce que le ministère de l'instruction publique attend des instituteurs, c'est, avant tout, qu'ils apprennent aux en*fants* du peuple le respect des hiérarchies sociales et l'obéissance au patronat. Ferry exige d'eux une « *neutralité politique absolue* ».

L'honorable extincteur d'étoiles

Mais nous touchons-là à ce qui me paraît le plus discutable, le plus contestable dans l'ouvrage de Claude Nicolet. J'ai sursauté en lisant sous sa plume que la phrase fa*meuse* de Viviani, *en 1907 : nous* avons « *éteint dans le ciel des lumières qu'on ne rallumera plus* », cette phrase, paraît-il, « *suffit à sa gloire* ». J'ai voulu me persuader que c'était là un trait d'humour sur l'honorable extincteur d'étoiles. Hélas non ! Cette perle de sottise, la plus belle sans doute de toutes celles qu'engendra la tribune parlementaire, Claude Nicolet la salue comme une merveille.

HENRI GUILLEMIN.

(Lire la suite page 14.)

ESSAIS SUR MONTAIGNE
DE STEFAN ZWEIG ET JEAN STAROBINSKI

Pour traverser les époques sans futur

LES Français se comportent drôlement avec leurs monuments *littéraires ; sans doute parce qu'ils en ont à revendre*. Une visite-éclair à l'âge du lycée – cette semaine, on *fait* Montaigne ! – l'achat, pour les plus aisés ou les superstitieux, d'œuvres complètes dorées au fer, et ils se jugent quittes ! Comme si les auteurs n'avaient plus besoin de nous, une fois consacrés, ni nous d'eux, passé le bac ! En ce début d'année propice aux résolutions, et où s'atténue le matraquage des « nouveautés à ne pas man*quer* », *ce serait faire preuve de liberté, d'intelligence et d'intérêt* bien compris que de programmer, chacun pour soi, le rattrapage des Grands qui nous ont échappé.

Montaigne est à inscrire d'office sur la liste, même si on croit l'avoir bien lu. Il appartient, en effet, aux penseurs dont le message se recharge de sens selon le moment où on s'y plonge. Dans son dernier écrit, consacré aux *Essais*, Stefan Zweig observe justement *que le jeune âge auquel, d'habitude, on aborde Montaigne porte*, moins que l'âge mûr, à apprécier les leçons de scepticisme. Entre l'avant-guerre, au cours de laquelle il relit les *Essais*, et la Renaissance, où ceux-ci furent composés, Zweig constate en outre des similitudes dont s'enrichit la compréhension des deux époques.

par Bertrand Poirot-Delpech

C'est à croire que les chefs-d'œuvre restent toujours, tant soit peu, de circonstance ; car Jean Starobinski repère aussi des correspondances croisées entre *l'absence d'avenir historique du temps de* Montaigne, et le flou de nos lendemains qui déchantent !

LE texte de Zweig, resté inédit, constitue une bonne préparation à la découverte de Montaigne, ou à des retrouvailles. Il rappelle la double ascendance – marchands de poissons bordelais et juifs espagnols, – la noblesse achetée, l'éducation soi*gnée comme une œuvre d'art, l'amitié endeuillée pour* La Boétie, l'alternance de méditations et de vie active, le mariage de raison, les voyages en Europe, la mairie de Bordeaux, la passion tardive pour Marie de Gournay. Sans oublier la fuite sans grandeur devant la peste, et le silence sur la Saint-Barthélemy ! Huit mille protestants massacrés en une nuit, et le champion de la tolérance, au courant, qui se tait : il y a tout de même de quoi s'étonner !

Sauf si, comme Géralde Nakam, dans Montaigne et son temps, on mesure précisément l'écho qu'avait l'actualité, il y a trois siècles. L'histoire existe alors comme connaissance du passé, non en tant qu'explication du présent. La guerre civile ne saurait suspendre la progression des *Essais*, comme elle le ferait aujourd'hui ; son bruit les enveloppe à la façon d'une basse continue. Montaigne ne s'érige pas en juge des droits de l'homme avant la lettre. L'hor*reur de la violence n'est qu'un élément de ce qui se veut une sa*gesse, et le contraire d'un prêche. Son métier et son art, c'est d'abord vivre, dût-il sembler égoïste. Citoyen du monde, cosmopolite, mais du fond de sa tour, si cela lui chante ! A quoi bon sacrifier, en pure perte, ce qui n'est qu'à soi, et qui dure si peu ?

Géralde Nakam situe très exactement le rôle de l'histoire dans les *Essais* : comme la mort, une occasion de dégager de la liberté.

CETTE liberté ne se dégage que moyennant des parcours que *Jean Starobinski restitue de main de maître. Montaigne en mouvement* mérite de figurer chez tous les possesseurs des *Essais*, et d'alimenter des semaines, des mois de méditation. Quelles sont les chances de connaissance, de progrès, et de survie, du « moi » à l'occidentale ? Poser la question à son « inventeur », commme le fait Starobinski, nous concerne tous.

Donc, Montaigne, dans un accès de mélancolie, récuse les apparences et les artifices. Mais une fois seul avec soi, il n'accède à aucune vérité du haut de laquelle juger et amender le monde. Rien *ne lui paraît aussi fiable, en définitive, que le monde sensible dont il* s'est coupé. Il sera contraint de recourir de nouveau à autrui, de rétablir dans leurs fonctions les coutumes, la vie en commun, l'amour. Mais le « mouvement » n'aura pas été vain : il lui aura permis de refuser en chemin la violence, et quelques autres crimes contre la vie.

Starobinski n'ajoute pas un commentaire personnel, des *Essais à* tant d'autres déjà parus. Il suit leur auteur dans les va-et-vient qui ont produit la part la plus originale, et toujours opéra*toire, de sa pensée. Premier apport décisif : s'il rentre en soi, ce* n'est pas pour écouter quelque voix divine, inaudible sinon inexistante, mais comme on fait le tour du propriétaire. Ce domaine intérieur bordé par la mort, celle de l'ami perdu et la sienne propre, comment y régner, en assurer la cohérence, le préserver des agitations externes ? Là est tout le propos de Montaigne, que chaque nouveau venu sur terre doit reprendre, bon gré mal gré, à son début.

(Lire la suite page 15.)

histoire

Portrait d'un brigand

A Cavanac, gros village tout proche de Carcassonne et aujourd'hui inclus dans la banlieue de cette ville, la rubrique des drames paysans se nourrit, de 1827 à 1841, des violences d'un enfant du village, Pierre Sourgnes. C'est relativement peu de chose à l'origine : Pierre rudoie sa mère, qui paraît avoir été une femme à l'esprit dérangé et particulièrement odieuse. Jeanne Sourgnes vit d'ailleurs séparée de son mari, qui a préféré lui céder la place.

De violences en chapardages, puis d'emprisonnements en évasions, Sourgnes devient vite ce gibier de potence dont se repaît l'imagination populaire, partagée entre la crainte et l'admiration, entre la haine et la solidarité.

D'où la constitution progressive, autour du personnage de Sourgnes, d'une légende complexe. Elle ne circule d'abord qu'aux veillées et au cabaret, puis prend forme au point qu'il en naît en 1894, plus d'un demi-siècle après le drame, un véritable roman de mœurs villageoises, *l'Antougnou ou le Brigand de Cavanac*, vraisemblablement écrit (mais non signé) par un certain Antoine Calvet, clerc de notaire dévoyé, dont le destin n'est pas sans rappeler celui de son héros modèle.

Car, au fil des années, le héros du récit a cristallisé sur lui les traits caractéristiques du « bandit d'honneur » méditerranéen : la force, le courage, la ruse, la révolte contre l'ordre, l'attachement *à une femme dont il est* aimé jusqu'à la mort, et surtout la carrière brève et tragique, marquée dès l'origine par une fatalité rigoureuse, l' *anankhè* des Grecs ou le *fatum* des Latins.

De 1894, un saut encore jusqu'en 1970. Cette année-là, hasard, chance ou mérite, Dominique Blanc et Daniel Fabre, chercheurs au Centre d'anthropologie des sociétés rurales à Toulouse (C.N.R.S.), découvrent les cent soixante-dix-sept pages grand format du manuscrit de *l'Antougnou*. Ils sont légitimement fascinés par cette histoire où tout paraît converger pour stimuler l'intérêt et la recherche.

Ils nous livrent donc aujourd'hui et la première édition du document-roman de 1894 et leurs réflexions sur cette aventure double : les faits, la légende. L'ensemble est passionnant. Le récit lui-même est dans son genre (nous ne partageons pas sur ce point l'opinion assez négative des chercheurs) un petit chef-d'œuvre romanesque, ou peut s'en faut. Il méritait tout à fait d'être édité, un siècle après avoir été écrit.

L'étude qui suit, de D. Blanc et D. Fabre, a le mérite, rare aujourd'hui, de ne faire appel que très raisonnablement à l'appareil universitaire et de rester digeste, sans lourdeur, claire et vive. Elle y gagne en intérêt, et l'analyse qu'ils font du « phénomène Antougnou » reste lisible et substantielle de bout en bout. Associons à ces compliments l'éditeur, pour une mise en pages soignée.

JACQUES CELLARD.

★ **LE BRIGAND DE CAVANAC : LE FAIT DIVERS, LE ROMAN, L'HISTOIRE, de Dominique Blanc et Daniel Fabre. Éditions Verdier (11220, Lagrasse), 198 pages, 58 F.**

Grandeurs et misères des professeurs

● ***Sous la IIIᵉ République.***

L'ENSEIGNEMENT est une profession sans unité recouvrant une grande variété de situations. D'où la difficulté d'écrire un livre de synthèse sur ce métier. Difficulté accrue par la relative rareté des archives et des témoignages de première main.

Sur la période *1870-1940*, Pierre Guiral et Guy Thuillier (1) viennent pourtant de publier un ouvrage remarquable qui a tout à la fois le mérite d'éclairer la psychologie du corps professoral de l'époque, de ne tomber dans aucun parti pris et de nous inviter à une réflexion féconde sur des problèmes tels que les méthodes pédagogiques, la finalité du « secondaire » ou la place des enseignants dans la nation.

Utilisant de la manière la plus intelligente les rapports des inspecteurs, les souvenirs laissés par des enseignants ou des enseignés, les deux auteurs évoquent l'existence des maîtres d'autrefois, leur attachement à la notion d'apostolat, l'abnégation dont beaucoup firent preuve, qui, après de difficiles concours, n'avaient d'autres perspectives qu'une carrière pour ainsi dire statique, un emploi aussi mal payé que peu considéré, plaçant ceux qui l'exerçaient en marge des autres élites sociales.

Toujours compréhensifs, rendant un juste hommage à la valeur souvent exceptionnelle de ces hommes et de ces femmes, Pierre Guiral et Guy Thuillier ne pèchent pourtant jamais par complaisance et mettent, à bon droit, en lumière les erreurs auxquelles conduisit une conception sans doute trop idéaliste du professorat. Soulignant les inconvénients d'une vie en vase clos, les querelles mesquines qui en résultaient, l'excessive réserve qu'imposaient à leurs subordonnés les inspecteurs généraux (à Mallarmé l'un d'entre eux reproche une « *recherche de la notoriété, et sans doute d'un certain profit, dans des publications qui n'ont aucun rapport avec la nature de ses fonctions au lycée Fontanes* »), les deux auteurs ne sont, en fait, pas loin de penser avec Pierre Uri (2) que longtemps l'Université française se rendit coupable d'un « *formidable gaspillage intellectuel en confiant aux étudiants les plus brillants les besognes pédagogiques et en réservant la recherche à ceux qui avaient échoué à l'agrégation ou qui y avaient renoncé à l'avance* ».

C'est donc la fracture entre l'enseignement et le monde, au détriment des élèves, que dénonce ce livre, marqué par un extrême souci d'objectivité. Cette préoccupation se manifeste notamment dans les chapitres consacrés aux croyances et opinions des enseignants. A bien des égards ces pages sont novatrices, car on y découvre que les professeurs du secteur public étaient alors loin d'être tous ralliés à la République. Sans forcer la note, on peut même dire qu'au moins jusqu'en 1914 (date à partir de laquelle un courant pacifiste de gauche se développa) beaucoup lisaient l' *Action française*. Pour la plupart catholiques ou attachés à la tradition chrétienne, ils souffraient de l'ostracisme de certains milieux cléricaux, qui estimaient que la place d'un fils obéissant de Rome n'était pas au sein de l'école publique mais dans des établissements confessionnels.

Pierre Guiral et Guy Thuillier traitent avec la même équité le délicat problème de l'enseignement privé. S'ils remarquent justement que le but premier de l'Eglise était de former les esprits, puisque, selon l'expression de Thibaudet, elle est avant tout une « société d'âmes », ils n'en reconnaissent pas moins le haut niveau de certains collèges libres et l'intérêt des expériences pédagogiques qui y étaient tentées.

ERIC ROUSSEL.

★ **LA VIE QUOTIDIENNE DES PROFESSEURS DE 1870 A 1940 de Pierre Guiral et Guy Thuillier, Hachette, 320 pages, 72 francs.**

(1) Respectivement professeur honoraire à l'université de Provence et conseiller référendaire à la Cour des comptes, les deux auteurs ont déjà publié ensemble une *Vie quotidienne des domestiques en France au dix-neuvième siècle* et une *Vie quotidienne des députés en France de 1871 à 1914*.

(2) Cf. *la Réforme de l'enseignement* (1937).

L'idée républicaine en France

(Suite de la page 13.)

Pourquoi ? Parce que notre érudit est un dévot des encyclopédistes, parce qu'il prétend que plongent chez eux « *les véritables racines de l'esprit républicain* », parce qu'il applaudit à la thèse d'Edouard Herriot : que le radicalisme n'est pas autre chose que « *l'application politique du rationalisme* » (car « *la science s'oppose à la foi* » comme la « *raison* » s'oppose à Dieu), parce que, selon lui, la république bien conçue se rattache à « *la tradition positiviste* », parceque « *la lutte anticléricale* » est préalable à « *tout progrès* » et qu'elle constitue, « *à la lettre, le moteur de l'histoire* ».

Mais qu'est-ce que le cléricalisme ? L'invasion du temporel par un *spirituel* démarqué et menteur. Les pires cléricaux de 1850 étaient ceux que Victor Hugo appelait, avec saveur, « *les athées de la nuance catholique* », ces incroyants façon Thiers, façon Vigny, qui, trop avisés personnellement pour croire aux billevesées chrétiennes, se réjouissaient du nombre encore vaste des imbéciles qui donnaient assez dans ces stupidités pour être disponibles aux manipulations d'un clergé conscient de ses devoirs. Ce cléricalisme sans Dieu — dont Maurras fut longtemps le hérault — est le plus hideux qui soit.

Mais c'est une entreprise rude que de vouloir peindre en ancêtres de la république un Diderot pour qui seuls les propriétaires devaient être autorisé à se faire élire représentants du peuple, et un Voltaire qui décrivait comme suit le régime social de ses vœux : celui où « *le petit nombre fait travailler le grand nombre, est nourri par lui et le gouverne* ». Marat explosa, légitimement, lorsqu'il vit, en 1791, la Constituante « *panthéoniser* » Voltaire et, le 18 floréal an II, Robespierre, à la Convention, dénuda la « *Philosophie* ».

Pas d'accord, absolument pas d'accord, sur la jonction du positivisme et de l'esprit républicain. Cléricalisme n'est pas christianisme, et que, sous couleur d'anticléricalisme, on ne prenne pas pour objectif l'extirpation de l'idée chrétienne. Jaurès croyait en Dieu, et le cachait si peu qu'il le proclamait, en pleine Chambre des députés, au mois de janvier 1910. Cela suffirait-il à faire de lui un républicain suspect ?

Si dissemblable que je me sente de Claude Nicolet en « métaphysique », je lui suis reconnaissant d'avoir su dire que la république ne se limite pas à « *une constellation mythologique d'abstractions* », mais que ce mot si fatigué, « *galvaudé, garde malgré tout intactes certaines capacités émotionnelles* ». On l'a bien vu au lendemain du 6 février 1934, et je pense qu'on le verrait de nouveau si, par malheur, reparaissaient des circonstances analogues.

HENRI GUILLEMIN.

P.S. — Je ne puis laisser passer sans commentaire l'allusion de C. Nicolet au « *dépit amoureux* » qui expliquerait l'évolution politique de Péguy, militant d'extrême gauche à vingt-sept ans, et, peu après, métamorphosé, s'affirmant d'étrange manière à la fois républicain fidèle et furieusement ennemi de la démocratie. Pour comprendre Péguy, il faut savoir qu'il ne hait pas tels hommes à cause de leurs idées, mais qu'il s'est mis à haïr telles idées à cause de ceux qui les représentent, camarades d'hier désormais répudiés, maudits, et contre lesquels l'animent et le dévorent d'inexpiables griefs personnels.

★ **L'IDEE REPUBLICAINE EN FRANCE, de Claude Nicolet. Gallimard, 512 pages.**

la vie littéraire

Ni fleurs ni couronnes...

« Aragon, à l'heure actuelle, n'en appelle à notre attention ni comme poète ni comme militant. Mais essentiellement comme phénomène social. Aragon marque l'apogée du bluff contemporain, de la grande escroquerie sentimentale qui gagne chaque jour un terrain précieux à la fois sur la sincérité du cœur et sur l'indépendance du jugement critique. »

L'auteur de ces lignes, ce blasphémateur qui se permet de contredire notre premier ministre, n'est autre que Georges Henein, poète surréaliste d'Égypte. Il avait publié en 1945, au Caire, une plaquette intitulée : *« Qui est M. Aragon ? »* Fidèle à André Breton et à l'orthodoxie (!) du surréalisme, ennemi de toutes les compromissions, Henein n'avait pas craint d'entrer en conflit avec le maître tout-puissant du Comité national des écrivains.

Ce pamphlet resté inconnu, qui vient d'être publié, avec l'accord de Mme Georges Henein, *aux Éditions Le Tout sur le tout, connaîtra sans* doute un joli succès puisqu'il a déjà été piraté (une édition en fac-similé sans nom d'éditeur se trouve également sur le marché...). Même s'il déplaît aux adorateurs d'Aragon, il pourra être la source de sujets de dissertations à l'usage des lycéens. Par exemple : *« Exhibitionniste de l'amour, exhibitionniste de la ferveur patriotique, exhibitionniste de l'espoir ou de la haine, peu importe, mais toujours là pour couvrir d'un vernis de pathétique les impostures, les faillites, les trahisons. »* Discutez ce jugement sur Aragon...

Freud aux P.U.F.

Les *Œuvres complètes* de Freud verront-elles enfin le jour en France dans une édition critique comparable à celles qui existent en Allemagne ou en Angleterre ? On sait que depuis plus de quinze ans un projet est en chantier, Gallimard, Payot et les Presses universitaires de France ayant signé de multiples accords qui, en dépit de la compétence des équipes successivement responsables de la traduction, n'ont abouti à rien.

Les P.U.F. ayant décidé d'éditer, de leur propre chef, cette année deux volumes inédits d'articles de Freud, un conflit a éclaté avec Robert Gallimard. Ce dernier, après avoir rompu le contrat le liant aux P.U.F. et à Payot, a décidé de laisser les P.U.F., en accord avec Payot et Fischer Verlag en Allemagne, imprimer et diffuser les *Œuvres Complètes* de Freud. Le professeur Jean Laplanche est pressenti pour mener l'opération à terme. Les premiers volumes devraient paraître en 1984. — R.J.

Borges sera commandeur de la Légion d'honneur

Jorge Luis Borges va venir à Paris pour quelques jours, invité par le ministère de la culture. Au cours de son séjour à Paris, l'écrivain argentin, qui est âgé de quatre-vingt-trois ans, sera élevé au grade de commandeur de la Légion d'honneur et donnera une leçon au Collège de France sur la création poétique (le mercredi 12 janvier à 17 h 30).

En outre, les éditions Gallimard ont décidé de lui consacrer un volume dans la Pléiade.

J.-L. Borges avait déjà été élu à l'Académie des sciences morales et politiques, comme membre étranger, au cours de son précédent passage à Paris en mai 1981.

vient de paraître

Roman

MICHEL LARNEUIL : *le Rendez-vous du Kentucky*. — L'amour propose un dernier rendez-vous, au Kentucky, à un homme âgé qui se préparait à affronter la mort, dans un Saint-Germain-des-Prés qui n'est plus ce qu'il était. Par l'auteur du *Roman de la Bégum sombre*. (Albin Michel, 174 p., 49 F.)

Récits

PIERRE PACHET : *le Voyageur d'Occident*. — Un témoignage sensible et réaliste sur la vie quotidienne du peuple polonais, d'après le journal que l'auteur tint au cours d'un séjour en octobre 1980. Par l'auteur de *Nuits étroitement surveillées*. (Gallimard, 174 p., 65 F.)

CONSTANT MALVA : *le Brasier*. — Constant Malva, mort en 1969, auteur de *Ma nuit au jour le jour*, était considéré par Henry Poulaille comme un authentique écrivain prolétarien. Ce récit inédit évoque le travail de la mine et la communauté ouvrière. (Edition Institut Jules-Destrée, 3, rue du Château, Mont-sur-Marchienne, Belgique. Tél. : 071.368.015. 118 p.)

Correspondance

MADAME GUYON ET FÉNELON : *la Correspondance secrète*. — La correspondance entre la plus fidèle héritière de saint Jean de la Croix et le futur archevêque de Cambrai, considérée comme un exemple de fécondation mystique. Introduction d'Etienne Perrot. (Dervy-Livres, 6, rue de Savoie, 75006 Paris. Tél. : 326-90-72. 336 p., 115 F.)

Souvenirs

JEAN BRUHAT : *Il n'est jamais trop tard*. — Historien renommé et communiste depuis un demi-siècle, l'auteur livre ses souvenirs sur les dirigeants de son parti, les intellectuels qu'il connut, son enfance et sur ses études. (Albin Michel, 294 p., 90 F.)

Essais

EMMANUEL TODD : *la Troisième Planète, structures familiales et systèmes idéologiques*. — L'idéologie ne serait-elle rien d'autre qu'une mise en forme intellectuelle du système familial, une transposition au niveau social des valeurs fondamentales qui régissent les rapports humains élémentaires ? L'auteur, collaborateur du *Monde*, entreprend ici l'examen systématique de cette hypothèse. (Seuil, 256 p., 79 F.)

PHILIPPE ROQUEPLO : *Penser la technique : pour une démocratie concrète*. — Comment peut-on changer et contrôler une société technicienne dont les options peuvent présenter un caractère irréversible *et imposer certains* rapports sociaux ? (Seuil, 256 p., 79 F.»

LUCE IRIGARAY : *l'Oubli de l'air*. — Une méditation poético-philosophique, d'inspiration heideggérienne, sur la vie dans toutes ses manifestations par une psychanalyste, auteur de *Speculum, de l'autre femme*. (Ed. de Minuit, 157 p., 50 F.)

ERICH FROM : *De la désobéissance*. — Le devoir de désobéissance prôné par un des plus illustres représentants de la psychologie humaniste, décédé en 1980. (Trad. de l'américain par Th. Carlier. Ed. Robert Laffont, 172 p., 55 F.)

Spiritualité

DAVID MALKI : *les Sages de Yabneh : le Talmud et ses maîtres (II)*. — Une approche originale de l'enseignement talmudique qui montre, au-delà du particularisme juif, la portée universelle de cette sagesse. Traduit par Edouard Gourevitch. (Albin Michel, 246 p., 85 F.)

M.-M. DAVY : *le Désert intérieur*. — Le désert a fasciné les hommes épris d'absolu. Mais le désert intérieur n'offre aucun abri devant la crise qui ébranle toutes les valeurs : il incite aux métamorphoses. (Albin Michel, 230 p., 69 F.)

Dossier

GILBERT JOSEPH : *Mission sans retour*. — Une enquête sur l' « affaire Wallenberg », du nom de ce diplomate suédois qui disparut dans la nuit du goulag après avoir sauvé de nombreux juifs déportés par les nazis. (Albin Michel, 448 p., 79 F.)

Musicologie

MARCEL BEAUFILS : *Comment l'Allemagne est devenue musicienne*. — A partir de l'organisation patiente d'institutions, à travers d'innombrables publications et revues, le peuple allemand a atteint en deux siècles d'efforts collectifs les sommets de l'art musical et enfanté des génies. Cet ouvrage avait connu une première édition, à tirage limité, en 1942, sous le titre *Par la musique vers l'obscur*. (Robert Laffont, 430 p., 95 F.)

Histoire

ROBERT AMBELAIN : *la Chapelle des damnés*. — L'auteur a reconstitué l' « affaire des poisons » à partir d'un dépouillement des archives de la Bastille, des affaires étrangères, de la Bibliothèque nationale et de l'Arsenal. (Robert Laffont, 284 p., 69 F.)

JEAN MAITRON ET COLLABORATEURS : *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* (tome XVIII). — Ce nouveau volume de l'œuvre monumentale de Jean Maitron concerne les années 1914-1939, et la lettre B. (Editions ouvrières, 430 p., 200 F.)

RÉGINE PERNOUD : *les Hommes de la croisade*. — Façon de vivre et vision du monde des croisés. Nouvelle édition, revue et augmentée. (Fayard-Tallandier, 340 p., 69 F.)

en bref

● **UNE LECTURE DE POÈMES DE VADIM KOZOVOI (en russe et en traduction) aura lieu le mercredi 12 janvier à 19 h 15 dans l'auditorium du Musée d'art moderne de la Ville de Paris (11, avenue du Président-Wilson) avec la participation de Michel Deguy et de Jacques Dupin.**

Né à Kharkov en 1937, Vadim Kozovoi est le traducteur en russe de René Char et Henri Michaux (*Œuvres choisies*, Moscou, 1973) ; de Rimbaud (*les Illuminations*) ; Mallarmé (*Poèmes en prose*), Lautréamont, Jouve, Artaud, Reverdy, Saint-John Perse, Supervielle, etc. Il a publié une étude d'esthétique sur Paul Valéry : *Sur l'art* (Moscou, 1976), une anthologie de la littérature française de la Résistance 1939-1945, des recueils de poèmes (en russe) : *Délai d'orage* (l'Age d'homme, 1978), *Hors de la colline* (Syntaxis, 1982).

Les Éditions Hartmann préparent une édition bilingue de Hors de la colline, avec des lithographies de H. Michaux et un texte de Maurice Blanchot.

● **STENDHAL fait l'objet d'un numéro spécial du *Magazine littéraire* de janvier où l'on relève, en particulier, des articles d'Italo Calvino, de Jacques Laurent, Bernard Delvaille, Jean-Jacques Brochier, etc.**

sciences humaines

Parlez-vous pervers ou hystérique ?

● ***Un psychanalyste dans le labyrinthe des discours.***

POÉTIQUE analytique est un livre qui aurait enchanté Roland Barthes. Écrit sous forme de fragments par un psychanalyste, Jacques Durandeaux, qui se situe dans la mouvance lacanienne, il n'affiche aucune prétention théorique ou dogmatique. Il convie simplement le lecteur à une promenade au cours de laquelle l'auteur confie les deux ou trois choses que son expérience d'analyste lui a permis d'entrevoir. D'abord que « *l'analyste est là, à la place d'un absent ou d'un disparu à qui il y a quelque chose à dire d'essentiel pour que la vie soit possible, faute de quoi c'est le discours de la névrose, de la perversion ou de la folie* ». A contre-courant d'une certaine mode qui voudrait que l'analyse fût réservée à des sujets à peu près équilibrés, Jacques Durandeaux insiste sur son caractère thérapeutique.

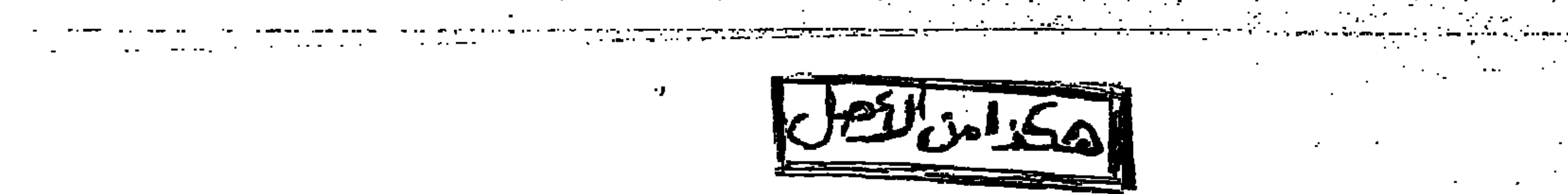
Une thérapeutique bien singulière à vrai dire, puisqu'elle tient pour l'essentiel dans l'écoute d'une langue. Car s'il est vrai que, outre notre langue « maternelle », nous pouvons apprendre d'autres idiomes, il est non moins vrai que les prétendues maladies mentales sont aussi des langues dont les patients connaissent parfaitement le maniement, voire les raffinements. On peut parler hystérique, pervers ou obsessionnel comme on peut parler allemand ou anglais. Et c'est là que réside l'originalité de la démarche de Jacques Durandeaux : élucider lumineusement les défaillances aussi bien que les ressorts de tout discours dans son rapport avec la jouissance, le désir et le corps. Lorsque l'un de ces trois pôles agit au détriment ou à l'exclusion de l'un ou des autres, il en résulte presque fatalement une langue perverse, névrotique ou psychotique ; un discours fermé sur lui-même, se répétant inlassablement, auquel l'analyse, dans le meilleur des cas, substituera une parole pleine, active, créatrice.

Très juste également l'observation de Jacques Durandeaux selon laquelle beaucoup de ceux qui viennent à l'analyse n'ont pas pris « livraison de leur corps ». Être un corps sexué n'est évident pour personne. Il serait trop facile d'en rendre responsable une éducation puritaine. Sceptique, l'auteur estime que d'autres sociétés que la nôtre ne rendent pas nécessairement les choses plus faciles : elles déplacent les difficultés, c'est tout. Quant à l'analyste, au fil du discours de son analysant, il ne cesse de soutenir cette exigence : « *Ne renie pas ta vie* », « *Ne renie pas ton sexe.* » Non pas par morale, mais avant toute morale.

« *Nous n'avons que l'art pour ne pas mourir de la réalité* », disait Nietzsche. Ce pourrait être la conclusion de cette *Poétique analytique* qui tranche si singulièrement avec la production courante des psychanalystes, à la fois par sa forme ouverte et par la variété et la pertinence de ses propos. On ne peut que la conseiller à tous ceux qui s'intéressent aux ressorts de la création, qu'elle soit névrotique ou poétique.

ROLAND JACCARD.

★ **POÉTIQUE ANALYTIQUE, de Jacques Durandeaux. Éd. du Seuil, 186 p., 65 F.**



lettres étrangères

Aveux et paradoxes de Thomas Bernhard

Obtenir une interview de Thomas Bernhard est une entreprise aussi aventureuse que la conquête de la Toison d'or.

Si vous écrivez pour solliciter un rendez-vous, vous ne recevrez jamais de réponse. Il n'ouvre même pas le courrier. Si vous réussissez à percer le secret de son numéro de téléphone, un mystérieux interlocuteur vous raccrochera au nez, après avoir proféré quelques propos inintelligibles. Si vous décidez de passer par l'intermédiaire d'un familier de l'auteur, vous risquez de découvrir que l'ami intime en question est devenu entre-temps persona non grata. Au bout d'un an de pourparlers triangulaires et de rebondissements, j'avais fini par considérer l'affaire comme enterrée lorsque mon téléphone sonna un beau matin : « Thomas Bernhard vous attend. Partez le plus vite possible. Sinon, il risque de changer d'avis. » Trois jours plus tard, je me retrouvai, au terme d'une course zigzagante en taxi à travers le labyrinthe des Préalpes autrichiennes, au pied de la maison de Thomas Bernhard : une vaste ferme carrée aux murs blanchis à la chaux, ressemblant extérieurement à une forteresse et intérieurement à un couvent.

« J'ai une véritable aversion pour tout ce qui est autobiographique »

« CERTAINS prétendent que je vis dans une tour d'ivoire. Le mot lui-même est aujourd'hui une ineptie. Avec un simple transistor, vous pouvez être au même moment au milieu des neiges éternelles et au centre du monde. Le repos, l'anonymat, ce n'est plus à la campagne qu'on les trouve aujourd'hui, mais dans les grandes villes. Les champs ont cédé la place à des quartiers et les tournesols à des plaques de rues. A part cela, les villes sont l'équivalent de ce qu'étaient jadis les campagnes, des lieux où il ne se passe jamais rien et où, à moins d'être enquêteur professionnel, la vie, si tant est qu'elle existe encore, est devenue totalement invisible.

» Lorsque j'ai décidé, après des années de vagabondages, de m'installer à la campagne, c'était sur le conseil de mon médecin. *« Si vous ne changez pas de vie,* m'avait-il menacé, *vous êtes foutu.* » Aussi fascinant que soit le mot « foutu », *j'ai opté* pour le calme. Mais je n'ai pas tardé à m'apercevoir de mon erreur. A la campagne, tout le monde se connaît et on est confronté chaque jour, qu'on le veuille ou non, avec le destin, sous la forme d'histoires d'accouchements et d'agonies. Ici, les industries sont nombreuses et l'on se heurte à chaque pas aux estropiés, victimes des machines. En définitive, c'est un terrain fort enrichissant pour un écrivain.

— « Pourquoi avez-vous une telle allergie aux interviews ?

— Essayez de vous imaginer ligoté à un arbre, pieds et poings liés tandis que l'on tire sur vous à la mitraillette. Croyez-vous que vous seriez détendu ?

» Je pars du principe qu'une conversation entre inconnus est impossible. Que des gens qui se voient constamment puissent échanger des propos, je veux bien l'admettre. Disons un mari et une femme, pour se passer une recette de cuisine. Mais toute autre forme de conversation a, pour moi, un caractère emphatique ou crispé. *A fortiori,* lorsque celle-ci se déroule entre des individus qui se voient pour la première fois. C'est un peu comme avec un orchestre qui commence à répéter. Il faut des mois pour trouver le ton juste. Enfin, lorsqu'on est en mesure de se comprendre, la conversation devient de nouveau inutile.

— En un certain sens, on ne peut que vous donner raison. Votre raisonnement est même d'une effrayante logique.

— En un certain sens, tout le monde a raison. C'est là le drame. Je n'aime pas du tout l'expression « en un certain sens » qui procure illusion de sécurité. Muni de ce petit mot, vous pénétrez dans une crevasse et croyez que vous allez pouvoir en ressortir comme par l'issue de secours d'un cinéma, seulement voilà : le propre des crevasses est précisément qu'on n'en ressort plus.

— Passons à votre œuvre. Pourquoi avez-vous délaissé, depuis 1975, le roman pour l'autobiographie ?

— Je n'ai jamais écrit de roman mais simplement des textes plus ou moins longs, en prose, que je me garderai de qualifier de romans car j'ignore ce que signifie ce mot. Je n'ai jamais non plus voulu faire une œuvre autobiographique car j'ai une véritable aversion pour tout ce qui est autobiographique.

» Il se trouve qu'à un certain moment de mon existence j'ai éprouvé une curiosité pour mon enfance. Je me suis dit : « Je n'ai plus tellement d'années à vivre. Pourquoi ne pas essayer de fixer sur le papier ma vie jusqu'à l'âge de dix-neuf ans. Non pas telle qu'elle fut dans la réalité — l'objectivité n'existe pas — mais telle que je la vois aujourd'hui. »

» Je me suis mis au travail avec l'idée d'écrire un tout petit volume. Un deuxième a vu le jour. Puis encore un... Jusqu'au moment où j'ai commencé à m'ennuyer. Car, après tout, l'enfance, c'est toujours la même chose. Après le cinquième volume, j'ai décidé de tirer un trait définitif.

» Pour chacun de mes livres, je suis ainsi partagé entre la passion et la haine pour le sujet que j'ai choisi. Lorsque le deuxième sentiment l'a finalement emporté, je prends chaque fois la résolution de ne plus jamais me mêler des choses de l'*esprit et de m'adonner,* au contraire, à des tâches purement matérielles, d'essayer de retrouver la sérénité, par exemple, en fendant du bois ou en badigeonneant un mur. Mon rêve serait que le mur ne s'arrête jamais afin que ma sérénité soit, elle aussi, éternelle. Mais au bout d'un laps de temps plus ou moins long, je me remets à me haïr pour mon improductivité et, en désespoir de cause, je me réfugie une fois de plus dans le cerveau.

» Parfois, je me dis que mon instabilité est due à une hérédité trop hétéroclite. Parmi mes ancêtres, il y avait des paysans, des philosophes, des ouvriers, des écrivains, des génies et des imbéciles, des petits bourgeois médiocres et même des criminels. Tous ces individus coexistent en moi et ne cessent de se battre. Tantôt, j'ai envie de me mettre sous la protection du gardien d'oies, tantôt du voleur ou de l'assassin. Comme il faut bien choisir et que tout choix implique un rejet, ce manège finit par me faire sombrer à deux doigts de la folie. Si je ne me suis pas encore suicidé, le matin, en me rasant devant mon miroir, je crois bien que c'est uniquement par lâcheté.

» La lâcheté, la vanité et la curiosité sont, au demeurant, les trois impulsions fondamentales grâce auxquelles la vie continue malgré tout, alors qu'elle aurait toutes les raisons de s'arrêter. C'est du moins ainsi que je ressens aujourd'hui les choses. Car il se peut très bien que je pense demain tout autrement.

— Vous répétez dans chacun de vos livres que toute activité humaine est vaine car elle est condamnée, en définitive, à l'anéantissement. Et pourtant vous continuez à écrire.

— Ce qui me pousse à écrire, c'est tout simplement le goût du jeu. Vous avez d'abord le plaisir qui consiste à miser sur une carte en sachant que l'on peut chaque fois tout gagner ou tout perdre. Le risque de l'échec me paraît un stimulant essentiel. A cela s'ajoute cet autre plaisir que l'on éprouve à rechercher la méthode la plus appropriée pour venir à bout de la confrontation avec les mots et les phrases. Quant au thème proprement dit, je le considère comme tout à fait secondaire car il suffit, en fait, de puiser dans ce qui nous entoure. Tous les êtres, c'est ma conviction, portent en eux de façon rigoureusement égale le poids de l'humanité entière. Seule diffère la manière dont ils en viennent à bout.

» Pour en revenir à la manière dont je fais mes livres, je dirai que c'est une question de rythme qui a beaucoup à voir avec la musique. Oui, on ne peut comprendre ce que j'écris si l'on ne se met pas dans la tête que ce qui compte avant tout, c'est la composante musicale, et que ce que je raconte ne vient qu'en second lieu. Décrire des choses ou des événements, le premier venu est capable de le faire. Le problème est dans la manière dont on le fait. Les critiques, en Allemagne, n'ont malheureusement aucune oreille pour la musique, qui est pourtant essentielle pour un écrivain. En ce qui me concerne, l'élément musical me procure une satisfaction aussi grande que si je jouais du violoncelle, et même plus grande, puisqu'au plaisir de la musique s'ajoute celui de la pensée qu'il s'agit d'exprimer.

— L'écrivain impuissant (je pense en particulier au héros de la Plâtrière) est un personnage qui revient souvent dans votre œuvre. S'agit-il d'un problème personnel ?

— Lorsque j'ai réussi à atteindre ma vitesse de croisière, rien ne peut plus me distraire. Pendant que je travaillais, à Bruxelles, au manuscrit du roman *Perturbations,* a eu lieu l'incendie du grand magasin Innovation. Cela se passait tout près de ma fenêtre, grande ouverte. J'ai vu le ciel s'assombrir, puis se transformer en une boule de feu. Tout en écrivant, je m'étonnais de ne pas entendre les sirènes des pompiers. Lorsqu'elles ont enfin retenti, tout était consumé.

» Mais, avant de parvenir à ce stade, mon travail passe par une période où le moindre incident, même la visite du facteur, peut tout remettre en question. Dans ces moments-là, le meilleur système pour combattre l'angoisse, c'est de ne pas avoir de système, ou encore de prendre l'avion et d'aller s'installer ailleurs. Peu importe où, pourvu que le paysage ne soit pas trop beau. Lorsque je n'ai pas encore commencé à écrire, la beauté d'un lieu peut à la rigueur être enrichissante, dans la mesure où elle me met en colère. Mais pour la création, si des lieux quelconques ou même franchement laids me sont favorables, la beauté de villes comme Rome, Florence, Taormina ou Salzbourg est pour moi mortelle.

— Vous qualifiez Salzbourg, dans l'Origine, *de* « maladie mortelle sous le joug de laquelle des habitants tombent à leur naissance ». *N'y a-t-il pas là un peu d'exagération ?*

— Plus une ville est belle en apparence, plus il est consternant de découvrir le véritable visage qu'elle cache sous sa façade. Entrez dans n'importe quel restaurant de Salzbourg. A première vue, vous aurez l'impression d'être au milieu de braves gens. Ecoutez les propos de vos voisins de table, vous découvrirez qu'ils ne rêvent que d'exterminations et de chambres à gaz.

» Je vais vous raconter une merveilleuse anecdote. Peu après la parution de *l'Origine,* le critique Jean Améry m'a pris un jour à partie : *Tu ne peux parler de Salzbourg comme tu le fais. Tu oublies que c'est une des plus belles villes du monde.* » Quelques semaines plus tard, je venais précisément de lire son compte rendu de mon livre dans le *Merkur,* et j'étais encore sous le coup de la colère car il n'avait absolument rien compris, lorsque j'entends une annonce à la télévision : Améry s'était suicidé la veille et cela, justement, à Salzbourg. Ce n'est pas une coïncidence. Hier encore, trois individus se sont jetés dans la Salzach. On a dit que c'était à cause du fœhn. Mais moi je sais qu'il y a quelque chose dans cette ville qui pèse physiquement sur les êtres et finit par les détruire.

— Il semble tout de même que vous ayez un don particulier pour découvrir partout des monstres.

— Tous les êtres sont des monstres à partir du moment où vous soulevez leur carapace. Je me connais d'ailleurs suffisamment pour prêter aux autres mes propres sentiments. Le monstrueux, certes, me fascine, mais, croyez-moi, je n'invente jamais. Si la réalité vous paraît moins frappante que ma fiction, cela tient uniquement à ce que les faits s'y présentent en ordre dispersé. Dans un livre, il faut absolument éviter les temps morts. Le secret consiste à raccourcir impitoyablement la réalité. Peut-être est-ce là, en définitive, ce qu'on a l'habitude d'appeler imagination.

— On entend souvent nier, en R.F.A., l'existence d'une littérature spécifiquement autrichienne. Comment vous situez-vous à cet égard ?

— La question ne se pose même pas. Prenez la prononciation, la musique de la langue. Vous avez déjà une différence fondamentale. Ma manière d'écrire serait inconcevable chez un écrivain venant d'Allemagne et j'ai d'ailleurs une allergie véritable à l'égard des Allemands.

» N'oubliez pas non plus le poids de l'histoire. Le passé de l'empire des Habsbourg est incrusté dans notre chair. Chez moi, c'est peut-être plus visible que chez les autres. Cela se manifeste sous la forme d'un véritable amour-haine pour l'Autriche, qui constitue finalement la clef de tout ce que j'écris.

» Mais il n'empêche que je m'insurge contre ceux qui prétendent que le monde va de plus en plus mal, qu'il est de plus en plus absurde et insupportable. Même si, lorsqu'on sort de chez soi, on ne découvre partout que laideur et puanteur, chaque minute qui passe n'en représente pas moins un gain de connaissances. Nous-mêmes, en ce moment, nous avons, par rapport à ceux qui sont morts hier, un atout décisif : celui de savoir ce qui s'est passé entre-temps.

— Vous avez décidément le don de transformer chacune de vos réponses affirmatives en une réponse négative.

— Une réponse définitive, il n'y en a jamais eu jusqu'à présent. Et, fort heureusement, car si les êtres n'avaient plus de questions à poser, on pourrait mettre le point final au-dessous de l'univers. Une seule chose est sûre : la mort, ce gril sur lequel nous finirons tous rôtis et réduits en cendres. Mais personne ne sait au juste en quoi il consiste ».

Propos recueillis par
JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

★ *Dessin de CAGNAT*

Sa vie, son œuvre

18 février 1931. — Naissance à Heerlen (Pays-Bas) de parents autrichiens.

1942 : Etudes secondaires à Salzbourg.

1947 : Abandonne le lycée et s'engage comme garçon épicier.

1948-51 : Tuberculose. Pleurésie. Séjours à l'hôpital de Salzbourg, dans des maisons de santé et au sanatorium de Grafenhof.

1952 : Etudes musicales à Salzbourg et à Vienne.

1955 : Chroniqueur judiciaire du « Demokratische Volksblatt » (socialiste).

1957-59 : Publication de ses deux premiers recueils de poèmes : *Auf der Erde und in der Hölle, In Hora Mortis Unter dem Eisen des Mondes* et d'un livret de ballet : *Die Rösen der Einöde.*

1963 : Publie son premier roman, *Gel* (Gallimard, 1967) dont le succès lui permet d'acheter une ferme à Ohlsdorf en Haute-Autriche où il s'est fixé depuis 1965.

1965 : *Prix littéraire de la ville de* Brême.

1965-75 : Publie des récits (inédits en français), des romans : *Perturbation* (1967 ; Gallimard, 1971), *La Plâtrière* (1970 ; Gallimard, 1974), *Corrections* (1975 ; Gallimard, 1978), des pièces de théâtre : *Une fête pour Boris, l'Ignorant et le Fou, la Société de chasse, le Président,* etc.

1970 : Prix Georg Buchner, en Allemagne. Prix Séguier en France.

Depuis 1975 : Cycle autobiographique sur ses dix-neuf premières années : *l'Origine* (1975 ; Gallimard, 1981), *la Cave* (1976 ; Gallimard, 1983), *le Souffle* (1978), *le Froid* (1981), *Ein Kind* (« Un enfant ») (1982). Récits : *Oui* (1978 ; Gallimard, 1980), *l'Imitateur* (1978 ; Gallimard, 1981). Il a publié, en 1982, deux romans : *Béton* et *Wittgenstein Neffe* (« le Neveu de Wittgenstein »).

***Plusieurs de ses pièces ont été représentées à Paris : l'Ignorant et le Fou,* par Henri Rouse (1978), *le Président, par Roger Blin* (1981), *Avant la retraite,* par Yvon Davis (1982).**

Il a également écrit des scénarios de films : Der Italiener et Der Kulterer.

le feuilleton

Pour traverser les époques sans futur

(Suite de la page 13.)

CETTE contestation généralisée ne va pas sans héroïsme. Il s'ensuit que ni les sens ni les mots ne conduisent à l'être. A défaut de connaître le vrai et de le dire, il s'agit d'apprendre à vivre sous le regard de la mort, sans la craindre et en acceptant qu'elle nous démasque. Le *« Que sais-je ? »* marque assez que le *repos fidéiste n'est pas de mise* dans un univers inconnaissable et face à une divinité inaccessible. Mais le scepticisme ne conduit pas au désespoir. L'univers des apparences est riche, délectable, offert à notre appropriation, de même que celui des œuvres antérieures, que Montaigne ne se prive pas d'annexer.

Entre autres grandes « premières », comme il est dit en alpinisme, Montaigne entreprend l'inventaire, inimaginable à l'époque, de son propre corps. Ce rapport sensible et immédiat avec la nature devient une condition du savoir, du jugement, au delà des constructions abstraites et contraignantes de la raison. On aimerait *savoir si Freud, comme ses maîtres Nietzsche et Schopenhauer,* avait lu les vues prophétiques des *Essais* sur la maladie-châtiment ou la douleur-volupté. (Curieusement, l'index des œuvres complètes de Freud ne comporte aucune mention du nom de Montaigne...)

Autre intuition prodigieuse : inventeur du « moi » à l'occidentale, Montaigne n'en a pas fait l'instance rigide qu'allait y projeter et nous léguer Descartes, mais plutôt une notion proche des philosophies orientales, que, pourtant, il ignorait. Sa conscience de soi est moins une conquête territoriale vers l'être qu'un consentement *souple et formateur à l'inévitable. L'enseignement de Montaigne,* comme sa pensée, est de *mouvement,* de passivité faite acte. Non sans audace grammaticale, il conseille de *« couler la vie »,* de *« glisser la vie »...*

CONSERVATEUR, cet aquiescement, cette danse pré-nietzschéenne ? On l'a trop dit sans réfléchir à ce que cela signifie, vers la fin du seizième siècle. Jean Starobinski remet *choses et mots à leur vraie place.*

Le concept de devenir collectif des peuples ne s'est constitué qu'au dix-huitième siècle. Du temps de Montaigne, l'homme n'attend guère de l'avenir que le Jugement dernier ou, au mieux, une renommée posthume. Il n'a pas prise sur le futur, que règle le tournoiement *des astres. C'est déjà une belle victoire sur l'opinion ambiante que* de ne pas légitimer l'ordre existant par le modèle cosmique, comme le font les conservateurs du moment et comme Montaigne s'y refuse. Il faudra attendre Bacon, Descartes, pour que se forme l'idée d'un avenir maîtrisable, d'une science matérielle *propice au bonheur.*

Maintenant que les théories de la justice sociale à tempérament ont dégénéré en tyrannies, le repli sur l'individu et sur le présent, qui semblait archaïque il y a encore vingt ans, devient, grâce à la lecture lumineuse de Starobinski, singulièrement moderne.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ MONTAIGNE, de Stefan Zweig, texte français de J. Lafaye, F. Brugier et J.-L. Baudet, préface de R. Jaccard, collection « Perspectives critiques », P.U.F., 126 p., 45 F.

★ MONTAIGNE ET SON TEMPS, de Géralde Nakam, librairie A.-G. Nizet, 260 p., 128 F.

★ MONTAIGNE EN MOUVEMENT, de Jean Starobinski, « Bibliothèque des idées », *Gallimard, 380 p., 125 F.*

Années d'apprentissage aux portes de l'enfer

CE deuxième volet de son autobiographie nous en apporte une nouvelle fois la preuve : Thomas Bernhard est *un maître dans l'art de mener le* lecteur où il veut, tout en ayant l'air de l'égarer à travers les spirales et les volutes de son écriture labyrinthique.

L'Origine, consacré aux années d'enfance de l'auteur pendant la guerre et au lendemain de l'effondrement du III[e] Reich, était le récit terrifiant d'une destruction par un système d'éducation qualifié de *« machinerie calamiteuse destinée à mutiler l'esprit ».* Consacré aux années d'adolescence de l'auteur, *la Cave* — dont le titre fait allusion au sous-sol du magasin d'alimentation où se déroulera son activité pendant trois ans — est l'histoire de son sauvetage.

Agé de seize ans, le jeune Bernhard a décidé de tourner le dos, une fois pour toutes, au lycée qu'il déteste pour entrer en *apprentissage dans le commerce.* Prenant le contre-pied de tout ce qu'on lui a inculqué jusqu'alors, il a choisi pour lieu de travail la cité de Scherzhauserfeld, un quartier de terreur abritant tous les criminels de Salzbourg et qu'il qualifie lui-*même d'« antichambre de l'enfer ».* Ce changement radical d'orientation sera pour Thomas Bernhard le chemin qui le conduira vers lui-même.

Tout en chargeant des camions de pommes de terre sous la pluie battante, il découvre pour *la première fois,* lui qui n'a vécu jusqu'à présent que dans le monde abstrait des livres, le plaisir d'exister à travers le contact de véritables humains, fussent-ils des laissés-pour-compte. Après le travail, il se met en devoir d'étudier le chant et la musicologie. Assis, le soir, sous les frondaisons du Mönchsberg, il a la révélation de *la Flûte Enchantée,* de Mozart, et de l' *Orphée* de Gluck.

Mais *la Cave* n'est pas seulement le récit d'un apprentissage, d'autant plus fascinant qu'il *s'agit des années décisives pour* le futur créateur Thomas Bernhard. C'est également un essai sur l'art de vivre, dans la tradition de Montaigne et de Pascal.

Dans les dernières pages du livre, l'auteur raconte sa rencontre, vingt-cinq ans plus tard, avec un de ses anciens clients occupé à défoncer les chaussées salzbourgeoises, et il nous livre les mots d'adieu de ce dernier : *« Serviteur ».* Et *« Tout est égal ».*

« Nous avons rêvé de franchise et de clarté, commente Thomas Bernhard, *mais nous en sommes restés au rêve. Nous avons souvent renoncé et recommencé. Nous renoncerons et recommencerons encore souvent. Mais tout est égal. L'homme de la cité de Scherzhauserfeld, avec son marteau piqueur, m'a donné son slogan : tout est égal. »*

J.-L. de R.

★ LA CAVE, de Thomas Bernhard. Traduit de l'allemand par Albert Kohn. Gallimard, 144 pages, 52 F.



Le Monde

culture

MUSIQUE

« LES MAITRES CHANTEURS », par l'Opéra de Berlin-Est

Sur les épaules de Théo Adam

L'Opéra de Berlin-Est vient de donner une excellente occasion aux Parisiens de voir les Maîtres chanteurs de Nuremberg, *qui n'ont pas été joués à l'Opéra depuis trente ans, en ce début de l'année Wagner (le compositeur est mort à Venise le 16 février 1883). Pourtant il y avait de nombreux fauteuils vides pour la première au Théâtre des Champs-Elysées, peut-être en raison des difficultés que l'on éprouve trop souvent pour trouver des billets au palais Garnier. Gageons que les trois représentations de* Tannhäuser *(les 8, 9, 10 janvier) seront mieux remplies, bien que le prix des meilleures places (400 et 500 F) puisse jouer un rôle dissuasif.*

On le savait déjà depuis sa saison à Paris il y a dix ans, l'Opéra de Berlin-Est travaille dans le solide plus que dans le génie. Les décors, quoique dépouillés, sont vieillots et un peu poussiéreux, surtout les deux premiers ; l'échoppe de Hans Sachs garde une honnête vraisemblance et les cent choristes des corporations s'étagent sur une haute tribune dans une blancheur qui peut faire penser à la première mise en scène « révolutionnaire » de Wieland Wagner.

La réalisation de Werner Kelch a dû être longuement éprouvée ; elle fonctionne bien, un peu raide dans les scènes de foule, assez vivante pour les discussions entre maîtres chanteurs. Quant à l'orchestre, de bonne qualité, avec un excellent hautboïste typiquement berlinois, il est brassé à larges gestes par un chef assez précis, mais incapable de donner un modèle intéressant ou sensible à la musique. D'où une impression de grisaille pour cette œuvre si profondément belle dont son étrangement gommés la féerie, le printemps, le parfum du sureau et ce grain de folie qu'Hans Sachs a si joliment décelé : « Un kobold a dû s'en mêler ! Un ver luisant ne trouvait pas sa compagne : c'est lui qui a causé tous ces dégâts. C'était la nuit de la Saint-Jean. ».

Mais, heureusement, Théo Adam tient sur ses larges épaules toute la représentation ; Sachs a toujours été son meilleur rôle : il y déploie un humour, une humanité attendrie, une sagesse de philosophe et de poète, qui s'accordent avec cette voix un peu grise, mais de plus en plus forte, souple, façonnée par les mots et la méditation intérieure : il est devenu Sachs lui-même.

Le ténor bulgare Spas Wenkoff a, chose rare, le timbre exact du ténor wagnérien ; son Walther ne paraît cependant guère plus convaincant que les chevaliers du Moyen Age des vieux films, tant cette voix et ce jeu sont lisses, dépourvus d'expression, de dynamisme et de dynamique. Magdalena Hajossyova image parfaitement la petite-bourgeoise prosaïque mais rêveuse de Nuremberg, avec une voix bien menée, acidulée et dure dans l'aigu (1), tandis que Günther Leib, sec et perçant, réduit Beckmesser à une silhouette trop mince pour un personnage plus complexe qu'il n'en a l'air et qui devrait être aussi désopilant que le Mime d'Hans Zednik vu par Chéreau.

Mais tous les rôles secondaires sont fort bien tenus, en particulier le David assez primitif et drôle de Harald Neukirch, dont la voix excellente, franche et forte, s'harmonise avec une remarquable présence scénique, le savoureux Veit Pogner de Malcolm Smith, noble burgrave aux jambes flageolantes, le digne Kothner, composition fine et réjouissante de Peter Olesch, la Magdalena qui a la jolie voix d'Annelies Burmeister, etc.

Le moment le plus beau de la soirée fut celui où les superbes chœurs entonnèrent en l'honneur de Hans Sachs son « Rossignol de Wittenberg. » A cet instant sur tous les visages de ces Allemands de l'Est se lisaient une véritable émotion, un recueillement qui dépassaient le théâtre, comme un retour à la source de leur culture : « Même si le Saint Empire devait s'évanouir en fumée, *dit Wagner-Sachs,* il nous resterait encore le saint art allemand. »

JACQUES LONCHAMP.

(1) Dans la seconde distribution, les trois rôles principaux étaient confiés à Siegfried Vogel, Reiner Goldberg et Celestina Casapietra.

LE « STRAVINSKI » de Boucourechliev

En attendant demain

Les mélomanes désireux de se documenter sur Igor Stravinski n'ont, depuis longtemps, que l'embarras du choix, mais l'embarras s'accroît chaque année avec la parution de nouveaux textes — analyses, biographies, commentaires, interviews, — chacun apportant une pierre de plus à un temple presque achevé du vivant du compositeur.

Il est difficile d'offrir du nouveau, et, en ce sens, le Stravinski *d'André Boucourechliev décevra ceux qui attendaient une vision radicalement différente de celle qu'ils avaient eue de précédentes lectures. Sur les biographies de Robert Siohan (Le Seuil, collection « Solfèges », 1959) et de Michel Philippot (Seghers, « Musiciens de tous les temps », 1965), celle de Boucourechliev possède l'avantage d'avoir été écrite dix ans après la mort de Stravinski : l'œuvre est achevée, entrée dans l'histoire, on peut parler de l'homme, de sa vie privée, de ses travaux, de ses secrets.*

Le second atout réside dans la marge de liberté que permet la collection « Bibliothèque des grands musiciens », en comparaison des deux autres, limités à cent cinquante pages et privés d'exemples musicaux. Mais ces avantages ont leur revers : il est encore trop tôt pour disposer de tous les éléments susceptibles d'éclairer la personnalité de l'auteur du Sacre du printemps. *Trop tôt pour déterminer la réelle importance historique ou apprécier l'unité profonde d'une production protéiforme — cela sera réservé à la génération des musicologues nés après 1970 et qui n'aura pas connu notre dilemme « pour ou contre Stravinski ». Par ailleurs, deux cent cinquante pages de plus ne sont pas suffisantes pour approfondir (sans parler d'illusoires analyses exhaustives) les principales œuvres d'un compositeur fécond sinon prolixe.*

Telles sont donc, brièvement résumées, les qualités et les limites d'un travail qui a tenu André Boucourechliev, comme tant de ses prédécesseurs, momentanément éloigné de son papier à musique. Il faut croire que l'énigme Stravinski continue à alimenter la réflexion des compositeurs, qui éprouvent le besoin sinon de la résoudre, du moins de l'exorciser en l'apprivoisant.

Il ne suffit pas, en effet, d'expliquer que la période sommairement baptisée « néoclassique » (de 1920 à 1950) est la suite logique de celle qui a précédé, et de remettre en question la fâcheuse habitude d'associer la valeur d'une œuvre à l'idée que nous nous faisons de la nécessité historique, pour mettre sur le même plan le Sacre du printemps *et* Apollon Musagète. *Quoiqu'il se défende d'admirer surtout le premier et le dernier Stravinski, Boucourechliev n'en consacre pas moins un tiers de son livre aux années 1909-1919 et parcourt les cinquante années suivantes d'un pas beaucoup plus allègre, qui ne se ralentit qu'avec l'adoption, par Stravinski, de la technique sérielle.*

De belles choses en *do* majeur

On sent bien, çà et là, quelques coups de patte aux « progressistes évolutionnistes » qui n'aiment pas Oedipus Rex : « Au nom de quel déterminisme historique », *écrit-il,* préférons-nous au *Concerto pour* deux pianos de Stravinski — œuvre très « rive droite », ni « profonde » ni même très originale — le *Concerto* opus 42 de Shœnberg et son esthétique néoromantique ? ». *La question est cruciale, mais la réponse appartient encore à la postérité, car, s'il est vrai qu'en créant des œuvres ostensiblement anachroniques (tandis que d'autres dissimulaient des procédés classiques derrière une nouveauté de façade) Stravinski a remis en cause bien des certitudes quant au véritable sens de l'histoire et à l'inéluctabilité d'une certaine évolution, la leçon n'a pas encore porté ses fruits. Il est vraisemblable, en revanche, que les œuvres tonales de Stravinski, tout comme celles de Schoenberg, intéresseront vivement les générations à venir, qui y trouveront des stimulants aussi vifs que ceux dont se sont nourris leurs prédécesseurs lorsqu'ils analysaient le* Pierrot lunaire *ou le* Sacre du printemps. *A ce moment là, la prophétie de Shoenberg « il y a encore de* belles choses à écrire en *do* majeur » *ne fera plus figure de boutade (ce qu'elle n'était pas !) ; à ce moment-là, sans doute, la* Symhonie en ut *de Stravinski ne paraîtra pas moins « novatrice » que les* Noces, *si l'on adopte encore ce critère de jugement, ce qui n'empêchera pas, éventuellement, de la trouver moins éloquente que la symphonie* Jupiter (en ut) *de Mozart, et plus passionnante que* in C (en ut) *de Steve Reich...*

Mais nous n'en sommes pas encore là, malheureusement, et ce livre, plus complet que les précédents, mieux informé, plus analytique et posant quelques interrogations nouvelles, nous permettra d'attendre un ouvrage réellement exhaustif qui devrait paraître, si tout va bien, d'ici un siècle ou deux.

GÉRARD CONDÉ.

★ *Igor Stravinski*, par André Boucourechliev, 427 pages, éditions Fayard, 150 F.

VENDREDI



CINÉMA

« JOURNAL DE CAMPAGNE », documentaire d'Amos Gitaï

Le regard d'un Israélien sur les territoires occupés

La gageure est de taille : un Israélien décrivant l'occupation de la Cisjordanie et de Gaza dans la banalité du quotidien. Le *Journal de campagne* d'Amos Gitaï, un documentaire de quatre-vingt-trois minutes, risque de décevoir deux catégories de spectateurs : les amateurs de drame, d'images chocs et de propos militants dénonçant l'« annexion rampante » pratiquée par le gouvernement de M. Begin d'une part, et de l'autre les partisans du « Grand Israël » qui y verront, malgré la retenue du réalisateur, un réquisitoire contre la reconstitution de la « patrie juive ancestrale ».

Amos Gitaï est un cinéaste engagé et il ne s'en cache pas. Mais il préfère le symbole et la litote à la grandiloquence tapageuse. De jeunes soldats quelque peu débraillés, souvent nonchalants et plutôt sympathiques, déambulant dans les rues de Naplouse ou de Gaza projettent l'image d'une occupation « libérale », voire bon enfant ; on ne les verra pas, l'arme au poing, s'emparer de terres arabes ou saccager un appartement après avoir frappé et blessé quatre étudiants qui l'occupaient ; on ne nous montrera pas non plus des rafles policières ou des maisons dynamitées en guise de « représailles ».

La violence est pourtant omniprésente, en filigrane. Elle est ressentie à travers le vécu : l'angoisse et la rage des Palestiniens devant une répression multiforme visant à briser leur volonté de résistance. L'occupant, à leurs yeux, ne veut « maintenir l'ordre » que pour leur confisquer, au-delà de leur terre, le droit à une patrie.

Des mots et des images en témoignent. Par exemple, cette cérémonie officielle organisée en « Judée » (au sud de la Cisjordanie) pour inhumer les ossements des combattants de Bar-Kochba qui avaient résisté, il y a vingt siècles, aux occupants romains. Au défilé, les grands rabbins se mêlent aux généraux tandis que M. Begin se félicite de la « libération de la partie occidentale d'Eretz Israël », la partie orientale étant sans doute la Jordanie et la Syrie... Le chant funèbre sert également de fond sonore à la séquence suivante, celle de l'invasion du Liban par l'armée du général Sharon. Ainsi Amos Gitaï suggère-t-il un lien entre le mysticisme conquérant de M. Begin et la « guerre permanente » qu'il mène au nom de son peuple.

Le réalisateur mise sur la réconciliation des deux nations en conflit. S'il fait parler des « béginistes », de nouveaux colons comblés par le sort ou des « ultras » impatients « d'écraser les Arabes jusqu'aux racines », il nous présente aussi des Israéliens qui prônent la paix fondée sur la restitution des territoires conquis. Une image symbolise la démarche de ces derniers : les poignées de main chaleureuses qu'échangent M. Bassam Chakaa, l'ex-maire de Naplouse, victime d'un attentat qui lui a coûté ses deux jambes, et de jeunes Israéliens venus exprimer leur solidarité avec le peuple palestinien.

Journal de campagne, déjà programmé par plusieurs chaînes de télévision européennes (notamment aux Pays-Bas, en Autriche, en Suède, en Finlande), ne le sera pas en Israël. Qu'importe : ne témoigne-t-il pas avec d'autres créations artistiques d'une prise de conscience qui, ailleurs et dans d'autres temps, avait soné le glas de guerres tout autant ruineuses qu'inutiles ?

ERIC ROULEAU.

★ Voir les films nouveaux.

Festival de Cannes 1983

CHANGEMENT DANS LA SÉLECTION DES FILMS FRANÇAIS

Les films français présentés en compétition à Cannes « *seront sélectionnés désormais directement par le Festival, selon les mêmes modalités que les films étrangers* », a annoncé le 4 janvier le ministre de la culture. La sélection continue d'être assurée *par une commission, mais la composition de celle-ci ne dépend plus de la* rue de Valois.

Placée sous la responsabilité de M. Robert Favre Le Bret, président du Festival, la commission est composée du délégué général, M. Gilles Jacob, et des critiques Jean de Baroncelli (également membre du conseil d'administration), Pierre Billard et Serge Toubiana.

UNE MISSION DE RÉFLEXION SUR L'ENSEIGNEMENT EST CONFIÉE A M. J.-D. BREDIN

M. Jean-Denis Bredin vient d'être chargé de présider une mission « *sur les réformes à apporter à l'enseignement du cinéma et des arts et techniques audiovisuels* ». Cette mission lui a été confiée par les ministres de la recherche et de l'industrie, de l'éducation nationale, de la communication et de la culture, sur proposition de M. Jack Lang.

PATRIMOINE

Jérusalem sur la liste du patrimoine mondial

La vieille ville de Jérusalem et ses remparts sont désormais inscrits sur la liste du patrimoine mondial. Le comité qui, sous l'égide de l'UNESCO, établit le registre des *biens culturels ou naturels* à protéger a pris cette décision à quatorze voix pour, une voix contre (États-Unis), et cinq abstentions (Australie, France, Italie, Allemagne fédérale, Suisse).

Israël s'est vivement élevé contre l'adoption de cette résolution présentée par la Jordanie, et qui a été accompagnée de l'octroi de 160 000 dollars à Amman (plus *d'un million de francs*). *Israël a dé*noncé la « politisation » du comité et sa reconnaissance implicite de la souveraineté jordanienne sur Jérusalem.

La liste du patrimoine mondial s'est enrichie de vingt-trois autres biens (ce qui porte le total à cent trente-six). Ce sont : la saline royale *d'Arc-et-Senans (France) ; la vieille* ville de La Havane (Cuba) ; les centres historiques de Florence (Italie) et d'Olinda (Brésil) ; la ville sainte d'Anuradhapura, la cité historique de Polonnaruva et la ville de Sigiriya (Sri-Lanka) ; l'ancienne ville de Shibam (Yémen *démocratique*) ; le Tassili n'Ajjer, la vallée du M'Zab, Djemila, Tipasa et Timgad (Algérie) ; les parcs nationaux de Tasmanie occidentale et les îles Lord-Howe (Australie) ; le parc national de Tai (Côte-d'Ivoire) ; les « *Cahokia Mounds* » (*Illinois*, États-Unis) ; le parc national Sans-Souci et la citadelle Laferrière, et Ramiers (Haïti) ; la réserve de la biosphère « Rio Platano » (Honduras) ; les sites archéologiques de Leptis-Magna, de Sabratha et de Cyrène (Libye) ; la *réserve de* gibier de Selous (Tanzanie) ; l'atoll d'Aldabra (Seychelles).

ARTS

La mort du peintre Grégoire Michonze

Le peintre Grégoire Michonze est mort le 29 décembre, à l'âge de quatre-vingts ans (*le Monde* du 4 janvier). Henri Meschonnic, poète et linguiste, qui fut son ami, lui rend ici hommage.

Dans l'abattage de cette fin de siècle, où on compte ceux qui l'ont fait, il y a les connus, les reconnus, les méconnus. Michonze n'a pas eu, de son vivant, la reconnaissance que lui méritait sa fidélité à son étrangeté.

Ceux qui ont écrit sur lui ont surtout évoqué l'ami de Soutine, le marginal des surréalistes, le survivant de Montparnasse, l'ami de Henry Miller. Il y a eu peu de grandes expositions de lui seul : ainsi à Paris en 1953 ; à Londres en 1959, en 1972. Un prix à New-York, en 1960, à Trouville en 1964. Ses tableaux sont dans des collections américaines, anglaises, israéliennes. En France, il n'a jamais correspondu à ce que favorisent le marché de l'art.

Le discours biographique ou le discours formaliste sur la peinture, ni l'un ni l'autre ne rendent compte du monde de Michonze. Il y a un monde de Michonze, parce que ses personnages arrêtés dans d'innombrables scènes ne racontent pas. Le familier dans l'étrange, l'inconnu dans le quotidien. Il y a en lui un peintre primitif — au sens des peintres italiens anciens, — rien à voir avec le naïf. C'est pourquoi ses tableaux visionnent notre époque.

Il s'était baptisé « naturaliste-surréel ». L'humour y est plutôt une traversée du réel, faisant un bestiaire humain, un « rêvoir » intempestif, toujours surprenant. C'est une peinture qui sait être inachevable. Patrick Waldberg, qui a su si bien évoquer « le Pays de Grégoire Michonze » (Le Mercure de France, mars 1965), y voyait une correspondance avec Samuel Beckett, et rappelait la remarque de Jacques Villon, *que le plus* dur pour un peintre, ce sont les soixante-dix premières années.

Si l'absence de compromis est un des signes de la force, quelle que soit sa rencontre ou non avec la *marketing*, on peut compter avec la peinture de Michonze. C'est plus qu'un témoin, c'est une partie de nous. Une des moins ostentatoires, mais des plus vivaces.

■ En Espagne, l'entrée dans les musées d'État est désormais gratuite, sauf pour les étrangers. Cette initiative en faveur de la culture, que vient de prendre le nouveau gouvernement socialiste, représente un manque à gagner de quelque 50 millions de pesetas (environ 2,7 millions de francs).



RADIO-TÉLÉVISION

Semaine du 7 au 13 janvier

Les programmes du mercredi 5 et du jeudi 6 janvier sont page 18.

« COCO-BOY » : les « philes » et les « phobes »

Le rire à la télévision divise. Pierre Desproges – Monsieur Cyclopède (FR 3) – n'a-t-il pas récemment déclaré : *« J'ai réussi à diviser la France en deux : les imbéciles qui n'ont pas aimé et les imbéciles qui ont aimé... »*

Stéphane Collaro, avec son « Coco-Boy » et ses Coco-Girls, a ses fans (ils sont nombreux si l'on en croit les taux d'écoute) et ses pourfendeurs. Il se moque de tout : de la politique, de l'armée, de la *famille, de la religion... fichtre ! Et puis, il utilise* à l'envi une arme (très) conventionnelle et sujette à controverse : le sexe.

La rédaction du *Monde* est aussi partagée. Qu'on en juge !

NON AU RIRE GRAS

« *C'EST peine perdue que de critiquer le trivial, car il restera toujours le même.* » Citer Goethe à propos de Collaro, c'est faire beaucoup d'honneur à l'animateur de « Coco-Boy ». Mais la réflexion du poète l'habille comme un gant, et, à la limite, on pourrait s'arrêter là.

Faire le pitre, ça passe un moment, ce peut être sain, en famille ou entre amis. Les soupapes, c'est vital ; au diable les pisse-vinaigre ! Mais, montrer son derrière à la télévision – c'est la face encore cachée du talent de Collaro, et l'on s'étonne que son comparse Montagné, qui avilit le métier de comédien par ses ridicules outrances, n'ait pas encore déféqué à l'écran, – donner systématiquement dans le scabreux et, surtout, prendre tous les Français pour des personnages de Reiser, c'est proprement insupportable.

Car là est le grand piège de « Coco-Boy » : sous prétexte de vouloir faire rire, l'émission vise en permanence le dessous de la ceinture, avec des calembours et des gags qui donnent intentionnellement une très piètre image du Français moyen. Ah oui ! la famille Jean Foutre, quel mépris du grand public ! En revanche, Collaro se garde bien d'aller trop loin envers les hommes politiques : nul véritable irrespect, nulle irrévérence – même dans les deux seules séquences à sauver, l'interview du mois et le pastiche du *Muppet Show*, – *tout juste quelques égratignures.*

La télévision n'a pas à être constamment sérieuse et, si la gauche a perdu une partie de son crédit depuis le 10 mai, c'est aussi pour des raisons culturelles. Les amuseurs publics sont indispensables, mais, le moins qu'on puisse dire, dans ce domaine, est qu'il n'y a eu aucun changement sur le petit écran : la bedaine de Jacques Martin continue de s'enfler de dimanche en dimanche, Michel Drucker continue d'encenser le moindre tocard, Philippe Bouvard continue de distiller son humour salonnard, et l'on va rechercher Guy Lux !

On dirait qu'il est impossible, dans le pays de Bergson, de « fabriquer » à la télévision un rire de qualité. On attend l'extravagance, la dérision, la loufoquerie – Pierre Dac n'a hélas ! pas fait *d'émules*, – et l'on nous sert presque à chaque fois la grossièreté, la vulgarité de comiques troupiers. *Oui, par exemple, à l'humour décapant* d'un Guy Bedos – qu'on voit trop rarement à l'antenne, – non au rire gras d'un Stéphane Collaro.

MICHEL CASTAING.

OUI AU BOUFFON DES MÉDIAS

LA télévision a ses comiques patentés. La charge en est ingrate, car l'amuseur grand public encourt facilement le reproche de vulgarité. Inévitablement, la rumeur du succès fait lever le nez des censeurs : si l'on séduit le public, c'est qu'on flatte ses bas instincts et, donc, qu'on le méprise. Un peu de fesse dévoilée, une plaisanterie scatologique, l'Église ou la politique maltraitée, et nous voilà à deux doigts du scandale.

La télévision est-elle chose si prude et compassée que le moindre pet y devienne une affaire d'État ? La presse a bien eu *l'Os à moelle* et *Hara-kiri*, le cinéma *Monty Python* et autres *Branquignols*, et le théâtre *Ubu cocu* ou même Shakespeare, qui écrivait dans *la Nuit des rois* : « *Il n'y a rien de malveillant dans un bouffon émérite qui ne fait que plaisanter, comme il n'y a rien de plaisant dans un sage prétendu discret qui ne fait que censurer.* »

La seule chose qu'on puisse reprocher à un comique est de ne plus faire rire. Au petit écran, le rire, comme bien d'autres choses, est affaire de dispositifs, et ceux-ci s'usent vite. Quel que soit le talent des animateurs, les recettes du cirque et du café-théâtre ont fait leur temps. Arrive Collaro avec un peu de nouveauté. Dans « Coco-Boy », pas de salle complice, les rires sont enregistrés à l'américaine. Plus de références au cabaret ou au théâtre, la scène, c'est le plateau de télévision.

Dans la même logique, ce qui passe à la moulinette, c'est notre quotidien télévisé : de Dallas au Muppet Show, du journal au spot publicitaire, du grand débat aux variétés. Qu'importe si tout n'est pas du meilleur niveau. Dans « Coco-Boy », le rire naît d'une accumulation implacable : à coup de trucages et de montages en trompe-l'œil, c'est la télévision elle-même qui s'emballe et délire enfin.

Au milieu de cette débâcle électronique, entouré de ses « playmates » de pacotille, Collaro ne cherche pas à échapper à la dérision générale. Il est le bouffon du pouvoir moderne, celui des médias. Le fou est le seul à pouvoir dire que le roi a roté. Collaro dit simplement que la télévision rote et que, à travers elle, le monde a perdu sa dignité. C'est sans doute ce qui le rend odieux et indispensable.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

« Désir des arts » sur Antenne 2

Une gageure : marier la peinture et la télévision

ON a tout essayé, toutes les formules de débat autour d'une table, la visite des musées, l'étude comparative des œuvres... L'art plastique et le petit écran ne font pas, semble-t-il, bon ménage.

En 1982, sur Antenne 2, deux magazines ont vu le jour et ont aussitôt disparu après les deux premiers numéros. Le premier, intitulé modestement « Aux arts les citoyens », animé par Jim Palette, s'empêtrait dans la parlotte ; le deuxième, plus sérieux et plus vaillant, « Allez les beaux arts », de Claude Hudelot, eut l'idée saugrenue de confronter un tableau de Pollock avec une œuvre d'André Masson, deux peintres qui n'avaient d'autre dénominateur commun que d'être exposés à la même date, mais séparément, au Centre Georges-Pompidou.

Bref, ces deux magazines, malgré quelques qualités, n'avaient convaincu ni les esthètes ni le commun des mortels. On pensait, après ces expériences malheureuses, qu'Antenne 2 avait définitivement renoncé à rendre compte des activités artistiques pour privilégier le portrait d'artiste. Et puis, voilà « Désir des arts », un nouveau venu d'une durée plus courte (vingt-six minutes seulement au lieu de quarante-cinq) non plus tous les mois mais tous les quinze jours à partir du 9 janvier, à l'heure tardive de 22 h 30.

Au premier coup d'œil, il semble que Claude Hudelot et Philippe Collin soient revenus à une forme plus sobre, presque froide. On a décidé de montrer plutôt que de gloser c'est une bonne chose. Ce numéro nous fait découvrir les somptueux objets d'Irlande présentés actuellement au Grand Palais et les œuvres plus contemporaines du mouvement Cobra exposées au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Pour cette première, l'animateur, Claude Hudelot, homme de radio, a reçu deux spécialistes, un archéologue irlandais (*Peter Harbison*) et Jean-Claude Lambert, poète de Cobra ; ils commenteront le défilé des diapositives qui apparaissent au fond d'un plateau dépouillé, géométrique comme une maison japonaise.

Scénario classique mais qui a le mérite de nous informer sur l'origine des œuvres (à défaut de nous les faire voir clairement). Après une courte visite de l'atelier du peintre Pierre Alechinsky – seule séquence qui est un régal pour les yeux – et la rubrique « Petit courrier », qui annonce les rendez-vous artistiques du mois, le magazine tire le rideau, nous laissant l'estomac creux.

« Désir des arts » n'a toujours pas réconcilié la création picturale et la télévision. Quelque chose ne tourne pas rond entre elles. Quand la *première ouvre la porte de ses expositions*, la caméra baisse les yeux, ne sait plus où donner de la tête, s'égare dans les détails d'un tableau, oubliant l'ensemble...

Mais comment faire autrement ? Mettre en images *la Liberté guidant le peuple*, d'Eugène Delacroix – qui sera le thème de la deuxième émission (avec Pierre Daix et Francis Huser), – est presque une gageure. En guise de consolation, l'unité de programme arts plastiques, que dirige Jean-Michel Meurice, annonce d'alléchantes séries : six heures sur l'art baroque, cinq sur la civilisation japonaise, une coproduction internationale sur Tintoret, et enfin une bonne dizaine de portraits d'artistes contemporains (Titus Carmel, Rouan, Viallat, Pagès...). On peut encore espérer.

MARC GIANNÉSINI.

★ Dimanche 9 janvier, A 2, 22 h 35.

« ART ET RÉVOLUTION » sur FR 3

Paradis cubain

L'ART à Cuba ne peut être contestataire, c'est du moins ce qu'on nous dit, pour la raison que Cuba est un paradis pour artistes ! Le « comité de défense de la révolution » *offre librement aux peintres* les murs de La Havane, privilégie la création artistique, littéraire, cinématographique, etc. Il fait donc bon vivre au pays de Fidel Castro, « *il fait très beau pour les enfants de Cuba* », ou, mieux encore : « *C'est renaître que de vivre une révolution comme la nôtre. Le rouge et le bleu sont nos couleurs préférées, celles de mon drapeau.* »

Ces déclarations du peintre Porto Carrero, pour ne citer que *celles-ci, sont significatives* du parti pris angélique dans lequel baigne le documentaire diffusé par FR 3. « Art et Révolution », écrit par Ugné Karvelis, avec la collaboration de l'écrivain argentin Julio Cortazar, et tourné par *Michel Treguer (en 1979) avec* l'autorisation du gouvernement cubain (cela va sans dire), se présente d'abord comme une balade colorée dans un Cuba pour touristes.

On visite La Havane aux sons *des guitares, on fait la tournée* des artistes, qui ne tarissent pas d'éloges sur le régime, on traverse un hôpital psychiatrique, « *gigantesque centre de loisirs* », si plaisant qu'il nous donne l'envie soudaine de nous y installer. Pendant deux lourdes heures, on distille la parole douce-heureuse des bienfaits de la révolution et de son artisan *légendaire, Fidel Castro. Dans ce* concert d'éloges, une seule ombre : « *Les gens se posent parfois des questions à voix basse* »... Oui, « *mais Fidel leur répond* » à voix haute.

La première partie de ce documentaire est un modèle de fadaise et de naïveté en tous genres. La deuxième est à peu près identique. Que leurs auteurs soient de longue date en pâmoison devant le régime de Fidel Castro, c'est leur droit. Mais que FR 3 diffuse deux dimanches de suite (à 20 h 35) une telle « chose » laisse rêveur. Après la disparition le 19 décembre de « Ouvert le dimanche », il semble que la troisième chaîne ait toutes les peines du monde à meubler les soirées dominicales. Heureusement ce documentaire devait être suivi d'un débat *auquel participeront Ugne Karvelis*, Michel Treguer et Marcel Niedergang, et surtout Armando Valladarès, qui est sorti de sa prison cubaine après dix années de détention. – M. G.

★ Dimanche 9 janvier, FR 3, à 20 h 35.

Vendredi 7 janvier

Un film

SERENADE A TROIS

Film américain d'Ernst Lubitsch (1933), avec G. Cooper, M. Hopkins, F. March, E. Everett Horton.

A 2, 23 h 5.

★★ *La vie de bohème de trois Américains (dont une femme !) à Paris, ou comment suggérer les jeux de l'amour, le désir sexuel et faire l'apologie du ménage « en triangle » sans jamais montrer le moindre ébat dans un lit ou sur un divan. Ben Hecht adapta une comédie de Noël Coward (le Sacha Guitry anglais, disait-on) pour Lubitsch qui savait, mieux que personne, tourner les directives tyranniques du « code de la pudeur ». Cette fantaisie, réalisée avec un extraordianire brio, exalte la morale du plaisir et de la liberté par des gags inattendus, mêle au rire les frissons de l'érotisme sophistiqué. On comprend facilement – tel est leur charme respectif – que Miriam Hopkins, n'arrivant pas à choisir entre Gary Cooper et Fredric March, décide de vivre avec les deux. – J. S.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 TF 1 vision plus.
12 h Météorologie.
12 h 10 Suspens.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Emission régionale.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : les compagnons de la chanson.
d'Aline Tacvorian.
Il y a deux ans, les compagnons de la chanson décidaient d'abandonner la scène après quarante années de tournées aux quatre coins du monde : une émission souvenir.
21 h 40 Série : Merci Sylvestre,
Réal. S. Korber, avec C. Broussay, L. Colpeyn, P. Danny...
Nouvelle série en six épisodes prenant la suite de « Madame S.O.S. » : *Sylvestre, bel homme intelligent, est au chômage et accepte un job d'homme de ménage chez une vieille dame. Qu'en dit Joséphine, sa femme, dentiste de son état ?*
22 h 40 Histoires naturelles : Pêche « au coup » en Irlande.
Émission d'E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
M. Rieussec, réal. Marc Briones.
Championnat du monde de pêche « au coup » en Irlande en septembre dernier.
23 h 10 Journal et cinq jours en bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Flash d'information et météo.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
La critique et le public.
15 h Téléfilm : Mirage.
De G. Flemyng. Avec I. Holm, D. Daker, A. Marks...
15 h 55 Reprise : Planète bleue.
Atome : pouce (diffusé le 6 janvier, à 20 h 35).
17 h 5 Itinéraires.
de Sophie Richard.
La vie quotidienne d'Ismaël, douze ans, fils de bergers, sur les plateaux de Somalie. Fabrication et utilisations des pirogues en Côte-d'Ivoire.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emission régionales.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : l'Epingle noire.
D'après le roman de D. Saint-Alban, réal. : M. Frydland. Avec C. Chaniolleau, P. Arditi, G. Desarthe...
La belle Stéphanie devient actrice, triomphe dans « la Mort d'Attila » pendant que Lorraine et Damien vivent leur amour au milieu d'une communauté saint-simonienne : une fresque épique joliment mise en image.
21 h 40 Apostrophes.
magazine littéraire de B. Pivot.
Avec R. Deforges (*la Bicyclette bleue*) ; J. Dutourd (*Henri, ou l'éducation nationale*) ; H. Bianciotti (*L'amour n'est pas aimé*) ; J.-M. Dallet (*Dieudonné Soleil*) ; D. Boulanger (*Table d'hôte*).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle Gary Cooper) : Sérénade à trois d'Ernst Lubitsch.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 *Pour les jeunes.*
18 h 55 Tribune libre.
Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les jeux de 20 heures.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
20 h 35 Le nouveau vendredi : Cambodge 83.
Reportage de C. Sauvageot et M.-A. Donzé.
En 1979, les Vietnamiens chassaient les Khmers rouges et découvraient le massacre d'un million et demi de civils – dont 80 % des intellectuels – pour créer un « homme nouveau ». Le Cambodge est actuellement sous tutelle vietnamienne et bénéficie de l'aide internationale pour survivre. Quelles sont les perspectives pour 1983 ? Claude Sauvageot et Marie-Ange Donzé ont interrogé MM. Botazzi, du C.C.F.D., Heurlet, président de la Cimade, et Grunenwald, membre du groupe de recherches pour le développement rural.
21 h 35 Spectacle-reportage : Que la gentiane est donc amère !
Adaptation D. Daneyrolles, mise en scène D. Freydefont, réal. J.-M. Venutti.
Un « spectacle-reportage d'une mémoire collective » : des images et des interviews sur le mariage en 1920 à Tauves dans le Puy-de-Dôme.
22 h 30 Journal.
23 h Prélude à la nuit.
Quator pour contrebasses de A. Tucherapnine avec P. Helloin, G. Lauridon, D. Teyrot et J. Rossi.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : le nouveau « Vel d'hiv' ».
8 h, Les chemins de la connaissance : la ville et les pouvoirs à l'âge classique ; à 8 h 32, rituel du corps dans la peinture chinoise.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : « Rossini », avec F. Vitoux.
11 h 2, Musique : Noël orthodoxe.
12 h 5, Agora, avec Célia Bertin.
12 h 45, Panorama, avec P. Cabanne et P. Ory.
13 h 30, Musique : *Italie*, mode d'emploi, radio service (et à 16 h).
14 h, Sons : Mexico.
14 h 5, Un livre, des voix : « Romances sans paroles », de Y. Navarre.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire (Philippe de Mézières, un chevalier picard du XIVe siècle).
18 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « les Ennemis », de Tchékhov, lu par Michel Vitold.
19 h, Actualités magazine.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : quelques directions de l'évolution.
20 h, René Cassin, fantassin des droits de l'homme, par M. Agi.
21 h 30, Black and blue : jam à l'italienne.
22 h 30, Nuits magnétiques : arrêts fréquents.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musique du matin : œuvres d'Albinoni, Rossini, Weber, Balakirev, Beethoven, Giulani.
8 h 7, Le « Bougolama » 8-9.
9 h 5, D'une oreille l'autre : œuvres de Vecchi, Bartok, Fricker, Moussorgsky, Chostakovitch.
12 h, Equivalences : œuvres de Barié, Marchal.
12 h 35, Jazz s'il vous plaît ;
13 h, Jeunes solistes : (en direct du studio 119), œuvres de Ravel, J. Brahms, Chabrier, Lee ; avec M.-C. Chevalier, B. Bahurel, pianos.
14 h 4, Boîte à musique.
14 h 30, Les enfants d'Orphée ;
15 h, Emissions d'auteurs ; Autour de 1883 : E. Chabrier.
17 h 5, L'histoire de la musique ; œuvres de W. Byrd.
18 h 30, Studio-Concert : œuvres de *Purcell, Farnaby, Leclair, Barrière*, Couperin ; avec F. Fernandez, F. Malgoire, A. Zweistra, violoncelle ; W. Jansen, clavecin.
19 h 38, Jazz ; le clavecin bien rythmé.
20 h, Musiques contemporaines.
20 h 30, Concert : (émis de Paris) « Carnaval », ouverture, « Symphonie n° 9, de Dvorak ; « Symphonie n° 7 » de Beethoven par l'Orchestre national de France ; dir. L. Maazel.
22 h 15, La nuit sur France-Musique ; Les mots de F. Xenakis : 23 h 5, Ecrans ; 0 h 5, musiques traditionnelles.

TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

VENDREDI 7 JANVIER

- R.T.L., 21 h, *Morts suspectes*, film de M. Chrichton.
- T.M.C., 20 h 35, *Tu seras terriblement gentille*, film de D. Sanders ; 22 h 05, Chrono : magazine de l'automobile.
- R.T.B., 21 h 30, *Extérieur nuit*, film de J. Bral.
- TÉLÉ 2, 19 h 55, *Tovarich*, pièce de J. Deval ; 22 h 05, *Arts magazine.*
- T.S.R., 20 h 35, La chasse au trésor ; 21 h 35, Beatles : Magical Mystery Tour.

SAMEDI 8 JANVIER

- R.T.L., 21 h, variétés : la nouvelle affiche ; 22 h, Ciné-club : *Noix de coco*, film de R. Florey.
- T.M.C., 20 h 35, *Thomas Guerin, retraité*, film de P. Jamain.
- R.T.B., 20 h 30 *Cent dollars pour un shérif*, film de H. Hathaway.
- T.S.R., 20 h 05, *Romanoff et Juliette*, film de P. Ustinov ; 21 h 45, Benny Hill.

DIMANCHE 9 JANVIER

- R.T.L., 20 h, Quincy, une nuit d'épouvante ; 21 h, *Au seuil de la psychose*, film de P. Leacock.
- T.M.C., 20 h 35, *F.M. Modulation de fréquence* (v.o., sous-titré en français), film américain de John A. Alonzo.
- R.T.B., 20 h, jeu : A qui le gant ? ; 21 h 30, téléfilm : *Un duel.*
- T.S.R., 20 h, Agatha Christie : 20 h 50, Le choc du futur (le pouvoir en place) ; 21 h 35, Black Paris.

LUNDI 10 JANVIER

- R.T.L., 20 h, Le lundi au soleil ; 21 h, *J'ai épousé un Français*, film de J. Negulesco.
- T.M.C., 20 h 35, *Meurtre au soleil*, film de A. Isasi ; 22 h 20, Variétés : Club 06.
- R.T.B., 19 h 55, Écran témoin : *Deux hommes dans la ville*, film de J. Giovanni ; suivi d'un débat : la réinsertion des détenus et l'univers carcéral.
- TÉLÉ 2, 20 h 25, Théâtre wallon : *l'Accident.*
- T.S.R., 20 h 10, Spécial cinéma ;

MARDI 11 JANVIER

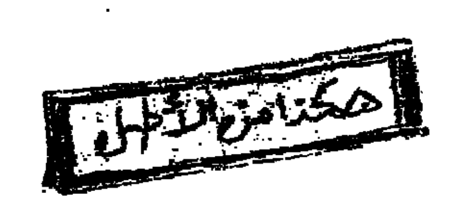
- R.T.L., 20 h, Le grand frère ; 21 h, *l'Age de cristal*, film de M. Anderson.
- T.M.C., 20 h 35, *les Collégiennes*, film de A. Hunebelle ; 22 h 05, Magazine du cinéma.
- R.T.B., 19 h 55, feuilleton : *Flamingo road* ; 20 h 50, Au nom de la loi.
- TÉLÉ 2, 19 h 55, Le point de la médecine : réanimation ; 20 h 55, *les Rois du sport*, film de P. Colombier.
- T.S.R., 20 h 5, série : Dallas ; 20 h 50, Le choc du futur ; 21 h 35, Les écrivains romands (Georges Piroué).

MERCREDI 12 JANVIER

- R.T.L., 20 h, La route de la liberté ; 21 h, Columbo.
- T.M.C., 20 h 35, *l'Age en fleur* (quatrième partie), film de P. Agostini ; 22 h 10, Variétés : Gogo rythmes.
- R.T.B., 20 h 55, Variétés : Videogram ; 21 h 40, Planète des hommes.
- TÉLÉ 2, 19 h 55, Sports 2.
- T.S.R., 20 h 5, La grande guerre du Sondrebond ; 20 h 50, *Borsalino*, film de J. Deray.

JEUDI 13 JANVIER

- R.T.L., 20 h, Série : Dallas ; 21 h, A vous de choisir : *Rapt à l'italienne*, film de D. Risi, ou : *la Scoumoune*, film de J. Giovanni.
- T.M.C., 20 h 35, *Gros câlin*, film de J.-P. Rawson ; 22 h 10, Magazine de la photo : Déclics.
- R.T.B., 20 h 20, *Viens chez moi, j'habite chez une copine*, film de P. Leconte.
- TÉLÉ 2, 19 h 55, Au-delà de l'histoire ; 21 h, Opéra : *la Walkyrie*, de Wagner.
- T.S.R., 20 h 5, Temps présent ; 21 h 10, *Avant que ne vienne l'hiver*, film de J.-L. Thompson.



Samedi 8 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 15 **Vision plus.**
10 h 45 **La séquence du spectateur.**
11 h **La maison de TF1 et à 13 h 45.**
13 h **Journal.**
13 h 40 **Série : Les incorruptibles.**
15 h 40 **Documentaire : L'odyssée sous-marine de l'équipe du commandant Cousteau.**
L'énigme du *Britannic*.
L'équipe du commandant Cousteau, à bord de la Calypso*, à la recherche d'une épave d'un navire anglais qui gît à 110 mètres de fond entre le cap Sounion et l'île Kea.*
16 h 25 **Téléfilm : La voie de Jackson.**
Réalisation G. Herzog, avec M.-J. Neuville, G. Marchand, S. Frey...
Deux cordées rivales au pied d'une paroi inviolée, baptisée « Jackson », du nom de l'héroïne.
18 h **Trente millions d'amis.**
Les bons dos d'ânes, les drôles de maîtres-nageurs de Pontoise.
18 h 30 **Magazine auto-moto**
Paris-Dakar.
19 h 5 **D'accord pas d'accord (I.N.C.)**
19 h 20 **Émissions régionales.**
19 h 45 **S'il vous plaît.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Dallas**
Le feuilleton « interminable » débute la soirée du samedi. Les héros ne seront pas pour autant plus gentils. Mieux, la chance semble être avec J.-R.
21 h 25 **Droit de réponse**
Émission de Michel Polac : Service et astrologie, avec J.-J. Pauvert et C. Bretécher, M.-C. Barrault.
22 h 50 **Le cinéma soviétique contemporain : Fragments.**
Carnet de voyage d'un acteur français, F. Marthouret, réalisation C. Couderc.
Carnet de voyage d'un comédien français, François Marthouret, à la découverte de la production cinématographique soviétique : extraits des œuvres de Nikita Mikhalkov, Gleb Panfilov, etc.
23 h 40 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 15 **ANTIOPE.**
11 h 20 **Journal des sourds et des malentendants.**
11 h 30 **La vérité est au fond de la marmite.**
12 h **Ski : Coupe du monde : descente (messieurs).**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Série : Drôles de dames.**
14 h 25 **Série : Ah ! quelle famille !.**
14 h 50 **Les jeux du stade.**
17 h **Récré A 2.**
17 h 45 **Les carnets de l'aventure.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h **Émissions régionales.**
19 h 10 **D'accord pas d'accord (I.N.C.).**
19 h 45 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Champs-Elysées.**
De M. Drucker.
Avec Annie Cordy, Gérard Lenorman, Yannick Noah, Roger Couderc, etc.
21 h 50 **Téléfilm : La troisième guerre mondiale.**
De D. Greene. Avec D. Soul, R. Hudson, B. Keith et K. Hellman.
Politique-fiction : En décembre 1987, un commando soviétique prend d'assaut la principale station de pompage pétrolier en Alaska. La troisième guerre mondiale nucléaire est lancée.
23 h 20 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

9 h **Coupe du monde de ski de fond hommes.**
En direct de La Bresse.
12 h 30 **Les pieds sur terre.**
Émission de la Mutualité sociale agricole.
14 h 30 **Entrée Libre.**
Émission du C.N.D.P.
Avec Mme Françoise Giroud. Portraits de G. Kiejman, avocat ; Berthe s'occupe des vestiaires et cigarettes des clients de la brasserie Lipp depuis trente ans ; Rock dreams ; Avoir un enfant ; Qu'est-ce que l'argent comprend à la presse ? A l'écoute de la terre ; Énigme : L'enlèvement de Sabine ; Images de la nature ; L'époque était drôle.
18 h 30 **Pour les jeunes.**
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Émissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Il était une fois l'espace.
20 h **Les jeux.**
20 h 35 **Finale internationale du Grand Prix de la chanson d'outre-mer 1982**
Réal. D. Sanders.
Guadeloupe : Je veux être musique par J. Courta ; Martinique : Concerto pour l'oiseau et la fleur par J. Beroard ; Guyane : Rivière de légende, par Jorland ; la Réunion : Chante pour ton île, par J. Sery ; Nouvelle-Calédonie : Pour toi ce slow, par A. Panatte ; Wallis et Futuna : Anusia Sii Fisii Ahan, par le poupe Tala Mohe ; Tahiti-Polynésie française : Ahi Ri A'e, par E. Tefana ; Saint-Pierre-et-Miquelon : Feu de camp, par A. Lafitte.
22 h 35 **Journal.**
22 h 55 **Prélude à la nuit.**
Festival de Prades « la Truite » de F. Schubert, avec M. Boussinot, violoniste, M. Dupouy, alto, L. Dupouy, alto, L. Rose, violoncelliste, G. Lauridon, contrebasse, et A. Wole, au piano.

FRANCE CULTURE

7 h 2, **Matinales** : Rétro-prospective des années 70 pour les années 80, la fibre optique au service de la communication ; L'informatique au service de la médecine ; Entretien avec A. Vial.
8 h, **Les chemins de la connaissance.** Regards sur la science.
8 h 30, **Comprendre aujourd'hui pour vivre demain** : une année d'état de guerre en Pologne.
9 h 7, **Matinée du monde contemporain.**
10 h 45 **Démarches avec... F. Bonnefoy** : « Japonerie ».
11 h 2, **Les musiciens français contemporains** : Xavier Darasse.
12 h 5, **Le pont des arts.**
14 h *Sons* : Mexico.
14 h 5, **Les samedis de France-Culture** : Les musiciens français contemporains (Georges Migot, Roger Calmel).
16 h 20, **Recherches et pensée contemporaines** : Faut-il brûler Mélanie Klein ? Par E. Noël.
18 h, **La deuxième guerre mondiale** : la guerre en France 1939-1940.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Radio Canada présente** : La bande dessinée 9e art.
20 h **L'homme de solitude, ou José Caraaval poète**, de M. Schilovitz, réal. C.-R- Manuel. Avec C. Nicot, F. Maistre, M. Thierry...
21 h 25, **Bonnes nouvelles, grands comédiens** : Les premières lumières du soir, de *J. Guilloneau*, lu par *Sami* Frey.
22 h **Ad-lib.**
22 h 5, **La fugue du samedi.**

FRANCE-MUSIQUE

6 h, **Samedi matin** ; œuvres de Weber, *O. Strauss, Glière*, Gershwin, Ropartz, Milhaud, Enesco, Chausson.
8 h 5, **Avis de recherche et actualité du disque** ; 11 h : La tribune des critiques de disques ; « Trio » pour piano, violon et violoncelle de Schubert *(versions comparées)*. 12 h 35 : Avis de recherches et actualité du disque (suite).
13 h 30, **Tous en scène** ; Ella Fitzgerald chante Gershwin.
14 h 4, **Atelier de musique** ; Œuvres de Varèse, Bartok.
15 h 30, **Dossier disque** : Petite messe solennelle pour 4 voix, chœurs, 2 pianos et harmonium, de Rossini.
16 h 30, **Concert** (en direct du Théâtre du *Ranelagh*) ; œuvres de Vivaldi, Malipiero, Rossini, Bottesini, *par l'Ensemble de Venezia.*
18 h, **Le disque de la tribune**, « Trio » de Schubert (dernière parution).
19 h, **Concours international de guitare**, œuvres de Cimarosa, Obravska.
19 h 35, **Les pêcheurs de perles** : Trésor de la musique pour clavecin.
20 h 30, **Concert** (en direct de la Salle Gaveau à Paris) « Symphonie no 3 en ré majeur » de Schubert ; « Sarabande » de Debussy ; « Danses allemandes » de Schubert ; « Symphonie no 14 pour soprano, basse et orchestre de chambre opus 135 » de Chostakovitch, par le nouvel orchestre philharmonique ; dir. F. Layer ; sol. F. Palmer, A. Saciuk.
22 h 30, **La nuit sur France-Musique** : La nuit des griots en direct de la Maison de la Culture du Havre.

Dimanche 9 janvier

Deux films

LES CHOSES DE LA VIE

Film français de Claude Sautet (1970), avec R. Schneider, M. Piccoli, L. Massari, G. Lartigau, J. Bouise.

TF 1, 20 h 35.

★ *Piccoli, bourgeois de la nouvelle société de consommation, quadragénaire insatisfait, revoit toute sa vie sentimentale alors qu'il est en train de mourir d'un accident de voiture. Ce film imposa Claude Sautet après des années obscures. On y guette les apparitions de Romy Schneider, fascinante.*

RÈGLEMENT DE COMPTES

Film américain de Fritz Lang (1953), avec G. Ford, G. Grahame, J. Brando, A. Scourby, L. Marvin.

FR 3, 22 h 35.

★ *Un policier contre des gangsters et la corruption de l'administration d'une ville. Ce serait banal si ce n'était pas traité par Fritz Lang, qui n'a jamais digéré le mode de vie américain. Enfin, on peut revoir ce film, noir s'il en est. C'est là que Lee Marvin, jaloux, jette au visage de Gloria Grahame du café bouillant. – J. S.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 **A Bible ouverte.**
9 h 30 **Foi et traditions des chrétiens orientaux.**
10 h **Présence protestante.**
10 h 30 ***Le jour du Seigneur.***
11 h **Messe célébrée avec la paroisse Saint-Jean de Montmartre (Paris 18e).**
Prédicateur : Père P. Turquais.
12 h **Coupe du monde de ski à Morzine.**
13 h **Journal.**
13 h 25 **Série : Star Trek.**
14 h 30 **Sports Dimanche.**
Ski, patinage, tiercé (et à 16 h 10).
15 h 40 **Série : Arnold et Willy.**
17 h **Pour vous.**
18 h **Les animaux du monde.**
La neige et la pluie (2e partie).
18 h 30 **Jeu : J'ai un secret.**
19 h **Le magazine de la semaine : Sept sur sept.**
Emission de J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay, le journal de la semaine, la télévision des autres : rétrospective 82 ; le grand témoin : M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Cinéma : Les Choses de la vie.**
de Claude Sautet.
22 h **Pleins feux.**
Magazine d'actualités culturelles de J. Artur et C. Garbisu.
« Un grand avocat » de Henri Denker mise en scène de Robert Hossein au théâtre Mogador ; « La Dixième de Beethoven » de Peter Ustinov, mise en scène de Philippe Rondest au Théâtre de la Madeleine ; « Carmen » opéra de Georges Bizet, mise en scène de Piero Faggioni, etc.
22 h 30 **Court métrage : Rêve de valse**
De J.-P. Prévost et J. Lagier.
23 h **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 40 **Cours d'anglais.**
10 h **Gym Tonic.**
(et à 10 h 45).
10 h 30 **Magazine du cheval.**
11 h 15 **Dimanche Martin.**
Entrez les artistes.
12 h 45 **Journal.**
13 h 20 **Dimanche Martin (suite).**
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, Série : L'homme qui tombe à pic ; 15 h 20, L'école des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 5 **Série : Le mythomane.**
18 h **La course autour du monde.**
19 h **Stade 2.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés.**
Emission de Jacques Chancel.
Chants d'Aragon : hommage au poète et romancier disparu le 24 décembre 1982. Avec Isabelle Aubret, Marc Ogeret, Catherine Sauvage, Marcel Amont, etc.
21 h 40 **Document : Les grands travaux du monde.**
Le chantier de la baie James, de J. Labib et B. Soulier (prix de la Fondation de France 1982).
Un reportage sur un chantier de construction de quatre centrales hydroélectriques situées dans la taïga canadienne. Trente mille ouvriers travaillant de jour comme de nuit par une température de – 40° ; à revoir.
22 h 35 **Magazine : Désir des arts.**
Spirales et entrelacs, de C. Hudelot et P. Collin.
(Lire notre article p. 15).
23 h 10 **Journal.**

TROISIEME CHAINE : FR 3

10 h **Images de ...**
10 h 30 **Mosaïque.**
14 h **Feuilleton : Rocambole.**
17 h 55 **Magazine de la photo : Flash 3.**
La revue de presse ; la revue « Icare » ; Actualité, sélection des meilleures manifestations photos de la semaine : portrait : J.-P. Goude ; flash pratique : comment photographier les images télévisées... ; concours.
18 h 45 **L'écho des bananes.**
Sélection des meilleurs morceaux *déjà diffusés ou inédits.*
19 h 40 **Spécial DOM-TOM.**
20 h **Série : Benny Hill**
20 h 35 **Arts et révolution à Cuba.**
Première partie, émission de U. Karvelis, réalisation ; M. Tréguer.
(Lire notre article p. 15)
21 h 35 **Court métrage français.**
L'Apache, de J.-L. Benoit et Jardin d'enfance d'O. Barthélemy.
22 h **Journal.**
22 h 35 **Cinéma de minuit : Règlement de compte**
de Fritz Lang.
24 h **Prélude à la nuit.**
Suite pour deux trompettes de J.-J. Mouret *par* l'ensemble La Folia.

FRANCE-CULTURE

7 h 9, **La fenêtre ouverte.**
7 h 15, **Horizon**, magazine religieux.
7 h 40, **Chasseurs de son.**
8 h, **Orthodoxie.**
8 h 30, **Protestantisme.**
9 h 10, **Ecoute Israël.**
9 h 40, **Divers aspects de la pensée contemporaine** : la libre pensée française.
10 h, **Messe**, à Notre-Dame de l'Épine (Marne).
11 h, **Les musiciens français contemporains** (M. Levinas, J. Charpentier, M. Berthomieu, C. Miereanu) (et à 12 h 45, 16 h 5 et 23 h).
12 h 5, **Allegro.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **La tragédie de l'homme**, de I. Madach, *réalisation B. Horowicz.* Avec R. Murzeau, F. Marthouret, B. Agenin...
17 h 30 **Rencontre.**
18 h 30 **Ma non troppo.**
19 h 10, **Le cinéma des cinéastes.**
20 h, **Albatros** : Pierre Mabille, rebelle du merveilleux.
20 h 40, **Atelier de création radiophonique** : Abécédaire, par J.-L. Rivière (indulgence ; le maître et l'hystérique ; le monologue d'Adramelech).

FRANCE-MUSIQUE

0 h, **La nuit des griots** ;
6 h 2, **Concert promenade** ; Musique viennoise et musique légère ; œuvres de Boulanger, Schytte, Offenbach, Dvorak, Drigo, Schubert, Beethoven, Stelzmuller, Hagen, Offenbach, Borodine, Vieuxtemps, Chopin, Rossini, Rose, Liszt, J. Strauss ; Eulenberg.
8 h 2, **Cantate** ; Intégrale des Cantates de J.-S. Bach.
9 h 10, **Hors commerce** ; œuvres de Haner, Schreker, Zemlinsky.
11 h, **Concert** (en direct du Théâtre du Rond-Point des Champs-Élysées à Paris), œuvres de Kodaly, Mendelssohn.
12 h 5, **Magazine international.**
14 h 4, **D'une oreille l'autre** ; œuvres de Haydn, Schubert, Rachmaninov, Brahms, Martinu, Schönberg.
17 h, **Comment l'entendez-vous ?** La dernière manière de Beethoven ; par J.-P. Aron ; œuvres de Beethoven.
19 h, **Jazz vivant** ; concert à l'Espace Cardin avec le quartette de J.-L. Barbier et L. Konitz et le trio de M. Petrucciani.
20 h, **Les chants de la terre** ; la musique traditionnelle.
20 h 30, **Concert** ; (échanges internationaux) : « Symphonie no 3 en mi bémol majeur op. 55 » de Beethoven », « Schelomo » de E. Bloch, « Afternoon of infinity » de Schwantner, par l'orchestre symphonique de Saint-Louis sous la direction de L. Slatkin avec Z. Nelsova au violoncelle.
22 h 30 **La nuit sur France-Musique.** ; 22 h 30, Musiques de nuit ; 23 h, Entre guillemets ; 0 h 5, Un voyage en hiver.

Lundi 10 janvier

Deux films

BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES

Film italien de Mario Monicelli (1970), avec V. Gasssmann, A. Celi, S. Sandrelli, B. Loncar, P. Villagio.

TF 1, 14 h 25.

★ *L'art de la dérision, l'union du drame et de la farce propres à la « comédie italienne ». Chevalier matamore et stupide, Vittorio Gassmann (déjà « héros » de l'*Armée Brancaleone*, du même réalisateur) démolit le mythe religieux des croisades, fait un pari avec la mort et traîne avec lui une bande hétéroclite. Monicelli dénonce l'intolérance*

DIVINE

Film français de Dominique Delouche (1975), avec D. Darrieux, J. Le Poulain, M. Couture, R. Fontana, G. Plana.

FR 3, 20 h 35.

★ *Mi-mélo, mi-comédie musicale (à trop petit budget), ce film, semé de références cinéphiliques, est un hommage à Danielle Darrieux, star prise au piège de la comédie de l'amour. Elle passe de la fantaisie à la mélancolie. On ne voit qu'elle. – J. S.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 **TF 1 vision plus.**
12 h **Météorologie.**
12 h 10 **Suspens.**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Portes ouvertes : Présentation de livres.**
13 h 50 **Les après-midi de TF1 d'hier et d'aujourd'hui.**
(et à 16 h 25).
14 h 25 **Cinéma : Brancaleone s'en va-t-aux croisades.**
de Mario Monicelli.
18 h **C'est à vous.**
18 h 25 **Le village dans les nuages.**
18 h 50 **Histoire d'en rire.**
19 h 5 **A la une.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **S'il vous plaît.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Téléfilm : Les poneys sauvages.**
Réal. R. Mazoyer, avec J. Weber, Y. Beneyton, F. Haziot...
No 3 : « Terres violentes » : Nous sommes en 1961 : un beau roman de Michel Déon, transformé en roman-photos.
Georges de retour de Catalogne, part pour l'Algérie en paix. Michel Mezières vit en Grèce et tombe amoureux...
22 h 05 **2002 L'Odyssée du futur : La cosmologie.**
Émission d'I. et G. Bogdanoff, réal. J.- N. Roy et P. Pouzenc avec MM. J.-P. Petit, chargé de recherches au C.N.R.S., H. Reeves, astrophysicien.
La naissance de l'univers du point de vue mythologique ; l'histoire de la recherche, des Égyptiens à nos jours, et les perspectives d'avenir : un vaste programme !
23 h 05 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h **Journal.**
12 h 10 **Jeu : l'Académie des neuf.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Cette semaine sur A 2.**
13 h 45 **Série : La vie des autres.**
14 h **Aujourd'hui la vie.**
15 h **Série : Hawaï police d'État.**
15 h 55 **Reprise : Les grands travaux du monde.**
Le chantier de la baie James (diffusé le 9 janvier à 21 h 40)
16 h 45 **Reprise : Désir des arts.**
Spirales et entrelacs (diffusé le 9 janvier à 22 h 35).
(Lire notre article p.15).
17 h 15 **La télévision des téléspectateurs.**
17 h 45 **Récré A 2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord pas d'accord (I.N.C.).**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Emmenez-moi au théâtre : Folle Amanda** de Barillet et Grédy, mise en scène R. Clermont. Avec L. Renaud, A. Chamrobert, P. Liévin...
Amanda, ancienne vedette de music-hall, connaît des jours difficiles et compte sur la publication de ses « Mémoires » pour se renflouer. Un obstacle : Philippe Morhange, son ex-mari, ministre de son état, compromettra ses plans et bouleversera son existence...
23 h **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

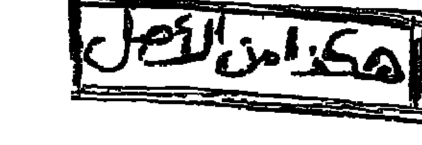
18 h 30 **Pour les jeunes.**
18 h 55 **Tribune libre**
Échanges et projets.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Il était une fois l'espace.
20 h **Les jeux.**
20 h 35 **Cinéma : Divine**
de Dominique Delouche.
22 h 00 **Journal.**
22 h 30 **Magazine : Thalassa**
de Georges Pernoud.
23 h 15 **Musi-Club :**
5e Symphonie de S. Prokofiev par l'Orchestre symphonique de la B.B.C. sous la direction de G. Rojdestvenski.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, **Matinales** : Norvège : marais bleu et or noir.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : Les sorciers et leur sabbat ; à 8 h 32, le Proche-Orient arabe ;
8 h 50, **Échec au hasard.**
9 h 7, **Les lundis de l'histoire** : Le désordre des familles.
10 h 45, **Le texte et la marge** : L'Histoire en question.
11 h 2, **Musique contemporaine** : où en est le C.D.M.C. ? (Centre de documentation de musique contemporaine) (et à 13 h 30).
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons** : Mexico.
14 h 5, **Un livre, des voix** : L'œuvre romanesque de M. Yourcenar.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture.** Le monde au singulier à 15 h 30, Point de repère ; à 16 h 30, le rendez-vous ; à 17 h, Roue libre.
17 h 32, **Musique** : *Instantané* (venue à Paris de l'Opéra d'État de Berlin-Est).
18 h 30, **Feuilleton** : Les bonnes femmes du XVIIIe siècle.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Présence des arts** : Les peintres animaliers.
20 h, **Trompette sous un crâne**, de K. Amaizo - Avec E. Dandry, J.-F. Calvé, S. Artel...
21 h, **L'autre scène ou les vivants et les dieux** : Le bien social et le sacré.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : **Athènes en hiver.**

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, **Musique légère de Radio-France** : Œuvres de Walberg, Dubois, Popp, Gérard, Calvi, Attaignant, Rachaninov, Otto, Ravel, Schubert ;
8h 7, **Le « Bougoiama de 8-9 »** ;
9 h 5, **Le matin des musiciens** : J.-P. Rameau ;
12 h, *Chasseurs de son stéréo.*
12 h 35, **Jazz** : Earl Hines et les petits comités ;
13 h, **Jeunes solistes** (en direct du Studio 119) : œuvres de Schumann, Berg, *par J. Grice, piano* ;
14 h 4, **D'une oreille l'autre** ; Discothèque RDA ; œuvres de Haendel, Schumann, Dvorak, J.-S. Bach, Mozart, Lutoslawski.
17 h 5, **Repères contemporains** ;
17 h 30, **Les intégrales** : **La musique de chambre de J.-S. Bach.**
18 h 30, **Studio concert** : Musique traditionnelle : La Grèce.
19 h 38, **Jazz.**
20 h, **Les muses en dialogue.**
20 h 30, **Concert** (en direct du Grand *Auditorium de Radio-France*) ; Quatuor à cordes no 11 de Beethoven ; Quatuor à cordes no 8 de Dvorak ; Quatuor à cordes no 3 de Britten ; par le Quatuor Endellion ; avec A. Watkinson, 1er violon ; L. Williams, 2e violon ; G. Jackson, alto ; D. Watermann, violoncelle ;
22 h, **La nuit sur France-Musique** : Musiques de nuit ; 23 h 5, Aspects de la musique française ; œuvres de Milhaud, d'Indy ; 0 h 5, Un Italien à Paris, P. Coppola.



Mardi 11 janvier

Deux films

L'IMPRÉCATEUR

Film français de Jean-Louis Bertucelli (1977), avec J. Yanne, M. Piccoli, J.-P. Marielle, M. Jobert, J.-C. Brialy.

A 2, 20 h 40.

★ *Destruction lente, par un ennemi de l'intérieur, de la filiale française d'une société multinationale. Beaucoup d'ambitions dans cette adaptation du roman de René-Victor Pilhes (prix Fémina 1974) à laquelle l'auteur a mis la main. Elles n'aboutissent pas toujours, surtout dans l'aspect fantastique de la deuxième partie. Mais ce n'est pas si souvent que le cinéma cherche l'originalité dans la fable sociale. Et puis c'est très bien joué.*

LES GRANDS MOYENS

Film français de Hubert Cornfield (1975), avec H. Dieudonné, R. Carel, F. Sardou, C. Rouvel, A. de Beaumont

FR 3, 20 h 35.

Vendetta corse à Nice par trois mémées très dignes. Hubert Cornfield, réalisateur américain, s'est pris les pieds dans une comédie policière inspirée d'un roman d'Exbrayat. Les vieilles dames, Hélène Dieudonné en tête, sont drôles. Par moments. – J.S.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 TF 1 Vision plus.
12 h Météorologie.
12 h 10 Suspens.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 Météorologie.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
20 h 35 Soirée ouverte... aux jeunes : hommage à Elvis Presley.
20 h 40 Téléfilm : Le jour où Elvis est venu à Bremerhaven.
Réal. : F. Bringmann, avec W. Drygalla, P. Biga, M. Shelley...
L'Amérique des années folles du Rock'n Roll, des cheveux gominés et des débuts d'Elvis Presley.
22 h 25 Elvis, son dernier concert.
Réal. D. Hemion
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 05 Journal.
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h 05 Série : Hawaï police d'Etat.
15 h 50 Reprise : Chants d'Aragon.
(diffusé le *9 janvier, à 20 h 35*).
16 h 45 Entre vous.
De L. Beriot.
Aller et venir : les handicapés physiques.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
20 h 40 Cinéma : l'Imprécateur.
De Jean-Louis Bertucelli.
22 h 25 Mardi cinéma.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Club 89.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.)
Distribution du propane, encore des problèmes.
20 h 35 Cinéma : les Grands Moyens.
D'Hubert Cornfield.
22 h Magazine : Mémoires de France.
Emission de P. Ory, réal. F. Chadeaux.
L'histoire du village de Bercy, avec C. Cabana, secrétaire général de la mairie de Paris ; E. Verdier, membre du collectif Bercy ; G. La Bella, auteur d'une étude économique et sociologique sur les entrepôts.
23 h 05 Journal.
23 h 35 Prélude à la nuit.
Festival de Prades, sonate pour violoncelle de C. Debussy par L. Rose.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Norvège : marais bleu et or noir.
8 h, Les chemins de la connaissance : les sorciers et leur sabbat ; à 8 h 32, le Proche-Orient arabe ; à 8 h 50, la vallée aux loups.
9 h 7, La matinée des autres : les femmes occidentales au désert.
10 h 45, Etranger mon ami : Howards End, de E.M. Forster.
11 h 2, Musique : « Patchwork », journée violon (violon des cyclades, violon baroque, violon roumain et violon de l'Inde du Sud) (et à 13 h 30, *17 h 32 et 21 h 15*).
12 h 5, Agora, avec M.-J. Jaubert.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons : Mexico.
14 h 5, Un livre, des voix : « L'île blanche », de N. Ciravegna.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : le monde au singulier ; à 15 h 30, Points cardinaux ; à 16 h 30, Micromag ; à 17 h, Roue libre.
18 h 30, Feuilleton : Les bonnes femmes du XVIIIe siècle.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : La théorie des catastrophes, une philosophie scientifique (application à la neurophysiologie du comportement et à la psychanalyse).
20 h, Dialogues : Création et culture, avec J. Laurent et F. Aubral.
22 h 30, Nuits magnétiques : Athènes en hiver.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Saint-Georges, Rolla, Liszt, Telemann, Rheinberger, Franck.
8 h 7, Le Bougolama 8-9.
9 h 5, Le matin des musiciens : J.-P. Rameau.
12 h, La musique populaire d'aujourd'hui : Israël.
12 h 35, Jazz : Earl Hines et les petits comités.
13 h, Opérette : « Le postillon de Longjumeau », de Adam.
14 h 4, Boîte à musique.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, D'une oreille à l'autre : Discothèque RDA : œuvres de J.-S. Bach, Mendelssohn, Beethoven, Elgar.
17 h 5, Repères contemporains.
17 h 30, Les intégrales : la musique de chambre de J.-S. Bach.
18 h 30, Studio-Concert (en direct du Studio 106) : le Groupe vocal de France sous la direction de J. Alldis, interprète des œuvres de Ohana, Arrigo, Lassus, Schoenberg, *Messiaen.*
19 h 38, Jazz.
20 h, Premières loges : Totti dal Monte ; œuvres de Rossini, Donizetti, Benedict, Verdi.
20 h 30, Concert : Festival estival de Paris (donné en l'église Saint-Séverin le 4 août 1982) : œuvres de J. Brahms, Mendelssohn, Distler, Brukner, J. Brahms, Reger ; par le Freiburger Vokalensemble ; dir. W. Schafer.
22 h, Cycle acousmatique.
23 h, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit ; 23 h 35, Jazz-Club.

Mercredi 12 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11 h 15 Vision plus.
12 h Météorologie.
12 h 10 Suspens.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain :
Professeur d'éducation physique, moniteur de natation.
13 h 50 Mer-cre-dis-moi-tout.
15 h 45 Jouer le jeu de la santé.
15 h 50 Les Pieds au mur.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
19 h 53 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Les mercredis de l'information : Ma dernière volonté.
Reportage de M. Honorin et A. Dupuy
Deux femmes et un homme qui souffraient d'une maladie incurable auraient demandé qu'on mette fin à leurs jours. Nicholas Reed les y aurait aidés. Il a été condamné à deux ans de prison « pour avoir été trop loin ». Il y a dans le monde une cinquantaine d'associations pour le droit de mourir. L'euthanasie en question.
21 h 35 Série : Wallenstein.
Les grandes transactions, réalis. F.-P. Wirth, avec R. Boysen, R. Pekny, W. Kreindl...
N° 2 : Wallenstein devenu gouverneur militaire de Bohême devient indispensable à l'empereur Ferdinand II. Une fresque historique lourde, d'un classicisme vieillot.
23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Stade 2 midi.
13 h 50 Série : La vie des autres
14 h Les carnets de l'aventure
« Sun Kosi en kayak », de T. Broodbridge.
14 h 30 Dessins animés.
15 h 5 Récré A 2.
17 h 10 Platine 45.
De P. Leguen et C. Puech.
Avec Jane Surrey, Christ de Burgh, Olivia Newton-John, etc...
17 h 45 Terre des bêtes
De A. Bougrain-Dubourg.
Ça marche (enfin) pour eux.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Les enquêtes du commissaire Maigret.
La colère de Maigret, réal. A Levent. Avec J. Richard, M. Beaune, J. Négroni, B. Costantini...
Maigret s'encanaille à Pigalle, découvre un homme assassiné de deux balles, à la sortie d'un bar. Le commissaire enquête.
22 h 10 Magazine médical : Les jours de notre vie.
A propos du cancer du sein : paroles de femmes.
Témoignages de femmes avant et après une opération du cancer du sein. Avec la participation du professeur Tubiana, directeur de l'Institut Gustave-Roussy de Villejuif, des docteurs Lacour et Petit, chirurgiens, et de Mme Andrée Lehman, psychanalyste.
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre
Jeune république.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma 16 : L'art de la fugue.
De C.-Watton et A. Le Page, réal. A. Boudet, avec B. Haller, L. Vincendon, M. Biraud...
Si Martine n'a pas un enfant c'est à cause de son mari. Martine part avec un autre homme et reviendra au foyer : une comédie un peu triste.
22 h 5 Journal.
22 h 55 Prélude à la nuit.
Etude Opus 25, n° 3 allegro, Etude Opus 25, n° 4 agitato, Etude Opus 25, n° 5 vivace piu lento, de F. Chopin.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Norvège : marais bleu et or noir.
8 h, Les chemins de la connaissance : Les sorciers et leur sabbat ; à 8 h 32, le Proche-Orient arabe.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : Grand prix du Livre pour la jeunesse.
11 h 2, La musique prend la parole.
12 h 5, Agora, avec P. Tytell.
12 h 45, Panorama, avec Lionel Taccoen.
13 h 30, Prélude à « Ariane et Barbe-Bleue » : autour de Paul Dukas (et à 17 h 32 et 20 h.)
14 h, Sons : Mexico.
14 h 5, Un livre, des voix : « Aux pieds du vent du Nord », de F. Cariès.
14 h 47 L'école des parents et des éducateurs : Les maternités que l'on dit tardives.
15 h 2, Les après-midi de France-Culture : Le monde au singulier (l'actualité selon le professeur Yves Pélicier) à 15 h 45, Promenade dans la peinture d'Alfred Courmes ; à 17 h, Roue libre, histoire de bateau.
18 h 30, Feuilleton : Les bonnes femmes du XVIIIe siècle.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : L'imparfait du crime.
22 h 30, Nuits magnétiques : Athènes en hiver.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères ; œuvres de Strauss, Winkler et Neff, Carradot, Milchberg et Robles, J.-M. Defaye, Atello et Russo.
6 h 30, Musiques du matin : œuvres de Vivaldi, Smetana, Haydn, Vieuxtemps, Chostakowitch.
8 h 7, Le Bougolama 8-9.
9 h 5, Le matin des musiciens : J.-Ph. Rameau.
12 h, L'amateur de musique : Un ensemble vocal.
12 h 35, Jazz : Earl Hines et les petits comités.
13 h, Jeunes solistes (en direct du studio 119) : œuvres de Samazeuil, Castérede, Pierné, Cordell, Lemeland, Benett, Wood.
14 h 4, Microcosmos : Le coin des enfants ; Un quart d'heure avec la maîtrise ; 14 h 30, Discotine ; La musique en dehors des notes ; à 15 h, La musique et son public ; à 15 h 40, Zappa et Compagnie ; A vos crayons ; à 16 h 30, Haute infidélité : *Filigrane.*
17 h 5, Repères contemporains.
17 h 30, Les intégrales : la musique de chambre de J.-S. Bach.
18 h 30, Studio-Concert : (En direct du Théâtre du Ranelagh à Paris). Œuvres de Mozart, Beethoven, J. Brahms, Schumann ; avec M. Rabinosvitsj, violon : E. Allen, piano.
19 h 38, Jazz : Où jouent-ils ?
20 h, Concert : (En direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) « Ariane et Barbe-Bleue » de Dukas, par le Nouvel Orchestre philarmonique et chœurs de Radio-France ; Dir. A. Jordan ; Chef des chœurs, J. Jouineau ; Chef de chant, R. Altorfer ; Sol. K. Ciesinski, G. Bacquier, M. Paunova, H. Schaer, A.-M. Blanzat...
23 h, La nuit sur France-Musique : Le club des archives.

● **Ariane et Barbe-Bleue** (F.M. 20 h.). – S'inspirant directement des expériences de sa compagne, Georgette Leblanc – qui devait tenir le rôle principal lors de la création de l'œuvre à l'Opéra-Comique en 1907 – Maeterlinck a fourni à Paul Dukas un livret d'une originalité telle que cet opéra (presque) sans homme attend encore la gloire qu'il mérite. Reconnaissons que la conclusion est d'une terrible amertume : il est des êtres asservis *qui n'ont cure d'être délivrés* ; l'obéissance leur est plus douce que la liberté. Ariane quittera seule le château de Barbe-Bleue. G.C.

Jeudi 13 janvier

Un film

NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT

Film allemand de Werner Herzog (1978), avec K. Kinski, I. Adjani, B. Ganz, J. Dufilho, R. Topor.

FR 3, 20 h 35.

★★ *Herzog a beau admirer Murnau, être l'ami de Lotte Eisner, l'historienne passionnée du cinéaste, il n'a pas refait, en décalques-couleurs, le* Nosferatu *de 1921. Ce film hanté, magique, d'une beauté picturale inouïe, est sa propre vision du mythe inventé par Bram Stoker dans* Dracula *(à propos, le ciné-club d'Antenne 2 affiche, le vendredi 14 janvier, la version américaine de Tod Browning, tournée en 1931 avec Bela Lugosi). Herzog s'est plongé en plein romantisme allemand, évoquant les arrière-mondes, brisant les frontières entre le bien et le mal, la raison et l'imagination. Son vampire est habité par la souffrance de la « non-mort », et Klaus Kinski, au milieu des légendes noires de la Transylvanie, des horreurs de la peste et des rats, cherche l'amour dans les bras d'une Isabelle Adjani, prédestinée à l'étreinte érotique de la morsure.* – J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11 h 15 Vision plus.
12 h Météorologie.
12 h 10 Suspens.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Emission régionale.
13 h 50 Objectif santé : La nicotine.
14 h Les rendez-vous du jeudi.
Émission du C.N.D.P.
A la découverte de la vie ; 14 h35, Jeux d'images et jeux de sons ; 14 h 45, Vidéo-trafic ; 14 h 50, Bulle, boule, boule, bulle ; 17 h 30, Claviers, écrans et tableaux noirs.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Libre expression : Force ouvrière.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Les poneys sauvages
La chaleur d'Agen. Réal. R. Mazoyer, avec J. Weber, Y. Beneyton, F. Maziot...
N° 4. La chaleur d'Aden : la révolte yéménite contre les Anglais servira de toile de fond à ce quatrième épisode de cette pâle adaptation d'un roman de Michel Déon : Georges part en reportage sur les lieux accompagné de Sarah.
22 h 05 Histoire des inventions : Inventer l'inconnu.
Emission de D. Costelle.
N° 3. Inventer l'inconnu : Des inventions électriques, de Volta à celles plus récentes de Thomas Edison, en passant par celles de Benjamin Franklin, un documentaire alerte sur les grandes découvertes, un vrai plaisir.
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 5 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Émissions régionales.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h Téléfilm : Philby, Burgess et Maclean.
De G. Flemyng. Avec A. Bate, D. Jacobi, I. Hafner...
En 1945, les services secrets britanniques furent informés que deux espions soviétiques se seraient infiltrés au ministère des affaires étrangères. Nait une des plus grosses affaires d'espionnage depuis la seconde guerre mondiale.
16 h 20 Magazine : Un temps pour tout.
De Monique Cara et Alain Valentini.
Les explorateurs du futur.
17 h 15 Peintres de notre temps : Villéglé.
De Michel Lancelot.
Un peintre né à Quimper en 1926, qui adhéra en 1969 au groupe des nouveaux réalistes (ou école de Nice).
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : L'heure de vérité.
Avec M. Raymond Barre, ancien premier ministre.
21 h. 40 Magazine : Les enfants du rock.
A la mémoire d'un chanteur disparu : avec les comédiennes Pascale Parillaud, Anne France Bodin, le groupe Bill Baxter, Alain Bashung ; Spécial Laurie Anderson, etc.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
République et démocratie.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma : Nosferatu, fantôme de la nuit.
De Werner Herzog.
22 h 20 Journal.
23 h 30 Prélude à la nuit.
Prélude ; « le Vent dans la plaine » de Debussy ; *Klovierstuck 9* de K. Stockhausen, par A. Kontarsky, au piano.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Norvège, marais bleu et or noir.
8 h, Les chemins de la connaissance : les sorciers et leur sabbat ; à 8 h 32, le Proche-Orient arabe ; à 8 h 50, la Vallée aux loups.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zigzag...
11 h 2, Musique : I.N.A.-G.R.M. : gala imaginaire, par J. Vidal (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, Agora, avec E. Jouve.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons : Mexico.
14 h 5, Un livre, des voix : « Blatting le ténébreux », par A. Vialatte.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : départementale : à 17 h. Roue libre, histoire de bateau.
18 h 30, Feuilleton : « les Bonnes Femmes du dix-huitième siècle. »
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : l'éthique médicale.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : « Sonnette d'alarme », d'A. Boviatsis, avec P. Annen, Y. Arcanel, F. Bergé...
22 h 30, Nuits magnétiques : Athènes en hiver.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Gianella, Liszt, Kocsis, Dukas, Saint-Saëns, Cherubini.
8 h 7, Le Bougolama de 8-9.
9 h 5, L'oreille en colimaçon.
9 h 20, Le matin des musiciens :
J.-P. Rameau.
12 h, Le royaume de la musique.
12 h 35, Jazz : Earl Hines et les petits comités.
13 h, Musique légère : œuvres de Lacôme, Walberg, Rossini, Wartensee, Fahrbach.
14 h 4, D'une oreille l'autre : œuvres de Haydn, Beethoven, J. Brahms, Reger, J.-S. Bach, Strauss.
17 h 5, Repères contemporains.
17 h 30, Les intégrales : musique de chambre de J.-S. Bach.
18 h 30, Studio Concert ; (en direct du studio 106), jazz : le Duo Lalo et Gubitsch et le Trio du pianiste F. Rilhac.
19 h 38, Jazz : le bloc-notes.
20 h, Actualité lyrique.
20 h 30, Concert : (en direct du Théâtre du Ranelagh à Paris) « Quatuors pour piano et cordes » de Copland et de Beethoven ; « Trios » de Condé et de Tessier, par le Trio à cordes de Paris : C. Frey, violon ; *M. Michalakatos, alto* ; *J. Grout*, violoncelle ; W. Chodack, piano.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit ; 23 h, Studio de recherche radiophonique ; 0 h 5, Nocturnes.



La Haute Autorité rejette les accusations du P.C.F. contre certaines émissions d'information à la télévision

Après la rencontre, mardi 4 janvier, entre les délégations de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, présidée par Mme Michèle Cotta, et du P.C.F., conduite par M. André Lajoinie, secrétaire du comité central, la Haute Autorité a déclaré, dans un communiqué : « *La Haute Autorité a pris acte des observations de ses interlocuteurs. Elle leur a indiqué qu'après un visionnage attentif des séquences mises en cause, elle estimait que celles-ci n'étaient pas de nature à justifier une intervention de sa part auprès des présidents des sociétés nationales de radio et de télévision.* »

Dans *l'Humanité* du 5 janvier, l'éditorialiste Robert Crémieux « *s'étonne* » de cette réponse et affirme que celle-ci « *n'épuise pas le sens de notre démarche* ».

L'entretien de mardi, demandé par le P.C.F., faisait suite à l'« *appel* » de son bureau politique, pour « *libérer l'information* » à la radio et à la télévision nationale. Ce texte, publié dans *l'Humanité* du 21 décembre, parlait notamment d'« *intoxication* » et de « *manipulation* » et donnait plusieurs exemples considérés par le bureau politique du parti comme une « *déformation* » de la réalité des pays de l'Est (*le Monde* du 22 décembre). Ces exemples n'ont donc pas été pris en considération par la Haute Autorité.

Après la rencontre du 4 janvier, M. André Lajoinie a répété à la presse : « *Nous ne réclamons pas que la gauche fasse la loi à la télévision, mais nous ne voulons pas que la droite continue à faire la sienne.* » Estimant qu'il fallait mettre fin aux « *habitudes détestables* » prises à la radio-télévision, qui consistent, selon lui, à caricaturer les actions du P.C.F., des pays socialistes, et à chercher à atteindre ainsi la politique gouvernementale, le secrétaire du comité central a réclamé « *le pluralisme et l'honnêteté* » en matière d'information radiotélévisée ».

Pour sa part, la Haute Autorité a rappelé, dans son communiqué, qu'« *elle avait pour mission de garantir l'indépendance des journalistes du service public de l'audiovisuel en même temps que l'honnêteté et le pluralisme de l'information, et qu'il n'y avait pas de monopole de l'Etat en cette matière. La Haute Autorité et la délégation du parti communniste ont réaffirmé leur attachement commun au bon fonctionnement du service public de la radiotélévision* ».

M. Daniel Karlin ne faisait pas partie, à sa demande, de la délégation de la Haute Autorité, composée de six de ses neuf membres. Membre du P.C.F., M. Karlin a indiqué qu'il avait émis « *certaines réserves* » sur le texte du bureau politique de son parti, tout en considérant qu'il n'existait pas un « *pluralisme sans reproche* » à la radiotélévision.

Dans l'article qu'on lira ci-dessous, Patrick Poivre d'Arvor, rédacteur en chef adjoint à Antenne 2, présentateur du journal de 20 heures, répond aux accusations du P.C.F., notamment sur l'indépendance des journalistes de l'audiovisuel.

POINT DE VUE

DÉSINFORMATION ?

par PATRICK POIVRE D'ARVOR

LES *journaux télévisés se* fabriquent-ils à Washington ou à Moscou ? Depuis plusieurs semaines, des hommes doctes, sérieux puisque politiques, se posent *sérieusement* la question... Et si c'était tout simplement à Paris ? C'est plus commode. Et cela évite des frais de transmission et de traduction.

A lire le très long communiqué du *bureau politique du parti communiste* français, publié dans *l'Humanité* du 21 décembre, et à le comparer à celui de l'agence Tass quelques heures après, des ambassades d'U.R.S.S., d'Afghanistan et de Bulgarie *un peu* plus tard encore, j'avais plutôt eu l'impression de simples photocopies. La coïncidence des attaques est plus que troublante.

Quel intérêt le P.C.F. peut-il bien avoir à coller à ce point à toutes les initiatives des pays de l'Est, quelles *qu'elles soient ? En quoi, cela peut-il* crédibiliser son indépendance que de se ranger, sans la moindre interrogation, derrière la bannière un peu salie des Bulgares, accusés d'avoir, au *moins indirectement, participé à l'attentat* contre le pape en mai 1981 ? *Moi*, dans ce dossier, je n'ai pas de certitudes. Le juge italien, chargé de l'enquête, ne semble pas en avoir davantage, *mais doit-il, devons-nous*, pour autant écarter sans examen la *piste de Sofia* ?

Peut-on me jurer et, mieux, m'aider à filmer tous les travaux du gazoduc *franco-soviétique pour me le* prouver qu'aucun bagnard, qu'aucun *prisonnier vietnamien, n'y travaille ?* Non, décidément, je n'élèverai jamais d'autel à la conception de l'information d'un pays qui pense tout pouvoir régler par le silence. La chape de plomb ou le plomb tout court. Qu'on nous laisse filmer sans contrôle en *Afghanistan*, et nous pourrons alors peut-être affirmer, sans ironie, comme Radio-Kaboul, que le *« peuple afghan tout entier pleure la mort du grand camarade Brejnev »*.

Ne pas pouvoir dire au monde, trois mois après la catastrophe du tunnel afghan, qu'il y a eu 10 ou 100, ou 1 000, ou 10 000 morts, *relève aussi, à sa manière,* de l'intoxication, et il me paraît difficile à des Français *épris de liberté* — les communistes ont souvent su le prouver — d'avaliser une telle conception de l'information.

La barrière du talent

Mais rassurons tout de suite André Wurmser, l'éditorialiste de *l'Humanité*, qui nous dit : *« Quand j'ouvre mon poste de télévision, j'ai l'impression d'entendre* le Figaro ». Les lecteurs du *Figaro* n'ont sans doute pas du tout cette impression. Ils nous le font quelquefois savoir, et leur courrier vaut bien celui des lecteurs de *l'Humanité*. Ils se déclarent parfois persuadés que les journaux télévisés se font à Moscou...

Allons ! *« Tout ce qui est excessif est insignifiant »*, comme le rappelait un journaliste communiste, Marcel Trillat, en réponse aux attaques de *son propre parti contre une télévision* qualifiée par le P.C. de *« giscardisée »*. Et puis finissons-en avec cette absurde règle non écrite qui voudrait qu'il n'y ait en France d'autre « sensibilité » que communiste. Pourquoi chercher à introduire des quotas *dans les rédactions ? Marcel Trillat*, chef du service « société » à Antenne 2, est professionnellement apprécié parce que bon journaliste, non parce que communiste. Cessons de couper la France en deux. Réhabilitons plutôt la barrière du talent et *n'écoutons pas ceux qui nous reprochent* par exemple d'avoir « trop bien enterré » Aragon à la télévision.

Louis Aragon était un très grand écrivain. Je l'aimais pour cela. Son appartenance au P.C. était son af*faire, pas la mienne. Il me fit l'amitié* de venir dîner à la maison. Il n'y avait pas deux France de chaque côté de la table... Avec nous ce soir-là, Raoul Sangla, réalisateur de grande classe et — ajoute-t-on habituellement avec un doigt de soufre — communiste. Il *a travaillé à la télévision* sous de Gaulle, Pompidou, Giscard et Mitterrand.

Eh bien ! cela suffit. Que le P.C. cesse de se croire marginalisé à tout propos ; qu'il cesse de jeter sur la télévision, miroir de toutes les tensions et de toutes les passions françaises, des anathèmes repris en écho par Moscou et ses satellites. On n'en ac*cueillera alors qu'avec plus de sym*pathie ses propositions pour une meilleure télévision. Cette télévision-là, on a tous envie de lui prêter notre pierre.

Les vraies raisons d'une sanction

(Suite de la première page.)

Que fait-on en pareil cas ? On punit le plus haut fonctionnaire responsable. Ce peut être, selon les circonstances, un préfet, un directeur d'administration centrale, etc. A T.D.F., le *président*, M. Maurice Rémy, ne pouvait juridiquement être suspendu par le gouvernement. Son directeur général, M. Jean Guillermin, oui. Ce qui fut fait dès lundi 3 janvier. Non en raison d'une défaillance particulière de l'intéressé, *mais pour la fonction* qu'il *occupait*.

Dès lors, M. Rémy, solidaire de son bras droit, donnait à son tour sa démission. Les deux ministres de tutelle, M. Louis Mexandeau (P.T.T.) et M. Georges Fillioud (communication), s'empressèrent de l'accepter. Pourquoi ?

« Un nouveau souffle »

On ne cache pas dans l'entourage des deux ministres que le rendez-vous manqué de Latche n'a fait que précipiter des décisions qui étaient déjà prises et qui n'attendaient que d'être concrétisées.

Après *la loi du 29 juillet 1982*, Télédiffusion de France est passé sous double tutelle (auparavant l'établissement dépendait seulement des P.T.T.) et le décret réglementant son fonctionnement était à la signature. Il doit être publié jeudi 6 janvier au *Journal officiel*. Le ministère des P.T.T., en particulier, *souhaitait qu'après cette parution* une réorganisation de T.D.F. soit rapidement menée.

Les nouvelles missions au service public en matière d'audiovisuel — câbles, satellites... — demandent de sa part un dynamisme dont on es*time que* l'établissement *n'a pas* suffisamment fait la preuve ces derniers temps. Surtout si on le compare à l'activisme débordant de la puissante direction générale des télécommunications... T.D.F. et sa direction sont apparus en retrait *face à ces initiatives. Pour donner « un nouveau souffle »* à l'établissement, il fallait changer les chefs.

T.D.F., depuis la victoire de la gauche en mai 1981, n'a pas, en ef*fet, trouvé son rythme. Il* règne dans le personnel un état d'esprit corporatiste nostalgique de l'ancien O.R.T.F. Le climat social s'est dégradé, et M. Maurice Rémy, nommé par le gouvernement de M. Raymond Barre, était contesté. L'auto*rité de tutelle pouvait alors avoir* le sentiment que « *T.D.F. n'était plus dirigé* ».

Cette incapacité, ces blocages internes, vont apparaître en pleine lu*mière à Latche. Car le renvoi* des responsabilités sur l'entreprise sous-traitante, propriétaire du camion-grue, ne tient pas, au dire du ministère des P.T.T. On s'étonne que l'affaire soit restée aux niveaux des responsables subalternes, s'agissant du président de la République. On fait remarquer que l'autorité de tutelle *n'a pas été prévenue*. On indique surtout que T.D.F. avait d'autres moyens techniques à sa disposition, qu'il suffisait de les pré*voir*, que l'établissement est bien armé pour faire face à des situations *bien plus difficiles*, comme ce fut le cas récemment pour une autre émission d'Antenne 2, la « Planète bleue », de Laurent Broomhead.

L'« affaire du camion-grue » était *donc l'occasion de remettre* l'établissement sur des rails neufs. M. Rémy savait ses jours comptés. N'était-il pas le seul P.-D.G. d'un organisme de l'audiovisuel public nommé avant le 10 mai Dès le mois d'octobre, il avait demandé à ce que sa situation soit rapidement clarifiée. Il avait aussi fait savoir qu'il démissionnerait si un de ses proches collaborateurs était sanctionné...

La décision du gouvernement ne pouvait donc le surprendre. Elle semble avoir été accueillie favorablement à T.D.F., où trop de personnes avaient l'impression de vivre dans une attente permanente d'un changement. « *Depuis un an*, nous a déclaré un responsable, *on attend d'être gouverné et d'avoir une politique.* » Parmi les personnels techniques ou administratifs de l'établissement, le ratage de Latche a été ressenti quasiment comme un affront à leur compétence. Beaucoup *espèrent* aujourd'hui *que* T.D.F. sortira à cette occasion d'une sorte d'état d'apesanteur peu compatible avec les nouveaux horizons de l'audiovisuel.

YVES AGNÈS.

Mercredi 5 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Les mercredis de l'information : les combattants de la foi.
Reportage de P. Jamain et J.-C. Guilbert.
Le 27 décembre 1979, l'armée soviétique occupait l'Afghanistan. Une équipe de TF 1 a suivi les résistants (modjahédines) au cours de l'attaque d'une citadelle au sud de Kaboul tenue par les Soviétiques. Ils ont suivi également un convoi de réfugiés qui fuient leur village vers la frontière pakistanaise.

21 h 35 Série : Wallenstein.
De L. Ahlsen. Réal. P. Wirth, avec R. Boysen, F. Kreindl.
Premier épisode d'une nouvelle fresque historique qui se situe au dix-septième siècle en Moravie. Wallenstein, décidé à se tenir à l'écart des querelles politiques, devra choisir entre l'archiduc Ferdinand, héritier légitime du trône des Habsbourg, et son adversaire, le jeune Frédéric de Palatinat : une fresque historique d'un classicisme usé jusqu'à la corde.

23 h 05 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Richelieu ou la Journée des dupes.
De J.-D. de La Rochefoucauld. Avec D. Sandre, P. Raynal.
1629, une année de lutte entre les intérêts de la nation et ceux d'une classe. Marie de Médicis, veuve d'Henri IV, mère de Louis XIII, tente par tous les moyens de se débarrasser de Richelieu. Si Jean-Dominique de La Rochefoucauld a bien rendu l'atmosphère de complots permanents, le climat de médisances des courtisans, les dialogues subtils de la cour, les autres enjeux (la peste, la misère paysanne...) ne restent qu'une toile de fond un peu artificielle. Une fresque classique dans la manière, proche de l'étude de caractères avec un soin tout particulier pour les images et les costumes.

22 h 10 Magazine : Cinéma cinémas.
De M. Boujut, A. Andreu et C. Ventura.
Au sommaire : *Milliardaire en amour*, par H. Verneuil ; Jean-Luc Godard et l'amour du cinéma ; King Vidor, dernier chapitre ; le chanteur de tango du siècle : Carlos Gardel ; interviews de Fred Zinneman et Frank Capra.

23 h 10 Sport : Boxe.
Championnat d'Europe des « super légers ».

23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma 16 : Pas perdus.
De J.-Danièle Simon et Claude May.
Pendant vingt ans, Ahmed a balayé la gare. Licencié un jour à la suite de « modernisation des services de nettoiement », il continuera de venir chaque jour. Un scénario bâti à partir d'un fait divers réel.

22 h 10 Journal.

22 h 40 Prélude à la nuit.
V. Tomcanyi, interprète « Quatre pièces cyniques », de F. Just et prélude nº 5 de Villa-Lobos.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, La science en marche : La vie des forêts.
20 h, Musique : et le pouvoir ?
22 h 30, Nuits magnétiques : Futur antérieur, Arthur Rimbaud.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné au grand Auditorium de Radio-France le 5 novembre 1982) « Composition nº 4 », de Philippot ; « Concerto pour piano et orchestre nº 1 », « Symphonie héroïque », de Beethoven.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : le club des archives, à 23 h, cycle Lili Kraus.

Jeudi 6 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11 h 15 TF1 vision plus.
12 h Météorologie.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : Retour au sport.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 20 Emissions régionales.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : les Poneys sauvages.
22 h 15 Histoire des inventions : inventer le monde.
Emission de D. Costelle.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 5 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h Téléfilm : L'homme qui racontait des histoires.
16 h 35 Magazine : Un temps pour tout.
17 h 45 Récré A 2.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les formations politiques.
20 h Journal.
20 h 35 Planète bleue : Atome : pouce ? ou Le nouveau pari nucléaire.
21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
20 h Les Jeux.
20 h 35 Cinéma : Le général dort debout
Film italien de F. Massaro (1972), avec U. Tognazzi, M. Melato, M. Scaccia, F. Fabrizi, G. Wilson, D. Vargas.
22 h 15 Journal.
22 h 50 Prélude à la nuit.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : l'Etablissement public du parc de La Villette.
8 h, Les chemins de la connaissance : la ville et les pouvoirs à l'âge classique ; à 8 h 32, rituel du corps dans la peinture chinoise ; à 8 h 50, la Vallée aux loups.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zigzag... à G. Le Scouëzec et J.-R. Masson « pierres sacrées de Bretagne ».
11 h 2, Musique : libre parcours variétés (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, Agora, avec G. Leclerc,
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons : Mexico.
14 h 5, Un livre, des voix : « Le roman de Sophie Trébuchet », de G. Dormann.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : départementale, à Lisieux ; à 16 h 30, Le rendez-vous ; à 17 h, Regards d'aujourd'hui sur l'art.
18 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : trois nouvelles de Tchekhov, lues par André Dussolier.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : l'éthique médicale.
20 h, Les marches de sable, d'Andrée Chedid. Avec P. Dux, B. Dautun, D. Arden, E. Riva...
22 h 30, Nuits magnétiques : liaisons dangereuses ; Guatemala, un génocide.

FRANCE-MUSIQUE

9 h 5, L'oreille en colimaçon.
9 h 20, D'une oreille l'autre.
12 h, Le royaume de la musique ; œuvres de Dvorak, Strauss.
12 h 35, Jazz : Tout Duke.
13 h, Musique légère : œuvres de Auber, Trojanowsky, Leñietz, Heinecke, Roger-Roger, Ponchielli, Bourdin.
14 h 4, Emissions d'auteur ; Poèmes en jeu et en éclats ; œuvres de Stockhausen, Boulez, Thien Dao, Berio, Lutoslawski ; *15 h, Chevalier de Saint-Georges.*
17 h 5, Repères contemporains : Louvier.
17 h 30, *Les intégrales* : musique de chambre de J.-S. Bach.
18 h 30, Studio Concert ; (en direct du studio 106) jazz, le quartett S. Levitt.
19 h 38, Jazz : le bloc-notes.
20 h, Actualité lyrique.
20 h 30, Concert : (en direct du Théâtre des Champs-Elysées, à Paris) « Quatuor opus 30 », de Chausson, et « Troisième quatuor avec piano en do mineur opus 60 », de Brahms ; par M. Beroff, piano ; P. Amoyal, violon, G. Caussé, alto ; F. Lodéon, violoncelle.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 6 JANVIER

— *Le général Aubert*, député R.P.R. des Alpes-Maritimes, est invité à l'émission « Plaidoyer » sur R.M.C., à 8 h 30.

— *VU* —

Les durs d'oreille

Ce qui est désopilant aux « Dossiers de l'écran », ce sont les mines effarouchées, les airs de vertu outragée qu'affichent les invités pour repousser du pied, en prenant bien soin de ne pas se crotter, le petit tas de boue qui a servi à amorcer le débat. En l'occurrence, mardi, un très bon film, le Mors aux dents, *courageux, vengeur, avec Galabru, Dutronc et Piccoli, sur le monde des courses. Mensonges et calomnies, affirmaient, sur un ton de hauteur furibonde, nos experts. Il fallait les voir alignés là, sur le plateau, dans leurs beaux costards, ces vieux crocodiles, ces secrétaires, ces présidents du P.M.U. et de la Société d'encouragement, ces journalistes blanchis sous le harnais, ces vétérinaires - propriétaires qui doivent en connaître un rayon. Le rayon pharmacie.*

C'est la question qu'on se posait justement. Quid du doping et des traitements ? Derrière la vitre, ils faisaient semblant de ne pas comprendre, ils ouvraient de petits yeux plissés d'étonnement. De quoi voulions-nous parler ? De qui ? Des Américains ? Des cocktails de caféine, d'héroïne et de morphine avec lesquels se défoncent les canassons aux États-Unis et en Argentine ? Voyons ! Voyons ! En France, on ne s'abaisse pas à des jeux aussi inutiles que dangereux !

Nous, on revenait à la charge, on essayait en vain de les forcer à ouvrir leur armoire à médicaments. Quels médicaments ? Ceux qu'on donne aux nageuses des pays de l'Est ? Oui, par exemple. Allons ! Allons ! Il ne fallait pas prendre les pelouses pour des piscines, encore moins des toilettes où se shootent les vedettes des courts et des terrains de foot, nous rappelaient-ils, sévères, en se dépêchant d'y noyer le poisson.

On se regardait, pas dupes, le sourire en coin. Remarquez, nous les petits joueurs du dimanches et des jours de fête, leurs combines, on s'en moque. On en tient compte au moment de « faire le papier », on sait très bien que certains chevaux ne sont engagés que pour faire le tour, qu'ils sont tirés, qu'ils visent la décharge et se réservent pour une épreuve mieux dotée.

Un entraîneur adroit est forcément malhonnête, a quand même fini par avouer l'une de ces bonnes consciences du turf. Tout en nous assurant que, depuis les affaires en cascade qui ont abouti au cours des années 70 à deux cent quatre-vingt treize condamnations, on n'avait pu enrégistré une seule entorse au règlement. Comme par enchantement le milieu se serait totalement désintéressé des 23 milliards lourds joués encore l'an dernier. Et c'est à peine si l'on se risque à mêler, en cas de constipation tenace, quelques grains de séné au picotin de nos pur-sang. Ce ne sont pas de vulgaires coureurs cyclistes, attention !

CLAUDE SARRAUTE.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

CONTE CRUEL. – Epicerie (272-23-41), 20 h 30.
UNE MINUTE ENCORE. – Théâtre 14 (545-49-77), 21 h.
INTIMITÉ. – Vincennes, Sorano (374-73-74), 21 h.
AVEC VUE SUR LA MER. – Poissy Carrières, l'Usine-Théâtre (074-70-18), 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : Superdupont.
PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Comptine.
TEP (797-96-06), 20 h 30 : l'Oiseau vert.
BEAUBOURG (277-12-35) Cinéma-vidéo : 13 h, 16 h, 19 h : Nouveaux films BPI.
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : la Veuve joyeuse ;
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : le Cocu magnifique.

Les autres salles

ARC (723-61-27), 20 h 30 : Méfaits d'hiver.
ARCADE (700-87-38), 20 h 30 : Et pourtant la lumière coule dans le canal (dern.).
ATHÉNÉE (742-67-27), 18 h 30 : Ma Elo.
BASTILLE (357-42-14), 20 h 30 : Léonce et Léna.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), *20 h 30 : En sourdine les sardines.*
CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : la Nuit des rois.
CAVERNE D'ALIGRE (340-70-28), 20 h 30 : Ben Zimet, F. Thiery, Donagan.
CINQ DIAMANTS (588-01-00), 21 h : Un si joli petit square.
CITE INTERNATIONALE (589-38-69) Resserre, 20 h 30 : Les Larmes amères de Petra Von Kant.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
DEUX PORTES (361-49-92), 20 h 30 : les Fourmidiables.
EDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : la Dernière Nuit de l'été.
ELDORADO (208-45-42), 20 h 30 : les Rustres.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : 1981.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : Valardy 83 ; 22 h : Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
FONTAINE (874-74-40), 18 h 30 : Mon Isménie - Gibier de potence.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 30 : M. Lagueyrie : Rouleur.
GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : The Lover.
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : La Farce du roi Force.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Au Bois lacté.
LIERRE-THEATRE (586-55-83), 20 h 30 : Armagnedon.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 19 h : Moman ; 21 h : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : Tchoufa ; II. – 18 h 30 : J. Supervielle ; 20 h 30 : la Noce. Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français ; 22 h 15 : les Soupirs du lapin.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : la Dixième de Beethoven.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : l'Avantage d'être constant.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos.
PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), 21 h : Intrigues.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Sol : « Je m'égalomane à moi-même ».
REX (233-28-65), 20 h 30 : The End.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), *20 h 45 : les Enfants du silence.*
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 20 h 30 : Huis clos ; 20 h 30 : l'Ecume des jours.
TH. DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 18 h 30 : Yes, peut-être ; 20 h 30 : la Nourrice des étoiles ; 22 h : Chant du monde.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DE MENILMONTANT (366-60-60), 20 h 45 : Famille Fenouil*lard dare-dare.*
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle 20 h 30 : la Fuite en Chine.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : l'Ambassade.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Le mal court.
TRISTAN BERNARD (522-08-40), 21 h : le Retour du héros.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Sur une île flottante.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Philippe Ogouz : Tout a changé ; 22 h 30 : Des balles dans l'encrier. – II : 20 h 15 : Version originale ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : les Bonniches.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02). I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II : 18 h 30 : Pas de fantaisie dans l'orangeade ; 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : Une goutte de sang dans le glaçon.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 22 h : Tragédie au radar.

LE FANAL (233-91-17), 20 h : La Musica ; 21 h 15 : J. Menaud -Le Mac-Amour.
LA GAGEURE (367-62-45), 20 h 30 : Quelque eraminet.
LES LUCIOLES (526-51-64), 20 h 45 : A poil ; 22 h 15 : S. Deschaumes.
PALACE (246-10-87), 23 h : le groupe Prophecy.
PATACHON (606-90-20), 20 h : Clin d'œil à Irma la Douce ; 21 h : les Petits Hôtels ; 22 h 30 : Un sifflet dans la tête.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : X. Lacouture ; 22 h 30 : Douby.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : Elle voit des géants partout.
400 COUPS (633-01-21), 20 h 30 : Ma vie en vrac ; 22 h : Excusez-moi d'exister.
RESTO SHOW (508-00-81), 20 h 15 : Un amour.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons.
LA TANIERE (337-74-39), 20 h 45 : E. Griliquez, F. Curto ; 22 h 30 : H. Molina.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : W. Anice.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Excuse-moi si je te coupe ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : Ka, l'infra-terrestre, Ch. Kucsner ; 22 h : G. Delahaye.

La danse

THEATRE DE PARIS (280-09-30) 20 h 30 : Pilobolus Dance Theater.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : B. Haller.
CHÉVALIER DU TEMPLE (277-40-21), 21 h et 23 h : R. Babri.
NOUVEAU CHAPITEAU-PORTE DE PANTIN (758-27-43), 21 h : H. Salvador.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h : Popeck.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Cirque de Moscou sur glace.
SPLENDID (208-21-93), 20 h 30 : Yves Leveque.
THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : A. Cordy.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h 30 : L. Rizzo, M. Fernandez, O. Guidi.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 6 janvier

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : A. Cordy.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h 30 : L. Rizzo, M. Fernandez, O. Guidi.

Les concerts

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h 30 : M. Beroff, P. Amoyal, G. Causse, F. Lodeon (Chausson, Brahms).
SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Brahms).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Hal Singer, J.-P. Sasson.
DEPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30 : Inc. Jazz Corporation.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : R. Boni + invités.
FORUM (297-53-39), 20 h 30 : R. Raux Quartet, D. Levallet.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Watergat Seven + One.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : P. Tonolo, A. Jean-Marie, R. del Fra, Ch. Bellonzi.
RADIO-FRANCE, auditorium 106 (524-15-16), 18 h 30 : Quartette de S. et A. Levitt.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : M. Laferrière.

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (603-60-44), 20 h 30 : le Malade imaginaire.
COURBEVOIE, Maison pour Tous (333-63-52), 21 h : Azikmen.
VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (374-73-74) 21 h : Intimité.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Typhon sur Nagasaki, d'Y. Ciampi ; 19 h : carte blanche à W.K. Everson : l'Evadé d'Alcatraz, de R. Florey ; 21 h : Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : le Montreur d'ombres, d'A. Robison ; 17 h : Os Bandeirantes, de M. Camus ; 19 h : La famille dans le cinéma japonais : le Fils unique, de Y. Ozu.

Les exclusivités

AMERIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
ANNIE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (mer., jeu.) (633-63-20) ; Colisée, 8e (mer., jeu.) (359-29-46) ; Ambassade, 8e (à partir de ven.) (359-19-08). – (V.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (532-52-43) Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BALANCE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 15e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murats, 16e (651-99-65) ; Clichy Pathé, 18e (mer., jeu.) (522-46-01) ; Images 18e (à partir de ven.) (522-47-94).
LA BARAKA (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
BLADE RUNNER (*) *(A., v.f.) : Opéra* Night, 2e (296-62-56).
LA BOUM 2 (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (mer., jeu.) (222-57-97) ; Ambassade, 8e (mer., jeu.) (359-19-08) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (mer., jeu.) (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (à partir de ven.) (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (mer., jeu.) (522-46-01) ; Clichy Pathé, 18e (à partir de ven.) (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
BRISBY, LE SECRET DE NIMH (A., *v.o., v.f.) : Marignan, 8e* (359-92-82). – (V.f.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (mer., jeu.) (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (mer., jeu.) (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (mer., jeu.) (636-10-96).
BRITANNIA HOSPITAL (Ang., v.o.) : Cluny Palace, 5e (534-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA COLLÉGIENNE PREND DES VACANCES (It.) (**) (v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23). – V.f. ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA COURTISANE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JESUS-CHRIST (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
DINER (A., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
DOCTEURS IN LOVE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). – (V.f.) : Arcades, 20e (233-39-36) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (364-51-98).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Hautefeuille, 6e (mer., jeu.) (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Mayfair, 16e (mer., jeu.) (525-27-06). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FIREFOX, L'ARME ABSOLUE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HECATE (Fr.) (*) Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Calypso, 7e (380-30-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
MAYA L'ABEILLÉE (Autr., v.f.) : Ciné-Beaubourg, 2e (271-92-36), hor. spéc. ; *Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), hor.* spéc.
LES MISÉRABLES (Fr.) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88).
MORA (Fr.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LES FILMS NOUVEAUX

AMITYVILLE, LE POSSÉDÉ (**), film américain de Damiano Damiani. V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

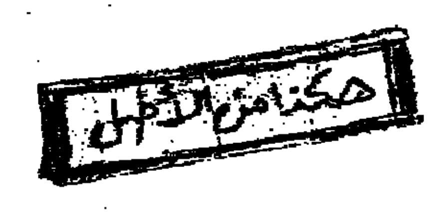
LE BRACONNIER DE DIEU, film français de Jean-Pierre Darras. Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-80) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

LE JAPON DE FRANÇOIS REICHENBACH, film français. Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

JOURNAL DE CAMPAGNE, film franco-israélien d'Amos Gitai. Saint Séverin, 5e (354-50-91) ; République Cinéma, 11e (805-51-33).

PIRANHAS II (*), film américain de James Cameron. V.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34).

MUTANT (*) (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
NE SOIS PAS TRISTE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
NEW-YORK 42e RUE (A) (**) (v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : : 14 Juillet-Racine, 6e (326-*19-68)* ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
L'OMBRE DE LA TERRE (Fr.-Tun.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) : Louxor Pathé, 10e (878-38-58).
OPÉRATION GREEN ICE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
PIRATE MOVIE (Aus., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Boulevard, *9e (770-11-24) ; Miramar, 14e (mer.,* jeu.) (320-89-52) ; Montparnos, 14e (à partir de ven.) (327-52-37).
PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
LE QUART D'HEURE AMERICAIN (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).
QUE LES GROS SALAIRES LÈVENT LE DOIGT (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
S.A.S. A SAN-SALVADOR (Fr.) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).
SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
TELL ME (DAVID ET EVA) (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).
TIR GROUPÉ (*) (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83).
TRON (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (mer., jeu.) (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LA VENGEANCE EST A MOI (Jap., v.o.) (*) Studio Médicis, 5e (633-25-97).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; *Saint-Lazare Pasquier, 8e* (387-35-43) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
YOL (Turc, v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23).



COMMUNICATION

LA NOMINATION DE MM. SCHOELLER ET MACHUEL

Le ministre des P.T.T. confirme son autorité sur T.D.F.

Deux à zéro. Deux hommes de M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T., nommés par le conseil des ministres de mercredi (*le Monde* du 6 janvier), à la nouvelle tête de Télédiffusion de France (T.D.F.), contre aucun représentant de M. Georges Fillioud, ministre de la communication. MM. François Schoeller, P.-D. G., et Pascal Machuel, directeur général, sont tous les deux issus du sérail des télécommunications.

Certes, c'était aussi le cas de leurs prédédesseurs, MM. Maurice Rémy et Jean Guillermin, évincés à l'occasion de l'« affaire » du camion-grue (1) ; mais à l'époqe de leur désignation par l'ancien pouvoir, il ne pouvait guère en être autrement, puisque T.D.F. était placé sous la seule égide du ministère des P.T.T.

Depuis la promulgation de la loi du 19 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle, l'établissement public de diffusion est régi, grâce à l'insistance de M. Georges Fillioud, par la double tutelle. C'est donc, en l'occurrence, un succès pour M. Mexandeau, dans le « match » qui l'oppose, de notoriété publique, à M. Fillioud, pour le contrôle de la communication, au sens large du terme.

On ne cachait pas sa satisfaction, mercredi, au ministère des P.T.T., où l'on parlait même d'une réconciliation quasi-historique entre la D.G.T. (Direction générale des télécommunications) et T.D.F. Du reste, la hâte avec laquelle M. Mexandeau a tenu à présenter, en premier, M. Schoeller à la presse est plus qu'anecdotique : à peine venait-il d'être nommé par le conseil des ministres, que le nouveau P.-D. G. de T.D.F. était « intronisé » auprès de quelques journalistes convoqués par téléphone sur le coup de 14 h 30.

Selon M. Mexandeau, M. Schoeller se trouvait alors au ministère des P.T.T. « *par un hasard heureux, venu de Marseille pour une réunion de travail* »...Ce n'est qu'en fin d'après-midi que la présentation « commune » de MM. Schoeller et Machuel avait lieu, devant l'ensemble des journalistes spécialisés, par les deux ministres, et M. Georges Fillioud n'avait que la consolation de constater que c'était M. Louis Mexandeau qui s'était déplacé jusqu'au ministère de la communication...

En fait, le ministre des P.T.T. avait voulu, dès le début de l'après-midi, bien marquer la désignation, à la nouvelle direction de T.D.F., de deux ingénieurs des télécommunications, et rappeler le rôle primordial de la D.G.T. dans l'avenir de la communication. Ces nominations, déclarait-il, sont « *l'illustration de la volonté du gouvernement de réaliser, non seulement les missions traditionnelles de T.D.F. en matière de diffusion audiovisuelle, mais encore des tâches nouvelles répondant à l'intention gouvernementale de doterla France d'un secteur électronique d'avant-garde* ».

Rappelant les options prises, il y a quelques mois, par le président de la Républiqe et le conseil des ministres pour faire du pays « *le troisième pôle électronique mondial, seul ou à la tête d'un regroupement de partenaires européens* », M. Mexandeau a insisté sur le fait que la réalisation du réseau câblé sera « *piloté* » par la D.G.T., qui fera « *nécessairement appel aux ressources humaines et techniques de T.D.F.* ». A ce propos, le ministre a affirmé que les personnels deT.D.F. n'étaient « *nullement en cause* » dans l'« affaire » du camion-grue, et il a rendu un hommage appuyé à « *la qualité du travail des techniciens et des agents de T.D.F.* », qui ont « *toute son estime et sa considération* ».

M. Georges Fillioud doit se rendre à l'évidence : les crédits et les compétences techniques sont, dans ce secteur de la communication, du côté du ministère des P.T.T. Les crédits : M. Mexandeau a réaffirmé, mercredi,que seront dégagés « *les moyens qu'il faudrait* » pour réaliser le programme gouvernemental en la matière. Les compétences : M. Schoeller est l'actuel directeur des télécommunications de la région Provence. Cote d'Azur. Il a participé à la fondation de l'IDATE (Institut pour le développement et l'aménagement des télécommunications et de l'économie). M. Machuel est l'actuel directeur de la région Paris-Centre-Nord (un « gros morceau ») de T.D.F.

Restait à trouver un équilibre politique : M. Schoeller, qui a été membre du groupe permanent de la Convention des institutions républicaines et candidat aux élections législatives de 1968 à Strasbourg sous l'étiquette F.G.D.S. (Fédération de la gauche démocrate et socialiste), est un ami personnel de M. François Mitterrand. M. Machuel ne passe pas pour un homme de gauche, mais il fait partie de la « maison » (T.D.F.) où il est unanimement considéré.

MICHEL CASTAING.

(1) La section T.D.F. du SCORT (cadres) se déclacre « *surprise* » du « *renvoi* » de MM. Rémy et Guillermin, et assure que « *c'est l'ensemble des agents de T.D.F. qui est visé par cette mesure* », qu'elle qualifie d'injuste ».

L'application de la loi sur l'audiovisuel

LE DÉCRET SUR L'APPLICATION VIDÉO DES FILMS EST PARU

Le *Journal officiel* du 6 janvier publie un décret d'application de la loi sur la communication audiovisuelle interdisant l'exploitation simultanée d'un film en salles de cinéma et en édition vidéo. Appliquant les dispositions de l'article 89 de la loi, ce décret fixe à un an, à compter de la délivrance du visa d'exploitation, le délai avant l'expiration duquel aucun film projeté en salle, ne peut faire l'objet d'une diffusion simultanée sous forme de vidéocassette ou de vidéodisque.

Comme nous l'avions déjà indiqué (*le Monde* du 31 décembre 1982), ce délai d'un an répond aux vœux des professionnels du cinéma et provoque l'irritation d'un certain nombre d'éditeurs vidéo. Le décret institue la possibilité de dérogations à ce délai, dérogations accordées par le ministère de la culture, après avis d'une commission constituée auprès du Centre national de la cinématographie.

On remarque aussi que ce délai de protection ne concerne que l'exploitation simultanée. Il n'interdit donc pas l'édition en vidéo avanourtant au ministère de la culture qu'un distributeur qui refuserait pendant cette période l'exploitation en salle de son film, sous prétexte d'une édition vidéo, pourrait se voir attaquer pour refus de vente.

Enfin, on note que le décret ne comporte pas de sanctions pénales, la loi ne l'ayant pas prévu. Le ministère de la culture indique que étant donnée la concentration du marché, la possibilité de recours civils semble dans ce cas suffisamment dissuasive.

Le parti communiste redoute la dégradation du service public audiovisuel

L'Humanité du 31 décembre 1982 a consacré un long article au réseaux câblés et a proposé, pour la première fois, une analyse politique des enjeux liés au développement des nouvelles technologies. Oui au « *fantastique essor de la technologie* » et au « *prodigieux instrument d'information et de culture* » mais gare aux risques de privatisation entraînés par un développement mal maîtrisé. La démonstration s'appuie sur l'exemple des réseaux câblés canadiens, « *véritable cheval de Troie de la culture américaine* », et partage les inquiétudes que M. Alain Boquet, député communiste du Nord, exprime dans son rapport de la commission des Affaires culturelles de l'Assemblée nationale : « *Loin d'aboutir à des produits plus diversifiés, la privatisation aboutit inéluctablement, sous la pression des publicitaires, à une uniformisation des programmes, à un nivellement par le bas de leur contenu. L'absence de précision, de clarté et de garanties du texte (1) appelé à constituer le fondement de l'audiovisuel dans les prochaines années accentue les risques* ».

Cette loi sur la communication audiovisuelle, les députés communistes ne l'ont pas votée. Lors de sa discussion au Parlement, ils avaient même présenté un amendement visant à retarder d'un an le débat sur les câbles et les nouvelles technologies. Aujourd'hui, sur la quarantaine de demandes parvenues à la Haute Autorité pour la création de réseaux câblés, une seule émane d'une municipalité communiste, celle d'Échirolles (Isère), qui reprend les acquis de l'ancienne expérience de télévision communautaire de Grenoble. Un autre projet est en voie de constitution, celui de la municipalité de Gennevilliers (Hauts-de-Seine), mais son maire n'est pas particulièrement en odeur de sainteté place du Colonel-Fabien. Le parti communiste a-t-il décidé de bouder le câble ?

Pour M. Pierre Juquin, membre du comité central, il n'en est rien : « *Le câblage de la France par les P.T.T. est une décision historique, aussi essentielle que la création du réseau ferroviaire. Mais au-delà de l'enjeu industriel il y a maintenant des problèmes culturels et politiques qui méritent réflexion.* » Les responsables du parti communiste craignent en effet que ce câblage volontariste se fasse dans l'improvisation la plus totale, déstabilisant les autres médias, s'articulant mal avec la décentralisation de la radio-télévision. Ils redoutent surtout que, sous la pression d'un développement accéléré des réseaux, on ne fasse la part trop belle à la dynamique du secteur privé, au moment même où le service public connaît d'évidentes difficultés.

Désastre à l'italienne

Pour M. Jacques Bidou, conseiller du P.C.F. pour les questions de radio-télévision, le risque est particulièrement sensible en ce qui concerne la création : « *Devant la demande accrue de programmes et la faiblesse de la production, le secteur privé sera tenté d'acheter des produits aux États-Unis ou au Japon pour alimenter le câble. L'exemple de l'Italie est particulièrement éclairant : en un an, les télévisions privées ont consommé quinze ans de production japonaise. De 1975 à 1978, le achats de films sont passés de deux par jour à deux mille par jour, ruinant complètement l'industrie cinématographique nationale.Et le football américain est devenu le sport le plus populaire en Italie. Pour éviter un tel désastre culturel, il faut créer un secteur pilote du service public dans le domaine de la création audiovisuelle. Sinon les réseaux câblés ne seront que des machines à sous.* »

Derrière les câbles ressurgit la vieille polémique sur le service public. A l'inverse de l'opposition, qui accuse le gouvernement d'étatiser l'audiovisuel, le parti communiste soupçonne le P.S. d'abandonner le service public de la radio-télévision à ses difficultés. Convaincus de l'inefficacité de toute réforme, les responsables socialistes seraient tentés de laisser pourrir la situation dans les lourdes structures de production nationales. Ils chercheraient une alternative autour des nouveaux réseaux (câbles, *satellites, quatrième chaîne*) en laissant librecours à l'initiative privée, contrôlée par les banques nationalisées... Pour les dirigeants du P.C.F., cette stratégie est illusoire : aucun pouvoir financier ne peut empêcher le secteur privé d'acheter des séries à l'étranger si cela s'avère plus immédiatement rentable que la recherce sur les programmes inter-actifs.

Le parti communiste plaide donc pour une dynamisation du service public. Pas seulement de l'ex-O.R.T.F. – dont on reconnaît les archaïsmes et l'inadaptation au défi des câbles – mais de toutes les initiatives des ministères, institutions, collectivités locales et associations autour de la création audiovisuelle. Une stratégie offensive qui devrait l'obliger à une plus grande mobilisation. « *Vous verrez que d'ici deux mois les municipalités à direction communiste déposeront des projets,* affirme M. Jacques Bidou. *Et on peut parler qu'elles n'hésiteront pas à créer des sociétés d'économie mixte, à travailler avec la presse régionale et la production privée comme avec les association. Mais dans un esprit de service public, en mettant en place les structures de production nécessaires.* »

En attendant, il faut bien observer que la plupart des élus sont plus préoccupés par l'approche des élections municipales et que la discussion sur le câble reste encore très limitée. Pour mobiliser ses troupes , le parti communiste va multiplier dans les prochaines semaines les initiatives d'information. Dès ce mois-ci, *Révolution* consacre trois pages hebdomadaires aux médias et organisera son prochain colloque sur le thème de l'information au mois de février.

JEAN-FRANCOIS LACAN.

(1) La loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle.

VU

Les bergers en armes

La B.B.C. World News a cru pouvoir annoncer l'autre jour que des troupes soviétiques d'occupation, des troupes d'origine musulmane, avaient fraternisé avec les forces de la résistance afghane. Information difficilement vérifiable. On y pensait pourtant, mercredi, sur TF 1, au détour d'un excellent reportage tourné par deux journalistes entrés en clandestins par la frontière du Pakistan. Déguisés en moudjahidin, ils ont parcouru 800 kilomètres mêlés aux combattants de la foi qui accompagnaient une caravane distribuant des médicaments, des vivres et des vêtements au plus profond d'un pays dévasté par trois ans d'occupation.

C'est ainsi qu'un soir, à l'étape, nous avons croisé un jeune prisonnier soviétique (sa mère est russe, son père ouzbèque) habillé à l'afghane et apparemment laissé libre de se mêler aux innombrables soldats de l'ombre, aux soldats sans uniforme, aux partisans de la « djihad », de la guerre sainte, bergers, étudiants enrubanés, déserteurs, qui avaient été littéralement enlevés pour être embrigadés dans l'armée régulière.

Autre rencontre : celle de réfugiés, obligés de tout abandonner à l'exception de quelques ustensiles bringuebalés à dos de mulet et de renouer avec leur passé de peuple nomade. Ils ont « le présent aux trousses ». Et le présent c'est la faim, la peur. Et le courage. Et la détermination. Le temps d'aller mettre femmes et enfants en sécurité dans un camp du Balouchistan et ils reviendront se battre jusqu'à leur dernière goutte de sang contre l'occupant.

Cet occupant haï, barricadé dans des citadelles, obligé de se défendre à coup de mortiers contre des assaillants aux mains presque nues, dont les armes – ils ne reçoivent pas grand-chose de l'étranger – ont été subtilisées aux forces gouvernementales grâce à des complicités de plus en plus nombreuses et résolues. Les Soviétiques envoient, paraît-il, leurs blessés en Allemagne de l'Est pour ne pas effrayer l'opinion en U.R.S.S. Les Afghans trimballent les leurs à dos de chameau jusqu'à Peshawar, où ils recevront les premiers soins. Trop tard, bien souvent, pour éviter l'amputation qui enlèvera à ces combattants de la foi à jamais cloués, tassés dans des fauteuils roulants, la possibilité de prier selon les rites de l'islam.

Un seul reproche : une vision un peu unanimiste d'une résistance dont on sait, hélas, qu'elle est handicapée par de graves dissensions.

CLAUDE SARRAUTE.

Jeudi 6 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Téléfilm : les Poneys sauvages.
D'après le roman de M. Déon.
Réal. R. Mazoyer, avec F. Haziot, S. Fantoni, S. Madia...
Cinq personnages traversent l'histoire de 1938 à 1969. Un feuilleton bien fait, bien joué, intense.

22 h 15 Histoire des inventions : inventer le monde.
Emission de D. Costelle.
Un formidable documentaire sur les multiples inventions de l'homme depuis son apparition sur terre. S'il se lit comme une bande dessinée, c'est aussi un vaste musée riche de rencontres surprenantes.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Planète bleue : Atome : pouce ? ou Le nouveau pari nucléaire.
De L. Broomhead.
Une reconstitution de l'histoire de la contestation nucléaire aujourd'hui ; une interrogation sur l'industrie nucléaire nationale en ce début 83 : que faire des déchets radioactifs ? etc. Autant de questions auxquelles pourront participer les téléspectateurs en appelant le 360-02-02.

21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
Rockline : les dernières nouveautés : Bananarama, Bauhaus, Yazoo, etc. Rock à Montbéliard avec No Fuck Bébé, Black Angels...

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Le général dort debout
Film italien de F. Massaro (1972), avec U. Tognazzi, M. Melato, M. Scaccia, F. Fabrizi, G. Wilson, D. Vargas.
Un médecin-colonel, directeur de l'hôpital militaire de Naples, n'est pas nommé général. Vexé et frondeur, il se met à écrire ses mémoires pour révéler comment il a obtenu ses précédentes promotions.
Vaudeville militaire à l'italienne inédit en France, et qui aurait pu le rester. Repose essentiellement sur l'interprétation d'Ugo Tognazzi.

22 h 15 Journal.
22 h 50 Prélude à la nuit.
Lauréat du 24e concours international de guitare, M. Klaus interprète le deuxième mouvement de la « Sonate en do majeur », de M. Giugliani, et « Danse maure », de S. Rak.

FRANCE-CULTURE

20 h, Les marches de sable, d'Andrée Chedid. Avec P. Dux, B. Dautun, D. Arden, E. Riva...
22 h 30, Nuits magnétiques : liaisons dangereuses ; Guatemala, un génocide.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées, à Paris) : « Quatuor opus 30 », de Chausson, et « Troisième quatuor avec piano en do mineur opus 60 », de Brahms ; par M. Beroff, piano ; P. Amoyal, violon, G. Caussé, alto ; F. Lodéon, violoncelle.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit ; 23 h, Studio de recherches radiophoniques ; 0 h 5, Nocturnes.

Vendredi 7 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 TF 1 vision plus.
12 h Météorologie.
12 h 10 Suspens.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Emission régionale.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : les Compagnons de la chanson.
d'Aline Tacvorian.
21 h 40 Série : Merci Sylvestre.
Réal. S. Korber, avec C. Broussay, L. Colpeyn, P. Danny...
Nouvelle série en six épisodes prenant la suite de « Madame S.O.S. » :
22 h 40 Histoires naturelles : Pêche « au coup » en Irlande.
Émission d'E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
M. Rieussec, réal. Marc Briones.
23 h 10 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Flash d'information et météo.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
La critique et le public.
15 h Téléfilm : Mirage.
De G. Flemyng. Avec I. Holm, D. Daker, A. Marks...
15 h 55 Reprise : Planète bleue.
Atome : pouce (diffusé le 6 janvier, à 20 h 35).
17 h 5 Itinéraires.
De Sophie Richard.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : l'Epingle noire.
D'après le roman de D. Saint-Alban, réal. : M. Frydland. Avec C. Chaniolleau, P. Arditi, G. Desarthe...
21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Avec R. Deforges (*la Bicyclette bleue*) ; J. Dutourd (*Henri, ou l'éducation nationale*) ; H. Bianciotti (*L'amour n'est pas aimé*) ; J.-M. Dallet (*Dieudonné Soleil*) ; D. Boulanger (*Table d'hôte*).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle Gary Cooper) : Sérénade à trois.
Film américain d'E. Lubitsch (1933), avec G. Cooper, M. Hopkins, F. March, E. Everett Horton, F. Pangborth. (V.o. sous-titrée. N.)

TROISIÈME CHAINE : FR 3

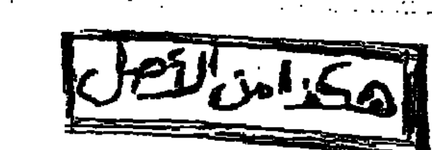
18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les jeux de 20 heures.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
20 h 35 Le nouveau vendredi : Cambodge 83.
Reportage de C. Sauvageot et M.-A. Donzé.
21 h 35 Spectacle-reportage :
Que la gentiane est donc amère !
Adaptation D. Daneyrolles, mise en scène D. Freydefont, réal. J.-M. Venutti.
22 h 30 Journal.
23 h Prélude à la nuit.
« Quatuor pour contrebasses », de A. Tucherapnine, avec P. Helloin, G. Lauridon, D. Teyrot et J. Rossi.

FRANCE-CULTURE

9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : « Rossini », avec F. Vitoux.
11 h 2, Musique : Noël orthodoxe.
12 h 5, Agora, avec Célia Bertin.
12 h 45, Panorama, avec P. Cabanne et P. Ory.
13 h 30, Musique : Italie, mode d'emploi, radio service (et à 16 h).
14 h, Sons : Mexico.
14 h 5, Un livre, des voix : « Romances sans paroles », de Y. Navarre.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire (Philippe de Mézières, un chevalier picard du quatorzième siècle).
18 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « les Ennemis », de Tchékhov, lu par Michel Vitold.
19 h, Actualités magazine.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : quelques directions de l'évolution.
20 h, René Cassin, fantassin des droits de l'homme, par M. Agi.
21 h 30, Black and blue : jam à l'italienne.

FRANCE-MUSIQUE

9 h 5, D'une oreille l'autre : œuvres de Vecchi, Bartok, Fricker, Moussorgsky, Chostakovitch.
12 h, Equivalences : œuvres de Barié, Marchal.
12 h 35, Jazz s'il vous plaît ;
13 h, Jeunes solistes (en direct du studio 119) : œuvres de Ravel, J. Brahms, Chabrier, Lee ; avec M.-C. Chevalier, B. Balurel, pianos.
14 h 4, Boite à musique.
14 h 30, Les enfants d'Orphée ;
15 h, Emissions d'auteurs ; Autour de 1883 : E. Chabrier.
17 h 5, L'histoire de la musique ; œuvres de W. Byrd.
18 h 30, Studio-Concert : œuvres de Purcell, Farnaby, Leclair, Barrière, Couperin ; avec F. Fernandez, F. Malgoire, A. Zweistra, violoncelle ; W. Jansen, clavecin.
19 h 38, Jazz ; le clavecin bien rythmé.
20 h, Musiques contemporaines.
20 h 30, Concert (émis de Paris) : « Carnaval », ouverture, « Symphonie n° 9, de Dvorak ; « Symphonie n° 7 », de Beethoven; par l'Orchestre national de France ; dir. L. Maazel.
22 h 15, La nuit sur France-Musique; Les mots de F. Xenakis : 23 h 5, Ecrans ; 0 h 5, musiques traditionnelles.



INFORMATIONS « SERVICES »

Au sommaire des revues

● *Les Temps modernes* publient un inédit retrouvé de Sartre, un fragment romanesque : *Journal de Mathieu*, écrit dans un stalag (on sait que Sartre fut lui-même prisonnier). Mathieu a de l'amitié pour l'abbé Rodière, mais pas de malentendu : « Vous autres, vous êtes comme les communistes : vos sympathies sont toujours intéressées ». (Nº 434. 33 F ; 22, rue de Condé (6e).

● Les *Cahiers bleus* font entendre un beau concert de « Voix polonaises » : de Karol Wojtyla (plus populaire sous le nom de Jean-Paul II) à Czeslaw Milosz. Des voix « Pour ne pas oublier ». – la Pologne elle-même ; mais, comme le rappelle l'avant-propos vibrant de D. Daguet : la Pologne nous aide aussi à ne pas oublier le Salvador, l'Argentine... La liste est longue. Les textes alternent avec des dessins, qui sont des « voix » polonaises. (Automne 40 F ; Logis de la Folie, 2, rue Michelet, 1 000 Troyes).

● A propos du Liban, c'est-à-dire d'Israël, la presse a été mise en accusation à peu près tout entière, l'audio-visuelle en tête. Aussi les *Cahiers Bernard Lazare* se limitent-ils... au *Monde* et à *Libération*. D'ailleurs si amalgamés que le lecteur imputera à l'un comme à l'autre *« la continuité du soutien à Faurisson »*. Au reste, le véritable acte d'accusation, c'est le propre éditorial des *Cahiers* : contre la politique du gouvernement israélien depuis cinq ans, « source permanente de dangers pour la sécurité et l'avenir d'Israël ».

Alors : *« Faut-il brûler la presse ? »* – comme se le demandent les *Cahiers*. Il est des maisons où on ne devrait jamais parler, où il est douloureux d'entendre parler, de brûler. Même le papier imprimé. (Nº 96-97. 15 F ; 17, rue de la Victoire (9e).

● *Commentaire* ouvre un « débat français » sur la social-démocratie, en réponse et commentaire à l'article de Leszek Kolakowski paru dans le numéro précédent. Douze contributions. Michel Rocard rappelle que Lénine fut le chef d'un parti *social-démocrate*. Seulement, il a laissé tomber la liberté en route, et le socialisme avec. Pierre Drouin qui voit dans la social-démocratie le plus sûr pilote pour la navigation difficile entre la liberté et son « dévergondage », la considère comme une bonne hygiène contre l'hypertrophie des « valeurs » politiques. André Fontaine restitue à la question posée par Kolakowski la pointe d'humour que celui-ci n'y mettait pas : « Comment peut-on ne pas être social-démocrate ? ». Car il n'est guère plus facile de fixer l'image du social-démocrate que celle du Persan. (Nº 19,50 F ; Julliard).

● *La première Lettre du CIEL BR (Comité des intellectuels pour l'Europe des Libertés) nous est écrite par M. Crozier, A. Bergeron, R. Aron... etc. – Alain Besançon y décrit, chez les dirigeants occidentaux, le « cycle d'erreur » touchant l'Union soviétique. Dans son éditorial Alain Ravennes rappelle que depuis sa fondation le CIEL a couru le risque d'avoir « raison avant les autres », et recense les étapes de cette raison. Le CIEL entend n'être ni de droite ni de gauche, encore que parmi ses cent fondateurs on compte bon nombre d'intellectuels apparemment de droite, d'autres non moins, incontestablement de gauche, et quelques-uns du plafond. Si les hommes de bonne volonté doivent se rencontrer, c'est bien au CIEL, qui « reste ouvert... » Il n'est pas janséniste, et la même grâce est offerte à tous. D'ailleurs, chacun sait que le CIEL n'est pas dans les nuages, mais nulle part et partout : c'est l'observatoire idéal. (Nº 1. 4e trimestre 82. 15 F ; Abonnement 55 F ; 30, rue St Dominique, (7e).*

● *Dans une autre lettre, mais celle-là va atteindre son Nº 100 : La Lettre de Michel Jobert.* Pour être « ailleurs », elle n'est pas moins fermement ici. P. Plancher y dresse de façon très circonstanciée le « constat d'un accident », dont la victime est notre commerce extérieur. Quant à Michel Jobert lui-même, il avertit, comme il le fait depuis huit ans, « une nation qui est dangereusement assoupie » (on ne lui a pas ménagé les narcotiques) : *« Il n'y a pas de miracle. Il n'y a pas de recettes. Il n'y a que l'obstination ».*

En attendant, les Français, pour qui le déficit extérieur de la France paraît en effet très extérieur à eux-mêmes, s'obstinent patiemment ; ils font, comme de simples Polonais, la queue à la porte des boutiques pour s'arracher les uns aux autres, ce produit de première nécessité : le magnétoscope. (Novembre. 15 F ; abonnement 150 F ; 108, quai Blériot, 75016 Paris).

YVES FLORENNE.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 8 JANVIER

« La Cour des comptes », 10 h 30, 13, rue Cambon, Mlle Oswald.

« Paris gallo-romain raconté aux jeunes », 14 h 30, métro Monge, M. Serres.

« Saint-Etienne-du-Mont et le Panthéon », 15 heures, devant le Panthéon, Mme Legrégeois.

« Exposition l'Hôtel de Ville et son histoire », 15 heures, Hôtel de Ville, M. Lépany.

« Hôtels d'Evreux et Castagnier », 15 heures, 13, place Vendôme, Mlle Oswald.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch.

« Hôtel de Seignelay », 15 heures, 80, rue de Lille, Mlle Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Trésors d'Irlande », 15 heures, Grand Palais (Approche de l'art).

« Watteau », 10 h 30, Louvre porte Denon.

« Le Sénat », 15 heures, angle des rues de Tournon et de Vaugirard (Arcus).

« Cimabue, le crucifix de Santa Croce », 14 h 45, Louvre, porte Denon (L'art pour tous).

« L'Institut », 15 heures, 23, quai Conti (Arts et curiosités de Paris).

« La Maison des Carmes, son jardin », 15 heures, 70, rue de Vaugirard, Mme Barbier.

« Les impressionnistes », 11 heures, entrée du musée du Jeu-de-Paume, D. Bouchard.

« Musée Nissim de Camondo », 14 h 30, 63, rue de Monceau, Mme Caneri.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	324 F	519 F	715 F	910 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	584 F	1 039 F	1 495 F	1 950 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	364 F	600 F	835 F	1 070 F
II. – SUISSE, TUNISIE	436 F	744 F	1 052 F	1 360 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

CONFÉRENCES

9 h 30, 191, rue Saint-Jacques, M. G. Soutade : « Eboulis et environnement géographique passé et actuel » (Association de géographes français).

15 heures, 45, rue des Ecoles, Y. Durand : « L'ultime réalité » (Université populaire de Paris).

15 heures, 12, rue Vivienne, M. Locquin : « Les relations interpersonnelles et la créativité » ; et 17 heures, J. D'Ares : « Les arcanes secrets du logos à travers l'évangile ésotérique de saint Jean » (Ergonia) [projections].

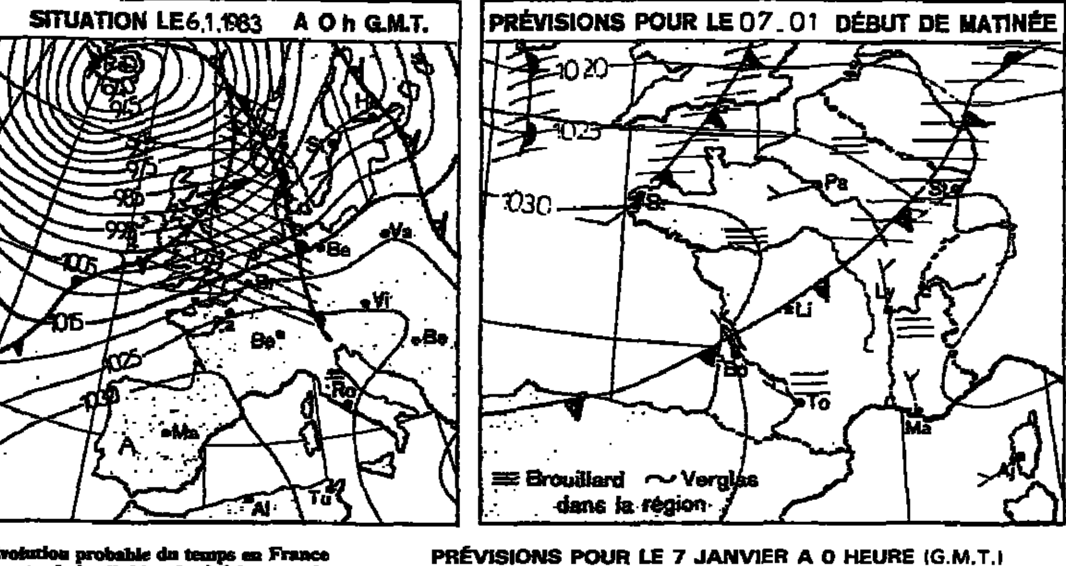
15 heures, 9, rue Pierre-Nicole, M. Schmitt : « A quoi sert l'intellect ? » (Mouvement du Graal).

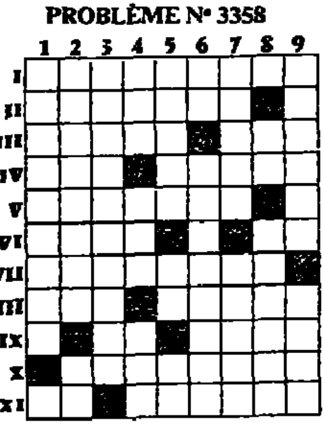
16 heures, 84, rue de Grenelle, R. Nedelkovitch : « Le processus de la réincarnation » (Union théosophique).

16 h 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier : « Le Bas-Vivarais, pays ardéchois ».

21 heures, 195, rue Saint-Jacques, Cl. Levi, P. Potier : « La vie dans le lagon néocalédonien : premiers résultats d'une coopération biologistes-chimistes » (Institut océanographique).

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 7 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 6 janvier à 0 heure et le vendredi 7 janvier à minuit.

Le champ de pression, déjà élevé sur le pays jeudi aura tendance à augmenter encore. C'est donc un front froid d'activité très réduite qui traversera la France de jeudi soir à vendredi soir. Il sera suivi d'un passage d'instabilité faible près de la Manche.

Demain vendredi, le matin le temps sera nuageux du Bordelais à la Lorraine avec quelques pluies faibles dans le nord-est. Ailleurs, on observera des bancs de brouillards. Dans la journée, le temps nuageux achèvera de traverser la moitié sud-est du pays. Quelques pluies d'instabilité se produiront près de la Manche et les Flandres. Mais les éclaircies seront généralement belles. Les vents seront modérés près de la Manche, faibles ailleurs.

Les températures minimales, en baisse sur le quart nord-ouest, seront de l'ordre de 8 degrés dans le Nord-Est et le Sud-Est, 4 à 6 degrés ailleurs. Les maximales avoisineront 16 degrés sur les régions méditerranéennes, 11 à 14 ailleurs.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 6 janvier à 7 heures, de 1 023,3 millibars, soit 767,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 janvier ; le second le minimum de la nuit du 5 au 6 janvier) : Ajaccio, 16 et 5 degrés ; Biarritz, 18 et 4 ; Bordeaux, 13 et 2 ; Bourges, 13 et 6 ; Brest, 13 et 11 ; Caen, 14 et 10 ; Cherbourg, 12 et 10 ; Clermont-Ferrand, 15 et 4 ; Dijon, 13 et 6 ; Grenoble, 11 et 4 ; Lille, 13 et 11 ; Lyon, 10 et 3 ; Marseille-Marignane, 15 et 6 ; Nancy, 13 et 11 ; Nantes, 13 et 8 ; Nice-Côte d'Azur, 15 et 7 ; Paris-Le Bourget, 14 et 11 ; Pau, 18 et 1 ; Perpignan, 19 et 4 ; Rennes, 14 et 10 ; Strasbourg, 14 et 9 ; Tours, 13 et 7 ; Toulouse, 16 et 0 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 1 degrés ; Amsterdam, 12 et 11 ; Athènes, 15 et 5 ; Berlin, 7 et 6 ; Bonn, 13 et 12 ; Bruxelles, 13 et 11 ; Le Caire, 16 et 9 ; îles Canaries, 17 et 14 ; Copenhague, 5 et 4 ; Dakar, 29 et 19 ; Djerba, 16 et 11 ; Genève, 9 et 1 ; Jérusalem, 7 et 5 ; Lisbonne, 12 et 5 ; Londres, 14 et 11 ; Luxembourg, 11 et 10 ; Madrid, 13 et – 3 ; Moscou, – 1 et – 6 ; Nairobi, 26 et 16 ; New-York, 5 et 4 ; Palma-de-Majorque, 15 et 0 ; Rome, 16 et 4 ; Stockholm, 3 et 0 ; Tozeur, 15 et 6 ; Tunis, 17 et 10.

L'ÉTAT DE LA NEIGE

Un temps doux a prédominé cette semaine sur tous les massifs. Dans les Pyrénées et les Alpes du Sud, en versant sud, la neige de surface a été le plus souvent croûtée le matin par le regel : puis elle ramollit très vite dès les premiers rayons du soleil. En versant nord, elle est encore froide et peu transformée.

Dans les Alpes du Nord, la pluie qui est tombée mardi et mercerdi endessous de 2 000 mètres a humidifié la neige de surface ; de 2 000 à 3 000 mètres, les 5 à 10 centimètres de neige récente sont humides et lourds.

C'est un temps sec, sans chute de neige, qui est attendu pour les jours à venir.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

FORMATION PERMANENTE

LE MALADE ET SON MÉDECIN. – Le Centre Sèvres, centre jésuite de formation et de recherche, organise cette année, autour des questions médicales : un cours sur **« Le malade, sa liberté et la médecine »**, par P. Verspieren, jusqu'au 24 février, le jeudi de 20 heures à 22 heures. Une session pluridisciplinaire sur **« La demande de guérison »**, par les professeurs D. Vasse et M. Farin, du 15 au 25 février, de 9 h 30 à 17 heures. Une session en fin de semaine sur **« Les souffrances terminales »**, avec les docteurs Salamagne et du Pontavice, et le professeur Verspieren, samedi 23 avril, de 10 heures à 19 heures, et dimanche 24 avril, de 9 h 30 à 16 heures.

★ 35, rue de Sèvres, 75006 Paris, tél. : 544-58-91, tous les jours sauf samedi de 14 heures à 18 heures.

ARLEQUIN

RESULTATS OFFICIELS DU TIRAGE Nº 02 DU 5 JANVIER 1983

Finales et numéros	Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier
7	Tous les billets terminés par 7 gagnent 70 F dans toutes les series
07	Tous les billets terminés par 07 gagnent 370 F dans toutes les séries Tous les billets terminés par 70 gagnent 200 F dans toutes les séries

Finales et numéros	Numéros gagnants dans toutes les séries										Sommes à payer
951	0159	1159	2159	3159	4159	5159	6159	7159	8159	9159	400 F.
	0195	1195	2195	3195	4195	5195	6195	7195	8195	9195	400
	0519	1519	2519	3519	4519	5519	6519	7519	8519	9519	400
	0591	1591	2591	3591	4591	5591	6591	7591	8591	9591	400
	0915	1915	2915	3915	4915	5915	6915	7915	8915	9915	400
	0951	1951	2951	3951	4951	5951	6951	7951	8951	9951	4 000
396	0369	1369	2369	3369	4369	5369	6369	7369	8369	9369	400
	0396	1396	2396	3396	4396	5396	6396	7396	8396	9396	4 000
	0639	1639	2639	3639	4639	5639	6639	7639	8639	9639	400
	0693	1693	2693	3693	4693	5693	6693	7693	8693	9693	400
	0936	1936	2936	3936	4936	5936	6936	7936	8936	9936	400
	0963	1963	2963	3963	4963	5963	6963	7963	8963	9963	400

Finales et numéros	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 40	Sommes à payer Autres séries	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 40	Sommes à payer Autres séries
9436	3469	F. 10 000	F. 2 000	6349	F. 10 000	F. 2 000
	3496	10 000	2 000	6394	10 000	2 000
	3649	10 000	2 000	6439	10 000	2 000
	3694	10 000	2 000	6493	10 000	2 000
	3946	10 000	2 000	6934	10 000	2 000
	3964	10 000	2 000	6943	10 000	2 000
	4369	10 400	2 400	9346	10 000	2 000
	4396	14 000	6 000	9364	10 000	2 000
	4639	10 400	2 400	9436	3 000 000	30 000
	4693	10 400	2 400	9463	10 000	2 000
	4936	10 400	2 400	9634	10 000	2 000
	4963	10 400	2 400	9643	10 000	2 000

PROCHAIN ARLEQUIN LE 19 JANVIER 1983 - TIRAGE TELEVISE à 19 h 50

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3358

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II								■	
III						■			
IV				■					
V								■	
VI					■		■		
VII									■
VIII				■					
IX		■			■				
X	■								
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Les roses font de jolis bouquets. – II. Travailler de la panse ou de l'esprit. – III. Une femme a parfois les yeux humides en le quittant. Vieille affirmation qui affirme encore aujourd'hui que la France de jadis était déjà coupée en deux. – IV. Amusant ou crevant selon le genre de casse-pipes. Suivant des conceptions différentes, la faucille l'est autant que le marteau. – V. Passe des articles en revue. – VI. Moitié d'un mahârâja. Personnel. – VII. L'usure leur donne plus d'ampleur. – VIII. C'était peut-être un vieux bison futé. Transvasée. – IX. Note. C'est quand on ne s'en fait pas qu'on s'en fait le plus. – X. Nuancerai à l'image d'une écharpe céleste. – XI. Note. Frisent ou défrisent.

VERTICALEMENT

1. Epreuve où des as abattent leurs atouts pour en devenir les rois. – 2. A la tête assez loin du bonnet. Même l'herbe tendre a dû lui paraître plutôt dure. – 3. Tapeur avec lequel il est recommandé d'utiliser un crochet. – 4. Plus elle est chère, moins elle est confortable. Beaucoup sont encore couchés quand elle lève. Il est « crevant » avec un rigolo. – 5. Large sillon. Note. Possessif. – 6. Personnel. Gâcheuses de métier. – 7. Théâtre d'un manège ne comprenant qu'un seul cheval de bois. Fait porter lourdement le chapeau à un homme très respecté. – 8. Personnel. Col très montant. – 9. Plus il tape, plus on frappe. Acte d'autorité.

Solution du problème nº 3357

Horizontalement

I. Alpiniste. – II. Marcellin. – III. Idée ; lot. – IV. Ars ; luges. – V. Bête ; sa. – VI. Insinue. – VII. Esse ; ossu. - VIII. Mise ; Ur. – IX. Eli ; Ussé. – X. Nomes ; élu. – XI. Otages.

Verticalement

1. Amiablement. – 2. Ladre ; silo. – 3. Prestissimo. – 4. Ice ; Enée ; et. – 5. Ne ; USA. – 6. Illusions. – 7. Slogans ; See. – 8. Tite ; usuels. – 9. En ; sueur.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 6 janvier :

DES DÉCRETS

● Authentifiant les résultats du recensement général de la population de mars et avril 1982 ;

● Fixant les modalités d'élection des représentants des salariés au conseil d'administration de la S.N.C.F. ;

● Portant application des dispositions de l'article 89 de la loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle (œuvres cinématographiques, vidéocassettes et vidéodisques).

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DES ROIS

TIRAGE Nº 01 DU 5 JANVIER 1983

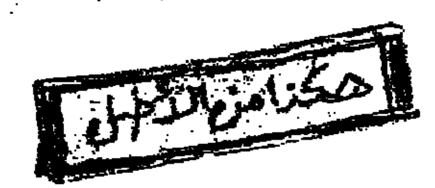
TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER
1	961	500 F.
	06 171	10 000
2	142	500
	0 292	2 000
	5 922	2 000
3	103	500
	123	500
	253	500
	953	500
	6 163	2 000
	9 893	2 000
	06 373	10 000
4	4	100
	74	300
	94	300
	554	600
	604	600
	924	600
	8 284	2 100
	05 934	10 100
	84 944	10 100
5	165	500
	295	500
	8 035	2 000
	71 225	10 000
6	66	200 F.
	426	500
	616	500
	756	500
	866	700
	58 886	10 000
	62 676	10 000
	396 356	1 000 000
7	7	100
	057	600
	197	600
8	18	200
	78	200
	168	500
	518	700
	1 498	2 000
	84 198	10 000
	92 498	10 000
9	3 479	2 000
0	750	500
	1 250	2 000
	4 200	2 000
	91 070	10 000
	220 800	4 000 000

PROCHAIN TIRAGE LE 12 JANVIER 1983

TRANCHE DE JANVIER DES SIGNES DU ZODIAQUE À MALAKOFF (Hauts-de-Seine)

LOTO TIRAGE Nº 01 : 1 12 16 21 31 48 – NUMERO COMPLEMENTAIRE 37

PROCHAIN TIRAGE LE 12 JANVIER 1983 VALIDATION JUSQU'AU 11 JANVIER APRES-MIDI



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

ORGANISME D'INNOVATIONS SOCIALES — PARIS (15 e)
recherche un

Responsable HF de programmes

Il sera chargé d'analyser des solutions répondant à un besoin social conçues au niveau de l'équipe (enfance délaissée, handicapés physiques, personnes âgées, jeunes sans emploi), d'élaborer et de mettre en place des réalisations concrètes, d'en suivre et d'en évaluer les résultats aux plans social et financier.
PROFIL REQUIS : 30 ans environ, situation familiale équilibrée, très bon niveau général, sens des contacts et des négociations à tous niveaux. Disponibilité nécessaire pour déplacements en province de courte durée, grande autonomie d'action impliquant qualités d'organisation, esprit d'entreprise et rigueur.
Ecrire avec CV, photo et prétentions sous référence 4270 à DESSEIN — 69, rue de Provence 75009 PARIS.

IMPORTANT GROUPE DE SOCIÉTÉS
recherche pour
service juridique



LICENCIÉ EN DROIT PRIVÉ

(droit commercial, droit des sociétés)
Connaissance droit des assurances, *pratique modalités registre du* commerce, contentieux des sociétés appréciée.
Libre 1ère quinzaine de Février 1983
adresser C.V. sous référence 52809 M à : Bleu Publicité 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX - Q.T.

IMPORTANTE SEMOULERIE RÉGION PARISIENNE
recherche

ÉLECTROMÉCANICIEN-ÉLECTRONICIEN

BTS ou BT exigé
expérience professionnelle minimum 5 ans dans poste similaire pour maintenance, installations, dépannage, etc.
Position agent de maîtrise.
Se présenter avec diplômes et références à Société Produits Bertrand, 10, avenue Louis-Roche, 92230 Gennevilliers (près pont de Saint-Ouen).

VOLVO FRANCE s.a.
recherche pour sa Division Automobiles

1 chef de région

- *Activité commerciale.*
- Poste à pourvoir dans la Région Parisienne.
- Expérience obligatoire d'au moins 5 ans dans un poste similaire.

Adresser C.V., photo et prétentions à :
VOLVO France S.A. - Direction du Personnel
49, avenue d'Iéna - 75116 PARIS

amp

Centre d'Informations *Financières recherche*
CONSEILLERS COMMERCIAUX (H. ou F.)
— Débutants ou expérimentés.
— Sens de la négociation.
— *Excellente présentation.*
— Formation assurée.
Tél. pr r.-v. 500-24-03, p. 210.

Sté DACRAL-ASTRAL recherche

JEUNE I.U.T

Traitement de surface, dégagé O.M. ; lieu de travail : MONTATAIRE (Breil 60).
Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à Dacral-Astral, 16, rue des Déportés, 60160 MONTATAIRE.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES, recherche

ATTACHÉS COMMERCIAUX

dynamiques et sérieux, bonne expérience, rompus aux contacts haut niveau.
Adr. C.V. et photo à SIPEP, *réf./1.020 au 3, rue de Choiseul* 75002 PARIS (qui tr.).

Rech. J.Fme. très compétente et vive, excell. réf. pr s'occup. maison et enfants tous les après-midi de le 17e arrdt Tél. *après 10 H. au 551-94-45.*

Place stable, bon salaire offert, à :
SECRETAIRE STENO DACTYLO
connaissant mémosphère, I.B.M. *ayant expérience* Travaux Publics, à :
MÉCANICIEN
sur engins T.P. si, expériences.
Secteur activité : *Marne La Vallée.*
Joindre C.V. et références
Ecrire sous le nº T 037501 M.
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ACERI recherche

1 DESSINATEUR

BTS électromécanique bonne expérience Tél. 728-88-13.

PROFESSEUR HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE, EXPÉRIENCE POUR ÉCOLE PRIVÉE PARIS-EST. Ecrire nº 68.345 Publicité ZEMOR, 3, rue Saint-Fiacre, 75002 PARIS, qui tr.

CENTRE TECHNIQUE INDUSTRIEL DE LA CONSTRUCTION MÉTALLIQUE

(près Pont-de-Neuilly/ La Défense)
recherche

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

(A.M., E.C.P. ou équivalents)
Pour participer au développement d'un système de C.A.O. Une première expérience dans ce domaine serait appréciée.
Une bonne connaissance de *l'informatique graphique interactive est indispensable.*
Adresser C.V. manuscrit et prétentions au C.T.I.C.M., service du Personnel, 20, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX Cedex.

CENTRE DE DOCUMENTATION recherche INGÉNIEUR ou UNIVERSITAIRE dynamique, *nationalité française, connaissant* l'anglais, notions d'informatique pour actions promotionnelles dans service relations extérieures.
Envoyer C.V. et prétentions à nº 28.508 Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, 75002 PARIS qui transmettra.

M.G.E., S.A.
10, r. du Général-Négrier 78800 HOUILLES
recherche

COMPTABLE QUALIFIÉ (E)

2e échelon, libre de suite.
Adresser C.V. et prétentions.

LTP ST NICOLAS recherche

PROFESSEUR

Pour enseignement professionnel en fabrication mécanique. *Diplômes* BTN F1 et BTS + 3 ans d'expér. professionnelle. *Tél. 222-83-80.*

Institut Physique nucléaire ORSAY, *recherche*

INGÉNIEUR

en analyses numériques, niveau thèse 3e cycle *de mathématiques appliquées ou diplôme École Nationale d'ingénieur* avec

TRÈS BONNES CONNAISSANCES EN INFORMATIQUE

Ecrire avec C.V. à I.P.N., service du personnel, réf. NR, B.P. 1, 91406 ORSAY.

Organisme de Formation cherche

PROFESSEURS ANGLAIS ET ALLEMAND

pour la banlieue 93.
Tél. : 226-52-30.

IMPORTANTE ENTREPRISE de BATIMENT Second Œuvre PARIS-OUEST cherche pour *son SERVICE COMPTABILITÉ* TRAVAUX-FACTURATION — 120-130.000 F. —

1 TECHNICIEN-BATIMENT

possédant une solide expérience des chantiers de bâtiment et ayant particulièrement le goût des comptes de chantier :
— Facturation, règlements, demande d'acomptes, établissement des cautions etc...
C'est un cadre 40-45 ans qui sera responsable de l'ensemble du service. Adr. C.V. et prét. à A.M.P. sous réf. nº 5645/JR 40, rue Olivier de Serres 75015 PARIS, qui transmettra.

DANS LE CADRE DU CONTRAT DE SOLIDARITÉ
L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE *CHIMIQUE APPLIQUÉE*
centre de recherche Banlieue Sud, recrute

• UN INGÉNIEUR CHIMISTE

30 ans minimum, expérience industrielle (Laboratoire et Pilote) en chimie fine.

• UN INGÉNIEUR CHIMISTE

Quelques années d'expérience pour laboratoire de développement chimie fine.

• UN INGÉNIEUR CHIMISTE

ENSIA ou INSA
5 à 10 ans d'expérience en études ou réalisations sur le terrain, épuration des eaux *industrielles et urbaines.*

• UN INGÉNIEUR PHYSICO-CHIMISTE

Pour recherche dans laboratoire, ayant connaissance en écologie appliquée :
- analyse radio-chimique.
- physico-chimie des sols.

Programmation des essais et interprétation statistique.

• UN TECHNICIEN PLASTURGISTE

25 ans minimum - expérience thermoplastique.
Ecrire avec C.V., références et prétentions à : **IRCHA** - Service du Personnel - BP No 1 - 91710 VERT-LE-PETIT

bleu

Le Centre d'Informations Financières recherche *FUTURS CADRES* COMMERCIAUX (H. ou F.)
— Dynamiques et ambitieux.
— Goût du contact haut niv.
— Très bonne présentation.
— *Sens des responsabilités.*
Pour r.-v. 500-24-03, p. 209.

École normale supérieure de l'enseignement technique cherche

BIBLIOTHÉCAIRE LICENCE

C.A.F.B. Expérience professionnelle
URGENT
Téléphone : 664-15-61 poste 307
Mme BOISSIÈRE ENSET CACHAN

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 38 ans, PSYCHOLOGUE CLINICIENNE (DESS. PARIS V) expérience en psychopédagogie, *souhaiterait poste Paris ou* région parisienne dans le secteur clinique (associations, milieu ouvert) ou de l'animation en milieu scolaire.
Ecr. s/nº 7457 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

Excellente Secrétaire
Parfaite bil. Anglais très bonnes réf. ch. poste stable secrét. bil. Anglais de gde *Sté* secteur médical ou informatique, de prêt. Libre de suite. *Prétentions :* 7000 F X 13
Ecrire sous le nº T 037587 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

33 ans, expér. Bâtiment, industriel, *installation* H.T.D.T.
connaissance Norme et règlement.
cherche poste à responsabilité dans ENTREPRISE, bureau d'étude *ou bureau de contrôle.*
Ecrire sous nº 6433 *Le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

« J. Couple 21 a., ch. emploi à *l'année chez particulier pr. gardiennage propriété privée de préférence Sud de la France ou étranger.* Téléphoner au (89) 80-30-60 hrs de repas. »

J.H. 27 ans, maît. Droit privé, expérience 3 ans, cherche emploi *domaine culturel mais étudie toutes propositions (d'avocats,* conseil jurid. etc.) M. POLLET C. *rue Montzon 59200 TOURCOING.*

J.F. 24 ans trilingue (licenciée) *diplômée académie commerciale internationale,* recherche, *Paris ou région parisienne,* emploi stable de cadre commercial ou d'exportation.
Ecr. s/nº 6434 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JOURNALISTE ET PUBLICITAIRE

met à votre disposition son expérience de *MAQUETTISTE,* RÉDACTEUR, PHOTOGRAPHE *pour tous problèmes :* IMAGES DE MARQUES, ANNONCES, CATALOGUES, MAILING, REPORTAGES, *RELATIONS* PRESSE.
Toutes formes de collaborations possibles.
Ecr. s/nº 6431 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

travail à domicile

MADAME, MADEMOISELLE
Vous désirez augmenter vos revenus par une activité à domicile (pas de porte-à-porte).
Pour en savoir plus, tél. au : 430-19-00, de 19 à 20 h.

capitaux propositions commerciales

RECHERCHONS ACQUISITION D'ENTREPRISES DE DISTRIB. SERVICES OU FABRICATION MOYENNE IMPORTANCE.
Ecr. s/nº 6.430 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

cours et leçons

Rech. profs. maths + sces, bons *pédagogues pour élève* 1re, habitant La Celle-St-Cloud. Tél. tous les soirs à partir de 18 heures au 918-57-09.

propositions diverses

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, *bien rémunérés à toutes et à* tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) Boîte Postale 40209 PARIS.

gérances libres

COUPLE DYNAMIQUE rech. GÉRANCE libre, bar, restaurant (de *préférence* PARIS). *Ecr.* M. PH. LAPERCHE, 12, rue Berthelot, 94800 VILLEJUIF.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Part. vend Simca horizon GLS blanche, int. gris vert 1978. Emb., susp., all. *neuf,* vitre teintée. Tél. ✆ : 584-34-67.

de 8 à 11 C.V.

Particulier vend R 20 TS 1979, 5 vitesses, 60.000 km, freins neufs, 32.000 F. Tél. : 634-03-10, p. 19.

L'immobilier

appartements vente

4e arrdt

AU CŒUR DU MARAIS

75, R. VIEILLE-DU-TEMPLE. Toutes surfaces à rénover. Prix moyen 12.000 F le m². S/pl. SAMEDI 9 h 30/16 h.

MARAIS BASTILLE

Dans réhabilitation

6 P. EN DUPLEX

A rénover. 880.000 F.
Téléphone : 274-60-52.

5e arrdt

10 mn R.E.R. LUXEMBOURG Mº Cardinal-Lemoine - Monge. Près Lycée Henri-IV. Livraison immédiate

2 A 4 PCES, 43-97 m²

Terrasses, parkings.
Ts les jours sauf mardi et férié.

2, RUE LAROMIGUIÈRE

14/18 h ou BEGI 287-42-06.

NEUF CONSTRUCTION EN COURS

IMM. TRÈS GRAND LUXE DE 29 APPARTEMENTS
Livraison 1er trimestre 1983

1 ET 3 R. POLIVEAU

DU 2 AU 5 PIÈCES et DUPLEX-TERRASSES
Prix moyen 15.000 F le m²
Ferme et définitif
APPARTEMENT-TÉMOIN
Tous les jours 14 à 19 h sauf mercredi et dimanche
A.W.I. Tél. : 267-37-37.

5e 106 m², séj., 4 ch., bns, 2 dches, parkg, pisc., imm. réc., 1.500.000 F, 336-46-29.

6e arrdt

SAINT-SULPICE SUD

140 m², calme. 354-95-10.

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS
Beau 8 p., *210 m²*, calme Sud.
PARFAIT ÉTAT
DORESSAY - 624-93-33.

11e arrdt

Pr. bd Voltaire 2 p. s rue réf. nf cuis. bains, W.C., chf. *220.000 F. Clé MICLO 258,* bd Voltaire 11e, 373-75-06.

13e arrdt

MAISON

5 PIÈCES dans hameau
Travaux. Tél. : 325-63-84.

SAINT-MARCEL

Proche HOPITAUX et GARE AUSTERLITZ
Pierre de taille ravalé tapis, escalier

3 P. TT CONFORT

Plafond à la française. 340.000 F. Crédit vendeur possible. 345-55-10.

14e arrdt

GÉNÉRAL-LECLERC

(PROCHE) CALME

2 P., CUIS., W.-C.

A rénover, 2e ét., s/rue et cour. *185.000 F. Crédit vendeur* possible. Tél. : 345-55-10.

MONTPARNASSE : LOFT 105 m² (liv. + 3 ch.) tt cft, calme, 900.000 F, 550-34-00.

15e arrdt

PTE VERSAILLES (ISSY) 4 P., gde cuis., bains, w.-c. parquet chêne, 6e, asc. balcon. 550.000 F. Tél. : 577-96-85.

16e arrdt

A 20 mètres av. Foch, gd standing, ét. élevé, terrasse 10 m, très grand 4 P. 2.000.000 F. 783-89-86 - 548-27-13.

PASSY, 4/5 P., 125 m², récent, 2 bains, 2e ét., vue agréable, verdure. 1.250.000 F. 783-89-86 - 548-27-13.

17e arrdt

45, AVENUE VILLIERS

Mº MALESHERBES
DUPLEX avec MEZZANINE de 2, 4, 5 P. et STUDIOS *LUXUEUSE RÉHABILITATION*
Vis. jeudi, vendredi, 13/18 h.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT, maison *5/6 P., tt cft, avec beau jardin* Prix : 950.000 F. 287-52-73.

78-Yvelines

PARLY-2, 2/3 PIÈCES

dernier étage, bains, cuis. équipée, w.-c. séparés. Impeccable. 405.000 F. Tél. 955-00-60.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE 980 000 F

Charm. pet. mais. entre Mº et bois, à transf. 605-10-06.

PRÈS RUE DE LONGCHAMP
1, BIS RUE CHARCOT
NEUILLY, proprio vd grands 2 P, 50 m² environ et un DUPLEX 110 m² refaits neufs, asc. 551-31-89.

BOULOGNE-BOIS
2 pces à rénover, 3e ét. sud + grenier à récupérer. 170.000 F.
Téléphone : 545-34-28.

93 Seine-Saint-Denis

NEUILLY-SUR-MARNE
sup. F5 115 m², sec., 2 bains en s/sol, cave, terr. sud, vue Marne, proche R.E.R., libre. 550.000. T. (3) 918-02-30.

Etranger

ESPAGNE BORD DE MER
Région Valence. 75 m², 4 p. 285.000 F. 280-38-06.

locations non meublées offres

Paris

BD DE LA BASTILLE face au port de plaisance 6 p. dans bel imm. 1900, envir. 200 m², 10.000 F. Téléphone : 523-50-95.

BUTTES-CHAUMONT, imm. stand., stud., cft, park. 2.050 F. 3 P. 3.000 F. Tél. 325-82-90.

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIÉTAIRES

Louez vite et sans frais ENTRE PARTICULIERS
OFFICE DES LOCATAIRES
Téléphonez au : 296-58-10.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons, ttes banl., loyer gar. 8.000 F. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. DU STUDIO AU 6 P. *LOYERS GARANTIS* par Stés ou Ambassades. 281-10-20.

immobilier information

ANCIENS-NEUFS

DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR.
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER,
27, avenue de Villiers,
75017 PARIS. T. 227-44-44.

bureaux

Achats

POUR ADMINISTRATION
STÉ recherche 6 à 7.000 m² bureaux, parkings, même bruts intra muros. Tél. 577-96-85.

Locations

66 CHAMPS-ÉLYSÉES

BUREAUX MEUBLÉS, parking
DOMICILIATION 600 F.
SECRÉTARIAT-SERVICES
B.E.B. Tél. 723-60-00.

pavillons

PAVILLONS

JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR.
Appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER,
27 bis, avenue de Villiers,
75017 PARIS. T. 277-44-44.

GIF-SUR-YVETTE

7 P., 180 m² habitables, séj. 37 m², 7 chbres, bains, salle d'eau, cuis. équipée, s/sol complet, gar. dble, 1.000 m² terrain. 1.350.000 F. 928-68-00.

villas

Cause mutation. Villa corse contre équiv. Midi Méditerr. ou vente. Tél. : (95) 33-60-94.

propriétés

SOLOGNE

A vendre pour chasse et placement forestier petits TERRITOIRES avec ou sans étangs et bâtiments.
Ecrire HAVAS *Orléans* nº 200.648.

SOCIÉTÉ CHAMPS-ÉLYSÉES recherche propriétés, appartements, commerces, à vendre immédiatement par diffusion France étranger. Ecrire à S.N.E.E.I., 76, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris. Téléphone : 562-66-44.

domaines

Achèterais
VASTE PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE
Ecrire sous le nº 251787 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

terrains

MONTMORENCY, beau terrain de 2.500 m² près du centre, constructibilité 500 m², plancher. Prix : 550.000 F. Tél. : 227-22-62.

viagers

LIBRE DE SUITE
3 p. tt confort, box.
Mº Jules-Joffrin, imm. pierre.
130.000 + 2.500 F. 288-19-09.

SPORTS

LA CRISE DES CLUBS DE FOOTBALL

● LYON : démission du président

De notre correspondant régional

Lyon. — M. Raymond Ravet, président de l'Olympique lyonnais, a envoyé, lundi 3 janvier, sa démission aux membres du conseil d'administration. Elu le 11 mai 1982, M. Ravet quitte le club aussi discrètement qu'il l'avait dirigé. Son départ ajoute à la confusion dans un club qui a « usé » beaucoup de dirigeants ces dernières saisons : quatre présidents en cinq ans : MM. Rochet, Michaud, Perrot et Ravet. Cette démission a été officiellement présentée pour *« raisons de santé »*.

Il convient cependant d'indiquer qu'une affaire de détournement de fonds agite le club depuis plusieurs semaines. Le préjudice serait de l'ordre de 55 000 F. Après un démenti maladroit, les dirigeants avaient dû admettre la réalité d'un acte délictueux qui mettrait en cause un salarié de haut niveau du club. Pudeur extrême, dans un communiqué remis à la presse, le 5 janvier, à l'issue d'une réunion du conseil d'administration, les dirigeants écrivent : *« Une erreur de caisse d'un montant de 55 000 F a été placée au compte « pertes et profits »*.

Le 13 janvier une assemblée générale devrait permettre le renouvellement de l'équipe dirigeante. Le club a grand besoin d'un apport de nouvelles énergies. Ne serait-ce que pour affronter de rudes enjeux politiques. Comme le rappelle le *« traitement de choc »* très ambitieux proposé par le parti socialiste dans le cadre de sa campagne pour les élections municipales. Le P.S. propose, en effet, une aide financière considérable de 25 millions de francs : treize millions la première année et 6 millions les deux suivantes. Pour tenter de sortir enfin de la spirale actuelle où les importantes subventions municipales ne servent qu'à éponger les déficits antérieurs.

CLAUDE RÉGENT.

● SAINT-ÉTIENNE : isoler Robert Herbin

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Le feu couve toujours sous la cendre stéphanoise et s'est rallumé, mercredi 5 janvier, à la suite de deux entretiens du comité directeur avec Robert Herbin, l'entraîneur, et Bernard Gardon, le nouveau responsable du recrutement. Un rumeur s'est aussitôt propagée : Herbin et Gardon se seraient vu notifier une mesure de licenciement.

Le nouveau président du club forézien, M. Paul Bressy, s'insurge : *« Je ne comprends pas. Il n'y a rien. Cette affaire est ahurissante, comme tout ce qui se passe à l'A.S.S.E. depuis quelques mois. »* Robert Herbin a donné une réponse similaire. Bernard Gardon réagit fraîchement par ces mots : *« Je n'ai rien à dire. »* Il n'infirme donc pas, car, en vérité, malgré le démenti du président, ce dernier lui a bien fait savoir qu'il devait s'attendre à recevoir prochainement un courrier de licenciement.

Bien qu'il ait promis, lors de son accession à la présidence, qu'il ne « couperait pas de tête », M. Bressy court en fait peu de risques de faire tomber celle-là. Surtout depuis que M. Sanguedolce, le maire de la ville, s'est étonné publiquement du salaire mensuel de Bernard Gardon (30 000 F). Cet épisode pourrait paraître secondaire dans l'interminable feuilleton stéphanois si M. Gardon n'était pas devenu le bras droit de Robert Herbin. L'entraîneur des Verts a déjà perdu récemment Pierre Garonnaire, le « vieux » recruteur parti discrètement plus tôt que prévu.

Les indemnités accordés à Pierre Garonnaire ajoutées aux résultats satisfaisants de l'audit confortent la thèse de ceux qui estiment que le départ de Bernard Gardon ne relève pas d'un besoin d'assainissement financier, mais correspondrait à la volonté d'isoler, voire de déstabiliser, Robert Herbin.

LLIBERT TARAGO.

Le rallye Paris Dakar

LA MALCHANCE DE JEAN-PAUL MINGELS

(De notre envoyé spécial.)

Ouargla (Sahara algérien). — Ce n'est pas tout à fait un hasard si M. Thierry Sabine, patron du rallye, répète inlassablement à ses détracteurs : *« Personne n'est obligé de me suivre. »* La formule n'est pas seulement une précaution oratoire ; elle caractérise la personnalité de l'organisateur, qui n'ignore rien des difficultés de son épreuve.

Ainsi le motard français, d'origine belge, Jean-Paul Mingels, pilote de chez Yamaha, a chuté mercredi 5 janvier peu après le départ de la « spéciale » Touggourt-Guerrara, longue de 171 kilomètres. Victime d'un traumatisme crânien, il a, sur les conseils de l'équipe de médecins du docteur Hubert Lasnier, renoncé à poursuivre la route. Il a été rapatrié sur Alger par avion dans la journée de mercredi.

Déjà l'an dernier, il avait, au cours du même rallye, fait une chute spectaculaire de 40 mètres avant le gué de Kidira (Sénégal) et perdu la course, dont il était le premier. Il avait aussi été rapatrié sur Paris en raison de la gravité de sa blessure.

La malchance a frappé également dans la même journée un autre motard : Hervé Leconte, pilote d'une Peugeot. Le jeune Français s'est cassé l'avant-bras à la suite d'une chute ; il a pu, en revanche, continuer la route et s'est fait plâtrer le soir à l'étape d'Ouargla. — G. M.

D'un sport à l'autre

BOXE. — *le Français Robert Gambini, battu aux points en douze reprises par l'Italien Patrizio Oliva, le 5 janvier, à Ischia (Italie), a perdu son titre européen des poids super-légers.*

RUGBY. — *L'équipe de France, qui rencontrera l'Angleterre le 15 janvier à Twickenham pour son premier match dans le Tournoi des cinq nations, aura la composition suivante : Blanco ; Sella, Belascain, Codorniou, Estève ; Camberabero, Martinez ; Rodriguez, Joinel, Rives (cap.) ; Orso, Condom ; Paparemborde, Dintrans, Dospital.*

ENVIRONNEMENT

LES MILITANTS ANTINUCLÉAIRES CESSENT L'OCCUPATION D'UNE GRUE DU PORT DE CHERBOURG

Les deux militants antinucléaires, qui occupaient une grue du port de Cherbourg pour empêcher l'éventuel déchargement de déchets radioactifs, ont cessé leur occupation dans l'après-midi du 5 janvier, après négociation avec les forces de police. Ils ne seront pas poursuivis.

Quant au navire du mouvement écologiste *Greenpeace*, le *Sirius*, au mouillage dans la rade de Cherbourg, il reste étroitement surveillé par les bâtiments de la marine nationale. Mais le navire britannique *Pacific Crane*, parti du Japon avec 24 tonnes de combustibles irradiés destinés à l'usine de la Hague, n'est toujours pas annoncé dans les eaux françaises.

Pour sa part, le gouvernement suédois vient de donner l'autorisation au navire français *Sigyn* de prendre la mer en direction de Cherbourg où il doit apporter un chargement de déchets nucléaires. Le navire avait subi des avaries le 25 novembre au cours d'une fausse manœuvre dans le port de Barsebaeck, dans le sud de la Suède.

Les responsables du Comité contre la pollution atomique de la Hague, ont annoncé un rassemblement de protestation, à Cherbourg, le samedi 8 janvier, avec la participation de délégations étrangères.

M. DELARUE EST DESSAISI DU RAPPORT SUR LA QUALITÉ DE LA VIE EN BANLIEUE

M. Jean-Claude Delarue, délégué général de l'association S.O.S.-Environnement, auteur d'un rapport sur « la qualité de la vie dans les banlieues » (*le Monde* du 5 janvier) a été dessaisi de ce rapport par le Conseil économique et social — fait sans précédent dans les annales du Conseil.

Réunie le 5 janvier pour examiner ce rapport, la section du cadre de vie du Conseil a reproché à M. Delarue d'avoir rendu public *« un avant-projet de caractère personnel, qui n'avait pas encore été examiné dans son ensemble »*. Le projet définitif sera confié à un nouveau rapporteur, qui n'a pas encore été désigné.

Pour sa part, M. Delarue estime qu'*« un certain nombre de conseillers ont sauté sur l'occasion pour éviter un débat public et la mise en cause de certains élus, sur divers aspects de la vie des banlieusards »*.

PRESSE

DEUX MOIS APRÈS SON LANCEMENT

L'avenir du « Nouveau Sud » est sérieusement compromis

Le Nouveau Sud, hebdomadaire régional lancé à Montpellier voici deux mois sous la conduite de M. Jacques Molénat, a décidé d'interrompre cette semaine sa parution normale. Le vendredi 7 janvier, il fera paraître un numéro spécial de quatre pages (vendu 1 franc) donnant des explications sur les difficultés financières qu'il travers, en dépit des résultats *« assez satisfaisants »* enregistrés depuis son lancement : 7 000 exemplaires vendus chaque semaine et 30 000 francs de recettes publicitaires par numéro.

Selon la direction de la publication, M. Gaston Boyer — fondateur (et mécène) du *Nouveau Sud*, dernier administrateur avant-guerre du journal *Le Petit Méridional* — n'a pas encore versé les 3 millions de francs qu'il s'était engagé, par écrit, à investir dans cet hebdomadaire. Cette somme devait être prélevée sur l'indemnité de quelque 20 millions de francs qu'un arbitrage de M. Pierre-Bloch, en date du 30 juin 1982, lui a accordé, au sujet d'une affaire de droit au bail d'immeuble et d'imprimerie à Montpellier, remontant à l'époque de la Libération.

Mise en cause dans ce procès, la SNEP (Société nationale des entreprises de presse) ne paraît pas disposée à régler cette somme, car elle *« conteste à la fois l'existence de la créance et la validité de la sentence »*.

Mais dès ce jeudi matin 6 janvier, une conférence de presse à Montpellier, fera le point sur la gravité de la situation, *le Nouveau Sud* étant menacé de disparition par suspension du crédit des banques si les trois millions de M. Boyer ne sont pas rapidement déposés en gage. Le sort de trente-deux salariés, dont dix journalistes permanents, est suspendu à cette hypothèse. Un télégramme en forme de S.O.S. a été adressé par l'équipe du *Nouveau Sud* au président de la République.

« Nous vous demandons d'intervenir pour un règlement immédiat de cette affaire. Il y va du sort d'un libre journal qui a parié sur le succès de la décentralisation », déclare notamment le télégramme qui demande au chef de l'État d'intervenir pour faire *« exécuter une décision de justice »*.

Spéculant toujours sur le bénéfice de cet arbitrage rendu en sa faveur, M. Gaston Boyer aurait également conçu le projet d'investir 5 millions de francs dans *Libération*. Un vrai mécène. — *C.D.*

Au « Dauphiné libéré »

M. PAUL DINI DEVIENT PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

(De notre correspondant.)

Grenoble. — A la suite du décès le 27 décembre de M. Jean Gallois, le conseil de surveillance du *Dauphiné libéré*, présidé par M. Louis Richerot — et composé de Mme Georgette Berthet et de Me Marcel Auzimour — a décidé de nommer M. Paul Dini président du directoire de la S.A. *le Dauphiné libéré*. Il était jusqu'alors membre du directoire et directeur général du quotidien édité à Grenoble.

Le conseil de surveillance a d'autre part complété le directoire en nommant M. Edmond Volponi directeur de la société. Actuellement directeur d'une imprimerie à Avignon, M. Volponi assura entre autres les fonctions de secrétaire général de l'agence d'information AIGLES qui regroupa jusqu'au 1er janvier 1980 les services rédactionnels du *Progrès de Lyon* et du *Dauphiné libéré*.

Dans un communiqué, la direction du *Dauphiné libéré* indique en outre que M. Maurice Reinhard demeure directeur des rédactions des journaux du groupe, notamment *le Dauphiné libéré*, *le Journal Rhône-Alpes* et *Lyon-Matin*. Elle souligne ainsi indirectement sa volonté de ne pas nommer de rédacteur en chef propre au *Dauphiné libéré* à la suite de la démission, le 31 décembre 1982, de M. Marc Francioli qui occupait ce poste. — C. F.

[Agé de quarante-quatre ans, M. Paul Dini, diplômé d'H.E.C., fonde en 1968 une société éditrice de journaux gratuits (vingt-sept en 1981). Il est également gérant de la S.A.R.L. Finacom, qui a racheté, en mai 1982, la moitié des actions du *Dauphiné libéré*.]

CARNET

Naissances

— Agnès ROBY et Emile BRAMI ont la joie de faire part de la naissance de

David,

le 3 janvier 1983.

Créteil,
17, villa du Petit-Parc.

— François BRANCHE et Florence MONTREYNAUD, Raphaëlle, Aurélie et Léonore Branche, ont la joie d'annoncer la naissance de

Renaud.

Le 21 décembre 1982.
12, rue Elzévir, Paris-3e.

— Jean-Pierre, Michèle LANGUE et Jean-Marc ont la joie d'annoncer la naissance de

Philippe.

Givors.

— M. Olivier VIDEAU et Mme, née Husson de Sampigny, ont la joie d'annoncer la naissance de

Charlotte,

le mardi 4 janvier 1983.

Mariages

— Le docteur Denys RIBAS et Mme CHATEL, née Françoise Vatelot, ont la joie de faire part de leur mariage dans l'intimité le 18 décembre 1982.

26 *bis*, avenue Daumesnil, Paris-12e.

M. Jacques-Jean Ribas, conseiller d'Etat, et Mme Ribas,
167, boulevard Saint-Germain,
Paris-6e.
L'amiral et Mme Jacques Vatelot,
79, avenue des Moulins,
83200 Toulon.

Décès

— Mme Héléna de La Tribouille.
M. et Mme Jan Rhone et leurs enfants,
M. et Mme Amaury de La Tribouille et leurs enfants,
M. et Mme Bertrand Pinard et leurs enfants,
M. et Mme Dominique de La Tribouille et leurs enfants,
M. et Mme Emmanuel Gallery de La Tremblaye et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme AMAURY de LA TRIBOUILLE,
née Isabelle Gallery de La Tremblaye,

survenu le 5 janvier 1983.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 8 janvier, à 9 heures, en l'église de Vaucresson.

Cet avis tient lieu de faire-part.
26, allée du Butard,
92420 Vaucresson.

— Ce jeudi 6 janvier 1983, au cimetière de Nemours (Seine-et-Marne), en présence de Liliane Darquets, sa nièce, et auprès de son père

Paul BARBE,

de sa mère, née

Julie Eugénie DESMOUTIERS,

et de sa sœur

Lucienne,

a été inhumée civilement

Suzanne BARBE,

née le 14 mai 1905 à Nemours, morte le 1er janvier 1983 à Paris.

— Michel Ecochard,
Ses frères :
Frédéric et Jacques Pottecher,
Mme François Pottecher,
sa belle-sœur,
Ses enfants :
Jean Ecochard,
Aline Antoine,
Marc Ecochard,
Sylvie Grivet,
Ses petits-enfants :
Delphine, Christophe, Mathieu, Frédéric, Emmanuel Antoine, Vincent, Thomas, Matthieu Ecochard, Marianne, Pierre-François, Simon Grivet,
ont la douleur de faire part du décès de

Odile ECOCHARD-POTTECHER,

survenu le 2 janvier 1983.
69, rue du Moulin-Vert,
75014 Paris.

— M. et Mme Eveilleau, ses parents,
Cyril et Prescilla, son frère, sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Natalie EVEILLEAU,

survenu le 20 décembre, à vingt-deux ans.
4, rue André-Pelca,
50580 Denneville.

— Mme Yvonne Fauquet, son épouse,
M. Dominique Fauquet, son fils,
Les familles Viguier et Fauquet,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jehan FAUQUET,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palmes 1939-1945,
officier de l'ordre national du Mérite,
professeur honoraire de philosophie,

survenu, au Mans, le 3 janvier 1983.

Un service religieux a été célébré en la chapelle du centre hospitalier du Mans, le jeudi 6 janvier, à 8 h 30.

L'inhumation a eu lieu à Libourne (33500) dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
23 *bis*, rue de Tascher,
72000 Le Mans.

— On nous prie de faire part du rappel à Dieu de

M. Georges FOUILLERON,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1940,
lieutenant-colonel d'artillerie (C.R.),

entré dans la paix du Seigneur le 4 janvier 1983.

La bénédiction aura lieu à l'hôpital du Val-de-Grâce, vendredi 7 janvier 1983, à 9 h 30.

Une messe sera célébrée le samedi 8 janvier, à 11 heures, en la cathédrale de Saint-Flour (Cantal), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

De la part de
Mme Georges Fouilleron, son épouse,
De ses enfants,
Petits-enfants
Et de toute la famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

63, avenue de Ségur, 75007 Paris.

— Université des sciences sociales de Grenoble,
U.E.R. de psychologie et sciences de l'éducation,
Le président de l'université,
Le directeur de l'U.E.R.
Et tous les étudiants, enseignants et personnels de l'U.E.R.,
ont la douleur de faire part du décès de leur collègue et amie

Nadine Janine GALIFRET GRANJON,
professeur de psychologie,
ancien directeur de l'U.E.R.

Le 5 janvier 1983, à Grenoble.

[Née le 26 avril 1918 à Nice, Nadine Janine Galifret Granjon, après des études de philosophie et de psychologie, a été l'élève d'Henri Wallon et de René Zazzo, avant d'entrer en 1949 comme attachée de recherche au C.N.R.S. Maître assistante, elle a ensuite enseigné à l'université de Lille de 1956 à 1965, puis a été chargée d'enseignement à l'université de Genève. Nadine Janine Galifret Granjon est nommée professeur de psychologie en 1979 à l'université de Grenoble, où elle enseignait depuis 1971. Elle a publié, en 1981, aux Presses universitaires de France : « Naissance et évolution de la représentation chez l'enfant. »]

— Mme Antoine Hascher, née A.-M. Cecutti, son épouse, Dominique, Thierry et Xavier Hascher, ses fils, ainsi que les familles, ont eu la tristesse de faire part, le 3 janvier, du décès de

M. Antoine J. HASCHER,

survenu le 28 décembre 1982, dans sa quatre-vingtième année. L'inhumation a eu lieu le 4 janvier 1983 dans le caveau de famille et dans la plus stricte intimité, à Mulhouse-Dornach (Haut-Rhin).

— Mme Julien Kerel, son épouse,
Yvonne Pagliani,
Jeanne et Daniel Singer, ses enfants,
Laurence et Jean, ses petits-enfants,
Marie-Pomme, son arrière-petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-neuvième année, de

M. Julien KEREL,
ingénieur en chef
d'agronomie honoraire,
directeur honoraire
des services agricoles
des Côtes-du-Nord,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 5 janvier 1983.

Ses obsèques civiles auront lieu le vendredi 7 janvier, à 16 heures, au cimetière de Squissiec.
9, rue Voltaire,
22000 Saint-Brieuc.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Léoncie MORERE,

survenu accidentellement le 21 décembre 1982.

De la part de ses amis, dont nombreux sont militants à la C.F.D.T., au P.S.U., aux comités de solidarité avec l'Amérique latine.

— M. et Mme Lucien Patte-Malson,
Sandrine Patte,
et leurs parents,
M. et Mme Jacques Obadia
et leur famille,
M. et Mme Franck Ténot,
M. et Mme André Denès,
M. et Mme Michel Hermann,
M. et Mme Jacques Hess,
M. Christian Metz,
M. Jean-Robert Masson,
M. et Mme Alain Gerber,
M. Laurent Olive et Dominique,
Les docteurs Pascale Michon, Jean-Marie Vergès, Jean-Claude Demant et leurs proches,
Tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Marc PATTE,
interne des hôpitaux
psychiatriques de Paris,

survenu le 1er janvier 1983 à l'âge de vingt-six ans.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 5 janvier 1983, dans l'intimité, au cimetière Montparnasse.

86, avenue de Wagram, 75017 Paris.

Remerciements

— Que toutes les personnes qui ont prodigué leurs marques sincères d'amitié lors du décès de

M. Antoine J. HASCHER,

trouvent ici l'expression de notre reconnaissance.

— M. Oldrich Haselman et Mme, née Jacqueline Monnet,
M. Lucien Paccard et Mme, née Suzanne Monnet,
Et toute la famille de

Mme Lucette MONNET,

très touchés par les marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors de son décès, prient tous ceux qui, par leur présence, leurs envois de fleurs ou leurs messages, ont pris part à leur deuil, d'accepter leurs remerciements très émus.

Ferney-Voltaire. Lyon.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire du décès de

M. Pierre MONDON,
de la rédaction parisienne
du « Progrès de Lyon »,

sa famille remercie pour les innombrables témoignages reçus.

Sa vie était amour pour les siens, intégrité dans le travail et tolérance pour les autres. Que le bonheur de l'avoir connu et aimé nous soit message de joie et d'espérance.

— Pour le cinquième anniversaire du décès de

M. Maurice STROUMZA,

une pensée est demandée à ceux qui ont gardé son souvenir.

Prières

— Mme Joseph Lellouche, née Paulette Nataf,
Les familles parentes et alliées,
font part des prières de fin d'année qui seront dites à la mémoire de

Joseph LELLOUCHE,

le samedi 8 janvier 1983, à partir de 11 h 15, à l'oratoire tunisien de la grande synagogue, 44, rue de la Victoire, Paris-9e.

Communications diverses

— Salle Psyché, 15, rue J.-J.-Rousseau, Paris-1er, à 15 heures, samedi 8 janvier 1983, conférence de

M. André DUMAS,
président de l'U.S.F.I.P.E.S. :

« Stigmates, marques de feu et idéoplastie » (avec diapositives).

— Salle Psyché, 15, rue J.-J.-Rousseau, Paris-1er, à 15 heures, dimanche 9 janvier 1983. Conférence de l'écrivain spiritualiste Mme Jeanne Morrannier : « La religion universelle ».

Avis

— On nous prie d'annoncer l'avis suivant :

On recherche M. Richard GOLDIN au sujet héritage feu Dr Philip Jacobson. Ecrire : Jacoby, Fievel 11, Tel-Aviv (Israël).

Le Monde

économie

AFFAIRES

La filière bois-papier

LE DÉFICIT AURAIT ATTEINT 15 MILLIARDS DE FRANCS EN 1982

Entre 1977 et 1982, la forêt française et la filière bois ont connu bien des médecins : rapport Bertrand de Jouvenel, rapport Méo-Bétolaud, et, dernier en date, rapport Ruroure. Cela ne les a pas empêchées de *continuer à souffrir d'une étrange* maladie de langueur. Le déficit commercial de la filière bois aura plus que doublé dans le même temps : 7 milliards de francs en 1977 et, sans doute, 15 milliards en 1982, selon les estimations de la direction des forêts au ministère de l'agriculture (contre 13 milliards en *1981 et 11 milliards en 1980*).

Bois, papiers et produits dérivés (meubles, panneaux à particule, charpentes, etc.) représentent le second poste déficitaire de la balance commerciale française après les produits énergétiques. Et pourtant — *le* rappeler est devenu un cliché, — la *France possède la plus importante* forêt d'Europe. Les différents éléments du poste enregistrent des évolutions divergentes. Le bilan de la branche exploitations forestières et scieries (celle qui est la plus touchée, par exemple, avec la cessation d'activité de la Cellulose de Strasbourg, ce qui explique la manifesta*tion, ce jeudi 6 janvier, des profes*sionnels du bois à Strasbourg) s'améliore. La première transformation ne représentera plus que 20 % du déficit de la filière, contre 35 à 40 % en 1970.

La situation devrait, dit-on, s'améliorer encore avec la création *depuis le 30 décembre d'une taxe* parafiscale de 1 % sur les essences d'origine tropicale. Par contre le déficit de la seconde transformation s'accroît. Il atteint, pour le seul secteur de l'ameublement, 3,8 milliards de francs contre 3,3 milliards en 1981 et 2,8 milliards en 1980. En ce qui concerne les industries de la pâte à papier, *leurs difficultés relèvent* d'une inadaptation technologique au morcellement du massif forestier français et surtout de la hausse du dollar, la devise américaine étant en effet la seule utilisée dans ce marché mondial des pâtes à papier.

● **La société Myris (mille huit cents salariés, cinq usines et deux cents magasins) a pris le contrôle des chaussures Heyraud** (deux cent trente salariés en Haute-Vienne, *deux usines, 100 millions de chiffres* d'affaires et trent-cinq magasins regroupés dans la société Armand). La prise de participation doit obtenir l'aval de l'Institut de développement industriel (IDI), qui avait pris 10 % du capital de Heyraud en 1979, lors d'une première restructuration de la société de Limoges. Les produits sont complémentaires, Heyraud se situant plutôt dans le *haut de gamme. Le nouveau groupe* devient un des plus importants dans le secteur de l'industrie de la chaussure, qui regroupait, en 1981, quatre cent vingt-huit entreprises.

LE RAPPROCHEMENT DE DE DIETRICH ET CEPEM

La concentration dans l'électro-ménager est inéluctable.

Nouvelle concentration dans l'électroménager. De Dietrich et CEPEM (Compagnie européenne pour l'équipement ménager, filiale à 100 % du groupe C.G.E.) vont fusionner leurs moyens industriels et techniques. Les marques resteront distinctes.

Le nouvel ensemble qui devra se constituer dans le courant du premier semestre, deviendra, avec cinq mille personnes, le numéro un français des appareils de cuisson (35 % *de la production)* et de chauffe-eau (30 %). CEPEM (marque Thermor et Sauter) et de De Dietrich avaient déjà mis en commun en 1980 leur production de chauffe-eau électriques à *accumulation et des liens* s'étaient donc tissés entre les deux compagnies. Fusionnant leurs outils industriels de tailles équivalentes dans les cuisinières, elles devraient être mieux à même de se moderniser pour faire face à la concurrence en particulier étrangère.

Une concurrence qui inquiète sérieusement les pouvoirs publics, à la lumière du déficit commercial français du secteur ménager qui a atteint (selon les premières estimations) 2,5 milliards de francs en 1982, contre 1,5 milliard l'année précédente. Cette dégradation est le signe que les industriels français n'ont pas su répondre suffisamment à la croissance du marché (*+ 20/25 % en francs courants en* 1982) consécutive aux mesures de relance par la consommation prise par le gouvernement en 1981 et qui ont porté effet jusqu'en octobre de l'an passé. Tous les marchés européens à l'exception de la France *étant plats ou même légèrement* décroissants, les fabricants étrangers en surcapacité ont redoublé d'efforts *dans l'Hexagone et les importations* sont montées en flèche (+ 30 %). Elles *proviennent* en majorité de nos partenaires habituels Allemagne et Italie mais également — phénomène croissant — des pays de l'Est grâce en particulier à des marchés de compensation (où l'on *troque des automobiles* contre des réfrigérateurs par exemple) et d'Espagne. Ce pays, imposant des droits de douanes de 40 % à l'importation et subventionnant ses exportations (qui à l'entrée dans la C.E.E. ne *sont, par ailleurs, taxées qu'à 6 %*) a vu son excédent avec la France grimper à 300 millions de francs de 1982. L'Espagne est devenue, aux yeux des industriels français, l'Italie des années 50.

Comment redresser le déficit ? *La réponse n'est pas simple.* D'une part, parce que les pouvoirs publics sont impuissants à modifier les pratiques des distributeurs (prix d'appel) qui favorisent les importations françaises sont limitées par la trop faible internationalisation des industriels. *Ils ne disposent guère de ré*seaux de distribution en Europe et les marques Brandt et Sauter, par exemple, sont inconnues des consommateurs étrangers, alors que Bosch ou *Philips* jouissent, ici, d'une image de marque.

Comme *imposer une nouvelle* marque sur un marché est périlleux, et fort coûteux, la solution est d'en acquérir une. Mais peu en ont la puissance financière à l'exception des nationalisées Thomson et CEPEM, du groupe C.G.E. Or, pour ces sociétés, *l'électroménager ne* semble guère s'inscrire parmi les *priorités :* Thomson, par exemple, préférant porter ses efforts sur les produits « bruns » (télévision, hi-fi...), *comme en témoigne ses visées* sur Grundig. En tout état de cause, la problème de l'internationalisation des Français reste posé face à des groupes comme Philips et Electrolux, *voire Zanussi, présents dans* toute l'Europe.

Reste à moderniser les usines et les produits. Mais cela ne peut se faire sans automatisation, avec son corollaire : un allongement des séries produites, comme dans l'auto*mobile ou l'industrie* de la télévision. La robotisation, encore loin d'atteindre le niveau de l'automobile à laquelle l'industrie électroménager ressemble beaucoup du point de vue des fabrications (*tôlerie, soudure,* montage), va entraîner à son tour une nouvelle vague de concentrations. L'accord CEPEM-De Dietrich le démontre.

L'industrie européenne est peu concentrée avec environ quatre *cents fabricants d'articles ménagers,* comparée à l'industrie américaine, qui n'en compte plus qu'une centaine pour un marché équivalent. Mais la reprise en 1975 du Français *Arthur Martin par le Suédois Elec*trolux, l'écroulement britannique, la reconfiguration de l'industrie espagnole autour de trois pôles, les déboires de l'Italien Indesit, les faillites d'A.E.G. et de Bauknecht (dont Philips a repris la gestion) en *Allemagne, marquent* les épisodes d'un mouvement de concertation inéluctable. Avec à terme un schéma prévisible : une poignée de géants internationaux et un terreau de petits, *nichés dans des créneaux* innovatifs. Les industriels français, qui sont de taille moyenne, devraient profiter du marché intérieur pour compter parmi les premiers.

ERIC BOUCHER.

Grâce à l'Alliance

RENAULT A PLUS QUE DOUBLÉ SES VENTES AUX ÉTATS-UNIS EN 1982

L'*Alliance, version américaine* de la Renault 9, fabriquée aux Etats-Unis par American Motors Corporation, dont Renault contrôle 42 % du capital, vient d'être désignée *« voiture de l'année »* pour 1983 par la principale revue américaine spécialisée *Motor Trend.* L'an passé, la Renault 9 avait été élue par un jury de *journalistes spécialisés « voiture de l'année »* en Europe. Cette année l'Audi 100 a remporté la palme également en Europe.

Lancée le 22 septembre, l'Alliance a déjà été vendue à vingt-neuf mille deux cents clients au 31 décembre. Cela a permis à Renault avec près de *soixante-sept mille vé*hicules de doubler ses ventes outre-Atlantique en 1982.

Le marché américain s'est d'autre part quelque peu redressé à la fin de l'année. General Motors a vu ses ventes augmenter de 17,6 % dans les derniers dix jours de décembre, Chrysler de 30 % et A.M.C. de 141 % par rapport à la même période de l'an passé. *Sur l'ensemble* de l'année 1982, cependant, les *ventes* de G.M. ont décliné de 7,4 % par rapport à 1981, celles de Chrysler de 5 % et celles d'A.M.C. de 17,7 %.

M. EMMANUEL D'ANDRÉ EST NOMMÉ P.-D.G. DES TROIS SUISSES-FRANCE

Directeur général du groupe de ventes par correspondance les Trois Suisses, M. Emmanuel d'André a été nommé, le mercredi 5 janvier, président-directeur général de la société les Trois Suisses-France. Il succède à M. Marcel Delcourt, qui conserve ses responsabilités de P.-*D.G. des Trois Suisses-international.*

M. Delcourt devrait être élu, le vendredi 7 janvier, *président* de la chambre de commerce et d'industrie de Lille-Roubaix-Tourcoing, en remplacement de M. Jacques Raille, qui ne représentera pas sa candidature.

Le chiffre d'affaires des Trois Suisses a été de 3,30 milliards de francs en 1982. La société allemande de vente par correspondance Otto Versand détient depuis quinze ans la moitié du capital des Trois Suisses.

[Agé de soixante et un ans, licencié en droit et ès sciences, M. Marcel Delcourt a fait toute sa carrière aux Trois Suisses. Il a été, en 1957, l'un des fondateurs du Syndicat des entreprises de vente par correspondance.]

[Agé de quarante-six ans, diplômé de l'Ecole de H.E.C., M. Emmanuel d'André est directeur général des Trois Suisses depuis 1976. De 1970 à 1976, il avait été directeur du développement du groupe Express. M. d'André a enseigné aux H.E.C. et aussi à l'Ecole supérieure des mines de Paris.]

● **Selon la C.G.T.** les prix de détail ont augmenté de 0,5 % en décembre. En un an, par rapport à décembe 1981, la hausse a été de 11,3 %. L'indice calculé par la centrale syndicale s'est inscrit à 384,3 (base 100 en 1972).

Le partage du marché mondial des télécommunications

(Suite de la première page)

*Ce géant de l'industrie électroni*que ne figurait pas dans le « gotha » du téléphone. Il a tenté une percée ces dernières années et obtenu quelques grands contrats, notamment en Arabie Saoudite. Mais pour acquérir définitivement droit de cité, Philips était confronté à deux problèmes : il lui fallait maîtriser la technologie des centraux électroniques et devenir un des fournisseurs attitrés des P.T.T. européens.

Le groupe néerlandais frappe depuis des années à la porte des P.T.T., de la Bundespost (en R.F.A.), de British Telecom, de Italtel en Italie. Sans succès, ces gestionnaires de réseau étant notam*ment sceptiques sur* la capacité de Philips de maîtriser les techniques de commutation électronique.

Le 22 septembre, A.T.T. et Philips annonçaient donc l'ouverture de négociations en vue d'une éventuelle coopération. Les premiers contacts n'ont pas été très faciles, les Américains, conscients de leur puissance, *ayant une attitude quelque peu do*minante. A telle enseigne que cer*tains doutaient de l'issue positive* des négociations.

*Or le communiqué publié mer*credi 5 janvier par les deux firmes montre que les deux groupes ont nettement progressé. Le fait que cette filiale commune qui va être née commercialisera en Europe les équipements de A.T.T. (notamment ses centraux) peut être interprété comme la confirmation que Philips rencontre des difficultés dans la mise au point de son propre central électronique. Sans produit, sans marchés captifs, le groupe néerlandais est bel et bien condamné à trou*ver un partenaire.*

Reste à savoir si la négociation avec A.T.T. *ira jusqu'au bout.* A cet égard, le texte du communiqué est fort prudent et fait état à plusieurs reprises d'*« études complémentaires »*. En fait, tout se passe comme si les deux entreprises avaient fait un pas important sur la voie d'un accord. *Mais elles n'ont* pas encore atteint le point de non-*retour.*

Face à cette alliance qui s'ébauche, quelles peuvent être les réactions en France et en Europe ? Peut-on faire à Philips des contrepropositions pour l'empêcher de céder aux sirènes américaines ?

Une association avec CIT-Alcatel ?

Des ouvertures auraient été faites par le groupe néerlandais pour ouvrir la future société commune avec A.T.T. à un troisième partenaire : la *société française C.I.T.-Alcatel, un* des pionniers des centraux électroniques. Outre qu'une telle offre demande à être précisée, on peut s'interroger sur l'intérêt qu'elle présente. Toutes proportions gardées, A.T.T. et C.I.T.-Alcatel ont les mêmes atouts et les mêmes faiblesses. Ils ne sont pas — eux — complémentaires. Ni C.I.T.-Alcatel, ni A.T.T ne sont prêts à abandonner leurs produits au profit de l'autre. De plus, la société française ne pèserait pas lourd face aux deux géants.

Ce sont donc plutôt des accords bilatéraux que l'on pourrait proposer à *Philips.* Soit avec C.I.T.-Alcatel ; soit avec le groupe Thomson. Outre une part du marché français, le premier apporte un produit opérationnel et ses relations avec le groupe néerlandais sont anciennes. Le se*cond est déjà engagé dans une* grande négociation avec Philips — les deux présidents-directeurs généraux se rencontrent à ce sujet le 8 janvier — pour bâtir une coopération avec Grundig dans l'électronique grand public. Ces conversations pourraient être alors étendues aux télécommunications.

D'aucuns estiment cependant que la *logique conduira Philips à signer* définitivement avec A.T.T. Pour la *multinationale néerlandaise*, un accord avec le groupe américain sur le téléphone vise le marché mondial. Il ne serait pas incompatible avec une coopération européenne — à vocation antijaponaise — dans l'électronique grand public.

Si l'accord A.T.T.-Philips se concrétise à l'automne, il restera aux P.T.T. et aux groupes européens à *organiser une contre-offensive.* Elle passera sans doute par une tentative pour fermer les marchés publics au nouveau tandem et bâtir des alliances industrielles. Cette stratégie aurait cependant deux points faibles : la Grande-Bretagne, où la politique de dérèglementation du gouvernement de Mme Thatcher peut permettre à A.T.T.-Philips de prendre pied sur le marché britannique. L'attitude d'*I.T.T.* qui peut être tenté, face aux difficultés qu'elle rencontre, elle aussi, dans la mise au point de son central électronique, de se retirer de certains pays — la R.F.A. notamment — si on n'adopte pas son nouveau matériel. I.T.T., qui a renoué des liens avec A.T.T et entend revenir sur le marché américain, pourrait alors être tenté de faire le lit de A.T.T.-Philips en Allemagne.

Dans cette partie de poker planétaire, toutes les cartes n'ont pas encore été abattues. Mais 1983 sera une année charnière. Dans un an, la carte mondiale de l'industrie des télécommunications aura sans nul doute été profondément modifiée.

J.-M. QUATREPOINT.

Le communiqué

A.T.T. et Philips annoncent leur *« accord de principe pour constituer une société commune sous réserve d'études complémentaires et de négociations détaillées. Les deux sociétés auront une participation égale.*

» Selon les prévisions actuelles, la société commune commencera à vendre sur le plan international un système de commutation électronique. Ce système, basé sur la technologie actuelle du système Bell, sera adapté aux marchés internationaux en utilisant les connaissances de Philips dans la domaine de la commutation digitale.

» Pendant la phase initiale, des études seront poursuivies dans le sens d'une coopération étendue et paritaire pour développer, fabriquer et vendre des équipements de commutation publique digitaux et, si possible, d'autres équipements de télécommunication tels que des systèmes de transmission.

» En fonction du résultat de ces études, la société commune initiale pourrait être convertie en une entreprise internationale dont les activités s'exerceraient en dehors des Etats-Unis dans le domaine des télécommunications publiques.

» Les deux sociétés considèrent cet accord comme le début d'une coopération à long terme sur le marché international (...).

» La société aura son siège aux Pays-Bas et devrait être opérationnelle à l'automne ».

Un double phénomène

Au cours des prochaines années, on devrait assister sur le marché des télécommunications à un double phénomène : une internationalisation de plus en plus poussée des grands groupes existants ; la multiplication des coopérations croisées. Pour demeurer dans le peloton de tête des géants du téléphone, il faudra, selon les experts, combiner trois grands critères : la compé*tence technologique,* des grands marchés intérieurs captifs un vaste réseau de vente international. Or, à l'heure actuelle, aucun groupe ne réunit ces trois critères. *D'où les grandes manœuvres qui visent à constituer des ensembles complémentaires.*

● **La technologie.** — Outre A.T.T., il n'y a guère que CIT-Alcatel, le canadien Northern Telecom et le suédois Ericsson qui maîtrisent parfaitement les techniques de commutation électronique publique. Thomson connaît encore des difficultés, tout comme le japonais Nippon Electric. I.T.T., qui a dépensé 700 millions de dollars pour son « système 12 », *Philips,* Plessey et Siemens enregistrent de sérieux retards.

● **Les réseaux commerciaux.** — *Thomson,* Siemens, Ericsson, Philips, NEC peuvent compter sur un réseau mondial. De même qu'I.T.T., qui a cependant vu son influence diminuer. A.T.T., en revanche, n'a pas de réseau de vente international, et *celui de CIT-Alcatel reste faible.*

● **Les marchés captifs.** — A.T.T., *Northern* Telecom *(au* Canada), Nippon Electric, Siemens, le britannique Plessey et les deux groupes français Thomson et CIT-Alcatel peuvent s'appuyer à des degrés divers sur des marchés intérieurs substantiels. *Il faut enfin compter avec quel*ques outsiders, comme le groupe américain General Telephone and Electronic.



SOCIAL

LE REMBOURSEMENT DES ACTES MÉDICAUX

Anesthésie-réanimation : le tarif est revalorisé de 70 %

La nomenclature de divers actes en matière de santé vient d'être sensiblement modifiée, par un arrêté paru au *Journal officiel* du 29 décembre. Points forts de ce changement : l'anesthésie, l'électrocardiologie et l'échographie.

Les anesthésistes réanimateurs viennent d'obtenir satifaction d'une de leurs plus anciennes revendications. Depuis le 29 décembre, en effet, est reconnu leur droit à une consultation pré-opératoire remboursable par la Sécurité sociale et cotée comme la consultation de leurs collègues chirurgiens — 87 F actuellement.

Autre sujet de contentement pour la profession intéressée : l'acte lui-même change de niveau : de « K 15 », il passe à « K 25 », soit une augmentation de 70 %. Rappelons que le « K » unitaire est, depuis le 15 décembre, à 10,75 F.

En électrocardiographie, il y a également une modification de nomenclature : le « K 12 » devient « K 8 » — moins rémunéré, donc — pour les actes simples pouvant être exécutés en série par les omnipraticiens ; le « K 16 » demeure pour les actes complexes réalisés par les électrocardiologues.

L'échographie — examen à partir d'une technique basée sur les ultrasons — connaît, elle aussi, une mise à jour qui correspond à sa récente et rapide extension. Dans les cas simples, elle est cotée « K 10 » ; dans d'autres cas plus complexs, elle peut atteindre « K 20 » ou même « K 35 ». L'utilisation de l'échographie dans la surveillance des grossesses est cependant limitée, pour éviter une consommation de « confort » plus que de nécessité : deux examens seront remboursables pour toute la durée de la grossesse.

Au total, selon une chiffrage effectué par les services de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés, les dépenses nouvelles entraînées par ces modifications de nomenclature sont compensées par les économies réalisées. — D. R.

Vers un forfait pour l'interruption volontaire de grossesse ?

Depuis le 1er janvier, le principe est adopté : l'interruption volontaire de grossesse (I.V.G.) est remboursable par la Sécurité sociale. Mais les décrets d'application tardent, au point que certains se perdent en conjectures. Faudrait-il attendre le lendemain des municipales pour être fixé ? Le problème, soulignent quelques sceptiques, est en effet politique. L'opinion n'accepterait pas, dans sa majorité silencieuse, de voir l'I.V.G. « banalisée », réduite à n'importe quel acte médical. Ce serait nier l'enjeu moral et philosophique de cette décision — volontaire — de la femme à laquelle le médecin se soumet, sauf si sa propre conscience le lui interdit. Autre dimension quelque peu « sulfureuse » de l'I.V.G. : son apparente contradiction avec une politique nataliste. Les enquêtes menées par l'Institut national des études démographiques ont pourtant prouvé la vacuité de cet argument.

Bref, en période électorale, le risque existe de voir une partie de l'opinion s'insurger contre une « banalisation » de l'I.V.G. Quoi qu'il en soit, le 6 janvier, doit se tenir à l'hôtel Matignon une réunion qui pourrait être décisive. La cotation de l'I.V.G., dans la nomenclature des actes médicaux, pourrait être fixée. On aura entre-temps tranché entre deux positions. Les défenseurs de l'I.V.G. pour qui cet acte doit être soumis au même régime que les autres, sans discrimination, demandent un remboursement égal à celui pratiqué jusqu'à présent pour l'avortement thérapeutique — soit « K 30 ». L'argument a le mérite de la logique, et les faveurs de certains membres de l'administration.

Mais, répondent leurs adversaires, cela va coûter très cher. Si l'on ajoute aux frais d'I.V.G. ceux de l'anesthésie — facultative, au choix de l'intéressée — désormais cotée à « K 25 », l'on arrive à un total qui entraîne automatiquement le remboursement à 100 %. Que certains praticiens ou clientes abusent d'une consommation facile... les comptes de la Sécurité sociale s'en ressentiront aussitôt.

Les partisans d'un contrôle strict — qui sont en général les adversaires de la « banalisation » — proposent une solution qui éviterait le remboursement à 100 %. L'I.V.G. sera fixée par forfait, comme l'est par exemple l'accouchement. Ce forfait serait de l'ordre du « K 20 », mais sans que cela soit explicite. L'aide médicale gratuite dont peut bénéficier en cas de nécessité une femme désireuse d'avorter est actuellement d'un montant équivalent au « K 20 ».

« K 30 » ou « forfait », remboursement partiel ou total, l'on connaîtra peut-être bientôt la décision des pouvoirs publics.

Il existe une autre question litigieuse : le gouvernement maintiendra-t-il le mécanisme des quotas ? La règle impose aux établissements hospitaliers privés de ne pas faire plus d'I.V.G. qu'un certain pourcentage de l'ensemble de leurs actes. Cette règle est supposée limiter des bénéfices abusifs en matière d'I.V.G.

Mais le problème est-il vraiment là ? La difficulté majeure du moment semble plutôt être le manque de praticiens disposés ou aptes à pratiquer l'I.V.G. L'offre ne répond pas à la demande. Tout établissement hospitalier public doit certes disposer d'un service ouvert à l'I.V.G. Mais tout praticien a le droit d'invoquer la clause de conscience pour refuser d'exécuter l'opération. On se souvient de la forte opposition de nombreux gynécologues hospitaliers lors des discussions sur la loi Veil en 1975. Aujourd'hui ce sont les mêmes chefs de service à qui l'on fait l'obligation de réserver des lits pour l'I.V.G. On peut douter des capacités ainsi ouvertes pour répondre à la demande des femmes désireuses d'avorter. Faut-il alors maintenir la règle du quota dans le secteur privé ? Ou ouvrir, au contraire, ce secteur pour compenser les éventuels blocages du public ? Là encore, un choix explicite serait souhaitable.

DANIÈLE ROUARD.

M. MAIRE A M. BERGERON : « IL N'EST PAS INDISPENSABLE DE VOIR LE DIABLE CLÉRICAL PARTOUT POUR ÊTRE LAIC. »

M. Edmond Maire a répliqué, le 5 janvier, aux accusations portées par M. André Bergeron contre la C.F.D.T. (*le Monde* du 6 janvier). « *La teneur de cette agression,* affirme M. Maire, *n'a aucun rapport avec la réalité des positions et de l'action de la C.F.D.T. Elle ne saurait donc nous émouvoir (...).*

« *Nous souhaiterions,* poursuit M. Maire, *que le secrétaire général de F.O. prenne, pour assurer la cohésion de son organisation, d'autres méthodes que celle qui consiste à projeter ses fantasmes sur une autre organisation. Au surplus, il n'est pas indispensable de voir le diable clérical partout pour être laïc.* » Le dirigeant cédétiste rappelle que F.O. est saisie d'une proposition de rencontre avec la C.F.D.T. et « *souhaite toujours une réponse positive* ».

LOGEMENT

Le financement des Fédérations nationales des travaux publics et du bâtiment

Dans ses éditions des 5 et 6 janvier, *le Matin de Paris*, sous le titre « *Arnaque chez les patrons* », accuse la Fédération nationale des travaux publics (F.N.T.P.), puis dans un second temps, la tout aussi puissante Fédération nationale du bâtiment (F.N.B.) de contraindre les entreprises de leur secteur à leur verser une dîme indue, appelée et perçue par les caisses de congés payés de la branche, en plus des cotisations que versent les entrepreneurs aux différents syndicats patronaux (mosaïque difficile à dénombrer tant les corps de métiers sont variés, tout comme les spécialités dans l'acte de bâtir, qu'il s'agisse des maisons ou des routes).

Un système complexe

C'est un fait, les trente et une caisses de congés payés du B.T.P. (29 caisses régionales pour le bâtiment, une caisse nationale pour les coopératives ouvrières, une caisse nationale pour les travaux publics), coiffées par la Caisse nationale de surcompensation du B.T.P., perçoivent et versent aux fédérations, respectivement 0,70 % des salaires bruts des personnels du bâtiment et 0,40 % de salaires bruts des personnels des travaux publics. Les caisses de congés payés, créées par un décret du 18 janvier 1937, avaient été rendues nécessaires par l'instauration par le gouvernement du Front populaire en 1936 des premières vacances payées. Le même type de caisses existe également dans des secteurs où la mobilité de la main-d'œuvre est extrême : spectacles, manutention-transports, dockers.

Ces organismes répartissent annuellement entre les salariés les sommes qui sont dues par leurs différents employeurs, au prorata des heures de travail effectuées tout au long de l'année : avec la cinquième semaine et y compris les charges sociales, cela représente environ 20 % des salaires. De plus, les caisses perçoivent la taxe parafiscale de 0,30 % des salaires destinée à financer le Comité central de coordination de l'apprentissage (C.C.C.A.), 0,12 % de l'organisation professionnelle de prévention du B.T.P. (accidents sur les chantiers) ainsi qu'une cotisation chômage-intempérie variant de 0,45 % (pour le second œuvre), à 2 % (pour le gros œuvre) sur un minimum de 157 200 F de salaires annuels. Enfin la F.N.B. offrait avant la loi dite Spinetta sur l'assurance construction, une assurance dite « individuelle de base » couplée avec la cotisation de 0,70 %.

Les cotisations aux fédérations patronales se sont en 1949 peu à peu substituées à la taxe parafiscale versée au comité d'organisation du B.T.P., créé en 1946, qui avait lui-même succédé au comité professionnelle provisoire du B.T.P., qui pendant la guerre répartissait les matières premières.

La Fédération nationale des travaux publics (qui a réduit de 0,50 % à 0,40 % sa cotisation le 1er juillet 1982) a un budget de 75 millions de francs et rétribue la Caisse à raison de 1 % de ses ressources (750 000 F). Elle n'a d'autres ressources que des profits de placement, des dons et legs.elle emploie trois cents personnes et a trente-cinq adhérents : onze syndicats de spécialistes, vingt-deux fédérations régionales, le Syndicat des entreprises françaises de travaux publics à vocation internationale (SEFI), et le Syndicat professionnel des entrepreneurs de travaux publics de France, créé en 1882, et qui a le même président que la Fédération, M. Jean-Louis Giral. La Fédération finance les actions des syndicats régionaux ou spécialisés d'intérêt national. Le Syndicat professionnel compte quatre cent cinquante adhérents (sur cinq mille cinq cents entreprises) dont la cotisation représente 0,2 % des salaires de chaque entreprise, soit un budget de 20 millions de francs. Pour M. Giral, qui a adressé au *Matin* une longue mise au point, et que nous avons interrogé, cette histoire est « *plus ridicule qu'autre chose : puisqu'on parle d'arnaque, pour employer le même langage, je dirai que c'est du bidon* ».

A la F.N.B., les ressources seraient d'environ 200 millions de francs et la structure de la fédération est tout aussi complexe, avec un échelon départemental, financé directement par des cotisations, et un échelon régional financé par la Fédération nationale.

Complexité ? Indéniablement. Arnaque ? S'il en existe, c'est au niveau de l'utilisation des sommes versées qu'il appartient aux chefs d'entreprise de la rechercher, en exigeant de leurs mandants nationaux des comptes précis sur le coût des services offerts : fiche d'identification dans les travaux publics, qualification et classification pour le bâtiment, négociations nationales avec les pouvoirs publics, les syndicats ouvriers, actions de formation, conseils aux entreprises, etc... Que les fédérations nationales vivent bien, c'est indéniable. Que le coût de l'ensemble de ces dépenses professionnelles soit répercuté dans les prix des ouvrages construits peut être jugé regrettable, mais c'est ce qui se pratique dans l'ensemble des entreprises françaises, qu'elles appartiennent ou non aux secteurs du bâtiment et des travaux publics.

J. D.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. −	Rep. + ou	Dép. −	Rep. + ou	Dép. −
$ E.-U.	6,6475	6,6525	+ 185	+ 210	+ 340	+ 430	+1110	+1240
$ can.	5,4050	5,4090	+ 90	+ 140	+ 205	+ 270	+ 675	+ 790
Yen (100)	2,8955	2,8980	+ 140	+ 265	+ 270	+ 305	+ 845	+ 900
DM	2,8340	2,8370	+ 160	+ 180	+ 310	+ 340	+ 950	+1010
Florin	2,5645	2,5660	+ 155	+ 175	+ 305	+ 340	+ 940	+ 990
F.B. (100)	14,3920	14,4035	− 410	− 230	− 600	− 360	−1160	− 630
F.S.	3,4010	3,4050	+ 280	+ 305	+ 515	+ 560	+1545	+1615
L (1 000)	4,9125	4,9165	− 600	− 480	−1150	−1000	−2670	−2430
£	10,7050	10,7140	+ 155	+ 240	+ 300	+ 450	+1140	+1340

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 15/16	9 5/16	8 7/8	9 1/8	8 7/8	9 1/8	8 15/16	9 5/16
DM	5 1/2	5 7/8	5 1/2	5 7/8	5 1/2	5 7/8	5 9/16	5 15/16
Florin	4 7/8	5 3/8	4 7/8	5 1/2	4 7/8	5 1/2	4 7/8	5 1/2
F.B. (100)	12	14	14 1/4	16 1/2	14 1/4	15 7/8	13 1/4	14 7/8
F.S.	3/8	1 1/8	2 7/16	2 13/16	2 7/8	3 1/8	3 3/16	3 9/16
L (1 000)	18	25	22	24 3/4	24	26	23	24 1/2
£	10 1/8	10 7/8	10 1/4	10 7/8	10 3/16	10 13/16	10	10 5/8
F. franç.	14	17	20 1/4	22 1/4	20 3/4	22 3/4	21 3/4	23 1/4

ÉTRANGER

La Banque mondiale abaisse ses taux d'intérêt

De notre correspondant

Washington. — Sa situation financière s'étant améliorée, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) a décidé, le 5 janvier, d'offrir des taux plus avantageux : 10,97 %, au lieu de 11,43 %. Ainsi est appliquée pour la première fois la décision, prise en juillet dernier, de pratiquer des taux variables — et non plus fixes, — révisables tous les six mois.

Cette mesure avait été précédée, le 7 décembre, d'un autre « cadeau » aux pays emprunteurs : la diminution de moitié de la « commission d'ouverture » de 1,50 %, payable en une fois lors de la signature du contrat. Cette commission avait été instituée au début de 1982, pour permettre alors à la BIRD d'améliorer ses revenus projetés et d'inspirer confiance sur le marché international des capitaux.

« La Banque est un intermédiaire financier, a rappelé, le 5 janvier, l'un de ses vice-présidents, M. Moeen Qureshi, au cours d'une conférence de presse. *Elle emprunte aux meilleurs conditions possibles pour pouvoir financer des projets de développement aux taux les plus avantageux. Nous espérons être en mesure de les abaisser encore. »*

L'exercice 1983, commencé le 1er juillet, rend « *optimistes* » les responsables. La Banque mondiale a pu emprunter 6,18 milliards de dollars à un taux moyen de 9,02 %, alors que les emprunts de 1982 revenaient à 10,3 %. La différence est due au recours — pour la première fois — à des prêts à court terme sur le marché américain (1,49 milliard de dollars), dont les taux sont plus bas, et à l'accroissement des « *crédits croisés* » de devises *(Swap)* avec d'autres instituts financiers. Au cours de l'exercice budgétaire en cours, la BIRD financera des projets de développement pour 11,2 milliards de dollars, et ses revenus s'élèveront à 700 millions, soit 100 millions de plus que durant l'exercice précédent.

Les perspectives sont moins roses pour l'Association internationale de développement (AID), qui prête aux pays les plus pauvres. Cette autre institution de la Banque mondiale est suspendue aux décisions de son principal donateur, les Etats-Unis. Ces derniers respecteront-ils *leurs promesses ? Washington* s'était engagé à verser 3,24 milliards *de dollars, répartis sur trois ans.* Mais l'AID n'a reçu que 500 millions en 1981 et 700 millions au cours des deux exercices suivants.

M. Reagan demandera très prochainement au Congrès d'allouer 245 millions supplémentaires pour 1983. Si cette somme est votée, et si le solde des 3,24 milliards de dollars est versé d'ici à 1984, les autres grands donateurs suivront. En cas de nouveau retard, au contraire, la septième reconstitution des ressources de l'AID, pour laquelle les négociations viennent de commencer, serait en péril.

« Nous nous trouvons dans une situation bien meilleure que l'an dernier, où régnait une incertitude complète, a déclaré M. Qureshi. *Même avec 700 millions de dollars de contribution américaine, l'AID pourra prêter 3,3 milliards de dollars en 1983, et à peu près autant l'année budgétaire prochaine. Mais le niveau des ressources n'est toujours pas adéquat. »* La septième AID nécessitera, en effet, beaucoup d'argent, pour trois raisons : les effets de la récession actuelle, la croissance négative qu'ont connue les pays subsahariens pendant la dernière décennie et l'adhésion de la Chine, qui a des besoins financiers importants. — R. S.

● **Baisse des taux d'intérêt du F.M.I.** — Le Fonds monétaire international a ramené de 8,9 % à 8,47 % le taux d'intérêt versé aux pays titulaires de D.T.S. (droits de tirage spéciaux). Quand aux pays créditeurs du « département général » (ceux dont la monnaie a été tirée par les pays membres emprunteurs), ils recevront un taux, également en baisse, de 7,2 % (au lieu de 7,57 % précédemment).

En Italie

Les syndicats entendent réagir vigoureusement à l'augmentation de la fiscalité indirecte

Rome. — L'Italie tend à se rapprocher du modèle fiscal français caractérisé par une imposition indirecte plus forte que la taxation directe. L'accord conclu le 4 janvier entre les syndicats et le ministère des finances prévoit en effet une diminution substantielle (7 000 milliards de lires) de l'impôt sur les salaires, soit un gain d'environ 2 % par salarié.

Cet accord, conditionnel, n'entrera en vigueur que si les syndicats et le patronat réussissent à s'entendre sur la question de l'échelle mobile des salaires. Il intervient quelques jours après que le gouvernement eut annoncé une augmentation importante de la fiscalité indirecte.

Tout en jugeant positive l'initiative gouvernementale de réduire les impôts sur le revenu, les syndicats estiment que ces mesures sont insuffisantes pour diminuer la tension sociale. Ils se proposent de réagir avec fermeté aux augmentations de taxation indirecte et à la révision des prestations en matière de santé et de prévoyance qui devraient être annoncées le 7 janvier. Ils prévoient en outre une grève générale *si un accord ne peut se réaliser sur l'échelle mobile* des salaires.

De notre correspondant.

En fait, la première semaine de *1983 en Italie aura été placée sous le* signe de la tension sociale : nouvelles grèves des *métallurgistes en Lombardie* et, sur le plan national, des employés du secteur sanitaire ; nouveau face-à-face des syndicats et du patronat pour trouver avant le 20 janvier un accord sur l'échelle mobile des salaires, à défaut duquel seront prises autoritairement des mesures gouvernementales ; nouvelles impositions pour un montant de 6 000 milliards de lires environ, décidées juste avant le début de l'année et qui sont soumises, depuis mardi 4 janvier, à l'examen du Parlement. Un examen qui, d'ores et déjà, *s'annonce* laborieux, car les mesures prises par le cabinet Fanfani *sont impopulaires et viennent* s'ajouter à celles décidées par le gouvernement Spadolini cet été : augmentation de l'essence et de la T.V.A. Cette fois, des employés aux propriétaires de biens immobiliers et fonciers, toutes les catégories sociales sont touchées. De la maison au véhicule Diesel, des appareils de télévision aux assurances, aux permis délivrés par l'Etat en passant par les tickets d'autobus et les jeux vidéo, tout augmente : « Les services d'Etat deviennent un luxe », titrait *Il Manifesto* (extrême gauche), tandis que les communistes qualifiaient de « réactionnaire » cette « avalanche » qui frappe de manière indiscriminée les catégories sociales *qu'ils appellent à se mobiliser contre* les décisions gouvernementales.

Et ce n'est là pourtant qu'un début : alors que les Italiens sont encore à calculer combien leur coûtera l'augmentation des impôts décidée par le gouvernement, est annoncé pour vendredi 7 janvier un conseil des ministres qui doit prendre de *nouvelles mesures. Un impôt* extraordinaire devrait faire entrer *dans les caisses de l'Etat 2 000 mil*liards de lires, tandis qu'une révision des modalités de remboursement des frais de santé et des allocations versées au titre de la prévoyance devrait faire débourser davantage à l'assuré.

Au regard d'un déficit budgétaire record représentant 15 % du P.N.B., ces mesures paraissent s'imposer. Mais l'identité de vues en la matière au sein de la majorité apparaît moins évidente. D'ores et déjà, sociaux-démocrates et libéraux se *sont déclarés opposés* à certains aspects de la nouvelle politique.

Ces mesures fiscales sont en fait un premier test pour le cabinet Fanfani. Le débat extraordinaire au Parlement sera un test non seulement de la solidité de la coalition gouvernementale à quatre (démocratie chrétienne, parti socialiste, parti *social-démocrate et parti* libéral), mais également de la volonté *concrète d'éviter le recours aux élec*tions anticipées, Les démocrates-*chrétiens se sont déjà déclarés favo*rables à un renvoi des élections locales prévues pour le printemps, ce qui éviterait aux partis de se soumettre au jugement des électeurs au lendemain de l'adoption de mesures sévères. Du côté socialiste, on note pour l'instant une prudente réserve.

Sur le plan économique et social, les nouvelles mesures décidées par le cabinet Fanfani ne sont accueillies positivement ni du côté du patronat ni du côté des syndicats, qui ont décidé de « *faire preuve de fermeté* » et parlent de *grève générale*. La critique le plus fréquemment adressée au *gouvernement* est que cette « saignée » fiscale n'est accompagnée d'aucune mesure destinée à relancer l'économie, à ralentir l'inflation (17 %), ou à améliorer l'emploi.

En douze ans, la pression fiscale (directe et indirecte) a augmenté de 10 %, représentant 41,2 % du P.N.B. « *Au moins dans ce domaine*, écrit *la Stampa, nous avons rejoint le niveau européen ; après ce nouveau tour de vis, il est possible qu'en 1983 nous le dépassions, mais avec peu d'espoir d'égaler le reste de l'Europe en termes de prestations sociales et de stimulation de l'économie.* »

Les nouvelles mesures fiscales décidées par le gouvernement suscitent la perplexité, surtout parce qu'elles sont à sens unique : on augmente les recettes, mais rien n'est fait pour diminuer les dépenses. En outre, soulignent certains économistes, *si ces* mesures fiscales demeurent isolées, on *risque de contenir marginalement* le déficit public, sans pour autant freiner l'inflation.

PHILIPPE PONS.

Quand les fermiers américains retrouvent les réflexes des années 20

Washington (A.F.P.). — Criblés de dettes, les agriculteurs *américains commencent à recourir* aux tactiques utilisées pendant la « grande crise » pour s'opposer à la saisie de leurs terres *hypothéquées*. Deux cents agriculteurs se sont rassemblés à Springfield, un village du sud-est du Colorado, pour tenter d'empêcher la vente aux enchères de l'exploitation de l'un des leurs, M. Jerry Wright, incapable de rembourser ses dettes depuis trois ans.

Les *manifestants, dont certains*, venus du Missouri et de *l'Illinois, avaient fait plusieurs* centaines de kilomètres, ont *voulu couvrir de leurs cris le pro*noncé de la vente, puis forcer les portes *du tribunal pour détruire* l'acte de vente. La police a fait usage de gaz *lacrymogènes*, et trois personnes ont été arrêtées.

L'affrontement a mis en lumière les difficultés des agriculteurs américains. Leurs revenus, pour 1982, sont estimés à 19 milliards de dollars, soit, en *tenant compte de l'inflation*, le niveau le plus bas jamais enregis*tré depuis la Grande Dépression*. Ils ne représentent même pas de quoi payer les intérêts de leurs 200 milliards de dollars de dettes, et près d'un quart d'entre *eux sont en défaut de paiement.*

Des récoltes-records qui font tomber les cours, la hausse du prix des engrais et des machines agricoles et la baisse de la valeur des terres expliquent en partie ce malaise.

Sans attendre *une aide* en faveur des agriculteurs en défaut de paiement, plusieurs communautés rurales passent à l'action directe. En novembre dernier, les protestations d'une centaine d'agriculteurs avaient empêché une vente publique dans le Sud de l'Illinois. Un mois plus tôt, dans la même *région*, une cinquantaine de manifestants *avaient occupé des bureaux et* obtenu la renégociation de la *dette d'un des leurs.*

Leurs méthodes s'inspirent de celles de la fin des années 1920 : la sécheresse et la spéculation foncière chassaient de leurs terres les petits agriculteurs dont les voisins s'unissaient pour *désorganiser* les ventes publiques. Les instruments aratoires *ou les exploitations étaient par*fois sauvés en limitant les enchères à quelques centimes.

En Belgique

DIX MILLE EMPLOIS POURRAIENT DISPARAITRE DANS LA SIDÉRURGIE WALLONNE

Le groupe sidérurgiste ouest-allemand Korf, en proie à de graves difficultés financières, pourrait être amené à court terme à demander l'ouverture *d'une procédure de mise en règlement judiciaire*. En Belgique, *d'autre part, la société si*dérurgique Cockerill-Sambre envisage de réduire ses effectifs de 4 %.

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Le premier ministre belge, M. Martens, a soulevé des vagues de protestations dans les milieux syndicaux en déclarant qu'aucune réforme ne sera entreprise à *Cockerill-Sambre* si le nouveau plan social, qui reste encore à négocier, n'est pas appliqué dès le 1er février. Aux yeux du gouvernement, ce plan doit prévoir une reduction de 5 à 10 % de la masse salariale.M. Martens vient d'ajouter que les licenciements dans la sidérurgie walonne pourraient atteindre le chiffre de dix mille. Sans mettre en cause M. Gandois, qui vient d'être pressenti, le premier ministre n'en a pas moins laissé entendre que ce diagnostic très pessimiste serait, sinon formulé, du moins envisagé par celui qui devrait devenir le consultant technique de Cockerill-Sambre.

Un aspect plus réconfortant des affaires de la grande *société* wallonne vient d'être confirmé à Liège. La *division* « constructions mécaniques » de Cockerill-Sambre est désormais « filialisée » ; elle disposera donc d'une autonomie lui permettant de rechercher de nouvelles ressources financières indépendamment du contexte sidérurgique.

La nouvelle société, qui prend le nom de Cockerill-Mechanical Industries, emploie deux mille personnes. Son chiffre d'affaires probable est évalué à 5 milliards de francs belges. Son activité s'exerce notamment dans le nucléaire, les chaudières, les moteurs Diesel, les loco-tracteurs, les équipements pour l'industrie métallurgique et la défense (*depuis* 1974, *l'entreprise* fabrique le canon Cockerill de 90 *millimètres*).
La direction de C.M.I. envisage maintenant d'accroître encore ses efforts d'exportation, notamment vers les pays du Sud-Est asiatique et de l'Amérique latine. — J. W.

● **Le nombre de chômeurs complets indemnisés est passé en Belgique** de 473 663 fin novembre à 483 989 au 31 décembre 1982, soit une augmentation de 2,2 % (+ 10 296) et 11,6 % de la population active. *La région flamande* a été particulièrement touchée, avec 6 427 chômeurs en plus, tandis qu'en Wallonie 2 903 travailleurs *ont perdu leur emploi. — (A.F.P.)*





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

5 janvier

La hausse s'accélère

Encore une belle, et même très belle séance. Sur sa lancée précédente, la Bourse de Paris a franchi mercredi une nouvelle étape de hausse, s'offrant même le luxe d'accélérer la cadence au point qu'une demi-heure après l'ouverture les valeurs françaises avaient progressé de 2,4 % en moyenne. Finalement, l'indicateur instantané enregistrait une avance de 2,5 %.

« Ahurissant », *disait un professionnel* ; « On a retrouvé la grue », *hurlait un commis à qui voulait l'entendre. A croire que tous les organismes institutionnels s'étaient donné le mot pour faire monter la fièvre.*

Le raz-de-marée tant redouté des ventes « Monory » ne s'est pas produit et les SICAV, en possession d'énormes liquidités dont la masse va encore grossir après l'encaissement des coupons du 7 % 1973 et des obligations indemnitaires, s'emploient à replacer tout cet argent pour ne pas trop s'éloigner des quotas fixés par la réglementation. Les vendeurs à découvert ont, de leur côté, continué de se racheter précipitamment. Et puis il y eut aussi les « suiveurs », soucieux de ne pas rater un train de hausses que nul n'attendait. Dans tous les cas de figure, les niveaux de cours, assez bas dans l'ensemble, sont apparus d'autant plus attrayants que les pouvoirs publics s'apprêtent à prendre des mesures pour assouplir le crédit. Il reste que trop c'est trop et qu'une réaction est à redouter après 5 % de hausse en quarante-huit heures.

Malgré la nouvelle baisse du dollar, la devise s'est tendue, s'échangeant d'abord entre 8,28 F et 8,32 F, puis entre 8,33-8,36 F contre 8,30-8,37 F.

L'or a monté à Londres (454,75 dollars l'once contre 449,50 F) mais n'a pas varié à Paris avec le lingot inchangé à 97 750 F. Forte hausse du napoléon (+ 3 %), qui s'est traité à 691 F (+ 21 F). « Les manœuvres préélectorales ont commencé », *disait-on dans les sous-sols.*

NEW-YORK

Très irrégulier

L'évolution des cours, mercredi, a été fortement contrastée. Tantôt en baisse prononcée, tantôt en hausse importante, le marché s'est finalement *immobilisé non loin* de son niveau de la veille. L'indice des industrielles s'est, pour sa part, établi à 1 044,88 (– 1,19 point), après être tombé à 1 033,94, puis être remonté à 1 056,75.

Une assez forte activité a régné (95,39 millions de titres échangés contre 75,5 millions précédemment), témoignant des tiraillements dont le New York Stock Exchange a *été* le siège. Ces tiraillements ont essentiellement concerné les « Blue chips » comme le prouve le bilan très positif de la journée avec 1 018 hausses pour 548 baisses seulement, sur un total de 1 923 valeurs traitées *(357 n'ont pas varié)*.

Pour tout dire, les professionnels étaient complètement désorientés. « *Nul n'est capable de savoir dans quelle direction le marché est décidé d'aller* », affirmait un analyste réputé. En fait, il semble bien que les opérateurs attendaient la conférence de presse que le président Reagan devait donner dans la soirée pour adopter une ligne de conduite. La détermination du chef de l'exécutif de tout mettre en œuvre pour réduire les déficits budgétaires devrait, en principe, les satisfaire.

Notons qu'une fois de plus les pétroles ont tenu la vedette, et qu'à la suite de son association avec Philips dans les centraux téléphoniques (voir page 1) A.T.T. a *été* l'action la plus active (1,28 million de titres échangés).

VALEURS	Cours du 4 janv.	Cours du 5 janv.
Alcoa	29 5/8	29 1/2
A.T.T.	62	62 7/8
Boeing	34 1/8	34 7/8
Chase Manhattan Bank	48	48 1/8
Du Pont de Nemours	37 1/4	37 1/8
Eastman Kodak	86 1/2	85 1/4
Exxon	30	30 1/2
Ford	38 5/8	38 3/4
General Electric	93 5/8	93
General Foods	40	39 1/2
General Motors	61 1/2	61 3/8
Goodyear	34 1/2	34
I.B.M.	95 5/8	96
I.T.T.	30 7/8	30 3/8
Mobil Oil	25 3/8	26 1/4
Pfizer	69 1/8	67 7/8
Schlumberger	47 3/4	49 1/2
Texaco	31 1/2	31 1/2
U.A.L. Inc.	31 3/4	31 1/4
Union Carbide	52 1/4	52 7/8
U.S. Steel	21	21
Westinghouse	38 3/8	38
Xerox Corp.	37 3/8	37 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

PROCHAIN LANCEMENT DE QUATRE NOUVEAUX EMPRUNTS

Union de banques régionales, 150 millions de francs à 15,90 % sur dix ans à 99,90 % (4 995 F par titre de 5 000 F). Jouissance 31 janvier 1983. Rendement net 14,34 %.

Caisse nationale des télécommunications, 2 milliards de francs à 15,60 % sur douze ans à 99,80 % (4 990 F par titre de 5 000 F). Jouissance 24 janvier 1983. Rendement net 14,09 %.

Maisons familiales, *200 millions de* francs à 15,90 % sur dix ans. Émission à 99,70 %, soit 4 985 F par titre de 5 000 F. Jouissance 31 janvier 1983. Rendement net 14,37 %.

Villes de France, le prix d'émission pour la première quinzaine de janvier a *été fixé à 4 843 F par titre de 5 000 F* nominal. Date de règlement, 14 janvier 1983. Rendement net 14,26 %.

Valeo, solde de l'emprunt de 174,8 millions de francs à 12,50 % convertible en actions à partir du 1er juin 1983 (1 action pour 1 obligation) non souscrit par les actionnaires. Émission au pair, soit 230 F par titre. Durée 7 ans et 332 jours. Rendement net en cas de non-conversion : 13,30 %.

DURACELL SE MARIE AVEC EVER READY. – La société Duracell (groupe américain Dart and Kraft) vient d'acquérir pour 60 millions de dollars les activités exercées en Europe continentale par la firme British Ever Ready dans la fabrication des piles et batteries. Cette opération va permettre à Duracell de renforcer ses positions dans l'industrie mondiale des piles dominée par Union Carbide. Ensemble, Duracell et Ever Ready feront 635 millions de dollars de chiffre d'affaires, ce qui place le nouveau groupe au quatrième rang environ à l'échelon international, derrière Union Carbide bien sûr, Malloy (États-Unis) et Varta (R.F.A.). Duracell et Ever Ready pourront notamment augmenter de façon substantielle leur potentiel de croissance, notamment en Allemagne et en Italie.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	3 janv.	4 janv.
Valeurs françaises	96,9	99,2
Valeurs étrangères	100,5	100,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	4 janv.	5 janv.
Indice général	97,4	99,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 6 janvier .... 12 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5 janv.	6 janv.
1 dollar (en yens)	228,90	229,65

BOURSE DE PARIS — Comptant — 5 JANVIER

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Comp. Lyon-Alem.	143	143 60	Locabail S.A.	83	83			
Concorde (La)	251	251	Magasins Uniprix	60 80	62			
C.M.P.	5 10	5 45 d	Magnant S.A.	50	49 20			
Conte S.A. (Li)	21 25	....	Maritimes Part.	89 20	89 60	A.E.G.	100	....
Crédit (C.F.B.)	240	232	Marocaine Cie	25 80	24 80 o	Akzo	107	107
Créd. Gén. Ind.	251 50	241 50	Marseille Créd.	....	....	Alcan Alum	224	230
Crédit Univers.	354	340	Métal Déployé	300	292	Algemeine Bank	940	960
Crédinel	103	101 60	Mic	233	....	Am. Petrofina	487	....
C. Sabl. Seine	111	....	Mors	206	192	Arbed	160	....
Darblay S.A.	84 50	....	Nadella S.A.	....	....	Asturienne Mines	43	50 d
De Dietrich	298 20	308	Naval Worms	113 30	113 30	Bco Pop Espanol	92	92

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Océanic	45	38 10 o
Petrofigaz	335	335
Pronuptia	120	....
Rater For. G.S.P.	....	....
Rorento N.V.	588	591
Sabl. Morillon Corv.	120	....
S.K.F. (Applic. méc.)	80	80
S.P.R.	92	93
Total C.F.N.	69 30	....
Ufinex	205	....
Voyer S.A.	1 35	....

SICAV

5/1	Émission Frais incl.	Rachat net
Unifrance	200 55	191 46 ◆
Unifoncier	525 91	502 06 ◆
Ungespar	467 47	446 27 ◆
Uni-Japon	746 13	712 30 ◆
Univers	1590 83	1538 52 ◆
Univar	11747 59	11747 59 ◆
Valorem	301	287 35 ◆
Valrel	115034 70	114919 78
Worms Investiss.	546 27	521 50 ◆

◆ : prix précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
360	Paris-Réescomp	346	354 80	354 80	348
95	Pechelbronn	90 50	90	90 20	90
325	Penhoet	315 50	315 50	320	315 50
365	Pernod-Ricard	361	360	360 c	354 c
119	Pétroles (Fse)	116	123 50	122	123 50
176	– (obl.)	166	170	170	167
28	– (certific.)	28 70	28 60	28 30	28 05
85	Vallourec	83 10	85	85	84 80
1150	V. Clicquot-P.	1198	1191	1205	1171
840	Viniprix	815	785	790	770
162	Amax Inc.	184 50	192 80	195	190
535	Amer. Express	524	530	529	538
490	Amer. Teleph.	507	527	523	528
128	Anglo Amer. C.	135 10	137 50	137	135
45	Imp. Chemical	48 80	47 80	47 80	47 80
82	Inco. Limited	97 50	100 10	100 20	98
770	IBM	798	801	800	799
39	Ito-Yokado	40 20	41 30	41 35	41 50
255	ITT	254	264	263 90	265
47	Matsushita	51 30	51 70	51 90	50 70
720	Merck	710	718	718	720
390	Free State	422	429	427	429
174	Gencor	182 50	183	189	189
205	Gén. Belgique	210	214	215	212
820	Gén. Electr.	779	798	802	799
515	Gen. Motors	515	521	523	521
63	Goldfields	66	69 50	69 60	68
162	Harmony	180	185 50	186	185 50
27	Hitachi	29 90	30 25	30 15	29 95
380	Hoechst Akt.	409	405	405	400
179	T.D.K.	181 50	182 80	182 60	184
586	Unilever	610	631	631	....
460	Unit. Techn.	458	474	471	474
840	Vaal Reefs	924	940	943	930
440	West Deep	485 90	494	501	492
395	West Hold.	435	445	446	442
315	Xerox Corp.	313	317 90	317 90	317 90
2 35	Zambia Corp.	2 57	2 53	2 59	2 50

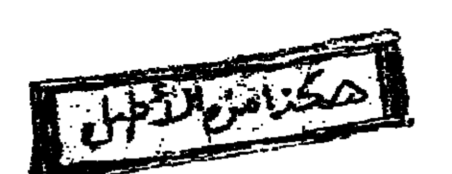
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/1	Cours des billets aux guichets – Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 678	6 658	6 450	6 800
Allemagne (100 DM)	283 430	283 500	275	289
Belgique (100 F)	14 418	14 392	13 300	14 400
Pays-Bas (100 fl.)	256 400	256 250	250	262
Danemark (100 krd)	80 370	80 350	76	82
Norvège (100 k)	95 770	95 600	93	99
Grande-Bretagne (£ 1)	10 868	10 807	10 500	11 200
Grèce (100 drachmes)	9 462	9 445	8 750	9 750
Italie (1 000 lires)	4 916	4 914	4 750	5 200
Suisse (100 fr.)	337 830	339 480	330	348
Suède (100 krs)	92 165	92 080	89	95
Autriche (100 sch)	40 340	40 370	39 400	41 100
Espagne (100 pes.)	5 346	5 345	5 050	5 500
Portugal (100 esc.)	7 460	7 430	60	7 200
Canada ($ can 1)	5 442	5 418	5 270	5 540
Japon (100 yens)	2 917	2 909	2 780	2 920

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/1
Or fin (kilo en barre)	98000	97800
Or fin (en lingot)	97750	97750
Pièce française (20 fr)	670	691
Pièce française (10 fr)	439	.....
Pièce suisse (20 fr)	650	651
Pièce latine (20 fr)	620	639
Souverain	775	779
Pièce de 20 dollars	3400	3405
Pièce de 10 dollars	1700	1705
Pièce de 5 dollars	891 25	.....
Pièce de 50 pesos	4000	4095
Pièce de 10 florins	649	690



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 6 janvier 1983 a été tiré à 513 244 exemplaires.

A B C D E F G

LES NÉGOCIATIONS SUR LA RETRAITE A 60 ANS

Les projets patronaux sur le montant et le financement des pensions inquiètent les syndicats

C'est avec réserve que les syndicats ont repris les négociations avec le C.N.P.F., jeudi 6 janvier, sur la retraite à soixante ans. Afin d'appuyer ses revendications, la C.G.T. a lancé un appel à *« une grande journée nationale d'intervention des travailleurs »*, le 11 janvier, *date de la prochaine réunion syndicats-patronat.*

Le « mémorandum » envoyé par le patronat à chaque organisation marque certes un progrès mais provoque maintes interrogations à la fois sur le montant de la retraite et sur son financement.

Les progrès tout d'abord : le C.N.P.F. accepte que les régimes de retraites complémentaires s'alignent sur le régime général puisque ce sont les caisses des non-cadres (ARRCO) et des cadres (AGIRC) qui *« verseront le montant des droits acquis »* à soixante ans *« sans faire application des coefficients d'anticipation »*. Au sens strict, il n'y aura donc pas de régime transitoire et les systèmes complémentaires accorderont comme le régime général, une retraite à taux plein à soixante ans. Reste à savoir quel sera le montant de cette retraite complémentaire et qui, exactement, pourra en bénéficier. Autant de questions qui suscitent les inquiétudes des syndicats et une série de revendications.

● *Les bénéficiaires* : le C.N.P.F., dans son projet indique que *« les salariés en activité et les chômeurs indemnisés par les Assedic et âgés de soixante ans et justifiant de 37,5 années d'assurance »* pourront bénéficier du nouveau droit. La C.F.D.T. demande quel sort sera fait à ceux qu'on appelle *« les partis »* c'est-à-dire les femmes, les immigrés, les travailleurs indépendants, tous ceux qui ne sont à soixante ans ni salariés ni chômeurs mais ont cotisé durant un certain temps comme salariés.

●*Le montant* : s'il est bien prévu qu'à soixane ans, le droit à la retraite compléméneire sera à *« taux plein »*, c'est-à-dire sans abattement, il faut cependant bien comprendre que le montant de la pension est fonction des points acquis jusqu'à soixante ans et non plus jusqu'à soixante-cinq ans. Concrètement cela signifie qu'avec cinq années en moins de cotisation, la pension est réduite. La C.G.T.calcule qu'à la pension du régime général *(40 à 50 % du salaire-plafond selon le nombre d'années de cotisation)* s'ajouterait la retraite complémentaire (15 à 20 % du salaire total ou déplafonné) soit beaucoup moins que 70 %. Les cégétistes réclament donc pour la période de soixante à soixante-cinq ans que des points gratuits soient accordés... sinon ajoutent-ils, une nouvelle injustice serait créée.

En effet, les préretraités obtiennent ces points gratuits même quand ils ont cotisé dix ans, alors qu'un nouveau retraité ayant cotisé par exemple trente-deux ans n'en bénéficierait pas. Autres revendications : la C.G.T. *et* la C.F.D.T. *demandent* qu'un nouveau minimum de pension soit accordé comme dans le système des préretraites afin d'éviter qu'un salarié à bas salaire n'ait — après trente à trente-sept ans et demi de cotisation — une retraite aussi faible que le titulaire du *« minimum vieillesse »* qui, lui, a peu cotisé. Autre question posée : à soixante ans, quel *taux sera retenu pour la « complémentaire »* le taux obligatoire — 4 % à l'ARRCO, 8 % à l'ARGIC — ou le taux facultatif souvent plus élevé (6 à 16 %) ?

Le gouvernement, troisième partenaire

● *Le financement* : constitue enfin la véritable pierre d'achoppement. Le C.N.P.F. propose une *« structure financière transitoire »* qui subventionnerait les régimes complémentaires mais devrait aussi prendre en charge les *« pré-retraites »*. Il s'agit là d'une formule astucieuse mais à plusieurs effets boomerangs. A terme, les 3 % de cotisations affectées à la garantie de ressources (préretraites) seront transférés au régime *« complémentaire »*. Dans la mesure où l'État en assume le tiers (1 % soit environ 10 milliards de francs) cela signifie que les pouvoirs publics pour *la première fois assureraient une partie* des recettes des régimes complémentaires gérés jusqu'à présent par les seuls syndicats et le C.N.P.F.

En outre, comme le C.N.P.F. *refuse* toute majoration de cotisation et comme les 3 % sont et seront pendant deux à quatre ans au moins, utilisés pour les pré-retraités, il existe un *« trou financier »* que le patronat propose de combler par des avances de trésorerie de l'État. Certes ce *« trou »* est très faible pour 1983 mais il se chiffre à plusieurs milliards de francs par la suite. Les partenaires sociaux peuvent-ils lancer un système transitoire, d'une durée d'environ *dix ans, sans prévoir son équilibre* ou en le confiant à un tiers : l'État ? Et celui-ci est-il prêt à accepter cette règle ?

Si le refus patronal d'accroître ses charges a ses justifications, et si les syndicats acceptent cet argument, les négociations pour aboutir devraient vite s'élargir à ce troisième partenaire qu'est le gouvernement. Sinon, il faudrait comme cela a été le cas pour l'UNEDIC, reconnaître la faillite de la vie contractuelle et recourir à l'intervention législative.

JEAN-PIERRE DUMONT.

Légère baisse du dollar

Les taux de l'eurodollar s'inscrivaient légèrement en baisse ce jeudi matin (le taux à six mois s'établissait à 9 1/16) alors qu'au contraire le taux était relevé sur le marché monétaire parisien. Ce taux qui avait été ramené mercredi matin à 12,50 % est revenu jeudi à 12,75 % soit au niveau constaté lundi 3 janvier (le mardi 4 le taux s'établissait à *12 7/8 %*). Ces mouvements semblent confirmer la très grande sensibilité du marché monétaire français aux mouvements des changes malgré le désir évident du gouvernement d'abaisser le taux du marché monétaire afin de permettre une diminution du taux bancaire fixé à 12,75 % depuis le 29 octobre dernier. Ce taux avait au mois de décembre été légèrement inférieur à la moyenne du taux au jour le jour du marché monétaire qui s'était établie pour ce mois-là à 12,874 %. Jeudi 5 décembre, le taux monétaire était au contraire descendu en dessous de celui du taux de base bancaire. un seul jour ne faisant pas la tendance, il est trop tôt pour savoir dans quel sens se fera l'évolution.

La devise américaine valait jeudi matin à Paris entre 6,6450 et 6,65 francs, en légère baisse par rapport aux cotations de la veille. A Francfort, elle était cotée autour de 2,3440 DM. La devise allemande valait à Paris 2,8350 (le cours-pivot auprès du S.M.E. est de 2,83396) comme la veille mais on avait noté, mercredi en fin d'après-midi, un certain affaiblissement du franc qui avait porté le cours de la monnaie allemande à 2,8375 F.

Le fait le plus notable, jeudi matin, sur les marchés était l'affaiblissement de la livre sterling qui valait 1,61 dollar (contre 1,6225 la veille). A Paris, la devise britannique était cotée 10,72 F (contre 10,80 F environ).

L'or était à nouveau en hausse, l'once se traitant à Londres entre 459 et 460 dollars.



LA SITUATION EN CORSE

Quatre cents personnes ont manifesté à Corte contre la violence

De notre envoyé spécial

Corte. — C'est dans une ville en état de siège que près de quatre cents Corses ont manifesté, jeudi 6 janvier à partir de 10 heures, leur soutien au docteur Jean-Paul Lafay, blessé le 31 décembre de trois balles de 9 mm par un inconnu. Escadron de gendarmes mobiles, dépêché en *renfort, patrouilles sur les routes*, gardiens de la paix montés de Bastia, tout avait été prévu pour que ce rassemblement très attendu depuis l'annonce des mesures gouvernementales, ce rendez-vous symbolique contre la violence, se déroule sans incidents.

Le calme a régné tout au long du cortège dans les *rues* de Corte. Trop de calme peut-être, car tous ceux qui espéraient de ce défilé le signe évident d'une *« nouvelle résistance à la peur »* n'ont pas caché leur déception. Quatre cents, c'est encore trop peu, surtout que les rangs de la manifestation silencieuse étaient composés pour l'essentiel de militants de l'opposition. La présence de plusieurs responsables M.R.G. de Haute-Corse ne pouvait faire illusion : ce rassemblement était l'affaire du R.P.R., accessoirement du Modef très influencé à Corte par le mouvement de M. Jacques Chirac et par les associations de commerçants et des amis du docteur Lafay.

Sur les murs des maisons, le long du défilé, avaient refleuri les affichettes tricolores de Francia, l'ancien mouvement clandestin anti-F.L.N.C. Des banderoles qui, elles aussi, avaient déjà servi portaient des messages connus : *« Oui à la Corse française »*, *« Halte à l'irréparable »*. M. Jean Colonna, conseiller général R.P.R. de Corte, était la personnalité la plus entourée.

Pourtant il fut fort peu question des événements récents et du vétérinaire de Corte. Le docteur Lafay est toujours soigné à l'hôpital de Bastia, et ses amis, les éleveurs de la région, *qui s'inquiètent en son* absence du sort de leurs troupeaux, hésitaient, jeudi matin, à proclamer leur solidarité. Sur les trottoirs, les jeunes, parmi lesquels des autonomistes et des nationalistes, regardaient passer, goguenards, ce cortège d'adultes aux allures d'enterrement.

PH. BG.

PORTEUR D'URANIUM ENRICHI

Un satellite espion soviétique risque de s'écraser sur Terre

Un satellite espion soviétique, Cosmos-1402, va sans doute se désintégrer prochainement dans les hautes couches de l'atmosphère. La nouvelle, diffusée mercredi 5 janvier par les services de renseignements américains serait de peu d'importance si l'engin n'était équipé pour alimenter ses appareils de bord d'un générateur nucléaire, fonctionnant grâce à une charge d'uranium enrichi.

Pour le moment, les spécialistes sont dans l'impossibilité de dire avec précision quand et où le satellite tombera. Un seul fait paraît certain : l'événement aura probablement lieu avant la fin du mois, si les techniciens du centre de contrôle soviétique ne parviennent pas à mettre à feu le petit moteur fusée utilisé normalement, en fin de vie du satellite, *pour remonter sur une orbite haute* — environ 1 000 kilomètres d'altitude — l'engin et son générateur nucléaire. A cette altitude, en effet, un vaisseau spatial peut rester environ six cents ans en orbite avant de retomber sur la Terre, soit un temps largement suffisant pour qu'une bonne partie des matières nucléaires qu'il contient aient le temps de se désactiver.

Tout le problème est là car, même si le générateur de Cosmos-1402 n'a fonctionné que quelques mois — il a *été* lancé le 30 août 1982, — ce laps de temps a été amplement suffisant pour qu'aient *été* fabriqués dans le réacteur des produits de fission très radioactifs, et certains pour longtemps.

Même si, au nom des statistiques, on peut penser que Cosmos-1402 s'abîmera plutôt en mer — ce qui présenterait peu de danger — que sur les terres émergées qui n'occupent que 30 % environ de la surface du globe, on ne peut écarter une chute dans une région à forte densité de population. Dans un tel cas, la situation, sans être catastrophique, n'en serait pas moins alarmante : les débris métalliques de la carcasse de l'engin — non radioactifs — qui auraient résisté à la traversée dans l'atmosphère (1) pourraient présenter un danger, et ceux qui émettent des rayonnements ionisants risqueraient d'irradier les personnes pré*sentes dans la zone d'impact. Il y a* cependant lieu de croire que les mesures de trajectographie effectuées dans les heures qui précéderont la chute permettront de prendre à temps les précautions nécessaires.

On peut cependant s'étonner que les Soviétiques, après l'affaire du Cosmos-954, n'aient pas, comme l'avaient réclamé le concert des nations et de manière plus directe le président Carter, renoncé à mettre en orbite des satellites équipés de tels générateurs nucléaires (2).

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Cosmos-1402, s'il est du même type que Cosmos-954, est un assez gros engin, d'un poids d'environ 3 tonnes pour une longueur de 14 mètres et un diamètre de 2 mètres.

(2) Les Etats-Unis ont connu dans les années 60 de tels problèmes avec des générateurs radio-isotopiques, mais sans conséquences. Aujourd'hui, ils n'ont pas de satellites équipés de semblables générateurs. Seules les sondes interplanétaires en sont équipées.

Pour la deuxième fois consécutive, le manque de place nous contraint à consacrer cette page traditionnellement réservée aux « Idées » à un dossier d'actualité : hier l'interview du général Rogers, aujourd'hui les projets de réformes dans les collèges. A vrai dire, nous restons, ce faisant, fidèles à la vocation de cette page, qui est d'apporter, dans tous les domaines, une contribution au débat d'idées. Mais cette modification demeure exceptionnelle, et nous retournerons dès demain à la présentation traditionnelle, avec des articles consacrés à l'U.R.S.S. de M. Andropov, par André Fontaine (« Entre deux paradis »), Léo Hamon (« Donnant, donnant ») et Pierre-Luc Séguillon (« Sortir de Yalta »).

Au « Monde »

BERNARD LAUZANNE ET CINQ AUTRES JOURNALISTES PRENNENT LEUR RETRAITE

Bernard Lauzanne, qui dirigeait la rédaction du *Monde* depuis 1978, prend sa retraite. Il collaborait à notre journal depuis 1945. Avec lui s'en vont, pour les mêmes raisons, *Jacqueline Piatier, qui dirigeait* « le Monde des livres », Henri Fesquet, chef de la rubrique Religion, Alain Guichard, journaliste parlementaire, qui rendait compte notamment des activités du Sénat, Léo Palacio, notre ancien correspondant à Oran, qui fut aussi secrétaire de rédaction et correspondant régional à Toulouse, Henri Weidlich, sténographe, qui a passé trente-six ans dans notre maison.

Avant de partir, Bernard Lauzanne *a préparé son successeur*, Thomas Ferenczi, à ses nouvelles fonctions. C'est François Bott qui remplace Jacqueline Piatier à la direction du « Monde des livres ».

Le Monde a salué, comme il le devait, le mercredi 5 janvier, ces six confrères. Ce fut l'occasion de rappeler leurs débuts dans la presse qui correspondaient à la jeunesse de notre journal. Un peu d'humour, pas mal d'émotion et beaucoup de simplicité ont marqué cette réunion familiale. Nous tenons à associer nos lecteurs à l'hommage que nous avons rendu à nos amis et, à Bernard Lauzanne, ce mélomane qui fut le *chef d'orchestre quotidien de la rédaction.*

En République Sud-Africaine

CONTROVERSE A LA SUITE DU RALLIEMENT DE DIRIGEANTS MÉTIS A UN PROJET DU GOUVERNEMENT

(De notre correspondant.)

Johannesburg. — Le premier ministre sud-africain, M. Pieter Botha, a réagi prudemment mais favorablement, mercredi 5 janvier, à l'adhésion de principe du parti travailliste métis à son projet de *réforme constitutionnelle (le Monde* du 6 janvier). *« Si ces résolutions relèvent d'une politique constructive de coopération, elles doivent être cordialement accueillies »*, a-t-il fait savoir dans un communiqué.

La presse progouvernementale et même certains quotidiens anglophones traditionnellement opposés à l'apartheid ont loué *« le réalisme »*, *« l'honnêteté »* ou *« l'approche constructive »* des travaillistes métis. En revanche, le chef zoulou Buthelezi a eu droit à une volée de bois vert pour avoir accusé les politiciens métis de s'être laissé intimider, voire acheter, par le gouvernement.

Trois membres influents de la direction du Parti travailliste ont cependant donné leur démission en signe de protestation. — P. C.

